"Instaurare omnia in Christo"

L'ACTION CATHOLIQUE MEMBRE DE L'A. B. C.
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Beau et froid. Maximum à Québec 6 audessus de zéro.

D
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
430 L 15 NOV 55

L'ACTION CATHOLIQUE

ÉDITION FINALE
LA COMPAGNIE PAQUET ENRG.

48ième ANNEE — No 14.653 | Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa | QUEBEC — CANADA — LUNDI, 31 JANVIER 1955 | 5 SOUS LE NUMERO

Peiping rejette la proposition néo-zélandaise

Avec la Liaison française en Louisiane

V

Le Mississipi, richesse et menace

Avant de quitter Lafayette, capitale acadienne de la Louisiane, en direction de Bâton Rouge, capitale politique, et Nouvelle-Orléans, point ultime de notre randonnée, jetons un regard plus profond sur le milieu géographique. Nos constatations expliqueront les remarques que nous formulerons plus tard sur l'angoissant problème du français et le complexe problème des noirs.

Les terres presque au niveau de la mer

Pour comprendre la Louisiane à distance, il faut ne pas oublier ceci : Les vastes terres qui s'étalent de chaque côté du Mississipi dans la moitié sud, sont au niveau de la mer ou presque, parfois plus basses que ce niveau. Les eaux du fleuve imbibent pour ainsi dire le sol, le gorgent d'un liquide stagnant. Et quand, par suite des pluies qui tombent même à des centaines de milles, le Mississipi se gonfle, le surplus d'eau envahit les rivières secondaires, les ruisseaux, les décharges, les fossés, les rigoles. Bref! tout le système veineux du Mississipi est pour ainsi dire paralysé par excès; l'eau est refoulée et inonde de vastes régions.

Le samedi 15 janvier, nous avions l'occasion de constater les effets rapides d'une pluie abondante. En moins de quatre heures, tous les ruisseaux régorgeaient et débordaient comme dans nos régions basses après une semaine de pluies printannières ou automnales.

Problème capital: contraindre le fleuve à déborder où l'on veut

Cette mince différence de niveau entre le fleuve et la plaine qu'il sillonne est la source de graves problèmes. Des inondations désastreuses se sont déjà produites dont on voudrait bien prévenir la répétition.

D'une part, on construira des barrages pour empêcher les eaux de surplus de se déverser sur telles régions; d'autre part, on creusera des canaux artificiels, on drainera les ruisseaux secondaires, pour que les eaux de surplus prennent une direction déterminée et inondent des terres achetées par l'Etat, où les habitants pourront sans doute s'établir mais à leurs risques. De cette double façon, à coup de millions évidemment, on contrôle l'élévation des eaux, on contraint le Mississipi à déborder à tels endroits au lieu de déborder au caprice des pentes naturelles.

Il y a plus encore. Dans certaines régions, de simples barrages ou des canaux artificiels ne suffiraient pas. Il faut dresser des levées. Ainsi, sur une distance de 200 milles, en amont et en aval de Nouvelle-Orléans, de chaque côté du Mississipi, s'étirent des levées de sable d'une vingtaine de pieds de haut par une centaine de pieds à la base. Ainsi les villages avoisinants sont protégés contre les débordements du fleuve.

Pays des barrages, des voies élevées, des digues et des ponts

On comprendra que la géophaphie de la Louisiane cause des maux de tête aux départements gouvernementaux des chemins de fer, de la voirie, des ponts et chaussees. Des voies élevées et des ponts sont indispensables. Exemple : non loin de Bâton Rouge, on parcourt une route construite en ciment sur pilliers, d'une longueur de dix milles. Si jamais l'Atchafalaya, principal tributaire du Mississipi, débordait sérieusement comme il lui est arrivé déjà, la circulation ne serait pas interrompue entre Bâton Rouge et Nouvelle-Orléans.

Et que dire des ponts dont les plus modernes sont l'oeuvre du gouverneur Huey Long, un politique audacieux, hardi, prévoyant. Mentionnons le plus long de ces chefs-d'oeuvre de génie civil, construit sur le Mississipi, à Nouvelle-Orléans, au coût de 13 millions, enjambée de fer, de ciment et d'acier de quatre milles.

Pour mieux illustrer encore cet aspect de la Louisiane, rappelons que plus du septième de sa superficie de 50,800 milles carrés est de l'eau. Les îles et les lacs sont nombreux. Les voies navigables atteignent presque 5,000 milles de long. On compte au moins 6,000 ponts, pour 15,000 milles de route. On franchit en moyenne 125 pieds de pont chaque fois que l'on parcourt 2 milles et demi en automobile.

Du point de vue administration publique, le bas niveau d'une grande partie de la Louisiane entraine donc de gros problèmes: demain, nous envisagerons cette situation du point de vue de l'individu.

Louis-Philippe ROY.

Sur la scène de deux incendies en fin de semaine



● Les pertes causées par le feu au cours de la dernière semaine à Québec dépassent le million de dollars. On compte au moins une douzaine d'incendies importants. Les flammes ont ainsi ravagé onze maisons de commerce, deux résidences, un abri pour animaux, désastreux de ces incendies, éclaté samedi, aux heures, dans un édifice de la rue Saint-Jean, l'ancien club l'Aiglon, sur le boulevard Henri-Bourassa. Les flammes ont éclaté à cet endroit vers 9 h. 30, vendredi soir. Ce local était occupé depuis une quinzaine de jours, par le Balmoral. Cinq jets furent utilisés et vers une heure et trente, samedi matin, les pompiers réintégraient leurs casernes. L'un des propriétaires évalue les dommages à quelque $30,000. (Photos de l'Action Catholique, par Roger Bédard).

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 JANV 55

Avion disparu au nord de Vancouver

Vancouver, C.C., 31. (UP). — Des avions de recherches tentent de retracer un avion d'entrainement à réaction T-33 qui se serait écrasé avec deux personnes à son bord dans une région montagneuse à 90 milles au nord de Vancouver. L'appareil a été porté disparu au cours d'une envolée entre Gimli, Manitoba, et Vancouver, samedi.

Consultations urgentes pour un cessez-le-feu

LONDRES, 31. — (BUP). — Le premier ministre, M. Winston Churchill, a convoqué une réunion d'urgence de son cabinet, pour étudier le problème de Formose et voir ce que le Commonwealth britannique peut faire pour obtenir une cessation des hostilités en cet endroit.

Les premiers ministres du Commonwealth, dont un certain nombre entretiennent des relations diplomatiques avec Peiping, ont révélé qu'ils étaient disposés à laisser de côté toute autre question pour aborder celle de Formose, à leur conférence qui commence aujourd'hui.

Churchill inaugurera la conférence, cet après-midi, en faisant une revue des affaires mondiales, en insistant sur l'apaisement des craintes asiatiques que toute intervention des Etats-Unis peut engendrer un conflit d'envergure, disent certains milieux bien informés.

Churchill a eu un entretien avec le secrétaire aux Affaires étrangères, Anthony Eden et d'autres membres du cabinet, à 10, Downing Street, à son arrivée à Londres à son retour de sa maison de campagne, où il a conféré dimanche avec les représentants du Commonwealth.

Eden a fait rapport à Churchill de sa rencontre avec le premier ministre Nehru de l'Inde, dimanche, sur un projet de cessation des hostilités à Formose et sur ses pourparlers avec le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, qui a soumis une résolution en ce sens aux Nations-Unies.

Pour la neutralisation de l'île de Formose

MONTREAL, 31, (UP). — Le chef national du parti C.C.F., J. Coldwell, a demandé hier que les Nations-Unies neutralisent Formose et que les pays de l'Ouest mettent au point une formule d'entente entre les Etats-Unis et la Chine communiste.

Le chef socialiste a réitéré aussi sa demande pour que la Chine rouge soit admise aux Nations-Unies. Il a dit qu'il était "incongru" que les nationalistes représentent la Chine à l'ONU. "Le peuple anglais est du même avis, dit-il à une conférence de presse. Je crois qu'il n'est pas seulement alarmé par les déclarations faites aux Etats-Unis concernant Formose, mais qu'il est opposé aussi à ces déclarations. Lorsque la Chine communiste a été reconnue en Grande-Bretagne, tous les partis étaient d'accord sur cette mesure".

Avant même qu'elle n'ait été soumise au Conseil de sécurité – Les "rouges" exigent le retrait des Américains

(BUP) — Les bombardiers communistes chinois ont attaqué aujourd'hui les iles Tachen que les défenseurs nationalistes se préparent à évacuer. Les Chinois communistes ont repris le bombardement de l'archipel après avoir refusé l'invitation d'envoyer des observateurs aux discussions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur la crise de Formose.

La Chine communiste a fait savoir que l'invitation de la Nouvelle-Zélande à Peiping était "absolument inacceptable". Cependant, on s'attend à ce que la Chine communiste consente à envoyer des observateurs pour la discussion de la proposition soviétique.

Le délégué soviétique Arkady A. Sobolev a fait une proposition en fin de semaine, dans une lettre envoyée au président du Conseil de Sécurité pour le mois de janvier, Sir Leslie Knox Munro, de Nouvelle-Zélande. La proposition russe consent à un cessez-le-feu à la condition que les Etats-Unis et les Chinois nationalistes cèdent Formose sans coup férir. Elle réclame aussi l'évacuation immédiate de la 7e flotte américaine et des forces aériennes américaines.

Sobolev a présenté sa résolution au moment où les délégués de la Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France travaillaient à la rédaction finale de la proposition néo-zélandaise. Le Conseil de Sécurité s'est réuni à 11 h. a.m., aujourd'hui, pour considérer la possibilité d'un cessez-le-feu selon les termes de la proposition néo-zélandaise, et pour décider quand pourra être étudiée la proposition du Kremlin pour un cessez-le-feu selon les termes communistes.

Suivant la manière normale de procéder au Conseil de Sécurité, la proposition néo-zélandaise sera étudiée d'abord, et ensuite Sir Munro décidera si la proposition soviétique sera considérée au cours de cette session du Conseil ou si une autre réunion ne sera pas convoquée pour la mettre à l'étude. Les Soviets ont demandé que leur proposition soit mise à l'étude immédiatement.

Sur le théâtre des hostilités, pendant ce temps, cinq bombardiers "TU-2" de construction soviétique, ont attaqué une des deux îles jumelles Tachen qui constituent la principale base nationaliste de l'archipel du même nom, à 200 milles au nord de Formose. Les raids aériens ont fait 16 morts et 23 blessés, selon un communiqué nationaliste chinois. Sept habitations ont été détruites. Ces raids, opérés hier, étaient apparemment destinés à semer la terreur et la mort parmi la population civile.

Les nationalistes ont bombardé aujourd'hui les positions de l'artillerie rouge, sur l'île voisine de Yikiangshan, d'où les communistes ont bombardé la base nationaliste.

Washington ignorera la proposition soviétique

WASHINGTON, 31. — (BUP). — On ne s'attend pas à ce que la demande de la Russie, voulant que les Etats-Unis retirent toutes leurs troupes de la zone de Formose, émeuve beaucoup Washington et modifie sa décision de faire la guerre si nécessaire pour la défense de Formose.

L'assistant-secrétaire d'Etat, Walter S. Robertson, a dit que la proposition soviétique était "un geste purement communiste et je ne pense pas qu'elle change la situation du tout à notre point de vue".

La proposition de la Russie est l'un des principaux problèmes qu'étudiera le président Eisenhower, qui est arrivé à la Maison Blanche, hier soir, après avoir passé la fin de semaine à jouer au golf en Georgie.

Robertson, qui est particulièrement affecté aux affaires de l'Orient au secrétariat d'Etat, a dit que les Russes voulaient un règlement de ce problème "et sur tous les autres problèmes que nous avons avec eux", à leurs propres conditions.

La proposition russe comporte une cessation immédiate des hostilités en même temps qu'elle réclame le retrait de toutes les troupes des Etats-Unis.

Robertson a clairement averti les communistes chinois qu'ils risquaient la guerre avec les Etats-Unis, s'ils allaient de l'avant dans leur intention de "libérer Formose.

Une femme armée d'un balai contribue à la capture du bandit

TORONTO, 31 — UP — La police attribue à l'intervention d'une femme armée d'un balai la capture d'un bandit. Elle rapporte que Mlle Frances Peare, employée comme commis, vit un homme, le visage caché sous un foulard de soie vert et pointant un objet d'une poche de son manteau, s'emparer d'une somme de $70 appartenant à son employeur, samedi soir.

Mlle Peare se saisit de la première arme qui tomba sous sa main, un balai, et poursuivit l'homme dans la rue. Elle reçut un violent coup à la tête et perdit ensuite toute trace du bandit.

La police retrouva l'homme, Delmar Gerrard, 40 ans, dans une briqueterie où elle croit qu'il se cachait de Mlle Peare et de son balai.

Deux Juifs pendus

LE CAIRE, Egypte, 31, (BUP). — Deux Juifs, trouvés coupables par une haute cour militaire de sabotage et d'espionnage à la solde de l'Etat d'Israël, ont été pendus aujourd'hui en dépit des vives protestations d'Israël et de la France.

$130,000. à la faculté des Sciences sociales de Laval

New-York, (Spéc.) — La Fondation Carnegie, de New-York, a annoncé hier qu'elle fera un don de $130,000 à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval que dirige le T. R. Père Georges-Henri Lévesque, O.P. Cette somme importante servira à des recherches sur les conséquences sociales de l'industrialisation de la province de Québec.

Par la même occasion, le Memorial University, de St-Jean, Terre-Neuve, recevra $50,000 qui seront employés à des recherches devant résoudre des problèmes provinciaux, alors que l'Université Queen's de Kingston, Ontario, pour sa part, se voit attribuer la somme de $20,000 qui ira à un projet de recherches biochimiques.

La Fondation Carnegie accorde aussi une somme de $350,000 à l'Université Duke, de Durham, pour une période de cinq ans de recherches pour le développement des contrées économiquement faibles au sein du Commonwealth.

La princesse Margaret en route pour Trinidad

LONDRES, 31. — (BUP). — La princesse Margaret, âgée de 24 ans, soeur de la reine Elisabeth, quittera Londres aujourd'hui, par avion, pour une tournée de quatre semaines dans les Indes occidentales. Ce sera son premier voyage outremer, sans être accompagnée d'autre membre de la famille royale.

La princesse partira de Londres à 3 heures, cet après-midi, dans le Stratocruiser "Conopus" bleu et blanc, que la reine et le premier ministre Churchill ont déjà utilisé pour des tournées internationales.

On a transformé l'intérieur de l'avion pour procurer un appartement de deux pièces à la princesse et le logement nécessaire à son escorte, soit deux écuyers, deux dames de compagnie, deux servantes, un coiffeur et un homme de Scotland Yard.

Le yacht royal est déjà rendu aux Indes occidentales, pour le transport de la princesse d'une île à l'autre au cours de la tournée.

La reine, le duc d'Edimbourg et leurs enfants partiront de leur maison de compagne à Norfolk pour assister au départ de Margaret. On a érigé des estrades à l'aéroport pour permettre au public d'être témoin des adieux de la princesse.

Cette dernière fera la traversée de l'Atlantique durant la nuit. Elle s'arrêtera à Gander, Terre-Neuve et à Montego Bay, Jamaïque, pendant son trajet en direction de la colonie de Trinidad, où elle arrivera demain après-midi, à 3 heures.

Le palais de Buckhimgham a prévenu tout documentaire sur les questions de races, en disant que la princesse serrerait la main de tous ceux qu'elle rencontrerait, peu importe la race ou le poste.

Réunion à huis clos de représentants du C.O.I.

HAMILTON, Ont., 31, (UP). — Les représentants de plus de 70,000 membres canadiens de l'union des mtallurgistes, affiliée au C. O. I., ont tenu une réunion à huis clos aujourd'hui pour élaborer une politique d'ensemble de négociation collective. Un porte-parole a dit hier que l'union devra peut-être lutter pour une semaine de travail fort réduite et le salaire annuel, garanti, afin de fournir du travail à ses membres américains.

Serum spécial

MOOSE-JAW, Sask., 31, (BUP). Le ministre provincial de la Santé, T.-J. Bentley, a déclaré que 50 malades ont été choisis à Moose Jaw pour recevoir des inoculations d'un serum destiné à soulager ceux qui souffrent d'une maladie de coeur ou de rhumatisme. Bentley a dit que c'est la première fois que ce traitement est appliqué au Canada et que s'il s'avère efficace il sera répandu à travers le pays.

Le parti CCF perdra-t-il ses adhérents du Québec?

Montréal, 31. (BUP). — Il semble bien aujourd'hui que le parti cécéfiste du Canada soit en face de la possibilité de perdre ses adhérents du Québec.

Les chefs socialistes du Québec seraient indignés par quatre déclarations particulières injurieuses au Québec et par les attitudes insultantes à l'endroit des Canadiens français du Québec prises, au Parlement d'Ottawa, par les principaux dirigeants du parti. L'une de ces récentes déclarations a pour auteur Erhart Regier, député cécéfiste de Burnaby-Coquitlam, C.C., qui déclara au Parlement d'Ottawa qu'aucune province du Canada n'était aussi mûre pour le communisme que le Québec.

Le chef national du parti cécéfiste, M.-J. Coldwell, qui adressait la parole hier soir à Montréal, a refusé de faire tout commentaire sur le sujet. Il est bien entendu toutefois que la question reviendra sur le tapis, demain, lors d'une visite du secrétaire national du parti, David Lewis.

Enseveli sous la neige pendant huit jours, il attire l'attention avec un billet de cinéma

TARNABY, Suisse, 31 — Un chasseur suisse partiellement enseveli par une avanlanche depuis huit jours, a eu la vie sauve, grâce à un billet rouge de cinéma trouvé dans ses poches et qu'il a agité pour demander du secours.

Evert Stenmark a été secouru hier, quand un groupe de chercheurs virent le morceau du billet qui s'agitait faiblement au bout d'un bâton que Stenmark avait planté dans la neige. Les docteurs ont signalé que Stenmark s'était gelé les pieds mais que son état était bon. Il a pu se réchapper la vie en mangeant crues la chair de trois faisans qu'il avait tués.

Il chassait dans la vaste région montagneuse de Vaesterbotton, au nord de la Suisse lorsque des tempêtes déclenchèrent l'avalanche qui l'ensevelit partiellement. Il ne put se dégager de la neige mais y trouva une branche d'arbre qu'il utilisa comme signal de détresse.

Son frère Kjell, âgé de 18 ans faisait partie du groupe qui lui a porté secours.

Bonne entente à sauvegarder

Evanston, Ill., 31. (BUP). — R. Douglas Stuart, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, a déclaré hier qu'un danger menace de détruire la "cordialité incomparable" entre les deux grands voisins de l'Amérique du nord.

L'ambassadeur a dit que les Canadiens "trouvent de plus en plus difficile de rire de l'ignorance des Américains et des conceptions erronnées qu'ils affichent à leur endroit".

Il a dit que les Canadiens ne considèrent pas les Etats-Unis comme quantité négligeable, mais ils éprouvent du ressentiment de ce que nous les considérions comme quantité négligeable.

Stuart a dit qu'on ne peut prendre pour acquis que les relations cordiales actuelles "se maintiendront telles quelles sont actuellement, sans un effort consciencieux de la part des citoyens tant des Etats-Unis que du Canada".

L'ambassadeur, qui adressait la parole à l'université Northwestern, a dit que le "Canada revêt une plus grande importance au point de vue économique et défensif pour les Etats-Unis que tout autre pays au monde".

Il ajouta que, exclusion faite de l'assistance militaire, les échanges commerciaux, tant importations qu'exportations, entre les Etats-Unis et le Canada, dépassent le montant global du commerce des Etats-Unis avec l'Europe.

Mais, dit-il, "si nous voulons que le Canada reste notre meilleur client, nous devons faire tout ce qui est possible pour que ces échanges commerciaux se continuent".

Production reprise à la Ford du Canada

WINDSOR, Ont., 31. — (BUP). — Ford Motor Company a remis son empire canadien en mouvement pour reprendre la pleine production aujourd'hui à la suite de la décision de la plus grande majorité de ses ouvriers de mettre fin à leur longue grève.

L'usine de pièces d'Etobicoke fonctionne normalement et les ouvriers s'affairent aux usines de Windsor et d'Oakville afin de produire le premier modèle 1955 pour le marché avant la fin de la semaine. Quelques modèles 1955 avaient été produits et mis en montre avant le début de la grève.

Le président, Phys M. Sale, a déclaré que le règlement de la grève est "un juste échange". Ford a rappelé ses ouvriers au travail aussitôt que 4,000 des 5,700 membres du local 200 des ouvriers-unis de l'auto à Windsor eurent voté, hier, 92 pour cent en faveur de la formule de règlement sur laquelle les chefs ouvriers et les représentants patronaux s'étaient mis d'accord. Les employés de la compagnie à Oakville et Etobicoke avaient ratifié l'entente samedi.

Plusieurs centaines d'ouvriers affectés à l'entretien ont été appelés ce matin pour mettre au point les installations et réparer tout dommage provenant de la longue grève. Le président Sale a dit que "si tout va bien, nos premiers modèles d'automobiles 1955 sortiront des lignes d'assemblage à Oakville avant la fin de la semaine".

Décès

ALAIN. — Dame Edmond
BERGERON. — Dame Roger
BEAUPRE. — M. Joseph
BERNIER. — M. Thomas
BOUCHARD. — Lieut.-col. Georges-R.
BUSSIERES. — Dame Narcisse
GENDIS. — M. Robert
LALLEMAND. — Dame Marie-Alice
LAQUERRE. — Dame Lacasse
LAMONTAGNE. — Dame Jos.-Arth.-V.
LEMAY. — M. J.-Alphonse
PLANTE. — M. Joseph-Alfred
POULIOT. — M. Frs-D'Assise (Des)
RIVARD. — M. Georges
SAMSON. — M. Philéas
THIBAULT. — Dame Omer
VACHON. — M. Amédée
VERMETTE. — Dame Joseph
WHITE. — Mlle Alice

Nouvel évêque



● Paris, (C.C.C.) — Le secrétariat de l'Union internationale de la presse catholique à Paris, signale qu'un prêtre-journaliste, le Dr Eugène Beltia Aldazabal, recevra, dimanche, 30 janvier, la consécration épiscopale à la basilique de Begona, à Bilbao, Espagne. S. Exc. Mgr I. Antoniutti, qui était délégué apostolique au Canada avant de devenir nonce en Espagne, sera le prélat consécrateur. Le nouvel évêque est coadjuteur du diocèse de Madajoz.

Le sapin continue à croître à l'intérieur



● Voilà ce qui semble être un arbre de Noël bien ordinaire. Mais il n'en est rien. Ce conifère, qui orne le salon de M. Roger Plamondon, 588 rue des Oblats, depuis la veille de Noël, continue à croître. Plusieurs petites branches de deux à trois pouces de longueur sont apparues au bout des autres existant déjà. On attribue ce phénomène à la chaleur du foyer et au fait que M. Plamondon a placé le pied de l'arbre, dans une cuvette d'eau. (Photo de l'Action Catholique, par Roger Bédard).

Assemblée des producteurs de sucre d'érable du Québec

Les directeurs de la Société coopérative des producteurs de sucre d'érable de Québec se sont réunis, mardi dernier, au siège social de leur société, à Lévis, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des représentants des quelque 5,278 sociétaires membres de cette entreprise vouée aux intérêts des sucriers de la province de Québec. La réunion était sous la présidence de M. Georges Lamontagne, de St-Hilaire de Dorset.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée par M. Gilles Croteau, secrétaire de la société, M. Raymond Allaire, c.a., vérificateur, donna lecture du bilan des opérations pour l'année se terminant au 31 décembre. Au cours de l'année dernière, la société a manipulé 7 millions de livres de sirop et son chiffre d'affaires s'est élevé à $3,400,000.

Dans ses remarques, l'hon. Cyrille Vaillancourt, fondateur et gérant de la société, a rappelé que dans toute association coopérative, il faut avant tout voir le bien-être de l'ensemble des membres; qu'on devait se supporter et s'entr'aider. M. Vaillancourt recommanda aux sucriers de faire l'impossible pour entailler de bonne heure cette année, plus tôt que l'an dernier. En plus de donner plusieurs renseignements sur les opérations de la société, d'exposer les problèmes confrontés, le gérant fit rapport des résultats du concours de recrutement. Les meilleurs zélateurs ont été M. J.-B. Dorais, de Ste-Anne-de-la-Rochelle (65 nouveaux contrats); M. J.-B. Goulet, St-Gervais-de-Bellechasse (25), et Albert Martel, Pont-Rouge (19). En 1954, le nombre des membres a augmenté de 567. Voici comment se répartissent les sociétaires suivent les sept régions : Bas St-Laurent, 640; Beauce-Frontenac, 948; Cantons de l'Est, 780; Dorchester-Bellechasse, 913; Mégantic-Arthabaska, 1,060; Rive Nord, 538 et Rivière St-François, 399.

En 1954, la production de sirop d'érable a été de 4 p.c. supérieure à celle de '53. La qualité de bon sirop a également augmenté alors que le sirop de la catégorie D a diminué. Voilà ce que déclarait M. Armand Roberge, sudintendant de l'usine de Plessisville.

Parlant du travail effectué au laboratoire de chimie de Plessisville, M. Charles-Edouard Landry, chimiste, déclara, qu'au cours de l'année, il avait exécuté 93,300 analyses en rapport avec le sucre inverti, le plomb, la densité et la conductivité.

Le capital investi dans une érablière peut rapporter à son propriétaire 19 p.c. d'intérêt. Voilà ce qu'affirmait M. J.-R. Méthot, chef de la division des produits de l'érable de Québec, d'après des caculs effectués à la suite d'enquêtes conduites par sa division.

Selon M. John Paton, représentant de la Société de New-York, les Etats-Unis auront besoin en 1955, de 12 millions de livre de sirop. Le producteur québecois doit voir à protéger le marché qu'il s'est conquis et aussi voir à augmenter la production.

Immédiatement avant le diner servi aux directeurs par la société, on procéda à l'élection des directeurs pour l'année en cours. Les personnes élues sont : MM. J.-B. Dorois, Ste-Anne-de-la-Rochelle; Eugène Beauchesne, Plessisville; Georges Lamontagne, St-Hilaire de Dorset; J.-A. Nadeau, St-Charles de Bellechasse; Luc Dancause, St-Marcel, de L'Islet; Josaphat Lachance, Compton; et Osias Mailhot, St-Alexis de Montcalm.

La société avait comme invité d'honneur à son diner, M. Albert Dutil, de St-Georges-de-Beauce, fondateur et ancien directeur de la société. Adressèrent aussi la parole et cette occasion, MM. J.-A. Nadeau et Armand Roberge, et le sénateur Vaillancourt.

Exposition d'art esquimau

Des oeuvres d'art fabriquées par les Esquimaux habitant les endroits les plus éloignés de l'Arctique canadien seront montrées au public québécois lors d'une exposition qui sera tenue à l'Atalier Renée Le Sieur, rue Ste-Anne, sous le patronage du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, à l'occasion du Carnaval d'Hiver de Québec, du sept au dix-sept février prochains.

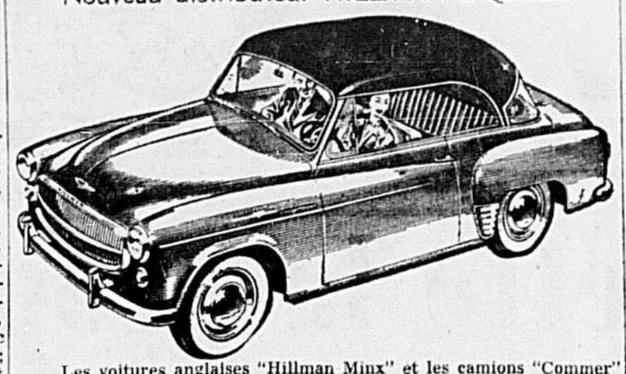
En annonçant la tenue de cette exposition qu'ouvrira officiellement, dimanche, à 4 heures, le 6 février, l'hon. Jean Lesage, ministre du Nord canadien, Mlle Le Sieur, a expliqué que les oeuvres d'art recueillies par les officiers du ministère du Nord canadien lors de leurs voyages annuels dans l'Arctique vont surprendre le public québécois par la franchise d'expression des statuettes de pierre et d'ivoire fabriquées par les Esquimaux.

Ces oeuvres d'art varient dans leur conception parce qu'elles viennent des endroits les plus divers du Grand Nord canadien, autant d'Aklavik, dans le nord-ouest, que de Churchill et de maintes localités situées sur les rives de la Baie d'Hudson que des îles situées les plus au nord du groupe Reine Elizabeth et de la Terre de Baffin.

Les morceaux fabriqués par Esquimaux représentent généralement des animaux ou des formes humaines. Elles sont sculptées dans des pièces de granit et polies ou encore dans de l'ivoire de défense de morse.

Certaines pièces, déclare Mlle Le Sieur, dénotent un véritable sens artistique chez les Esquimaux. L'on verra aussi des travaux d'art fabriqués par les femmes esquimaudes, comme des vêtements, des gants, des chaussures brodées ou des tapis.

Nouveau distributeur HILLMAN à Québec



Les voitures anglaises "Hillman Minx" et les camions "Commer" seront dorénavant distribués à Québec et dans les environs par la maison Canadian Auto Corporation, 25, rue de la Couronne, Québec. On voit ci-dessus un des modèles Hillman pour 1955 maintenant en montre aux salles de Canadian Auto Corporation. Cette maison bien connue dans le commerce de l'automobile s'occupera également du service de réparation et d'entretien de ces voitures et aura à la disposition de la clientèle Hillman un personnel compétent et les pièces de rechange authentiques. Canadian Auto Corporation continuera aussi d'agir comme distributeurs des voitures Packard qu'ils vendent depuis de nombreuses années à Québec.

Un forum d'orientation à l'Association des licenciés en Sciences commerciales de l'Université

Le forum annuel d'orientation de l'Association des Licenciés en Sciences commerciales de Laval, avait lieu, jeudi dernier, à la Faculté de Commerce de Laval, sur le chemin Ste-Foy, sous la présidence de M. Georges Adam, L.S.C., C.G.A., président du comité des études économiques. M. Adam était l'animateur de la soirée et a dirigé le forum.

Plusieurs experts formant "panel", appelés à adresser la parole ont respectivement traité des qualités de la personnalité qui peuvent aider les gradués à s'orienter vers l'une ou l'autre carrière dans chacune des sphères suivantes: la production, la distribution, la finance, la comptabilité, publique et le fonctionnarisme fédéral et provincial.

Les conférences ont été suivies d'un forum très animé, auquel plusieurs étudiants et gradués participèrent. Une réception suivit le forum et les invités se répartirent par petits groupes pour continuer à discuter amicalement. M. Robert DeCoster, L.S.C., C.A., président de l'Association, a souhaité la bienvenue aux début de l'assemblée.

M. L.-Paul Duchaine, L.S.C., C.G.A., président de Ludger Duchaine Incorporé et directeur de l'Industrielle, a, pour sa part, traité des carrières ouvertes dans l'industrie et la production; les carrières possibles dans le domaine de la distribution ont été traitées par M. Paul Dussault, L.S.C., C.G.A., secrétaire-trésorier et contrôleur chez René Talbot Ltée, et directeur de Quebec Tires Sales & Service Ltd.

Un autre expert, M. Olivier Lefebvre, B.A., B.Péd., directeur de la sélection du personnel à la commission du service civil, à Ottawa, a entretenu l'auditoire des carrières ouvertes dans le service civil fédéral. M. Jerry-Thomas Raymond (Harvard), directeur de département au "Harvard Graduate School of Businesse Administration" et directeur consultant du département de gestion des Entreprises à a Faculté de commerce, a parlé de l'interdépendance des différentes divisions des affaires et de l'importance des relations humaines. M. Raymond a donné sa conférence en langue anglaise.

Les autres conférenciers ont été aussi M. Gustave Tremblay, L.S.C., C.A., assistant auditeur de la province qui a parlé de la comptabilité publique et le C.A. et le service provincial. M. Guy Vallée, L.S.C., C.G.A., chef de bureau chez Lesage et Proteau Ltée a traité du point de vue finance. Répondant à l'invitation de M. Adam, une autre personnalité s'est jointe aux experts du "panel", M. Gérard Godbout, L.S.C., vice-président et directeur des ventes de Kennebec Knitting Mills directeur responsable du comité d'études économiques.

Notons que M. Paul Duchaine a du s'absenter immédiatement après sa conférence et qu'il a été remplacé par son fils M. René Breton, L.S.C., C.G.A.

Des chevreuils meurent de faim

HALIFAX — UP — M. E.-A. Curtis, de Sydney, président de l'Association Chasse et Pêche de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré à la réunion annuelle de cet organisme, que les chevreuils dans le parc national Highland au Cap-Breton, se meurent de faim, et qu'on en a trouvé plusieurs morts de faim.

Il a déclaré que la politique du gouvernement fédéral de refuser un programme régularisé de chasse dans le grandes régions comme le parc, est la cause de cet état de choses. Il a recommandé à la convention de faire de nouvelles protestations auprès des autorités en cause, à ce sujet.

LONDRES, 31. — (BUP). — Sir Edward Mellanby, âgée de 70 ans, savant qui a découvert la vitamine "D" et qui a introduit l'usage de l'huile de foie de morue dans la diète des peuples du monde entier, est mort hier à l'Institut National de recherche médicale.

Pierre-Paul TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean
Tél. : 2-4385

COURS de PROSPECTION
DU 8 MARS AU 5 AVRIL 1955
COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
SUJETS : Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
CONDITIONS : $15. Aucun examen d'admission.
Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.
L'inscription doit se faire avant le 1er mars

RADIO — Horaire des émissions de CHRC 800 ou 80 à votre cadran

CE SOIR	DEMAIN AVANT-MIDI	DEMAIN APRES-MIDI
6.00 Bulletin de nouvelles	6.00 La messe du jour	12.00 Choisis pour vous
6.05 Radio Sélection	6.30 Domaine agricole	12.30 Voire quart d'heure musical mesdames
6.10 Musique à la carte	6.55 Bulletin de nouvelles	12.45 Les beaux jours
6.30 Causerie Sportive	7.00 Vive la vie	1.00 Radio-Journal
6.45 Québec aujourd'hui	7.15 Bulletin sportif	1.15 La semaine
6.55 Nouvelles	7.30 Vive la vie	1.30 Chant du monde
7.00 La croisade du Rosaire	8.20 L'Audience divine	1.55 Bulletin de nouvelles de "L'Action Catholique"
7.15 Charlie Kunis	8.30 Demandes spéciales	2.00 De fil en aiguille
7.30 La Louve	9.05 Radio-Journal	3.00 Carnaval CHRC
7.45 A tous les échos	10.00 Plateau tournant	3.15 Tourbillon
8.00 En rappel : Franz Schubert.	10.15 "L'Epave"	3.30 La boîte aux idées
8.15 A l'ombre du clocher	10.30 A tout casser	3.55 Bulletin de nouvelles
8.30 Ti-Pit Raccourci	10.55 Radio-Journal	4.00 Moments fantaisistes
9.00 De ci, de là... à l'opéra	11.00 Escale de la chanson	4.15 Avis divers
9.30 L'Epave	11.10 Qui est là ?	4.25 Avis de naissances
9.45 Sur le vif	11.30 Courrier de tante Monique	4.30 Avis de décès
10.00 Galetés 1900	11.45 On y chante on y danse	4.45 La femme et l'actualité
10.15 Sur la scène de l'histoire	11.55 Nouvelles	4.55 Bulletin de nouvelles
10.30 Les nouvelles		5.00 $50.00 par jour
10.40 Une mélodie à succès		5.10 Pourquoi pas
10.45 Club rendez-vous		5.30 Ciné-Revue
11.00 Actualités sportives		5.40 Mélodie John Collins
11.15 Club rendez-vous		5.50 Comment va la santé ?
11.30 Radio-Journal		5.45 Des succès de toujours
12.00 O Canada		5.55 Radio-Journal

TOUS LES MATINS 7 h. à 8 h. 30 a.m. — VIVE LA VIE avec Jean BOILEAU

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
Plus qu'une HUILE
Un Condiment Sain Savoureux Naturel
Distributeur : J.-Alfred Ouimet
84, est, rue St-Paul, Montréal

MERCEDES-BENZ
vous présente
EN PRIMEUR DANS LE QUEBEC
LA FAMEUSE 180D A MOTEUR DIESEL
(Rendement de 44 milles au gallon)
ET
LE NON MOINS CELEBRE UNIMOG
tracteur de ferme et de route dont la capacité de traction est de 40 tonnes
Le public est cordialement invité à visiter notre exhibit, 373, La Vérendrye (coin Canardière), du 31 janvier au 2 février — Pour informations supplémentaires sur modèles sports, limousines grand luxe, camions, autobus et moteurs tout usage.
CONSULTEZ VOTRE DEPOSITAIRE
M. ALEXANDRE HAMEL,
président de
ST. LAWRENCE DIESELS LIMITED
et de
BEAUPORT AUTOMOBILE Inc.
MO. 3-3504

Réunion de coopérateurs à Drummondville

DRUMMONDVILLE. — (DNC). — Une importante réunion de coopérateurs se tiendra à Drummondville, en fin de semaine, sous les auspices de la Fédération des Coopératives d'habitation du Québec.

Cet après-midi, à quatre heures, une assemblée du conseil d'administration de la Fédération se tient au local de l'Habitation ouvrière de Drummondville, sous la présidence de M. R. Gauthier, de notre ville, président de la fédération provinciale.

Demain après-midi, à 2 heures, Drummondville recevra un grand nombre de coopérateurs, alors que se tiendra une journée d'études pour les membres des coopératives d'habitation de la région.

La fédération s'attend à la présence des représentants des coopératives d'habitation des villes suivantes : Granby, Asbestos, Drummondville, Iberville, Magog, Plessisville, Richmond, St-Hyacinthe, St-Jean, Victoriaville et Sherbrooke.

Tous ceux qui sont intéressés à la coopérative d'habitation sont cordialement invités à cette réunion, qui se tiendra à deux heures, à l'hôtel de ville de Drummondville.

Les coopérateurs échangeront des idées et leurs expériences. L'on compte la présence de M. Albert Côté, ing. P., conseiller technique de la fédération.

Jim et Tom Dennie en vedette; record de la marche forcée à Ottawa

Ottawa (DNC) — Cinq des huit courses finales au congrès de la raquette à Ottawa ont été gagnées par les frères James et Thomas Dennie du Lac-Beauport. Jim de l'Union Commerciale, se signala comme le meilleur athlète, gagnant les 100, 440 et 880 verges, se classant 2e dans le 220 verges, en arrière de Roger Samson de Manchester. Tom Dennie gagna les trois milles et le mille, prenant la 2e positioin dans le 880 verges. La marche forcée revint à Jean-Paul Gosselin du La Tuque Rouge de Sherbrooke qui réalisa un record pour une marche de 5 milles en 44 minutes, 12.2 secondes.

MAL DE DOS? NETTOYEZ LES REINS
Souffrez-vous souvent du mal de dos, souvent la nuit, des brûlements ou piquements du passage, d'urine brouillée et épaisse, de pression sur la vessie, de douleurs rhumatismales à cause d'irritation des reins ou de la vessie? Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX agit ordinairement immédiatement et vous aide de trois façons. 1—Aide la nature à se débarrasser de certains microbes non spécifiques dans les conditions acides. 2—Soulage les douleurs rhumatismales, les sensations de piquement causées par les refroidissements. 3—En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, aide à réduire les fréquentes mictions le jour ou la nuit. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien selon l'offre d'essai de satisfaction ou argent remis.

Ouverture du centre récréatif d'Asbestos

Asbestos, (Rich.), (D.N.C.). —Il a été décidé la semaine dernière que l'ouverture officielle du Centre Civique aura lieu le 6 février prochain. Un grand festival écolier sera offert gratuitement au public à cette occasion et la cérémonie d'ouverture officielle à laquelle participera l'Harmonie d'Asbestos prendra quelques minutes de l'après-midi.

Il y aura bientôt 5 ans que ce projet a été lancé à Asbestos. On voulait d'abord un aréna, puis on désira un Centre Civique. Voilà que l'on devra maintenant l'appeler "Centre Récréatif" à la suite d'un changement de nom suggéré à la Législature de Québec.

Quoi qu'il en soit, le Centre veut dire beaucoup maintenant à notre population qui y a souscrit près de $70,000.00 avec plus de 2,000 souscriptions de $25.00 et plus. Tous ces souscripteurs voudront être présents à la cérémonie d'ouverture officielle, le 6 février. Une plaque sera dévoilée et placée au mur de la salle d'entrée. Trois discours seront prononcés, soit par S. H. le maire, le Président du Centre Récréatif et M. K. V. Lindell, représentant de la Compagnie C.J.-M.

Le festival sportif sera sous les auspices de l'Amicale St-Aimé. De belles attractions seront offertes gratuitement.

Mise en nomination à Ville St-Joseph

SOREL, (Rich.) — D. N. C. — A la suite de la mise en nomination, tenue à Ville St-Joseph-sur-Richelieu, le maire sortant M. Télesphore Aussant, a été réélu par acclamation. Il en est à son septième mandat consécutif. Les trois conseillers sortant ont aussi été réélus par acclamation.

Envolées TCA
Service de luxe vers l'ouest
Envolées quotidiennes directes par SUPER Constellation (départs de Montréal) : Toronto - Winnipeg - Vancouver

Dép. de Montréal	1h. 00 p.m.	(H.N.E.)
Arr. à Toronto	2h. 40 p.m.	(H.N.E.)
Arr. à Winnipeg	6h. 10 p.m.	(H.N.C.)
Arr. à Vancouver	9h. 15 p.m.	(H.N.P.)

Également, par Aérobus "North Star" : 2 autres envolées "première classe" et 2 envolées "classe touriste", chaque jour.
Renseignez-vous à une agence de voyages ou aux bureaux d'Air-Canada : 4954, rue St-Jean, Tél. : 4-2478.
TRANS-CANADA Air Lines
Lignes internationales • transatlantiques transcontinentales

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....
Adresse ..... Comté .....

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES
L'abonnement est payable d'avance
Adressez votre abonnement à Casier postal 1726, Québec

Mort de monsieur Roger Bergeron

M. Roger Bergeron, employé du Canadien National, a été éprouvé par la mort de son épouse, née Rita Provençal, décédée hier matin, à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 30 ans. Mme Bergeron était domiciliée au 71, rue Churchill, à Notre-Dame-de-Pitié.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, son époux, M. Roger Bergeron; ses enfant : Lise, Micheline et Jean-Guy Bergeron; son père et sa mère, M. et Mme Wilfrid Provençal; sa belle-mère, Mme Vve Olivier Bergeron; ses frères et soeurs : MM. Gérard, Paul-Emile, Hermann, Charles, Wilfrid, Raymond, Guy et René Provençal, Mmes Jos. Pronovost (Inalda), Eudore Roberge (Marie), Paul-E. Lemay (Jeannine), Laurent Labrecque (Thérèse), Mlles Medeleine et Denise Provençal.

Mme Bergeron était aussi la belle-soeur de Mmes Gérard, P.-Emile et Wilfrid Provençal, MM. Jos. Pronovost, Eudore Roberge, P.-H. Lemay, Laurent Labrecque, MM. et Mmes Ben. Talbot, Lucien Bergeron, Jos. Bergeron, Paul Nolet. Elle comptait aussi plusieurs neveux et nièces, oncle et tantes.

Les restes mortels de Mme Bergeron sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue Marie de l'"Incarnation, jusqu'à l'heure des funérailles, mercredi matin, à Notre-Dame-de-Pitié.

Mort de monsieur Joseph Beaupré

M. Joseph Beaupré, briqueteur, domicilié au 485, avenue Taschereau, est décédé, samedi dernier, à l'âge de 74 ans et 5 mois. M. Beaupré était un citoyen avantageusement connu et il fut placier au Colisée pendant quelques années. Sa mort affecte une famille estimée.

M. Beaupré laisse dans le deuil, son épouse, née Florida Langlais, ainsi que neuf enfants : MM. Joseph, Georges, Tancrède, Edmond, Roland, Robert et Marcel Beaupré, Mme Gérard St-Hilaire (Jacqueline) et Mlle Thérèse Beaupré; son gendre, M. Gérard St-Hilaire; ses belles-filles : Mmes Jos. Beaupré (Rose-Aimé Dufour), Georges Beaupré (Aline Corrigan), Tancrède Beaupré (Jeanne d'Arc) Desbiens), Edmond Beaupré (Thérèse Côté), Robert Beaupré (Rita Lévesque) et Marcel Beaupré (Thérèse Faucher), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Le regretté défunt laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Aurèle Robitaille, M. et Mme Tancrède Girard, M. Eustache Bernier, M. et Mme Robert Boissinot, M. Arthur Drolet, Mme Vve Michel Langlais, Mme Vve Michel Beaupré, Mme Vve Arthur Lapierre, Mme Vve Edmond St-Jean, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Enfant enseveli sous quinze pieds de neige

Asbestos, (Rich.), (D.N.C.). — Le jeune Jean-Claude Nadeau, 11 ans, a eu la peur de sa vie mardi midi, lorsqu'il a passé une quinzaine de minutes enseveli sous une quinzaine de pieds de neige dans la cour de la résidence de ses parents, M. et Mme Roger Nadeau, à 99 rue St-Jacques, Asbestos.

Le jeune Nadeau et quelques compagnons s'étaient construit un fort dans la neige et le fort était assez haut qu'ils soient obligés de monter dessus avec une échelle. Au moment de l'incident, Jean-Claude travaillait en dedans du fort et sortait de la neige lorsque celle-ci s'écroula enterrant le jeune Nadeau complètement juste au moment où un de ses copains s'apprêtait à entrer dans le fort.

Les compagnons de Jean-Claude s'empressèrent d'avertir les parents et commençaient même à pelleter la neige pour déterrer leur ami. M. Roger Lemire se trouvait aux alentours et commença lui aussi à pelleter, mais avec prudence pour ne pas frapper le jeune Nadeau qu'ils ne voyaient pas du tout.

Mme Nadeau, mère du jeune homme, téléphona immédiatement à son mari au garage et celui-ci accourut avec 4 autres hommes pour continuer le travail de pelletage. Ce n'est qu'au bout d'une quinzaine de minutes de dur labeur qu'on vit apparaître une main du jeune Nadeau à travers la neige. Il était encore vivant.

Jean-Claude Nadeau a raconté par la suite qu'au début des travaux des sauveteurs il n'entendait rien du tout, qu'il pouvait respirer assez bien et qu'il pleurait de peur qu'on le laisse mourir à cet endroit. Aussitôt sorti de son tombeau, il avait la figure toute blanche car il était tombé le nez dans la neige. On ne croit pas qu'il aurait pu vivre sous cette charge de neige beaucoup plus longtemps.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

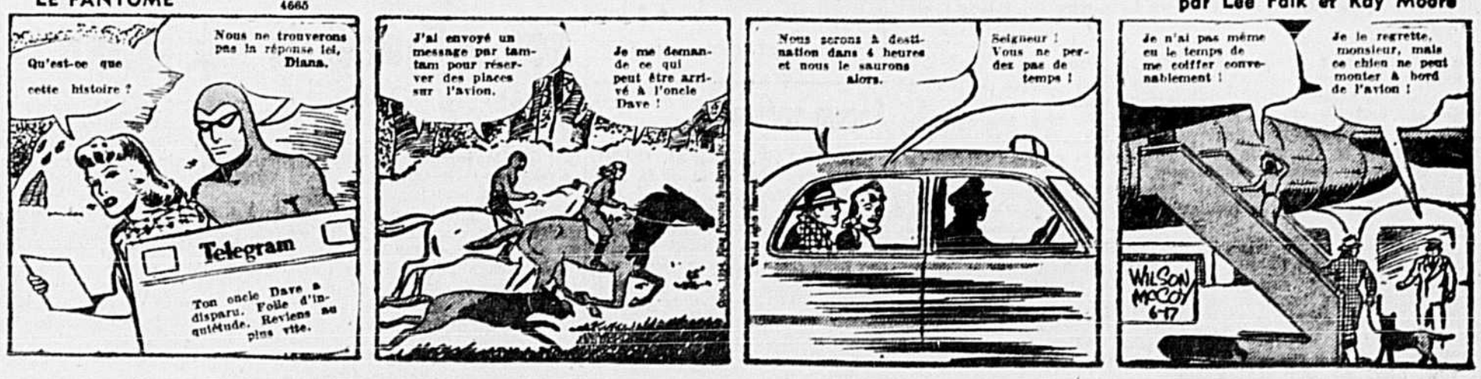
LA SOURIS MIQUETTE 4665 par Walt Disney



BUCK ROGERS AU 25e SIECLE 2056 par Bob Barton et Murphy Anderson



LE FANTOME 4665 par Lee Falk et Ray Moore



Couronnement du grand festival otéjiste

S. Exc. Mgr Garant bénit le petit Aréna de l'O.T.J., samedi

La bénédiction du petit aréna de l'O.T.J. de Québec Inc. par Son Exc. Mgr C.-O. Garant, évêque auxiliaire de Québec et directeur général des Oeuvres, couronnait, samedi soir, les manifestations du grand festival otéjiste. Ce temple de la jeunesse est la réalisation d'un rêve de 10 ans. Comme ont été unanimes à l'affirmer les orateurs de la soirée, l'établissement construit au coût de quelque $300,000, dont une part de $235,000 fournie par la ville et une de $10,000 par le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, est le fruit de l'amour envers les plus petits, les adolescents et la jeunesse de Québec. Tous ont fait le voeu que cet aréna devienne le rendez-vous habituel des jeunes, conscients d'y trouver la satisfaction d'une récréation saine et constructive, tant au point de vue moral que physique.

M. l'échevin Damase Blais, premier vice-président de l'O.T.J., agissait comme maître de cérémonie. Après avoir souhaité la bienvenue, il invita S. H. le maire W. Hamel, qui a fait don de la bâtisse, à dévoiler une plaque commémorative où, en signe de reconnaissance, est gravé son nom qui passera ainsi à la postérité, et qui sera placée à l'entrée de l'aréna. M. Blais pria ensuite, M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur à la Législature, de dévoiler au nom de la province, une autre plaque commémorative qui figurera à l'entrée, et où apparaissent les noms de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province et de l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, qui se sont montrés généreux à l'endroit de la jeunesse.

Les orateurs furent S. Exc. Mgr C.-O. Garant, S. H. le maire Hamel, M. Francis Boudreau, M. l'abbé Alfred Leblond, directeur diocésain de l'Oeuvre des Terrains de jeux, Me Wilbrod Bherer, président de cet organisme. Au nombre des autres personnalités présentes, mentionnons, le sénateur J.-M. Dessureault, qui représentait le t. h. St-Laurent, l'hon. Gérald Martineau, c.r., le chef de police Roger Lemire, O.B.E., André-J. Dolbec, président de la C. de Commerce, MM. les abbés Alphonse Giroux, délégué de l'Ordinaire auprès du Conseil Central des Oeuvres, Edouard Rancourt, assistant-directeur de l'O.T.J., Jean-Marie Brochu, secrétaire de S. Exc. Mgr Garant, les échevins de la ville, les membres de l'exécutif et les directeurs de l'O.T.J. et de nombreux autres. La semi-finale et la finale du tournoi de hockey midget ont suivi immédiatement la cérémonie.

(Suite à la page 15, 1ère col.)

Vice-président



● M. E. Massé, de Québec, qui a été réélu hier, vice-président du Conseil Industriel et du Développement des Maisons de Salaisons canadiennes en congrès à Hamilton, Ont. Le Conseil sert d'agent de coordination entre les éleveurs et les conserveries de viande. Le nouveau président du Conseil est G.-A. Schell, de Toronto.

Le congrès eucharistique de Costa Rica remis à plus tard

San José, Costa-Rica. — (C.C.C.) — Le 2e congrès eucharistique national de Costa-Rica, qui devait débuter le 9 février, a été remis à plus tard, à cause du conflit dans ce pays.

Le thème du congrès, dont les préparatifs étaient déjà très avancés, sera "La sanctification de la famille par l'Eucharistie".

Don à l'école Cardinal-Villeneuve

Un don de cinquante dollars a été fait par un philanthrope de l'Association du Camionnage de Québec, à l'Ecole Cardinal-Villeneuve pour enfants infirmes, lors du récent congrès de cette association au Château Frontenac.

Le généreux donateur est M. Fraser Ritchie, gérant de Bingammon Transport, de Montréal, qui a gagné un montant de $50.00 lors du tirage qui eut lieu à l'issu du banquet de clôture. M. Ritchie n'a pas voulu accepter cette somme préférant la remettre à M. Roméo Blouin, de Québec, secrétaire-général de l'association, pour qu'il la remettre à l'école Cardinal-Villeneuve. M. Blouin remettra donc cette somme à Mlle Madeleine Bergeron, la dévouée directrice de l'école.

En apprenant cette nouvelle, Mlle Bergeron a vivement remercié M. Blouin lui demandant de transmettre ses remerciements à M. Ritchie.

Enquête des trois jeunes Montréalais accusés de meurtre

BRANDON, Man., 31. — (BUP). L'enquête préliminaire de trois jeunes Montréalais, accusés du meurtre d'un prêt recatholique, le 9 janvier dernier, s'est ouverte aujourd'hui.

Un jury du coroner, la semaine dernière, a rendu un verdict à l'effet que M. l'abbé Alfred Quirion, âgé de 44 ans, de St-Edouard, Alberta, était mort d'une hémorragie interne, causée par une balle de calibre .32, qui lui a transpercé le coeur. Le verdict ne mentionne pas, cependant qui a tiré le coup fatal.

Douze témoins ont été entendus et les membres du jury n'ont délibéré que pendant douze minutes. D'après la police, les jeunes gens ont tué l'abbé Quirion pour lui voler un montant de $90., qu'il avait sur lui.

Les trois prévenus, Guy Ferrange, 18 ans, Claude Paquin, 17 ans et Gérald de Tonnancourt, 17 ans, n'ont pas comparu à l'enquête. Ils étaient représentés par Alfred Monnin et Harry Walsh, chargés de préparer leur défense.

Un agent de douanes de Brandon, Joseph-W. Cowie, a découvert le corps de M. l'abbé Quirion sur le siège avant de son automobile, le 9 janvier et s'est empressé d'avertir la police. Les trois jeunes gens étaient mis sous arrêts, environ deux heures plus tard, par la gendarmerie royale, dans une gare du Pacifique Canadien, à Brandon.

Bénédiction du petit arena de l'O.T.J. de Québec Inc.



● Son Exc. Mgr C.-O. Garant, évêque auxiliaire de Québec, procédait, samedi soir, à la cérémonie de bénédiction du petit arena de l'O.T.J. de Québec Inc. Sur la photo prise à cette occasion, on reconnait outre Mgr Garant, S. H. le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, l'hon. sénateur J.-M. Dessureault, qui représentait le T. H. Louis St-Laurent, l'hon. Gérald Martineau, C.L., M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur et vice-président de l'O.T.J., Me Wilbrod Bhérer, président de l'O.T.J., Roland Morneau, ex-président, Omer Pagé, secrétaire, André-J. Dolbec, président de la Chambre de Commerce, M. l'abbé A. Leblond, directeur diocésain de l'O.T.J. Font aussi partie de ce groupe, le chef de police Roger Lemire, O.B.E., les échevins Emilien Boissinot, Jules Morency, Paul Mecteau, Damase Blais, 1er vice-président de l'O.T.J., qui agissait comme maître de cérémonies, Jean-Marie Lafleur, Henri Beaupré, Arthur Juneau, Gérard Hamel, le R. P. Adrien Boisclair, S.S.S., curé de St-Sacrement, M. l'abbé A. Joncas, curé de Stadacona, M. Roland Nadeau, Albert Malouin, sous-lieutenant de la compagnie des Zouaves de Limoilou, C.-L. Emond, Donat Boilard, président de la Ligue des Citoyens de St-Pascal, René Bédard, J.-A. Patry, Michel Henderson, Arthur Piché, ingénieur à la ville, J.-L.-R. Bélanger, président de la Caisse populaire de N.-D.-de-Pitié, J.-Raoul Matte, Robert Poulin, directeur de l'O.T.J., R. Levesque, L.-P.-E. Leclerc, Joseph Trépanier, J.-G.-D. Guay, Sylvio Proulx, Georges Delisle, Ernest Guimont, L.-P. Ouellet, président de l'O.T.J. de Sillery et quelques autres. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

A l'Académie de Québec

Soirée de gala des finissants du cours de commerce

Les finissants du cours de Commerce de l'Académie de Québec ont reçu leur diplôme, samedi soir, au cours d'une soirée de gala donnée par les autorités de l'Académie. La soirée était présidée par M. Georges Beaudry, gérant général adjoint de la Banque Canadienne nationale.

Le mot de bienvenue a été prononcé par le R. Frère Arsène, directeur, qui évoqua brièvement la carrière fructueuse du président d'honneur de la fête et souligna la présence de nombreux parents et amis des élèves.

C'est le R. Frère Amédée, préfet du cours commercial, qui procéda à la collation des diplômes et fit la remise des prix spéciaux. Les élèves qui subirent avec succès la première série des Intermédiaires de la classe C.G.A. sont au nombre de 21 et ceux du second intermédiaire de l'Association des comptables généraux licenciés, au nombre de 18.

Le R. Frère Amédée distribua ensuite des diplômes aux finissants de Business Training Course. Le Frère Amédée énuméra aussi les qualifications des candidats à l'obtention des diplômes.

Les 26 finissants du cours de Commerce reçurent leurs diplômes. On procéda ensuite à la distribution des prix spéciaux et des bourses. Le premier élève de chaque classe se vit décerner un prix offert par des institutions ou des particuliers. Les anciens élèves de l'Académie présentèrent trois généreuses bourses. Grâce aux démarches de M. Georges Beaudry, gérant général adjoint, deux élèves reçurent une bourse de la Banque Canadienne Nationale.

M. Raymond Massicotte, à l'issue de la soirée, parla au nom des finissants. Il évoqua la vie scolaire à l'Académie et nota la magnifique préparation que les élèves y reçoivent pour ensuite faire face à la vie

Le mot de la fin fut donné par M. Georges Beaudry. Il insista sur la tâche immense qui attendait les finissants dans la société.

La partie artistique du programme avait été confiée à de tout jeunes artistes, la plupart des élèves de l'institution. C'est ainsi qu'on a pu entendre un groupe de jeunes gens qui se présentèrent sous le nom de "Les Voix de Notre-Dame". Un jeune élève de 14 ans, d'origine mexicaine, Manuel Maldonado-Morales, interpréta quelques pièces de piano. Egalement, le jeune Michel Caron, élève de l'Académie, rendit avec brio plusieurs chants des répertoires français et italien. Il était accompagné au piano par Mlle Paule Leblond, du Conservatoire de Musique.

Outre les directeurs et professeurs et professeurs de l'Académie, on remarquait notamment à cette soirée, M. Henri Géroux, président provincial des C.G.A., et son épouse, M. et Mme J.-W. McBriarty, M. Roland Dumas, M. Georges Adam, L.S.C., C.G.A., et son épouse, M. l'abbé Rosaire Bernier, aumônier de l'Académie de Québec, et plusieurs autres invités.

Le Cahier no 19 de la Société des Dix



● A l'occasion de son assemblée mensuelle de janvier, tenue samedi dernier à Québec, la Société des Dix a présenté son 19e Cahier. Comme son nom l'indique, ce groupement intellectuel est formé de dix membres qui doivent fournir annuellement un article inédit concernant le Canada, à titre de contribution au Cahier de la Société. Les Dix ont été fondés en 1953 et n'ont pas de président. Chaque réunion est présidée à tour de rôle par un des Dix. La réunion de samedi eut lieu à la résidence de M. Antoine Roy, archiviste provincial, et de Mme Roy, boul. St-Cyrille, et fut présidée par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province. Les Dix comptent quatre membres fondateurs, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal, Mgr Albert Tessier, visiteur en chef des Ecoles ménagères, M. Victor Morin, notaire, et M. Gérard Malchelosse, libraire. A la réunion de samedi, huit sociétaires étaient présents, plus un sociétaire retraité. On trouvera à la suite de leur nom le titre de l'article dans le Cahier des Dix de 1954. Dans l'ordre habituel, première rangée : Mgr Maurault (Louis-Hippolyte Lafontaine à travers ses lettres à Amable Berthelot) de même que la préface; M. Jean Bruchési (Le Journal de François Baillargé); Mgr Albert Tessier (Luc Desilets, un des "fanaux de tôle" de Mgr Laflèche); deuxième rangée, M. Antoine Roy (Les Indiennes de Châteaubriand); M. Gérard Malchelosse (La bibliothèque acadienne) de même que l'index général; M. Jacques Rousseau, directeur du Jardin botanique de Montréal (De menus rites païens de la forêt canadienne); M. Léon Trépanier, journaliste (Dambourgès" le Balafré); M. Raymond Douville, journaliste. (Deux officiers "indésirables" des Troupes de la Marine, et le juge Maréchal Nantel, membre retraité des Dix. Les articles de MM. Victor Morin, notaire, et Léo-Paul Desrosiers, bibliothécaires, qui n'assistaient pas à la réunion de samedi, ont pour titre "Propos de bibliophillie" et "Préliminaires du Massacre de Lachine". A l'issue de la réunion, il y eut réception à la résidence de M. et Mme Jean Bruchési, avenue Laurier. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

"Les loisirs de l'enfant", ce soir, à l'école St-Roch

L'Association de Parents et Maîtres de St-Roch tiendra aujourd'hui même une intéressante soirée à l'école Saint-Roch, commençant à 8 heures 15. Le R. Père Raymond Boutet, s.v., prononcera une causerie intitulée: "Comment aider l'enfant à bien utiliser ses loisirs".

Un film sur les associations de parents et maitres est aussi au programme de la soirée.

Lacordaire et Jeanne d'Arc se font apôtres de la cause des Fondateurs de l'Eglise du Canada

Les délégués des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc se sont réunis à Jésus-Ouvrier le 16 janvier dernier, à l'occasion du quinzième anniversaire de leur fondation.

Le R. P. Emile Gervais, secrétaire du comité des fondateurs de l'Eglise canadienne, les rencontra et leur parla de Mgr Laval, premier évêque de Québec et ardent apôtre de la lutte antialcoolique.

Comme ils souhaitent vivement la glorification du grand serviteur de Dieu, ils se sont engagés à se faire des ardents propagandistes de cette cause. Ils prient aussi le Seigneur de bénir par l'intercession de son serviteur, leurs personnes et leurs oeuvres.

En foi de quoi, ont signé tous les officiers et les délégués.

Aide canadienne à l'O.T.A.N.

Six pays de l'OTAN, soit le Royaume-Uni, la France, le Portugal, l'Italie, le Luxembourg et la Turquie, recevront de l'Armée canadienne des munitions, des camions, des remorqueurs de canons, des ambulances, des armes et des pièces. L'Armée canadienne envoie ces expéditions en vertu du programme d'aide mutuelle de l'OTAN. Les navires partiront tôt en février de Halifax et de St-Jean, N.-B.

Incendie d'une maison à Sacré-Coeur de Marie

S.-C.-de-Marie (Még.), (D.N.C.). — Un incendie s'est déclaré à la maison de M. Dieudonné Bolduc vendredi, le 21 janvier. On dut recourir à la brigade de Thetford, pour protéger les maisons avoisinantes. Tous les citoyens du village et plusieurs autres des rangs ont prêté main forte. La maison est une perte complète. M. Bolduc a une faible assurance. On estime les dommages à $4,000, environ.

L'origine du feu reste inconnue.

Six Pères Blancs retournent en mission

MONTREAL, (C.C.C.) — Six Pères Blancs d'Afrique, qui étaient venus refaire leurs forces au pays après dix ans d'apostolat, se sont embarqués le 26 janvier pour leurs missions. Ce sont les RR. PP. Gaston Bélanger, J.-Jacques Corbeil et Guy Beaudoin, de Montréol, Alph., Bélanger, d'Amqui, Conrad Marcoux, de La Sarre et Arsène Giroux, de Beauport.

Campagne du maire Drapeau

Déclaration de guerre aux journaux pornographiques

MONTREAL, 31. — (DNC) — Le maire de Montréal a déclaré la guerre aux journaux pornographiques de la métropole.

Invité au banquet du "Devoir", hier soir, le maire Drapeau a lancé cette bombe, en disant : "Je veux faire savoir aux journaux pornographiques, journaux de sexe, d'information et de déformation sexuelle, que leurs jours sont comptés. Ne soyez pas surpris si les éditeurs de ces feuilles goûtent à la prison".

Cette déclaration, faite au cours de ce que le maire a appelé la "fête du journalisme", a été saluée par un tonnerre d'applaudissements de la part des centaines de personnes qui assistaient au dîner du "Devoir", au Windsor.

M. Drapeau a également averti les feuilles qui se repaissent de crimes, d'avoir a "s'en tenir à l'actualité". On ne tolérera plus qu'elles fouillent dans de vieux dossiers pour alimenter un jaunisme qui s'adresse aux plus bas instincts.

Voici le résumé de ce qu'a dit le maire :

"Je voudrais ce soir vous apporter l'assurance que nous avons

(Suite à la page 15, 4e col.)

Le Dr Jean Larnaud à Ottawa



● A l'occasion du passage à Ottawa, du Dr Jean Larnaud, de Paris, secrétaire de la délégation du Saint-Siège auprès de l'Unesco, l'hon. René Beaudoin, président de la Chambre des Communes a donné une réception en son honneur. Plus tard, M. Bona Arsenault, député fédéral de Bonaventure, lui-même chef suppléant de la délégation canadienne à l'Unesco, a reçu à dîner en l'honneur du Dr Jean Larnaud. Nous voyons ici, de g. à d., le R. P. André Renaud, o. m.i., directeur de la Commission oblate des Oeuvres indiennes et esquimaudes, M. Eugène Bussières, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, le Dr Jean Larnaud, M. Bona Arsenault, M. l'abbé Jean-Denis Cadieux, secrétaire de la Conférence catholique canadienne et M. Denys Paré, président de la galerie de la Presse et chroniqueur parlementaire de l'Action Catholique.

Dégâts par le feu dans un restaurant, rue Christophe Colomb

Le feu a causé des dommages élevés, samedi après-midi, au restaurant tenu par Mme J. Varas, au 460, rue Christophe-Colomb. Les glammes semblent avoir originé dans la cuisine de l'établissement. La bâtisse d'un étage a été avarié. Quant au restaurant lui-même, c'est une perte totale. Lorsque le feu éclata, la tenancière était absente, ce qui obligea les pompiers à faire sauter le cadenas de la porte pour s'introduire dans l'établissement. Quatre jets furent installés pendant plus d'une heure. Les postes 3, 7, 8 et 13 dirigés par le chef de district Morisset et le capitaine J. Gagné, répondirent à l'appel donné pour cet incendie.

Pas de hausse de la taxe foncière à Orsainville

Le conseil de la municipalité d'Orsainville, près de Québec, a fait une étude serrée de tous les item du budget municipal et s'est résolu à ne pas augmenter la taxe foncière, en 1955, malgré l'augmentation constante des charges, notamment dans le domaine de l'assistance publique.

Cette décision a été prise afin de ne pas émietter le pouvoir de taxation jusqu'à ce que l'établissement du système d'égouts provoque l'augmentation de la valeur générale de la municipalité et permette de répartir les charges sur un plus grand nombre de contribuables.

Le conseil a cette municipalité a aussi publié, à l'adresse de ses contribuables, un résumé des événements municipaux de 1954. Ce communiqué est rédigé par le secrétaire-trésorier, M. L. Rousseau.

La Chine communiste renforce ses bases

TAIPEI, Formose, (UP). — La Chine communiste a commencé à renforcer ses bases de bombardiers à réaction, le long du littoral du Fukien, point de départ de l'invasion pour faire face au nouveau déploiement de la puissance aérienne des Etats-Unis, ont annoncé aujourd'hui des milieux d'information de la Chine nationaliste.

Les Sabrejet F-86 de l'aviation américaine coopèrent avec la 7e flotte dans la patrouille des détroits de Formose, pendant que les communistes massent des hommes et des armements en face des positions des nationalistes, en vue d'une ou de plusieurs invasions possibles.

Amicale Saint-Paul

Dimanche le 6 février, à 9 heures, déjeuner-causerie du comité des O.P., de Ste-Cécile, sous les auspices de l'Amicale St-Paul, Inc., Tous sont invités à venir entendre un conférencier de grande réputation en la personne de M. Edouard-J. Woolley, d.m., qui traitera du sujet suivant : "Voyage en Palestine".

Concert et spectacle

Yma Sumac, fille du Dieu Soleil et princesse inca

Yma Sumac présentait samedi soir au Capitol son deuxième récital en notre ville. Yma Sumac est cette extraordinaire artiste péruvienne qui seule on le sait, peut s'attribuer les titres de fille du Dieu-Soleil et de princesse inca en plus de posséder un registre vocal qui s'étend sur quatre octaves et cinq notes.

L'artiste a interprété une série d'oeuvres du folklore péruvien et andéen et dès la première pièce, l'assistance très nombreuse a pu constater immédiatement avec quelle aisance elle passait du grave à l'aigu tout en conservant dans l'un ou l'autre registre une richesse de tonalité remarquable. Tout son programme, comme celui des danses qui le complétait, était consacré à la musique du Pérou et de quelques pays de l'Amérique latine (Colombie, Equateur, Bolivie et Argentine), sauf une pièce "Ouvre ton coeur", de Bizet et appartenant au répertoire que l'on pourrait qualifier de conventionnel en regard du programme qu'elle offrait. Les auditeurs qui se rendirent samedi soir au Capitol ne devaient pas s'attendre à écouter leurs airs favoris d'opéra ou des mélodies de concert. Ce fut, au contraire, une soirée, entièrement consacrée, sauf dans une exception, au folklore péruvien et andéen, donc une musique toute nouvelle pour nous, parfois étrange et bizarre.

Le mari de l'artiste, Moises Vivanco, dirigeait un ensemble de huit musiciens revêtus de costumes inspirés des traditions péruviennes, et quelques-uns d'entre eux jouaient sur des instruments propres à leur pays. Vivanco a composé les pièces interprétées par son propre ensemble musical de même que l'harmonisation des oeuvres que chante son épouse.

Il serait trop d'analyser chacune des nombreuses pièces exécutées par Yma Sumac en langue indigène, semble-t-il, mais soulignons que les "Lamentations d'Yma", évoquent selon le programme "la nostalgie des Andes avec leur effrayante solitude et la sombre profondeur de leurs nuits", "Chunchu" est l'"histoire de l'oiseau qui devint femme selon une légende de l'Amazone", et dans "Tumpa", les "notes graves d'Yma Sumac imitent les sourds grondements de la terre qui s'ouvre et ses notes aigues sont les voix des oiseaux qui volent au-dessus d'une vivante holocauste".

Le programme comportait aussi un groupe de danses dont les seuls noms évoquent assez le symbolisme qu'elles représentent: "Danse de la tempête", "Drame de la terre qui tourne" et "Danse du Vent".

En somme, un très beau concert, suivi d'un spectacle coloré qui nous a permis d'avoir une idée de la musique inca proprement dite et aussi de la musique péruvienne. Dans le premier cas, c'est une musique totalement d'origine indienne, mais d'Indiens qui possédaient une grande culture, (comme en témoignent les découvertes de Machu-Pichu), tandis que dans l'autre, il s'agit d'une musique qui a subi à la fois l'influence indienne et l'influence espagnole, musique parfois assez différente de celle que nous font entendre la radio et le ciné et qui ne voudraient que la musique sud-américaine ne soit composée que de rhumbas parfois scandés au tempo des night clubs. Ainsi, avons-nous retrouvé avec plaisir dans l'ensemble de Vivanco cet instrument de musique que nous avions vu au Mexique, la "marimba", et qui semble être l'ancêtre du xylophone actuel.

(Suite à la page 15, 2e col.)

Dernier hommage de la JAC à M. l'abbé Alfred Quirion

L'ANCIENNE - LORETTE. — (Spéc.). — En l'église de l'Ancienne-Lorette, le 19 janvier 1955, un service fut chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé Alfred Quirion, curé de St-Edouard, Alberta, et ancien aumônier diocésain de la J.-A. C. M. l'abbé Philippe Garon, aumônier diocésain célébra le service, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Jos. Champagne, aumônier de la section et Henri Samson, aumônier de l'hôpital St-Augustin.

Assistaient au choeur, MM. les abbés Emile Turmel, curé de la paroisse, Jean-Marie Leblond, vicaire, Léon Lacroix, p.m.é., les frères enseignants et les enfants de choeur.

Dans la nef on remarquait le président national, M. Léo Vigneault, le comité diocésain, des représentants des paroisses St-Pierre, I.O., Charlesbourg, Loretteville, Ancienne-Lorette, ainsi qu'un nombre imposant d'anciens jacistes et les élèves du collège.

A l'orgue, le Frère Georges-Aimé dirigeait la manécanterie des petits chanteurs et, M. J. Turmel, la chorale des hommes.

La quête fut faite par deux jacistes de la section, MM. Jean-Paul Huot, secrétaire diocésain et Armand Bédard, responsable local.

"J'ai pitié de cette foule". "Cette parole de Notre-Seigneur peut s'appliquer à celui que nous pleurons". C'est en ces termes que l'abbé Garon, s'adressait aux assistants dans une brève oraison funèbre. De toute sa vie, continua-t-il, il eut pitié de cette foule de jeunes ruraux aux prises avec tous leurs problèmes d'établissement, de fréquentations; pour leur apporter une solution, il n'a ménagé ni son temps, ni son coeur. A travers le monde, il y a des boiteux, des sourds, des paralytiques, à son exemple chacun doit se faire un devoir de soulager cette masse qui a faim de justice et de vérité.

Cet apôtre a semé dans nos rangs tous les trésors de son être. La confiance que nous avions en lui sera désormais plus forte, car nous savons que sa bonté, unie à la puissance divine, sera pour nous le plus grand secours dans les difficultés.

Soldats canadiens attendus à Seattle

OTTAWA — Le Q.G de l'Armée annonce aujourd'hui que la dernière unité canadienne à quitter la Corée en vertu de la réduction de nos forces des deux tiers doit arriver par navire le 3 février à Seattle.

Il s'agit du 42e atelier d'infanterie, GEM, qui est demeuré en Corée pour s'occuper de l'entretien de l'outillage et des véhicules rendus superflus par le départ des deux tiers de la 25e brigade. Le contingent compte environ 150 hommes.

Une section de l'unité en question demeure en Corée dans un atelier du Commonwealth afin de réparer l'outillage canadien.

M. Lionel Brisson est élu président

Deschambault (Port) — (DNC) L'élection des nouveaux officiers du Cercle Lacordaire eut lieu mardi, 25 janvier et donna pour résultat les nominations suivantes : président: M. Lionel Brisson, vice-président: M. Côme Houde; conseillers: MM. Chs-Auguste Trottier, Arthur Lefebvre et Gérard Naud; secrétaire: M. Alfred Houde et trésorier: M. Yvon Bilodeau.

Le président de l'élection était M. Roland Martel et le secrétaire, M. Antoine Bouillé.

Après l'élection, M. l'aumônier, l'abbé P.-E. Laliberté, curé, adressa quelques mots de remerciements à l'ex-président, M. P. Pelletier et félicita le nouveau président et les conseillers élus et à tous il demanda la fidélité de leurs engagements, et invita les membres à gagner à cette noble cause, d'autres concitoyens.

Notre cercle compte présentement 202 membres, 90 Lacordaire et 112 Jeanne d'Arc.

M. Lauréat Pelletier a été nommé président honoraire.

La levée du pont Samson

Dans le but de solutionner le problème de la levée du pont Samson, rue Henderson, une longue conférence a été tenue, dans le cabinet de M. le maire Wilfrid Hamel, entre plusieurs officiers de la ville. Cette réunion groupait le secrétaire-trésorier de la ville, M. R.-R. Fontaine, le directeur du contentieux,, Me Benoit Pelletier, l'ingénieur en chef, M). Ludger Gagnon. L'échevin David Burns assistait aussi à la discussion.

M. le maire, à l'issue de la réunion, a déclaré qu'il espérait que la cité en viendrait prochainement à une entente avec la Cie de Sable pour qui seule on effectue la levée du pont Samson.

Soirée en l'honneur de MM. Ludger Gagnon et Henri-F. Béique



● La section de Québec de l'Association des diplômés en Polytechnique a donné, hier soir, au cercle universitaire de la rue d'Auteuil, une réception à deux de ses membres qui viennent d'avoir des promotions dans leur fonction respective. Il s'agit de M. Ludger Gagnon, récemment nommé ingénieur en chef de la Cité de Québec, et de M. Henri-F. Béique, devenu général adjoint à la Quebec Power Co. Sur cette photo, à gauche, M. Béique, à droite, M. Gagnon, et leurs épouses. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef. LUNDI, 31 JANVIER 1955 Maurice ALLAIRE, chef du service des nouvelles.

Le problème fiscal n'est pas réglé

Lors de l'étude du bill 42, modifiant le préambule de la loi provinciale d'impôt sur le revenu, le premier ministre Duplessis a pris soin de souligner qu'en dépit de la dernière décision d'Ottawa, le problème fiscal n'était pas encore réglé. Et M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, parait être d'accord avec lui là-dessus puisqu'il a formulé l'espoir que l'adoption unanime du projet de loi soit "le premier pas de la dernière étape".

Pour les deux années à venir, le gouvernement fédéral réduit de dix pour cent son propre impôt sur le revenu des particuliers au bénéfice des provinces désireuses d'exploiter elles-mêmes leurs droits en ce domaine. La province de Québec prend acte de cette décision, qu'elle considère comme un progrès, mais elle n'en continuera pas moins de réclamer la plénitude de sa liberté fiscale.

Dans sa réponse du 25 janvier au T. H. Louis Saint-Laurent, le premier ministre Duplessis dit en quoi l'arrangement actuel ne rend pas pleinement justice à notre province.

Tout d'abord, il ne tient pas compte des sommes perdues par le Québec de 1947 à 1953, du fait qu'Ottawa taxait ses contribuables aux mêmes taux que les autres sans donner en retour aucune compensation. On dira peut-être que la Législature n'avait qu'à intervenir plus tôt pour profiter de la clause de déductibilité à 5 pour cent prévue dans la loi fédérale; mais le T. H. Louis Saint-Laurent admet lui-même dans sa lettre du 14 janvier que cette clause était difficilement applicable et ne tenait pas suffisamment compte des droits de chaque autorité. Voici ses propres termes: "Cette méthode de déduction soulève certaines difficultés administratives et, ce qui est plus grave, elle fait dépendre des termes de la loi fédérale l'effet réel de la répartition de l'impôt provincial, et des termes de la loi provinciale le montant total des déductions de l'impôt fédéral". Pareille admission autorise notre province à réclamer une juste compensation pour toute cette période au cours de laquelle Ottawa a exploité seul l'impôt sur le revenu, comme s'il avait affermé les droits du Québec en ce domaine, mais sans rien donner en échange.

De plus, la déduction de dix pour cent qui vient d'être accordée est encore loin de représenter la somme des subsides offerts comme prix de location de nos pouvoirs fiscaux. Il reste une différence de quinze à vingt-cinq millions par année. C'est une bien forte amende. Et quel délit avons-nous commis pour encourir une telle pénalité ? Celui de vouloir assumer nous-mêmes toutes nos responsabilités constitutionnelles.

Le problème fiscal ne sera véritablement réglé au Canada que le jour où les provinces auront une entière liberté d'option, où leur droit d'exploiter elles-mêmes leurs sources de revenus leur sera reconnu en pratique comme en théorie.

De toutes les formules proposées jusqu'à maintenant, c'est sans aucun doute celle de la pleine déductibilité de l'impôt provincial jusqu'à concurrence des subsides offerts qui se rapproche le plus de cet idéal. On la trouve exposée dans plusieurs mémoires soumis à la Commission Tremblay par des organismes absolument étrangers à la politique. Elle a aussi reçu l'endossement de deux partis fédéraux. Après les progressistes-conservateurs, le conseil national du parti C.C.F. l'a récemment proposée comme solution temporaire en attendant un partage plus adéquat des sources de revenus entre les deux autorités.

"Chaque province", dit la résolution, "aurait l'option de prélever un impôt sur le revenu qui serait entièrement déductible, mais n'excéderait pas le montant qu'elle recevrait selon l'entente fiscale fédérale. Chaque année, selon que l'impôt provincial perçu serait moindre ou plus considérable que le montant que la province aurait reçu du fédéral, il y aura remboursement de la différence, soit par le fédéral ou la province".

Cette formule a l'avantage de donner un véritable choix à toutes les provinces, même les moins industrialisées. Pour atteindre le niveau des subsides offerts, certaines devraient imposer le revenu à des taux plus considérables que d'autres; mais par le jeu de la pleine déductibilité, tous les contribuables du pays payeraient en définitive le même impôt. Tandis qu'une réduction de l'impôt fédéral comme celle qui vient d'être accordée crée des inégalités entre les contribuables et ne peut pas assurer aux provinces pauvres un revenu suffisant pour leur permettre de s'acquitter pleinement de leurs obligations constitutionnelles.

Encore cette formule ne serait-elle pleinement acceptable que si le montant des subsides offerts était le résultat d'une convention entre les provinces et le gouvernement fédéral. Si les deux autorités ont en cette matière des droits concurrents, il n'appartient à aucune de fixer, par une décision unilatérale, la part qui lui revient.

Quel que soit le régime que l'on proposera lors de la prochaine conférence fiscale, un large esprit de coopération restera toujours essentiel à son bon fonctionnement. Il faut donc se réjouir des efforts que l'on fait de part et d'autre pour discuter ce problème dans un esprit de sereine objectivité.

Charles PELLETIER

Jésus s'en va . . .

Nos Canadiens qui délaissent la terre et n'aiment plus à "faire le train", vont encore à l'ETABLE que le bedeau monte de la cave, la veille de Noël, et installe dans le bas-choeur de l'église.

Ceux qui sont retenus, par respect humain, la regardent de loin et aiment mieux ne pas comprendre les enseignements de la CRECHE. — Souhaitons qu'ils s'en approchent, avant de mourir; car, s'ils ont honte d'approcher devant un Jésus entouré d'animaux domestiques, que sera-ce, quand il faudra se présenter, devant son trône, escortés des sept choeurs des anges, du sénat des Apôtres, et de tous ceux qui, ayant passé par la grande tribulation, auront voulu laver leurs robes dans le sang de l'Agneau.

Quand l'ETABLE de Noël disparaît et que le Jésus de plâtre ou de cire retourne dans le vestiaire de la sacristie. . . Avouons que ça fait quelque chose. Il nous comprenait si bien, sur la paille.

Son apparence humaine nous inspirait confiance; et l'ETABLE de Bethléem, plus que toute autre, nous garantissait la paix.

o O o

"Si tu pouvais croire;" nous dit Jésus, avant de quitter l'ETABLE; tu me verrais encore mieux, dans l'HOSTIE; car là, ce ne sont pas des apparences; c'est la réalité: C'est le Jésus qui échappait à la perfidie d'Hérode, qui s'ennuyait en Egypte, qui travaillait fort et ne gagnait pas cher. C'est dans là qu'il attend avec sympathie, tous les "mal-pris".

S'il y en a ! , de nos jours, de ces pauvres gens qui ont besoin de secours; et qui vont se la menter, partout ailleurs, — et sont prêts à tout, — avant de faire une tentative chez Celui qui a dit: "Je suis le pain de vie. . . ; Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus soif. . . Je suis venu pour les brebies perdues".

Que de misères eussent été évitées, si on était allé, en temps, à ce bureau de renseignements et d'orientation, qu'est le Tabernacle; à cette TABLE où on aurait trouvé des soeurs et des frères mangeant le même PAIN, nétri et servi par la même MERE.

"Puisqu'ils refusent de prendre la main que je leur tends, je me retirerai et je rirai de leur malheur. Ils m'appelleront et ne me trouveront pas". (Livre des Proverbes).

o O o

S'il fallait que Jésus s'en aille pour de bon. Comment ceux qui gardent le dépôt pourraient-ils tenir? Ceux qui donnent et qui se donnent. . . , qui cherchent. . . , qui conseillent. . . , luttent et recommencent sans cesse, pour que le FEU ne meurent pas. Où iraient-ils chercher la consigne, refaire leurs forces?

Et- Si ceux-là jetaient la cognee, que deviendrait le monde. . . . ? Mais non, Jésus reste, jusqu'às la consommation de siècles.

Mais non, Jésus reste, jusqu'à la consommation des siècles.

Il a commencé, seul; il continue avec nous; et n'emploie efficacement à Son service, que ceux qui visitent souvent Ses tabernacles et mangent régulièrement à Sa TABLE.

Si le feu de la charité baisse, si la lumière s'obscurcit; si le diable est fort, c'est que les chrétiens sont sous-alimentés. . . ; c'est que, distraits par toutes sortes de techniques modernes, ils oublient d'aller consulter Celui qui a dit: 'J'ai vaincu le monde. . . Sans moi, vous ne pouvez rien faire.

Ernest ARSENAULT, ptre, curé de St-Camille.

PETITES NOTES

Il y a 700 ans . . .

Des fêtes — présidées par le cardinal Gerlier, Primat des Gaules, ont marqué à Ilyères le 700e anniversaire du retour de saint Louis, après la deuxième Croisade.

Il repartira 15 ans plus tard. Mais alors il a trop présumé de ses forces. La peste, en Afrique, décime son armée. En soignant ses compagnons, il prend le terrible mal. Il se fait coucher sur un lit de cendres, appelle son fils et lui donne pour suprême consigne "d'apaiser en son pouvoir toutes guerres et querelles". Puis, à trois heures, comme le Christ qu'il a tant servi, il rend le dernier soupir...

Pendant des siècles, la St-Louis fut la fête nationale française. La France continue de se reconnaitre en lui..

Raoul Follereau
("Paroles de France")

A propos d'obésité

L'obésité est devenue un sujet de discussion à la mode et les revues les plus diverses, tant médicales que sportives, ou même économiques, n'hésitent pas à consacrer à ce fléau des articles importants.

Selon la Metropolitan Life Insurance, les taux de mort parmi les hommes gras excèdent considérablement ceux des hommes de poids normal: entre 20 et 29 ans, les taux sont de 80% plus élevés; entre 30 et 39 ans, 69% plus élevés; entre 40 et 49 ans, 52% plus élevés; entre 50 et 64 ans, 31% plus élevés.

La même source révèle que chaque livre de graisse augmente les risques de mort. Ainsi, pour les hommes modérément gras, le taux de mort est de 42% plus élevé que pour des hommes de poids normal, tandis qu'il est de 79%

La Bible vous parle . . .

Combien il vaut mieux réprimander que de couver sa colère! Et celui qui confesse ses torts se détournera de la faute.

(Eccli. 20, 2).

Prendre la main...

Georges Duhamel raconte cette anecdote, survenue il y a quelque trente ans.

Quittant, un matin, son domicile, il trouve sa logeuse en pleurs. Elle souffre de maux dont elle ne parvient pas à se débarrasser.

Ne sachant trop que faire, le Dr Duhamel lui promet à tout le moins d'en référer à son "patron".

Celui-ci, connu pour sa bonté, l'écoute lui décrire les symptômes du mal et, le monologue terminé, se contente de lui poser une seule question :

—Avez-vous pensé à lui prendre la main ?

Jamais Duhamel ne devait oublier la leçon.

* * *

Les hommes — tous les hommes — ont besoin qu'un ami leur prenne la main.

On leur offre des systèmes et des théories. Ils n'ont que faire d'abstractions froides.

Ils veulent plus d'humanité, une parole humaine, un geste humain, chargés de douceur, de compréhension et de fraternité.

Si le Christ soulevait les foules; si son passage dans les villes et les bourgades de Palestine était jalonné d'ovations, c'était parce que la splendeur de son enseignement apportait un message nouveau. C'était aussi parce que sa parole créait un contact direct entre lui et ces hommes, parce que toutes les détresses et les angoisses, toutes les misères physiques et morales trouvaient un écho dans son coeur.

Aux yeux de ses compatriotes, le Christ était l'incarnation même de cette bonté fraternelle pour laquelle n'existent ni distinction de classes, ni castes, ni dignité, ni grandeur, ni richesse.

Cette bonté, à travers les siècles, a été dévalorisée et considérée comme un signe de faiblesse.

La dureté et la violence par lesquelles on a voulu le remplacer ont donné les résultats que nous connaissons : la discorde et la haine.

Un fait m'a frappé en parcourant les articles de journaux et de revues publiés au cours des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Du fatras des descriptions des réveillons et de tout ce qui les accompagne, émerge un son nouveau : le sens de la solidarité, de la fraternité, de la charité.

Fait symptomatique que je me plais à souligner, car je crois à la sincérité de ceux qui ont exalté, même timidement, ces vertus humaines et chrétiennes.

Verra-t-on s'amplifier ce mouvement ?

Notre pauvre terre en serait changée, nos coeurs transformés, les relations entre peuples humanisées.

* * *

Des "gens avertis", je le sais, répliqueront que ce ne sont là que rêves et utopies; ce n'est pas avec une main ouverte, une main tendue, que l'on fera reculer la bombe atomique.

Qui sait ?

La bombe H et les autres sont nées de la peur. De la peur qu'inspirent la puissance de l'adversaire et la crainte de représailles éventuelles.

Quand les hommes pourront se regarder en face sans voir luire dans les yeux l'étincelle de férocité et de haine; lorsqu'ils auront la certitude de la loyauté du partenaire, de sa fidélité à la parole donnée et à l'engagement souscrit, l'énergie nucléaire fera chanter nos usines, rouler nos trains, catapultera nos avions, propulsera nos navires et équipera nos hôpitaux.

Les hommes pourront lever vers le ciel un regard apaisé.

Rêve ? Utopie ?

Il dépend de nous que ce soit, demain, une réalité.

A ceux qui en doutent, je conseille de lire l'admirable Message de Noël du Saint-Père.

Cet appel, en une heure aussi tragique de l'histoire, ne peut laisser insensibles les hommes de bonne volonté.

L. LE BARTZ
("La Croix")

La situation de l'Eglise en Argentine

Un nouvel éditorial de l'"Osservatore romano"

CITE DU VATICAN C.C.C.) — L'Osservatore Romano, quotidien du Vatican, a consacré le 14 janvier un 3e article éditorial à la situation de l'Eglise en Argentine. Le rédacteur en chef, M. F. Alessandrini, y commente un interview que le ministre argentin des Affaires étrangères a accordé au quotidien LE MONDE, de Paris, après s'être rendu à Rome. Voici le texte de l'éditorial :

Le journal LE MONDE, dans le numéro en date du 11 janvier, a publié certaines déclarations du ministre des Affaires étrangères argentin, de passage à Paris, sur les relations entre l'Etat et l'Eglise dans la grande République de l'Amérique latine. On a demandé à M. Jeronimo Remorino si, au cours de son récent séjour à Rome, il avait rencontré "les dignitaires du Vatican". En outre, on lui a demandé ce qu'il pensait des "critiques formulées récemment, à plusieurs reprises, par l'OSSERVATORE ROMANO à propos des relations de l'Eglise catholique et du gouvernement argentin".

A la première question, le ministre n'a pas répondu; en ce qui concerne la seconde, il a en revanche déclaré : "L'OSSERVATORE ROMANO juge les événements du monde comme il l'entend et il ne m'appartient pas de juger ses informations. Je peux dire toutefois que l'attitude du gouvernement argentin envers certains membres de l'Eglise catholique n'a pas été bien comprise. Il me suffira de rappeler que la Constitution argentine, promulguée en 1949 par le général Péron, établit dans ses principes fondamentaux que le gouvernement fédéral soutient la religion catholique; si bien qu'il n'est pas possible d'affirmer que le gouvernement argentin ait l'intention d'affaiblir en quelque manière le pouvoir spirituel de l'Eglise catholique. L'intention du gouvernement argentin est de normaliser les relations entre l'Eglise et l'Etat. C'est pour cela que le gouvernement en est arrivé à la résolution de s'opposer à l'ingérence de certains membres du clergé dans le domaine politique, ingérence qui, d'autre part, ne peut être justifiée par aucune position doctrinale".

De telles affirmations — si elles ont été rapportées fidèlement — exigent une précision. Quant l'OSSERVATORE ROMANO écrivit au sujet de l'inquiétante situation argentine (23 et 30 décembre 1954), il se basa sur des déclarations officielles, analogues à celles faites à Paris par le ministre des Affaires étrangères argentin. Et il le fit pour faire précisément ressortir la disproportion entre les faits dénoncés — de prétendus "infiltrations" de quelques ecclésiastiques dans les organismes syndicaux — et les très graves mesures décidées par le gouvernement pour réprimer des épisodes officiellement définis comme privés d'importance politique.

Le communiqué officiel excluait lui-même l'existence d'un "différend" entre l'Eglise catholique et l'Etat argentin. Mais, déjà dès les débuts de novembre — en plus d'une campagne de presse et de discours de plus en plus âpre — étaient intervenues des mesures de caractère administratif et policier qui frappaient des provinces entières, comme par exemple celle de Cordoba.

Plus récemment, des décisions encore plus graves ont été prises par le gouvernement de Buenos-Aires, non point contre les coupables présumés de prétendues ingérences, mais contre la doctrine même de l'Eglise, contre la loi morale chrétienne, contre la famille — première cellule de toute société civile — contre les moeurs d'un grand peuple chrétien.

Nous faisons particulièrement allusion à la loi sur le divorce, que l'on chercha vainement, au moins à l'étranger, à faire considérer comme un fait indépendant et, par conséquent, étranger à cette affaire peu édifiante. LE MONDE, lui-même, par exemple, en y découvrant des buts sociaux, n'hésitait pas à placer cette loi improvisée dans le cadre des dernières attitudes envers l'Eglise. D'autre part, la presse officieuse argentine, en rendant compte de la réunion du 14 novembre, au cours de laquelle avait également pris la parole le Chef de l'Etat, avait elle-même illustré l'événement avec des photographies fort éloquentes. Parmi les nombreuses pancartes de nature hostile au clergé et aux catholiques, il y en avait certaines qui réclamaient le divorce et d'autres une "nouvelle loi de prophylaxie sociale". Et en effet a eu lieu l'approbation si hâtive de la loi sur le divorce; puis un décret gouvernemental a rétabli dans toute la République, au nom de la "prophylaxie sociale", la prostitution réglementée. Nous ne parlons pas des interdictions qui, le 8 décembre, empêchèrent les manifestations religieuses déjà organisées à l'avance pour la clôture de l'Année mariale: si bien que plus de cent mille personnes, en partie dans l'église et en partie sur la place devant la cathédrale, assistèrent avec une admirable tenue à la messe célébrée par le cardinal - archevêque à l'intérieur du temple. Une autre disposition légale interdit alors les manifestations religieuses en public et établit le contrôle de celles organisées dans les lieux privés. Nous ne nous attarderons pas sur les graves limitations imposées aux écoles et aux oeuvres d'éducation et de formation catholiques, ni sur celles qui contrarient l'enseignement religieux et l'assistance spirituelle dans les écoles publiques.

Il est exact que la Constitution de 1949, dans ses principes généraux "soutient la religion catholique", mais, même sans tenir compte de nommreuses affirmations orales, la gravité des faits demeure telle qu'elle est, tandis que certains épisodes récents pourraient faire croire à une préférence manifeste pour des cultes et confessions religieuses non catholiques.

Le ministre Remorino annonce l'intention du gouvernement auquel il appartient de "normaliser" les relations entre l'Etat et l'Eglise. Mais selon qu'elle "norme"? L'imposition du divorce à un peuple en très grande majorité catholique est-elle normale? Est-il normal qu'un ministre qui se proclame cathholique définisse comme sectaire l'opposition des catholiques au divorce? Les limitations d'un enseignement religieux et d'une assistance spirituelle dans les écoles où ils étaient entièrement autorisés jusqu'à hier sont-elles normales? Enfin le contrôle rigoureux pour ne pas dire hostile auquel ont été soumis les instituts catholiques d'instruction, est-il normal; et l'est-elle la soudaine interdiction par la loi des manifestations religieuses dans des lieux publics?

Ce sont là des faits qui n'ont pas besoin d'interprétations subjectives parce qu'ils parlent d'eux-mêmes et démontrent qu'en Argentine, la situation du catholicisme devient malheureusement, contre le sentiment commun de la grande majorité de la population, chaque jour plus grave et plus pénible.

L'Université catholique de Windsor admise dans cette association

WINDSOR, Ont., (C.C.C.) — L'Assomption College de Windsor, que dirigent les prêtres de St-Basile (Toronto), a été admis au sein de l'Association des universités du Commonwealth britannique; la nouvelle a été annoncée par le R. P. E.-C. Lebel, président de l'institution.

L'A.U.C.B., a pour objet de favoriser l'échange de renseignements entre les université du Commonwealth, de faciliter aussi l'échange d'étudiants et de professeurs entre les institutions-membres et les universités étrangères.

Fondé en 1857, l'Assumption College est la 19e institution canadienne admise dans l'Association, et la quatrième des institutions catholiques de cet organisme. L'université Laval, l'université de Montréal et l'université Saint-François-Xavier d'Antigonish sont les trois autres.

Ce collège a obtenu le rang d'université en 1953, et fait maintenant partie de la Conférence nationale des universités canadiennes.

No 387

Education - Orientation

L'admission au cours du Brevet "A"

Je crois utile de compléter ma dernière chronique sur l'Ecole normale en rappelant les conditions d'admission aux cours du Brevet "A".

Sont admis en **première année**: 1) les candidats qui ont subi avec succès les examens d'Immatriculation de l'une des sections du cours secondaire; 2) les candidats porteurs du certificat officiel de 11e année, du cours *primaire supérieur*. Ces candidats ne seront éligibles au Baccalauréat en Pédagogie que s'ils subissent avec succès les examens d'Immatriculation. Sinon, ils pourront recevoir le Brevet "A", mais non le Baccalauréat en Pédagogie.

Sont admis en **deuxième année**: 1) les candidats qui ont subi avec succès les examens de la classe de première année; 2) les candidats porteurs du certificat officiel de 12e année du cours *primaire supérieur*. Ces candidats ne seront éligibles au Baccalauréat en Pédagogie que s'ils subissent avec succès les examens d'Immatriculation; ils pourront évidemment recevoir le Brevet "A".

Sont admis en **troisième année**: 1) les candidats qui ont subi avec succès les examens de rhétorique de l'une des sections du cours secondaire; 2) les candidats qui ont subi avec succès les examens de la deuxième année.

Sont admis en **quatrième année** les candidats qui ont subi avec succès les examens de la troisième année.

Cette nomenclature paraîtra peut-être aride : elle me permet cependant de souligner que le nouveau programme des écoles normales permet le passage des études classiques à ces études dont le but est de préparer les futurs instituteurs et institutrices à l'exercice de leurs fonctions. En effet, après les examens d'Immatriculation qui couronnent la classe de Versification et après la Rhétorique, il est possible de s'orienter vers la carrière de l'enseignement, sans perdre de temps.

Louis-Philippe AUDET

N.B.—Adressez vos questions à

COURRIER EDUCATION-ORIENTATION,
L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

De ci, de là ...

Jacques Bainville, prophète

Mort en 1936, un an à peine après avoir été accueilli à l'Académie française, Jacques Bainville est l'auteur de cette Histoire de France dont le succès fut immédiat et qui n'a rien perdu de sa popularité depuis.

Ce n'est pas de ce livre que je désire vous entretenir, cependant, mais d'un recueil de billets écrits par Bainville de 1918 à 1935 pour publication au jour le jour dans "L'Action française" et la "Liberté". Ce recueil fut édité un an après sa mort sous le titre de "La Russie et la Barrière de l'Est".

Je ne ferai un secret à personne du fait que je ne l'avais jamais lu et que j'aurais sans doute continué de l'ignorer, si un vieil ami n'avait pas insisté pour me le prêter, en m'assurant que je trouverais dans ces pages, vieilles en certains cas de plus de trente-cinq ans, une connaissance telle du problème communiste qu'on y découvre, annoncée à l'avance, la marche exacte que devaient suivre Lénine, Staline et Malenkov lui-même pour amener le monde là où il en est aujourd'hui devant cette menace venue de l'Est.

J'ai donc lu ces billets de Bainville, qu'on pourrait qualifier (en tenant compte de l'époque à laquelle ils ont été écrits) d'histoire de l'avenir. En effet, on y constate une si extraordinaire compréhension de la politique russe, depuis 1917 jusqu'à 1935, qu'on s'étonne de voir jusqu'à quel point Bainville a su voir clair et deviner l'avenir là où tant d'hommes d'Etat, de politiciens se sont fourvoyés alors et depuis.

Cette lecture terminée, je me suis réjoui de n'avoir pas eu plus tôt l'occasion d'ouvrir ce livre. En effet, ce qui a dû paraître aux lecteurs de 1937 un tissu d'opinions gratuites, de prophéties incontrôlables et pour cause, s'avère aujourd'hui être une suite de jugements d'une telle divination qu'on en reste bouleversé. C'est ainsi que, parlant du pacte franco-soviétique intervenu en 1936, Jacques Bainville prévoyait trois ans avant la Grande Guerre no. 2 que la France serait abandonnée par sa nouvelle alliée, si elle était jamais entraînée à se battre contre Hitler et il expliquait pourquoi en des pages qu'on ne peut lire sans émotion, quand on se souvient de la volte-face de Staline, juste au moment où France et Grande-Bretagne partaient en guerre pour défendre l'indépendance polonaise, alors que Hitler et Staline s'entendaient comme larrons en foire pour dépecer cette même Pologne, dès qu'elle serait abattue.

Je ne puis citer ici tout ce qui dans ces billets mériterait d'être rappelé à l'attention. Je me contenterai donc de quelques phrases prises plus ou moins au hasard et qui feront voir, malgré leur decousu, et beaucoup mieux que je ne pourrais le faire, le surprenant talent de cet écrivain qui n'avait pour se renseigner que les dépêches de presse accessibles à tout le monde et qui, malgré cela, sut voir mille fois plus clair que les diplomates les mieux renseignés vers quoi s'acheminait inéluctablement l'U.R.S.S., malgré toutes les bonnes intentions qu'on voulait bien lui prêter de temps à autres à Londres, Paris ou Washington.

Deux ans à peine après la révolution bolchéviste de 1917, Bainville écrivait:

"Du jour où un Etat russe renaîtrait et serait capable d'avoir une politique extérieure, son alliance se nouerait automatiquement avec l'Allemagne contre les pays formés à leurs communs dépens (Pologne, Etats baltes). La Pologne sera prise entre deux feux".

Voici comment il expliquait la main-mise si rapide des Bolchévistes sur l'immense Russie:

"Beaucoup de choses là-bas, et même la durée du communisme comme la durée de tsarisme, s'expliquent par le caractère amorphe des masses répandues sur des espaces presque infinis. En somme, tout calcul politique, quand il s'agit de la Russie, doit être fondé sur la notion de distance".

En 1927, il écrivait:

"La Russie visera des buts utiles, par exemple de replacer les petits Etats baltes sous son influence ou sa domination".

On sait que c'est là exactement ce qui devait arriver treize ans plus tard à la surprise et à la grande indignation des démocraties occidentales. . .

Un an plus tard, en 1928:

"Le tsarisme est tombé par l'effet d'une mobilisation excessive, par l'inutile et dangereux entassement des hommes dans les casernes de Saint-Petersbourg. Aussi longtemps que les Soviets pourront compter sur l'armée, ce n'est pas la paysannerie mécontente qui viendra à bout du bolchévisme".

En 1935, prévoyant la guerre, voici ce qu'il disait à ceux qui escomptaient l'aide de la Russie:

"Oui, elle porterait sans doute secours à la Tchécoslovaquie et à la Roumanie. Très bien, mais ensuite en sortirait-elle? De tout temps, l'alliance de la Russie a prêté en France à des mirages".

On sait ce qu'il advint des pays "libérés" par l'U.R.S.S. à la fin de la guerre! . . .

En juillet 1920, Bainville prédisait l'annexion "pure et simple" de l'Autriche par l'Allemagne, dont "elle achèvera l'unité". Mais, n'est-ce pas que cela suffit. Même prescience dans les billets consacrés à la Pologne et à la Roumanie, à la Turquie et à la Finlande et même à l'Asie.

Ces avertissements furent-ils écoutés? Mais depuis quand les politiciens écoutent-ils les Cassandre? Les billets prophétiques de Bainville allaient demeurer lettre-morte et le grand écrivain devait apprendre, comme bien d'autres avant lui, que nul n'est prophète en son pays.

Jean Le PACIFIQUE.

En marge de la Semaine nationale de santé

Voici la onzième Semaine Nationale de Santé, (30 janvier au 5 février), organisée par la Ligue canadienne de Santé. C'est un temps fort approprié pour se rendre compte des accomplissements de la profession médicale. D'aucuns seront intéressés à savoir que l'organisation de la profession médicale au Canada date de la Confédération. Cette organisation fut faite dans le but de protéger la santé du public et d'améliorer la qualité de la pratique médicale au Canada.

La "Canadian Medical Association", nos sociétés médicales de langue française, la Fédération des sociétés médicales du Québec, ainsi qu'un bon nombre de groupements de médecins spécialisés et d'organismes de la Santé, se combinent pour perfectionner la profession et faciliter davantage les recherches médicales et l'éducation du public dans ce domaine.

Cette éducation et ces recherches sont l'un des objets principaux des groupements professionnels au Canada.

Il existe douze écoles médicales distinctes au pays, et les doyens des facultés médicales se sont entendus également pour que les programmes d'entraînement soient constamment améliorés. Le stage des internes juniors est aussi l'objet d'une surveillance et les sociétés médicales voient à ce que ces médecins en herbe soient en mesure, par des études et des expériences pratiques d'entreprendre la tâche qu'ils ambitionnent celle de devenir de bons praticiens. Au crédit de la profession médicale, signalons également la belle contribution que nos médecins, apportent pour renseigner le public sur toutes les phases de la santé, tant par la radio ou la télévision, les journaux, les causeries et les forums.

Dans le domaine de l'économie domestique, la profession médicale agit aussi dans l'intérêt du public en assistant les services de santé des gouvernements dans l'étude des problèmes relatifs aux soins médicaux. Grâce à la coopération que les gouvernements reçoivent d'une multitude de médecins, il est possible de compléter ds programmes concernant la santé et ce, pour le plus grand bien du public.

Il est surprenant de constater combien sont nombreux ces professionnels qui consacrent leur temps bénévolement à siéger avec des comités, afin de faire généreusement leur part dans l'amélioration de programmes concernant l'hygiène publique ou la santé de l'individu.

Les problèmes concernant la prévention des maladies, leur traitement et leur contrôle font constamment le souci de la profession médicale et celle-ci poursuivra ainsi sa tâche, sans relentissement., convaincue qu'elle se doit de défendre la santé contre les ravages de la maladie.

(Ligue Canadienne de Santé)

Vingt ans dans les missions d'Indochine



● **Photo prise à l'occasion de la réception offerte au R. P. Gérard Trempe, rédemptoriste, à l'occasion de son retour des missions d'Indochine.** Nous remarquons, de g. à d.: le R. F. Alain Trempe, C.S.V., son neveu, le R. F. Ambroise, E.E., le R. P. Louis-Georges Trempe, o.p., neveu. Les RR. PP. P.-E. Lavoie et Cousineau, C.SS.R., le R. F. Rolland, E.C., le P. Gérard Trempe, le R. F. Léonard, E.C., et à l'arrière, les Frères Georges, cousin, et Ferdinand, ce dernier d'Indochine, en stage d'étude à Québec. La Révde Mère St-Clément-Marie, des religieuses de Jésus-Marie, soeur du missionnaire, n'apparaît pas sur la photo.

Le concours des monuments de neige s'étend à toutes les municipalités comprises dans le grand Québec

Dans un communiqué de presse qu'il vient de nous faire parvenir, M. A.-F. Mercier, président du Comité général du Carnaval d'Hiver de Québec, déclare:

"Au nom du comité que je préside et en mon nom personnel, je tiens à féliciter toute la population de Québec et lui exprimer notre plus sincère gratitude pour les splendides monuments de glace ou de neige qui surgissent de partout et qui font vraiment honneur à l'esprit d'initiative, au bon goût et au talent artistique de notre population.

"Partout de nombreux monuments surgissent qui provoquent l'émerveillement de la population de Québec et des visiteurs. Ces monuments constituent le meilleur actif publicitaire qui soit pour Québec.

"Devant l'enthousiasme de la population, notre Comité a décidé de donner non pas un seul trophée, mais plusieurs dans toutes les catégories de concurrents. Il s'agira en l'occurrence de trophées symboliques, oeuvres de l'un de nos sculpteurs locaux, avec inscriptions appropriées.

Le président du Comité des Monuments, Me Jacques Morency, tient à rappeler que le concours des monuments comprend les quatre catégories suivantes:

1. — Maisons d'affaires;
2. — Maisons d'éducation;
3. — Clubs sociaux, sportifs et autres organisations non autrement classées;
4. — Résidences privées.

Les prix consisteront en trophées pour les trois premières classes de concurrents et en trophées et prix en argent de $50.00, $25.00, $15.00 et $10.00 pour la classe des résidences privées.

Pour être éligibles, les candidats devront parvenir une photographie, grandeur minimum 5 pces par 7 pces, au Comité des Concours, Carnaval de Québec, 60, rue d'Auteuil, le ou avant le 22 février prochain, date de clôture du carnaval. Les concurrents devront également ajouter à leur photos, leurs noms, adresses et numéros de téléphone et indiquer dans quelle classe ils s'inscrivent.

Le comité des monuments sera sous la présidence de Me Jacques Morency et le jury sera composé de MM. Edouard Fiset, urbaniste conseil de la ville, Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et Gérard Morisset, conservateur du Musée provincial.

Pour l'attribution des points, les juges tiendront compte de l'apparence générale, du fini, de l'originalité dans la présentation et le choix des sujets et de l'éclairage des monuments, s'il y a lieu.

Bonshommes de neige

Le concours des bonhommes de neige sera sous les auspices du conseil 2721 des Chevaliers de Colomb et ne s'étendra qu'aux résidences privées. Les prix consisteront en trophées et trois prix en argent de $25.00, $15.00 et $10.00.

Les conditions d'inscription et d'éligibilité seront les mêmes que pour le concours des monuments. Le comité des bonhommes de neige sera sous la présidence de M. Paul Garneau et le jury sera également de MM. Fiset, Soucy et Morisset.

On est prié de noter que le concours de monuments et bonshommes de neige s'étendra à toutes les municipalités comprises dans le grand Québec, soit: Beauport, Charlesbourg, Giffard, la Petite-Rivière, Lauzon Lévis, Québec-Ouest, Ste-Foy, St-Michel-Archange, Sillery, St-Charles de Charlesbourg, Charlesbourg E., Beauport E., Beauport O., Ste-Thérèse de Lisieux, St-David de L'Auberivière, St-Télesphore, St-Romuald d'Etchemin, Charny, St-Nicolas, St-Félix du Cap-Rouge, St-Ambroise de la Jeune Lorette, Loretteville, Château d'Eau, Réserve indienne, Ancienne Lorette, Notre-Dame de Lorette, Courville et Montmorency.

Maintenant plusieurs portent des

FAUSSES DENTS

avec plus de confort.

FASTEETH, une poudre Alcaline agréable (non acide) tient les dentiers plus fermement. Pour manger et parler avec plus de confort, soupoudrez simplement un de FASTEETH sur vos dentiers. Non visqueux, non pâteux, ne goûte pas, ne sent pas. Enraye "La senteur de vos dentiers (Haleine des dents). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie.

B·O·A·C présente le Cornet

Stratocruisers

UNIQUEMENT TOURISTE

Montréal-Europe



VOUS POUVEZ MAINTENANT, AU TARIF TOU traverser l'Atlantique à bord d'un rapide et silen Stratocruiser à deux ponts.

SEUL AÉROBUS TOUT TOURISTE! Aucun autre ser Canada-Europe n'offre le libre usage de l'avion entie cabine principale, salon au premier pont pour vous distraire, etc. Repas délicieux sans supplément.

STRATOCRUISERS UNIQUEMENT TOURISTE À PARTIR DE MARS.

RÉSERVEZ MAINTENANT votre passage à votre agence de voyages, aux bureaux des chemins de fer ou à la B.O.A.C.

AUSSI: Service de Luxe "MONARCH" Stratocruisers uniquement 1ère classe.

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION
Hôtel Laurentien, Montréal.

VOLEZ par B·O·A·C

Un film en couleurs sur notre carnaval

OTTAWA — Un film en couleurs de vingt minutes, que réalisera l'Office national du film, conservera longtemps le souvenir du grand carnaval d'hiver qui doit débuter ces jours-ci à Québec.

En effet, une équipe de l'ONF, composée de Roger Blais, Jean Palardy et Jean Roy, commencera en fin de semaine, soit les 28, 29 et 30 janvier, à filmer les manifestations de ce carnaval qui renoue, cette année, et de façon éclatante, avec la tradition des grandes fêtes d'hiver dans le Québec.

Ce film de vingt minutes en couleurs, (procédé Eastman) qu'on se propose de montrer dans les cinémas, fera voir le Palais de Glace, le Bonhomme Carnaval, les multiples sculptures en neige qui ornent la ville de Québec, la course de chiens, celle des chevaux, les descentes des glissoires, les diverses joutes sportives, les processes de skieurs, la course en canot sur le fleuve, le 20 février, les parades, le bal en travesti, les fêtes du mardi-gras et autres événements du carnaval. En un mot, une vue d'ensemble de ces fêtes d'hiver.

Les accusations contre le professeur Rougier n'étaient pas fondées

Le public de la province de Québec n'a pas oublié les conférences que le professeur Louis Rougier fut appelé à donner à l'Institut Franco-canadien à Montréal pendant l'hiver 1945, ni ses articles publiés dans **Le Devoir** au moment du procès Pétain, ni son livre paru chez Beauchemin: **Les Accords Pétain-Churchill, histoire d'une mission secrète.**

A son retour en France, en 1947, M. Rougier dut comparaître devant une Commission d'épuration qui conclut à sa mise d'office à la retraite "pour avoir risqué par une pression indiscrète sur le gouvernement britannique, en intervenant sans mandat dans des négociations diplomatiques, de compromettre l'effort de guerre allié."

Le professeur se pourvut au Conseil d'Etat. Ce dernier, statuant au contentieux sur le fond, toutes sections réunies, a annulé, le 30 octobre, l'arrêté du ministre de l'Education Nationale, en date du 23 juillet 1949, ayant prononcé la mise à la retraite en sa qualité de professeur à la Faculté des Lettres de Besançon.

Le Conseil d'Etat, après étude du dossier de M. Rougier, a considéré qu'il résultait de l'instruction de l'affaire d'avoir gêné l'effort de guerre allié en intervenant sans mandat dans des conversations diplomatiques reposait sur des faits inexacts.

L'Education Nationale est tenue en conséquence à reconstituer la carrière du professeur. Une chaire de philosophie à la Faculté de Caen va lui être créée.

MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Partie décimale d'un logarithme — Dresser, animer contre.
2—Escarpé — Stature du corps.
3—Ville d'Italie — Valeur, courage à la guerre.
4—Rivière de France — Graminée — Chef-lieu de c (Oise).
5—Roi d'Israël — Torrent des Hautes-Alpes — Signal de détresse.
6—Attaqué des mites — Produire un bruit aigre et agaçant avec les dents — Adj. démonstratif.
7—Canal dans lequel coule une rivière — Ville de Russie.
8—Ville du Péloponnèse (Province de Messénie) — Genre d'arbres de la famille des rosacées.
9—Mouvement subit avec effort — Faux, imitation.
10—Note de la gamme — Image imprimée après avoir été gravée sur cuivre — Rivière de France.
11—Plante officinale — Vin doux, qui n'a pas encore fermenté — Espace de terre resserré entre deux côteaux.
12—Pays comprenant le sud de la Judée — Monnaie roumaine — Signature qui rend un acte authentique.
13—Instrument servant à mesure la distance qui sépare un observateur d'un point inaccessible — Mollusque.
14—Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel — Prénom masculin.
15—Petite rue étroite — Qui écosse.

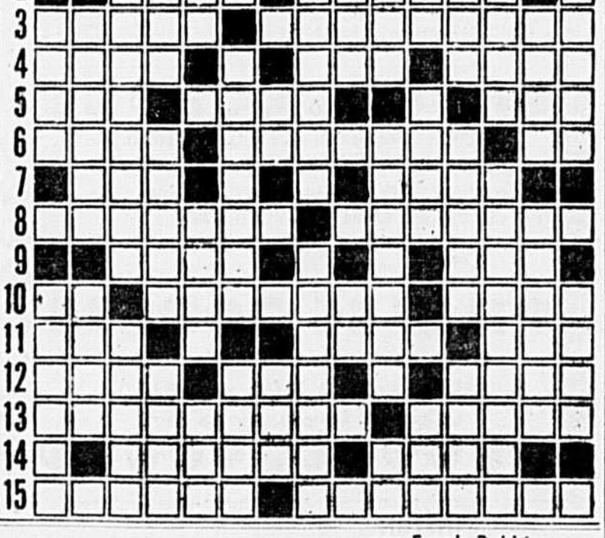
VERTICAL

1—En outre, de plus — Donner ou prendre un vaisseau à louage.
2—Courtisane qui livra Samson aux Philistins — Fleuve de France.
3—Qui appartient à la narration — Ancienne contrée de l'Asie Mineure.
4—Divisé en trois — Exposé en vente — Sable de plage légèrement argileux.
5—Prénom féminin — Abattu à ras de terre — Massue de gymnastique.
6—Connaissance d'une chose — Dit en peu de mots — Du verbe léser.
7—Conjugaison — Saison.
8—Rendre stable — Enfermée entre des murailles.
9—Oignon à odeur très forte — L'Eridan des anciens.
10—Côté d'une pièce de monnaie — Marchand de soldes — Fleuve d'Italie.
11—Rivière d'Alsace — Préfixe — Tamis de crin.
12—Ancien Etat voisin de la Chaldée — Trace — Pronom personnel.
13—Ville d'Algérie — Mathématicien français né à Saint-Omer.
14—Longue perche de marinier — Aplati et brisé par compression.
15—Sorte de mouette — Mouvement subit avec effort.

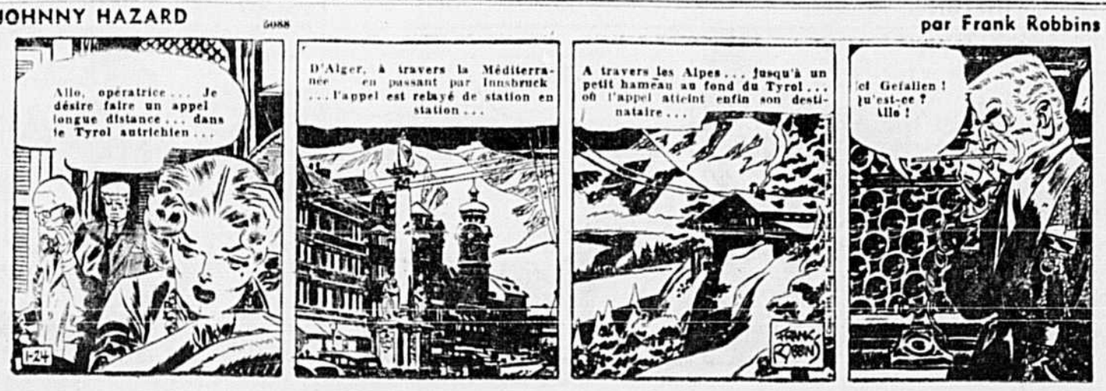
Procurez-vous à la Librairie de "L'Action Catholique" la "Clef des Mots Croisés" Par F. J. P. — Prix $0.35

SOLUTION D'HIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	A	L	O	T	■	I	N	A	B	R	I	T	E	■
2	E	C	U	S	■	M	U	V	A	I	R	E	■	L	■
3	R	O	S	■	P	I	S	■	E	R	R	E	■	R	E
4	A	N	■	C	O	N	E	S	■	T	E	■	L	E	V
5	■	■	S	A	T	U	R	E	E	■	■	S	I	V	A
6	■	C	E	L	E	S	T	I	N	E	■	A	M	E	N
7	B	■	■	A	R	C	■	N	■	M	A	■	A	I	T
8	A	S	■	S	I	V	M	■	A	B	B	E	■	L	I
9	R	O	C	■	E	L	■	P	E	R	R	■	■	N	■
10	G	R	E	C	■	E	B	O	U	T	U	R	E	R	■
11	E	T	R	E	■	■	E	T	R	A	P	E	R	■	■
12	L	I	E	■	P	I	■	T	I	N	T	E	■	I	F
13	L	E	■	V	E	R	T	■	E	T	E	■	A	R	A
14	O	■	O	R	I	E	N	■	E	■	I	R	A	N	■
15	■	R	E	S	I	S	T	E	R	■	A	L	E	S	E



JOHNNY HAZARD — par Frank Robbins



L'aviculture à ce salon de l'Agriculture

Au troisième Salon National de l'Agriculture qui se tiendra au Palais du Commerce, à Montréal, du 17 au 24 février prochain, l'aviculture sera l'un des secteurs les plus en évidence. Parmi les nombreux exhibits que les visiteurs pourront y admirer, citons celui des associations avicoles qui devrait susciter beaucoup d'intérêt parce qu'il illustrera de vivante façon quelques-unes des multiples phases de l'industrie des volailles.

Quatre tableaux artistiquement présentés serviront d'arrière-scène à ce kiosque couvrant 300 pieds de plancher. L'un illustrera le travail d'amélioration des troupeaux poursuivi par l'Association des Eleveurs R. O. P. du Québec. Un second mettra en évidence les qualités des poussins produits par les couvoirs certifiés, coopératifs et privés, membres de la Coopérative Avicole du Québec. Sur un troisième présenté par l'Association des Eleveurs de Poulets de Gril on pourra lire le menu d'un poulet à griller durant sa courte existence de 10 semaines. Enfin, un quatrième tableau présente par l'Association des Eleveurs de Dindons, montrera une méthode moderne d'amélioration, la mensuration, des dindes et ce qu'elle signifie pour le consommateur. Sur le plancher, le visiteur verra éclore des poussins dans un incubateur de verre.

Funérailles de M. A. Chamberland au Bic

BIC, — (Spéc.) — En l'église de Ste-Cécile-du-Bic a été chanté, le 25 janvier dernier, le service funèbre de M. Aurèle Chamberland, décédé le 22 de ce mois, à l'âge de 84 ans.

Il avait fait ses études commerciales au collège de St-François-Xavier, de Memramkook dans le nouveau Brunswick. De 1892 à 1906, il fut commis avec son père, M. Arthur Chamberland, au Bic. En 1906, il succéda à son père.

Il a tenu magasin de 1906 à octobre 1954, où il fut frappé de paralysie. En 1927, il a été maire à la municipalité du Bic. Il a passé toute sa vie dans sa paroisse natale au Bic, il a été considéré par tous les paroissiens du Bic, comme un homme chrétien, honnête et généreux.

Il laisse deux frères, le R. P. Deodat, o.c., à Oka, et l'abbé Eugène-Alfred Chamberland, prêtre retiré à Bic, et une soeur, Mlle Marie-Louise Chamberland, qui a toujours demuré à la maison paternelle à Bic.

Il laisse quatre enfants, 2 gendres et une bru, M. et Mme Millette et Desnoyers (née Bernadette); M. et Mme E. St-Germain (née Yvonne), la R. Sr Marie-de-la-Passion, des Soeurs Missionnawires du Sacré-Coeur, (née Alice), et un fils, Albert Chamberland, époux de Marie-Luce Ouellette. Il laisse en plus, 10 petits-enfants et 4 arricère-petits-fils.

Le servicea été chanté par son frère, M. l'abbé Eug.-Alfred Chamberland, ptre, assisté comme diacre du R. P. Alphonse Caouette, p.m.e., son protégé, et comme sous-diacre, par M. l'abbé Maurice Chouinard, cousin du défunt.

On remarquait au choeur: Mgr Lionel Roy, p.r., M. le chan. Edouard Chénard, M. le curé du Bic, M. l'abbé Zénon Soucy; les abbés Etienne Talbot, Léo LeBl, Maurice Gagnon, David D'Auteuil, Joseph Dionne et Antoine Tremblay, vicaire au Bic.

Beaucoup de parents, d'amis et de paroissiens assistaient au service, comme témoignage de reconnaissance à l'égard du défunt.

A la famille éprouvée, nos plus vives condoléances.

M. Léon Michaud élu président

Montmagny, (DNC). — M. Léon Michaud a été élu président de l'association des Marchands détaillants de Montmagny Inc., au cours de la réunion des directeurs, tenue à l'issue de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association, mardi, le 18 janvier, au soubassement de l'église St-Thomas. Il remplace à ce poste, M. Georges-A. Collin, président fondateur. M. Jean-Paul Beaumont, directeur sortant de charge a été réélu au poste ainsi que M. Jules Normand. Le bureau de direction de l'Association de Montmagny se compose comme suit: MM. Léon Michaud, président; Patrice Corriveau, vice-président; Rodolphe Gagnon, Jean-Paul Beaumont et Jules Normand, directeurs. Le notaire Gonzague Bélanger a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier.

Les allocations au transport par rail

OTTAWA, 29 (DNC). — Le ministère de l'Agriculture a annoncé, hier soir, quelques modifications aux taux des allocations au transport par rail des provinces de l'Ouest vers l'Est du Canada et la Colombie canadienne. Ces modifications entreront en vigueur le 1er février 1955.

Le but est de corriger, certaines anomalies dans la portée relative de l'aide aux différentes régions par suite des majorations de tarifs-marchandises survenues depuis la dernière revision. Les changements apporteront également plus d'uniformité à la subvention de chaque région consommatrice de provendes, compte tenu des tarifs réguliers en cours visant le transport des céréales de l'Ouest vers ces régions.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

EN VENTE DEMAIN:

BAS NYLON Strictement parfaits

Marque réputée



600 paires de BAS NYLON strictement parfaits dans une belle gamme de couleurs nouvelles pour février. Des bas remarquables par leur élasticité et leur bonne fabrication. Pointure: 8½ à 11.

Jauge 51-Deniers 15

Régulier 1.35

LA PAIRE:

,79

AUTRE LOT comprenant:

600 paires de BAS NYLON

strictement parfaits et bien façonnés dans une belle variété de teintes printanières. Jauge 60 — Deniers: 15. Pointures: 8½ à 11.

Régulier 1.50

LA PAIRE:

,98

Rez-de-chaussée
Nouvelle annexe.

En vente à notre comptoir spécial de l'entrée de la rue St-Joseph.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

LA CIE PAQUET, Ltée — 155-173, rue St-Joseph, Québec

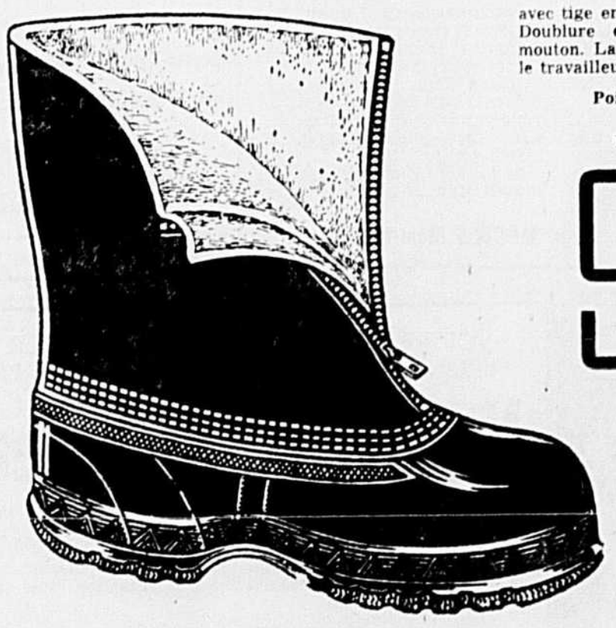
Veuillez m'expédier:

Quantité	Description	Prix

Nom ..... ☐ Comptant
Adresse ..... ☐ Entrée
Ville ..... Comté ..... ☐ C.R. (c.o.d.)
Ajoutez 2% pour la taxe

DERNIÈRE OFFRE DE LA SAISON

BOTTES Aviation



avec tige en cuir, telle qu'illustrée. Doublure en véritable peau de mouton. La chaussure idéale pour le travailleur ou le sportif.

Pointures: 7 à 9.

LA PAIRE:

9.95

Rez-de-chaussée

Pour fins d'inventaire notre magasin n'ouvrira qu'à 10 h. 30 demain

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

Le lieutenant-gouverneur de la Province, l'hon. Gaspard Fauteux, a reçu à un dîner samedi soir, à Bois de Coulonges.

Le juge et madame Thomas Tremblay, M. et madame Jean Bruchési, M. et madame Henri Gagnon, mademoiselle Ena Robinson, M. et madame Elzéar Duchesnay, M. Sylvio Lacharité, ainsi que le lieutenant-colonel Jos. Tremblay recevront à un cocktail-offrande de quatre à six, le dimanche six février dans les salons du Conservatoire, au profit de l'Orchestre Symphonique de Québec.

Mme Antoine Roy recevait mardi, en fin d'après-midi, en l'honneur de Mme Alexandre Taché.

M. et Mme Pierre Brouillet, de Sillery, recevaient à un dîner récemment, au Cercle Universitaire, en l'honneur de M. et Mme Edgar Michaud, à l'occasion de leur départ pour la Floride.

Mme Alexandre Taché est retournée à Hull après avoir passé quelque temps en notre ville.

Mme Jean-Paul Garneau est de retour à Québec après avoir passé quelques semaines à Sudbury, Ont., l'invitée de M. et Mme J. Grassby.

M. et Mme P.-L. Campbell sont retournés à Toronto après avoir passé une semaine en notre ville.

Mme Henri-Paul Hamel est partie pour New-York où elle passera une quinzaine chez sa fille, Mlle Paule Hamel.

M. et Mme Edgar Michaud, de Sillery, ainsi que Mme Clovis Hébert, sont parties récemment pour un séjour de plusieurs semaines en Floride.

M. et Mme André Robert, de Montréal, accompagnés de leur bébé Claire, étaient de passage à Québec récemment.

M. Sylvio Proulx est de retour de Montréal où il assistait au congrès tenu au Palais du Commerce.

En l'église de Saint-Joseph de Deschambault décorée de chrysanthèmes pompons, M. l'abbé Robert Gauthier a béni récemment le mariage de sa nièce, mademoiselle Françoise Gauthier, fille de M. et de madame André Gauthier, avec M. André Bérubé, fils de madame Achille Bérubé. Pendant la messe, mademoiselle Mariette Dionne, cousine de la mariée, et M. Pierre Boutet, ami de la famille, ont interprété un programme de chant, et mademoiselle Andrée Gauthier, soeur de la mariée, organiste, professeur au Conservatoire de la Province, a interprété des oeuvres de Bach, Guilman et St-Saens, tandis que madame Victor Paré, cousine de la mariée, et organiste de la paroisse, a interprété "Prière", de Guilman. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de damas broché au corsage rehaussé d'un collet perlé et dont la jupe crinoline très ample accusait un léger mouvement de traîne. Son court voile de tulle illusion, retombant sur le visage, était retenu par un petit bonnet également brodé de perles, et elle tenait une gerbe de roses. M. Pierre Bérubé servait de témoin à son frère. MM. Jean-Paul Roy et Yvan Landry plaçaient les invités. A l'issue d'une réception à l'Auberge de l'Etang, les nouveaux époux partirent pour New-York et Atlantic - City. Pour voyager, madame Bérubé portait une robe de suède tangerine, un chapeau de paille assorti, un manteau de rat musqué et des accessoires de couleur naturelle.

A Berthier-en-Bas

BERTHIER-EN-BAS, Montm. — (DNC) — **Accidents.** — Le jeune Marc Fortin, fils de M. et Mme J.-Marie Fortin, fut heurté par une automobile, devant le garage de son père. Son état est très grave, et il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

M. Lionel Bilodeau, 24 ans, fils de M. et Mme Daniel Bilodeau, a été heurté par une automobile conduite par M. L. Mallot, de Montréal, récemment. M. Bilodeau souffre de fracture aux deux jambes et de nombreuses contusions. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. L'accident s'est produit lorsque M. Mallot perdit le contrôle de son véhicule, par suite de l'état glissant de la chaussée, pour aller donner contre l'auto de M. Bilodeau, arrêtée en bordure de la route. L'accident est survenu sur la route nationale, à quelques milles du village de Berthier. Les constatations d'usage furent faites par MM. les agents Mercier et Fortin.

Décès. — M. Clément Gagné, de Québec, a été inhumé à Berthier, sa paroisse natale.

Mariage. — En l'église Notre-Dame de Lévis, le 22 janvier, fut célébré le mariage de M. Jean-Chs Hoffman, fils de M. et Mme Evariste Hoffman, décédés, à Mlle Jeanne Roy, fille de M. et Mme J.-Baptiste Roy, de Lévis.

Artiste invitée



● La petite Monique Savary est l'artiste invitée au 2e concert symphonique de Sherbrooke, lequel aura lieu le 1er février sous la direction de M. Sylvio Lacharité. Il y a deux ans, alors à peine âgée de 9 ans, elle sortit vainqueur du "Concours Soliste" des Matinées Symphoniques de notre ville. A cette occasion, elle fut invitée à jouer à Québec et à Montréal sous la direction de M. Wilfrid Pelletier. Cette jeune pianiste est l'enfant de M. et Mme Emile Savary, de Québec. Son professeur au Conservatoire de musique de la province est Mme Hélène-L. Labelle.

Statistiques de la ville de Hauterive

HAUTERIVE. — (DNC) — Voici les statistiques de la ville de Hauterive: Familles, 250; population, 1,340; baptêmes, 81; sépultures, 12, y compris 2 grandes personnes; mariages, 2.

Lors d'une élection tenue à la salle paroissiale, un nouveau marguillier a été élu, en la personne de M. Joseph Deschênes qui remplace M. Wilfrid Tremblay.

Election municipale. — M. Benoit Trudel a été élu par acclamation, pour un autre terme, maire de la ville, de même que le Dr Roland Martel. MM. Léo Tremblay et Léo-P. Cormier, qui ont été élus échevins par acclamation.

Nos félicitations.

POUR LE GRILLE-PAIN



Alice Brooks

Confectionnez de matériel lavable un dessus pour recouvrir votre grille-pain. De jolis motifs de couleur peuvent être étampés. Le patron no 7080 vous donne toutes les instructions nécessaires et fournit de jolie motifs.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique", 2, Place Jean-Talon, Québec.

Prière de prendre note qu'il est inutile de faire aucune demande de patrons après 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

L'HOROSCOPE vous prédit...

Copyright, King Features Syndicate, Inc.

par Frances Drake

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

• • •

MARDI, LE 1er FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Jour moyen où les indications ne sont pas très fortes. Travaillez doublement si vous voulez obtenir de bons résultats. Il faudra surveiller une tendance à vous négliger au travail.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Vous pourriez trouver que ce jour répond mal à vos efforts. Il y aura quand même des gains. Des influences plus stimulantes en fin d'après-midi.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — De l'avancement pour vous si vous travaillez avec énergie et ne perdez pas votre temps. Journée intéressante qui vous apportera les résultats désirés.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Terminez d'abord les affaires en marche; voyez à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles si vous faites de nouveaux projets. Jour qui pourra être bienfaisant et vous apporter des réussites intéressantes.

24 juillet au 22 août (Lion) — Les problèmes qui s'élèveront devront être sérieusement analysés; toute proposition étudiée. Les questions domestiques et familiales sont à l'honneur.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Les entreprises industrielles, mécaniques et scientifiques demanderont de la finesse et de la ruse même. Ne vous obstinez pas cependant et étudiez bien la situation. Journée un peu complexe.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous devriez aimer cette période, spécialement pour les entreprises d'affaires et professionnelles. Des suggestions intéressantes vous seront faites. Aidez ceux qui demanderont de l'aide et vous serez le premier à en profiter.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Voyez à stabiliser votre affaire avant d'entreprendre autre chose. Mettez de côté les questions qui ne sont pas urgentes, ni essentielles. Journée difficile.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Jour semblable pour vous à celui des personnes nées sous le signe du Scorpion. Il pourrait y avoir des chances intéressantes cependant. Soyez habile.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Des gains dans bien des champs d'activité. Votre travail et vos obligations demanderont à être étudiés sérieusement. Des rayons bienfaisants.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Des circonstances qui seront un peu compliquées pour vous; vous pourriez avoir du mal à vous libérer sans qu'il n'y soit de votre faute. Soyez prudent.

21 février au 20 mars (Poissons) — Conduisez votre affaire avec douceur si vous voulez réussir. Soyez sincère et poursuivez votre but. Votre réussite ne tardera pas.

SI VOUS ETES NE UN 1er FEVRIER

De belles dispositions, une agréable personnalité. Vous manquez cependant d'esprit de décision et de constance. Il faudrait avoir plus de force de caractère. Vous avez de beaux talents que vous pouvez développer. Evitez les compagnons qui ne sont pas sûrs, travaillez davantage et vous réussirez.

Elections Lacordaire à la Pocatière

STE - ANNE - DE - LA - POCATIERE — D.N.C. — Le président régional des Cercles Lacordaire, M. L.-Joseph Fortin rehaussait de sa présence l'assemblée mensuelle des Lacordaire, celle des élections. Un ouvrier de la première heure, M. Félix Bélanger remplissait le rôle de maître de cérémonies. La réunion fut tenue selon la procédure habituelle. M. l'aumônier anima l'étude de l'Evangile, puis on distribua le rapport des activités de l'année. L'assemblée accepta d'emblée le rapport financier présenté par le secrétaire.

M. Félix Bélanger nous présenta M. Ls-Jos. Fortin, président régional qui nous entretient d'un sujet toujours d'actualité : "Le surnaturel dans la vie d'un Lacordaire. M. André Lemay, président et Mme Auguste Lacombe, présidente, communiquèrent à tour de rôle leurs impressions de l'année écoulée et remercièrent tous et chacun, en particulier M. l'aumônier et les membres du conseil.

On passa ensuite à la pièce de résistance de la soirée : les élections. Le président et la présidente sont maintenus dans leurs fonctions pour un deuxième terme d'un vote secret dirigé par le président d'élection M. Jos. Fortin. Le vice-président M. Léopold Bouchard est également réélu pour un second terme. Après avoir accepté les démissions successives de deux Jeanne d'Arc, l'assemblée élit Mlle Juliette Ouellet au poste de vice-présidente.

Voici la liste des nouveaux conseillers et conseillères nommés par voie de proposition. Chez les Lacordaire M. Philippe Hudon est réélu et MM. Maurice Anctil, Gérard Ouellet et Marius Matte sont élus membres du conseil. Raymond Auchu fait déjà partie du conseil. Parmi les Jeanne d'Arc, les conseillères élues sont : Mme Joseph Massé, Mlles Lise Lemay et Marthe Bélanger. Mme Gérard Ouellet fait déjà partie du conseil. Les deux secrétaires, Mlle Thérèse Ouellet et Emile Chamberland de même que le trésorier M. Marius Lepage demeurent dans leurs fonctions pour la présente année, telle est la décision du conseil.

M. E. Boissonneault, maire de St-Ferdinand

Lors de la mise en nomination à la municipalité de village de Bernierville, M. Emile Boissonneault a été élu maire par acclamation en remplacant M. Alcide Grégoire, sortant de charge. Les conseillers suivants ont été élus par acclamation : MM. Paul-Emile Fréchette, au siège No. 5 et James Douville, au siège No. 6. Cependant, au siège No. 4, M. Marcel Fortier et M. Médéric Grégoire ont été mis en nomination et l'élection eut lieu à ce siège le 7 janvier. M. Marcel Fortier l'emporta sur son adversaire par une majorité de 68 voix. Le conseil se compose comme suit : MM. Emile Boissonneault, maire, Paul-E. Fréchette, Marcel Fortier, James Douville, Philippe Lamothe, Léo Poulin, Welley Marchand, conseillers et Wilfrid Lamothe, secrétaire-trésorier.

Soirée des Rois à la Chambre de Commerce Lévis-Lauzon



● Cette photographie a été prise, le 22 janvier, au manoir St-Romuald, lors de la soirée des Rois de la Chambre de Commerce Lévis-Lauzon. Nous voyons, de g. à d., M. Robert Tessier, président de la Chambre de Commerce, Mme Albert Léveillée qui avait été élue reine, Patricia Lewin, reine du Jeune Commerce du Carnaval d'Hiver de Québec et M. Roland Blais, élu roi à cette fête.

Concours pour le choix d'une oeuvre pour la Philharmonique d'Ottawa

La Canada Foundation annonce l'organisation d'un concours national pour le choix d'une oeuvre originale symphonique, pour l'Orchestre Philarmonique d'Ottawa. L'Orchestre offrira un prix de $500. pour l'oeuvre musicale qui mettra le plus de couleur au concert-festival centenaire d'Ottawa, le 5 mai. Ce concert, sous la direction du directeur permanent de l'orchestre, Eugène Kash, sera une contribution à la célébration du centenaire d'Ottawa.

Le concours est ouvert aux compositeurs, résidents permanents du Canada. La forme de la composition devra être une oeuvre musicale pour orchestre symphonique, d'une durée de 8 à 20 minutes, et on devra présenter une partition orchestrée complète. Les entrées sans identification du compositeur, seront reçues jusqu'au 15 mars. Des musiciens canadiens renommés seront les juges et on fera connaître leurs noms, plus tard. De plus amples renseignements peuvent être obtenus à la Canada Foundation, 56 rue Sparks, à Ottawa.

Postulantes à Saint-Hyacinthe

Mercredi, le 26 janvier, entraient au Postulat:

Mlles Patricia Nadeau, de Bedford; Noëlla Jacob, de Saint-Ours; Irène Bergeron, d'Arthabaska; Marielle Coutu, d'Acton Vale; Pierrette Comtois, de Saint-Mathias; Rollande Pelletier, de Croydon.

La période d'entrée peut se prolonger jusqu'au 3 février.

Saint Joseph, en cette année qui lui est consacrée, verra-t-il un plus grand nombre de jeunes filles répondre à l'appel.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Très Révérende Mère Sainte-Madeleine-de-Pazzi, supérieure générale, Couvent de Saint-Joseph, 805, avenue Raymond, Saint-Hyacinthe, Qué.

Dépouillement d'arbre de Noël

ST-MAXIME-DE-SCOTT, Dorch., (DNC). — Suivant la coutume, le jour de Noël après-midi, sous la présidence conjointe de M. le curé et de M. le maire Chs-A. Parent, un arbre de Noël, abondamment décoré par M. C.-A. Parent, D. Perreault et M. Côté, fut dépouillé par 250 enfants environ.

Il fallait voir la frimousse de nos jeunes, en recevant son petit cadeau des mains du Père Noël, personnifié par M. Victor Côté. Beaucoup de parents ont tenu à participer au bonheur de leurs enfants. Un beau bas de Noël d'une réelle valeur fut ensuite tiré, une première fois, et gagné par M. le maire Parent, qui dans sa générosité coutumière le remit immédiatement pour un second tirage, et gagné cette fois par Mme Conrad Rhéaume.

M. le curé avait organisé une soirée récréative, pour défrayer le coût de cette petite fête, très appréciée des parents et des enfants.

Visites aux madones historiques de Québec

Faisant écho au troisième des voeux émis par le Comité de l'Année Mariale, à savoir :

"Que les Madones historiques de Québec soient entourées d'un culte particulier dans les églises ou monastères qui en ont la garde et que ces sanctuaires deviennent un centre de pèlerinages où les paroisses et les institutions iront, chaque année, si possible, rendre hommage à la Vierge".

Le Service Marial diocésain organise une série de visites aux différents sanctuaires où sont vénérées ces Madones.

La première, en l'honneur de Notre-Dame de la Purification, aura lieu le deux février prochain, en la chapelle des Rév. Pères Jésuites, rue Dauphine, Québec.

La cérémonie débutera à sept heures et demie, p.m., et comprendra la récitation du chapelet, une instruction et la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Cordiale invitation à tous !

Délégués de partis à Woodstock, Ont.

OTTAWA 29, (DNC). — Les quatre partis politiques canadiens représentés à la Chambre des Communes ont délégué des représentants à Woodstock, Ontario, où aura lieu, lundi, un forum sur les divers aspects de la politique canadienne.

Le représentant officiel du parti libéral est M. Bona Arsenault, député de Bonaventure. Le parti conservateur sera représenté par M. William Hamilton, député de Notre-Dame-de-Grâce; le parti C.C.F. par M. Joseph-William Noseworthy, député de York-Sud et le Crédit social par M. Frederic-Davis Shaw, député de Red-Deer.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
35¢ la boîte, 3 pour $1.00
CONSTIPATION

C.-H. CHABOT REFRIGERATION
DOMESTIQUE ET COMMERCIALE
Service autorisé par : ADMIRAL - GENERAL ELECTRIC - LEONARD - NORCE - SERVEL - ASTRAL - BENDIX - MAYTAG.
SERVICE DE REPARATION
VENTE DE MARQUES LES MIEUX CONNUES
LOCATION DE REFRIGERATEURS AU MOIS
REPARATIONS DE LESSIVEUSES ET POELES
360, ouest, rue St-Vallier — Tél.: 5-4967

Cette Formule Spéciale
PROCURE UN SOULAGEMENT
Spécial De La Toux
due aux rhumes



Voici un nouveau sirop qui ne se borne pas à soulager la toux du rhume. Il a vertu curative qui lui est propre — et il ne dérange ni l'estomac ni l'appétit.

La formule du sirop contre la toux Vicks Medi-trating est différente. C'est une combinaison d'un agent pénétrant et d'une formule médicamenteuse. L'agent pénétrant transporte le médicament jusqu'aux replis irrités de la gorge — lui permettant d'agir immédiatement. Il *agit* partout où il *pénètre;* de là son appellation: sirop contre la toux "Medi-trating" Vicks.

Et *tout le monde* en aime le goût. Essayez-le!

Le Sirop Contre La Toux VICKS Medi-trating

MAINTENANT!
TISSU DE TOILETTE
DELSEY EN COULEURS!
JAUNE! VERT! ROSE! BLEU!



De tous les tissus de toilette, seul le nouveau Delsey* apporte la luxueuse qualité Kleenex*. Les mêmes merveilleuses douceur et absorptivité (double-pli pour plus de résistance). Et seul Delsey est "coupé net" pour se déchirer également — pas d'effilochage ni de gaspillage avec Delsey. Tout comme vous préférez Kleenex, il est certain que vous aimerez ce nouveau tissu plus fin de chambre de bain.

2 pour 37¢
DOUX COMME KLEENEX
*Marques déposées
pharmacie BRUNET
139, rue St-Joseph

Madame, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec un produit connu, efficace et de prix abordable.
Contre *faiblesse, pâleur, troubles particuliers dus à l'anémie.*
PILULES ROUGES
Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie
65¢ la boîte, 3 boîtes pour $1.80
CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE LIMITÉE 6-54

"Elle est charmante, M. Chase, mais elle ne connaît rien de rien!" murmura M. Sanborn



"Pardon, notre hôtesse s'y connaît en café!" rétorqua M. Chase. "A preuve, elle vient de m'avouer que notre nouveau Chase & Sanborn Instant est le café le plus délicieux qu'elle ait jamais servi!"

"D'accord," admit M. Sanborn. "Mais quand je lui ai dit: 'Ce sont les fèves, chère madame — oui, les *fèves* de café — qui donnent au Chase & Sanborn Instant sa saveur merveilleuse,' ... elle est restée *bouche bée!*"

"Mais aussi, vous aviez bien tort de *crier* aussi fort, M. Sanborn! Moi, je lui ai expliqué posément en quoi réside notre secret: dans une méthode unique de *préparation* qui nous permet d'extraire de ces fèves toutes les riches essences du café ... et vous avez vu? ... elle était suspendue à mes lèvres!"

"Chut, la voici," murmura M. Sanborn. "Je vais simplement lui glisser en douce que si le Chase & Sanborn est servi aujourd'hui dans les meilleurs hôtels du Canada ... et notre café Instant, dans des foyers aussi distingués que celui-ci ... cela est dû à des *fèves de tout premier choix.*"

"Bien dit!" applaudit M. Chase. "Les fèves *et* la préparation ... nous avons les deux, à leur meilleur!"

C'est vrai, M. Chase! Il faut une compagnie réputée — riche de l'expérience accumulée depuis près d'un siècle dans le domaine du café — pour réussir un café instantané aussi fameux que le Chase & Sanborn Instant. Il faut des fèves de café de premier choix *et* le procédé exclusif de Chase & Sanborn pour vous apporter toute la vraie saveur du café — dans un café Instant. Essayez-en un pot aujourd'hui!

Il faut toutes ces fèves torréfiées pour faire chaque pot



Café Chase & Sanborn Instant



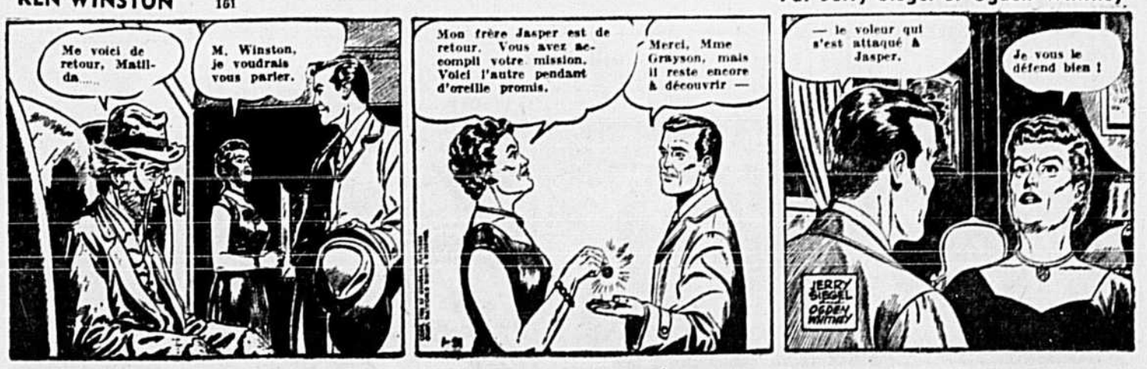
VOS VETEMENTS A FAIRE NETTOYER SERONT ENTRE BONNES MAINS CHEZ LE
Nettoyeur Richelieu
CLEANERS INC.
26, RUE RICHELIEU, QUEBEC
où l'on vous garantit un travail soigné et parfait exécuté sous la surveillance de deux experts gradués. Attention toute spéciale aux vêtements en
TISSUS DELICATS
Tels que :
ROBES DE TAFFETAS — JUPES DE VELOURS ET DE FEUTRE
LAVAGE DE CHEMISES SERVICE DE 2 HEURES
Signalez :
4-2488



M. PHIL NOLAN
Gradué de l'Université des Nettoyeurs de Washington.

M. DAN NOLAN
Gradué de l'Université des Nettoyeurs de Washington.

KEN WINSTON 161 — Par Jerry Siegel et Ogden Whitney



Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

A une voisine qui m'a remerciée pour l'aide que je lui ai apportée, j'ai répondu "A votre service". Mon mari a été surpris de ma réponse et m'a assurée par la suite que c'était une formule que l'on n'emploie pas et qu'il valait mieux répondre "ce n'est rien du tout" ou encore "il n'y a pas de quoi". Qu'en pensez-vous ? — QUI VEUT BIEN FAIRE.

Votre mari a bien raison car l'expression n'est guère employée sinon par certains employés vis-à-vis patrons ou clients. Il y a une expression plus élégante que l'on entend couramment, c'est: "Je vous en prie . . ." Vous pouvez l'employer sans danger pour remercier.

A l'occasion de la fête de Noël, nous avons voulu marquer notre reconnaissance au directeur de la compagnie pour laquelle mon mari travaille en lui envoyant un stylo. Celui-ci a nettement exprimé le désir que ce geste ne se renouvelle pas. Avons-nous manqué de tact ? —MM E. J.

Vous n'avez pas manqué de tact et certainement aucun autre sentiment que la volonté de ne pas créer un précédent parmi le personnel qu'il emploie n'a provoqué cette réaction. Tenez-vous en maintenant aux voeux d'usage.

FINETTE. — Soyez brave et supportez cet ennui puisque vous êtes obligée de rester sur place. Rien ne dit que ce que vous craignez arrivera. Si vous devez parler aux parents de ce jeune homme, faites-le sans embarras, poliment, mais évitez de les rencontrer. Si le jeune homme ne vous adresse jamais la parole, c'est sans doute parce qu'il est honteux de lui-même et qu'il ne peut pas effacer le mauvais souvenir qui demeure entre vous puisqu'il n'a pas d'excuse. Ne vous laissez pas aller au découragement. L'apaisement viendra certainement et peut-être, je le souhaite profondément, le bonheur quelque jour. Et puis, priez de tout votre coeur et vous obtiendrez ainsi la force de passer à travers cette épreuve.

Que signifient les yeux bleus ? — BLEUETTE.

On dit que vous êtes optimiste, que vous avez le sens des affaires, que votre activité ne connait pas de bornes, et que vous savez parfaitement comment organiser votre vie. Cela ne veut pas dire cependant que vous ne vous laissez pas aller de temps en temps à la rêverie. Vous êtes honnête, plus sentimentale que raisonnable, instinctive, tendre. Vous aimez la poésie.

E. D. — Je regrette mais ne puis vous répondre personnellement. Un seul conseil, celui de voir un médecin et de lui expliquer exactement ce qui s'est passé et lui dire que les remèdes donnés n'ont aucun effet. Il vous éclairera. — En réponse à votre deuxième question, votre poids est normal pour votre âge et votre grandeur.

DU MONT
TELEVISION
VENTE
INSTALLATION
SERVICE
WILLIS & CO. LIMITED
L.-H. DROLET, gérant
67, RUE ST-JEAN QUEBEC
TEL. : 4-3573

Chez les anciens de l'Ecole Supérieure de Limoilou



● Les anciens de l'Ecole Supérieure de Limoilou ont célébré avec joie récemment leur Fête des Rois. La photo que nous reproduisons ici a été prise à cette occasion dans la grande salle de réceptions de l'Ecole. Plusieurs personnalités s'étaient jointes aux convives, notamment M. l'échevin Gérard Hamel, le R. F. Louis-Gérard, directeur, le R. F. Bruno, provincial.

La fête des Rois à l'Ecole supérieure du quartier Limoilou

Les anciens de l'Ecole Supérieure du quartier Limoilou ont célébré récemment leur Fête des Rois. Une messe spéciale a été dite par le R. Père Roland Dion, c.j.m. Elle fut suivie d'un échange de voeux de bonne année entre professeurs et anciens.

Au traditionnel diner, M. l'échevin Gérard Hamel fut couronné roi. aDns son discours, il insista sur la bonne renommée dont jouissent les anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur.

Le Frère Jean-Régis, missionnaire au Chili depuis huit ans fit un magnifique exposé de la situation de l'Eglise et des écoles catholiques dans sa patrie d'adoption. Il en profita pour saluer ses anciens élèves de St-Fidèle où il fut professeur durant les trois années qui précédèrent son départ pour le Chili.

Le Fr. Louis-Gérard, directeur, qui avait présenté le missionnaire avec à propos, en profita pour saluer la présence du Fr. Eusèbe, également missionnaire et ancien professeur de l'Ecole Supérieure St-Esprit durant six ans.

Le R. Frère Bruno, provincial, dans une allocation bien sentie, remercia les bienfaiteurs des oeuvres de la Communauté et montra l'esprit d'entr'aide qui doit unir les amicalistes encore aux études et ceux qui les ont terminées.

Un programme musical très goûté, agrémenta cette belle réunion d'anciens Chant de bienvenue aux missionnaires par la maitrise du Fr Jean-Yves, assistée de quelques Frères; trois jeunes artistes en herbe furent très applaudis: Mlles Gisèle Roy et Lise Fortin, sopranos et M. J.-Guy Bolduc, acordéoniste. Fred Tremblay et sa troupe surent maintenir la gaie de l'atmosphère durant le diner.

MM. Richard Dion et Gabriel Lefebvre, amicalistes, exécutèrent quelques chants religieux durant la Messe ainsi que M. Js-Louis Giroux, ancien de l'Ecole St-Pascal et baryton bien connu qui doit partir sous peu pour un séjour d'études en Italie.

MM. Jean Vachon, président des Finissants "55" ainsi que M. André Hudon, impressario, s'acquittèrent avec aisance de leur rôle de maitres de cérémonie. M. Roger Boivin, président de la Pré-Universitaire traduisit avec chaleur l'idéal que les jeunes se font de leur amicale.

Cette traditionnelle réunion fut une des mieux réussies et laissera un excellent souvenir aux 200 personnes présentes, en particulier aux deux missionnaires du Chili en visite au pays natal qui, en plus de remuer de bons vieux souvenirs avec leurs anciens élèves, se virent offrir par M. Robert Verreault, président, une bourse généreuse de la part de l'Amicale, E.S.L .

Une nomination à M. Henriot Mayer

OTTAWA, 29, (DNC). — L'hon. Roch Pinard, secrétaire d'Etat, a annoncé, hier soir, la nomination de M. Henriot Mayer, chef adjoint à la division des débats du bureau des traductions, au poste de chef de cette division. M. Mayer succède à M. Louis-Philippe Gagnon, nommé récemment surintendant adjoint du bureau des traductions.

Né à Ottawa en 1908, M. Mayer fait partie du personnel du bureau des traductions depuis 1935. D'abord affecté au service de traduction du ministère du Revenu national. il passait aux débats en 1938, en qualité de traducteur principal et devenait second reviseur en 1941. Enrôlé dans l'armée active en décembre 1942, il fit d'abord partie du bureau des traductions de l'armée, où il eut l'occasion de collaborer à la préparation d'un dictionnaire militaire sous la direction du major Pierre Daviault. En 1945, M. Mayer passait au service des relations extérieures de l'armée avec le grade de capitaine. Démobilisé en 1946, il rentrait au service de la traduction des débats afin d'y reprendre ses fonctions de reviseur, devenait chef adjoint quelque temps après, en 1947.

Un aveugle s'égare et se gèle les pieds

GRAND-SAULT, N.-B., (Spéc.) — Un jeune homme de cette localité, Patrice Beaulieu, fils de M. Denis Beaulieu, se remet rapidement à l'hôpital l'Assomption, d'un incident survenu la semaine dernière. Le jeune homme, un aveugle, s'égara et passa une nuit dehors au froid et se gela les deux pieds.

M. Beaulieu, né aveugle, décida de prendre une marche alors qu'il était 10 heures du soir. Il se dirigea sur la route no 2 conduisant vers St-Léonard. Cependant, sur le chemin de retour, il s'égara et prit le chemin conduisant à la gare du Canadien National sans s'en apercevoir. Il marcha toute la soirée afin de retrouver sa route mais sans succès.

Le lendemain matin, vers 10 h., des gens l'aperçurent dans un champ, près de la demeure de M. Joseph Thériault.

Garder les dimanches en servant Dieu, c'est réserver les dimanches au service de Dieu.

Réunion annuelle de la Société du Parler français

La Société du Parler français au Canada a tenu, hier soir, à l'université Laval, sa réunion générale annuelle. Les membres ont profité de la circonstance pour réélire, comme directeurs Mgr Félix-Antone Savard, doyen de la faculté des Lettres de Laval. M. Gaston Dulong, professeur de philologie, et M. Marcel Trudel, professeur d'histoire canadienne à la même Université, dont le mandat se terminait cette année. Ils ont tégalement élu au quatrième poste de directeur laisse vacant par la démission du R. P. Philippe Deschamps, c.s.v., M. Louis-A. Beslisle, éditeur bien connu, de Québec.

Ils ont ensuite choisi les officiers de leur bureau de direction, pour la prochaine année. M. Gaston Dulong a été élu au poste de président; M. Roch Valin, au poste de vice-président, et M. Jean-Denis Gendron, au poste de secrétaire. M. Valin et M. Gendron sont tous deux professeurs à la faculté des Lettres.

Anacon Lead Mines Ltd

La Bourse Canadienne apprend qu'Anacon Lead Mines Limited a émis 1,095,712 actions par suite de la fusion de New Larder "U" et d'Anacon, soit une action d'Anacon pour trois actions de New Larder "U" émises et en cours. Il y a 1,904,288 actions au trésor de la compagnie et 4,595,712 en circulation.



LAVAGE DE CHEMISES



Pourquoi vous fatiguer à laver, empeser et repasser des chemises, pendant qu'il en coûte si peu de nous les confier ? Nous les laverons pour vous et leur donnerons une nouvelle fraîcheur.

SIGNALEZ : 2-7025

NETTOYAGE ET PRESSAGE DE

COMPLETS - ROBES - PALETOTS - ETC.

Le travail est exécuté par des experts désireux de bien vous servir. Confiez toujours en toute confiance le nettoyage de vos vêtements à :

Teinturerie Québec INC.

133, BOISCLERC - QUEBEC

FOURRURES PREMONT





GRANDE VENTE EXTRAORDINAIRE

Commençant mardi, le 1er fev. 1955

pour **5** jours seulement



1er Lot : 17 morceaux. Valeurs jusqu'à $195. — POUR : $39.
2e Lot : 27 morceaux. Valeurs jusqu'à $195. — POUR : $59.
3e Lot : 26 morceaux. Valeurs jusqu'à $250. — POUR : $89.
4e Lot : 12 morceaux. Valeurs jusqu'à $195. — POUR : $139.
5e Lot : 11 morceaux. Valeurs jusqu'à $395. — POUR : $159
6e Lot : 42 morceaux. Valeurs jusqu'à $275. — POUR : $189.
7e Lot : 15 morceaux. Valeurs jusqu'à $395. — POUR : $199.
8e Lot : 15 morceaux. Valeurs jusqu'à $395. — POUR : $219.
9e Lot : 22 morceaux. Valeurs jusqu'à $395. — POUR : $299.
10e Lot : 14 morceaux. Valeurs jusqu'à $450. — POUR : $359.

● VALEUR DE $125,000. EN MANTEAUX COURTS, CAPES-ETOLES, CAPES, A LIQUIDER pour nous permettre de faire des réparations nécessaires à notre Salon.

REDUCTIONS FORMIDABLES ALLANT JUSQU'A 75%.

Vous trouverez toutes les sortes de fourrures — du Lapin au Vison — dans ce solde sans précédent de manteaux courts.

● Durant cette vente vous trouverez aussi des réductions très avantageuses sur nos manteaux longs.

Nous avons encore un très beau choix de manteaux longs — Loutre - Castor - Mouton gris et noir - Rat musqué, etc., à **DES PRIX QUE VOUS NE REVERREZ PLUS.**

La fourrure est actuellement à la hausse. A partir de Mars, les prix seront beaucoup plus élevés que ceux de la saison 1954. La fourrure augmentera de 25% à 50% selon les catégories.

PROFITEZ DE CES AUBAINES, VOUS VOUS EN FELICITEREZ PLUS TARD . . . c'est certain.

● *Quelques exemples de nos lots spéciaux :*



TOUTE VENTE DE MANTEAUX COURTS EST FINALE

Tél. 4-3541

LA COMPAGNIE E. PREMONT Ltée

MFG. AND MANUFACTURERS OF FURRIERS

125 ST-JOSEPH EST

ANCIEN NUMERO — 351 ST-JOSEPH

NOTRE SALON EST OUVERT LE VENDREDI SOIR

Un étudiant en Arpentage reçoit une bourse de l'Armée



● Le Corps de Génie de l'Armée canadienne vient d'accorder une bourse d'études à M. Lucien Landry (au centre), étudiant à la faculté d'Arpentage et de Génie forestier de l'université Laval et officier cadet du C.E.O.C. section du génie. On voit ici le brigadier Frank Fleury, commandant de la région militaire de Québec, présentant la bourse au récipiendaire ainsi qu'un parchemin du Corps Royal des ingénieurs canadiens attestant de ses titres de boursier de l'Armée. M. Landry est le fils de Mme Joseph Landry, de l'Assomption. Il a fait ses études secondaires au Collège de cette ville avant de venir à l'université Laval. Il a mérité cette bourse pour ses succès scolaires à la faculté de d'Arpentage et de Génie Forestier.

Des félicitations au maire de Québec

La Ligue du Drapeau National du Canada nous fait part du magnifique geste de Son Honneur le maire de Québec, à l'occasion du présent carnaval, à savoir: qu'au beau portique de bois qui orne la demeure du premier magistrat de Québec, se trouve hissé l'emblème canadien préconisé comme drapeau national distinctif du pays: le blanc, rouge à feuille d'érable verte.

A cette occasion, le secrétaire de la section de Québec de cet organisme a fait parvenir à Son Honneur le maire Wilfrid Hamel les remerciements d'usage dont voici la teneur:

20 janvier 1955

Monsieur Wilfrid Hamel,
Maire de la Cité de Québec,
169, rue St-Luc, Québec.

Monsieur le Maire,

La Ligue du Drapeau National vous prie d'accepter ses remerciements sincères pour l'appui précieux que vous apportez dans la diffusion de son modèle exclusivement et essentiellement canadien.

Votre tout dévoué
pour la cause,

Lucien Dubuc,
secrétaire de la Ligue du
Drapeau National du Canada,
236, rue Carillon, Québec.

Le secrétaire fait appel à tous ceux, qui, présentement, érigent des monuments phares moulins ou autres sujets en glace de les signaler si possible par la présence de cet emblème canadien à la vue des touristes qui feront un séjour dans la plus vieille capitale française de l'Amérique du Nord.

Deuil chez les pompiers de Montréal

MONTREAL, 31, (DNC). — M. Joseph Mainville, chef de district au service des incendies de Montréal, est décédé subitement samedi soir, au poste de pompiers, rue Drummond.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église St-Georges.

Le défunt, qui était membre du service des incendies depuis 31 ans était chef pour le district no 16 depuis quelques années.

Une reine des sports à Giffard



● Voici les noms des quatre candidates au titre: Mlle Odette Caron, représentante des étudiants, Noëlla Fournier, candidate du Commerce, Andrée Hawey, représentante des propriétaires Yolande Nadeau, candidate du comité du hockey. La reine élue sera couronnée lors d'un grand gala le 12 février prochain.

Bras fracturé dans une chute

Un jeune employé du Quebec Power s'est fracturé un bras, tôt ce matin, en faisant une chute sur la chaussée, après avoir terminé son travail. Il s'agit de M. Fernand Marcotte, âgé de 22 ans, et demeurant au 314, 1ère Avenue, à Charlesbourg. L'accident s'est produit, vers 7 h. 45, ce matin, sur la rue Marie-de-l'Incarnation. Le jeune homme attendait ses camarades de travail, quand il tomba sur la chaussée. En plus de s'infliger une fracture à un bras, il a subi des contusions à la figure. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Germain Lépine.

Au Richelieu-Montmagny



● Le conférencier invité du Richelieu-Montmagny, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi prochain, au Manoir St-Louis, à six heures, sera M. Paul Coucke, rédacteur au journal "La Patrie", Montréal, qui a choisi comme sujet de causerie: Chiens perdus sans collier. M. Coucke sera présenté par M. Jacques Trépanier, journaliste, attaché au même journal, à Montréal, et remercié par M. Pierre-Paul Blais, ex-président du club local.

Les éleveurs de porcs ont tenu leur assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Société des Eleveurs de Porcs du Québec a été tenue à l'hôtel Victoria, Québec, mardi après-midi le 18 janvier, en présence d'une cinquantaine de ses membres, sous la présidence de M. François Montminy, de St-Gilles, comté de Lotbinière.

Il ressort du rapport des activités de la Société pour l'année finissant le 31 décembre dernier, présenté par M. X.-N. Rodrigue, agronome, secrétaire, que l'élevage des porcs de race dans la province a connu un regain d'activité en 1954. Les bons prix payés pour les porcs de marché, particulièrement au cours de l'été dernier, ont intéressé les cultivateurs et ont eu pour effet d'accroître la demande pour les sujets de race pure, les éleveurs trouvant ainsi plus facilement preneurs pour leurs verrats à des prix rémunérateurs.

Le nombre des membres du groupements s'élève à 178, soit sensiblement le même qu'en 1953. Les enregistrements se sont élevés à 1916 en 1965, comparés à 1,376 en 1953 et les transferts à 1,594, comparés à 1,105 l'année précédente.

Les sept éleveurs forment le bureau de direction de la Société communiquèrent ensuite à chacun un bref rapport de l'état actuel de l'élevage du porc dans les diverses régions qu'ils représentent.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour la présente année, sous la présidence de M. Eloi St-Germain, vice-président de l'Office du Prêt Agricole, MM. François Mantminy, et Jean-Paul Lizotte, régisseur de la ferme de l'Hôpital Général à Québec, furent maintenus à leur poste respectif de président et de vice-président de la Société; ils formeront l'exécutif avec MM. P.-E. Girard, de Ste-Rosalie, comté Bagot; Georges Denis, de Saint-Norbert, Berthier. Les autres directeurs étant MM. Jean Perron, agronome, professeur à l'Institut Agricole d'Oka; Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe, et Alexandre Fournier, de Montmagny; ce dernier ayant remplacé M. J.-B. Bérubé, de St-Donat, à ce poste.

M. Napoléon Mercier, agronome-propagandiste au Service de l'Industrie Animale du Ministère provincial de l'Agriculture à Nicolet, a traité du travail de sélection dirigé actuellement chez les membres du club d'éleveurs de porcs du comté de Nicolet.

La Société maintiendra son appui financier aux grandes expositions de la province et entend faire des démarches pour améliorer les listes de prix de l'espèce porcine.

Au cours de l'après-midi, le président remettait aux RR. PP. Bénédictins de St-Benoit du Lac, représentés dans les circonstances par le Rév. Frère Othon, une magnifique coutellerie en argent offerte chaque année par la Société à l'éleveur dont la truie s'est qualifiée avec le plus haut pointage l'année précédente; les RR. PP. Bénédictins ont obtenu ce trophée pour la truie "Blanche de St-Benoit, 7H, enregistrée sous le numéro 428187, qui a conservée 88 points. Deux autres prix de $25.00 chacun offerts sur l'achat d'un sujet de race pure par le Conseil de Salaison, ont été mérités et décernés à MM. Léo Fillion, de St-Augustin, cté Deux-Montagnes, et André Arès, de Waterloo, pour s'être également distingués dans la qualification des truies d'élevage.

Les lauréats du concours d'orge

Montréal, — (DNC) — Malgré un été peu favorable, le concours annuel d'orge organisé par l'Association des Brasseries du Québec a remporté un autre grand succès cette année.

M. Armand Desrochers, président de l'association a cependant souligné que les cultivateurs du Québec devraient davantage s'adonner à la culture de cette céréale, car présentement, les brasseries s'approvisionnent surtout dans l'ouest pour l'orge nécessaire à la fabrication de la bière.

Les gagnants de cette année sont: MM. Alphérie Beaulieu,, de Ste-Martine; Rémi Yelle, de St-Rémi, Joseph Coutu, de Ste-Elizabeth; Raoul Hébert, de St-Bruno, et l'orphelinat Sacré-Coeur, des Cèdres.

C'est M. André Auger, président du comité du concours qui a proclamé les lauréats. Il a souligné que la somme de $1,280. est mise à la disposition du comité d'organisation pour être distribuée en prix au concours régional. La province est divisée en huit régions ayant chacune un montant de $160. à être réparti en sept prix. Les cultivateurs de 56 comtés avaient le droit de prendre part au concours, en autant qu'ils s'engageaient à ensemencer un minimum de 5 acres de l'une ou l'autre des variétés suivante d'orge: OAC 21 ou Montcalm. Les concurrents s'engageaient, de plus, à préparer, pour le 1er novembre au moins 40 minots d'orge bien criblée provenant du champ au concours.

M. Auger a souligné que le concours de 1954 a débuté avec 209 inscriptions. Après l'inspection des champs au cours de l'été il ne restait plus que 162 concurrents. Plus tard 99 échantillons furent livrés au laboratoire de la division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture, à Montréal.

M. Norman Kennedy, l'un des directeurs de l'Association des brasseries, a souligné, pour sa part, dans une allocution en langue anglaise, que l'agriculture est restée la base de la prospérité au Canada.

"Sans l'agriculture, a-t-il déclaré, il ne saurait y avoir de Canada vraiment prospère, quelque soit son développement industriel".

M. Fernand Beaudoin vice-président des assureurs-vie

Toronto. (Spéc.) — Fernand Beaudoin, assureur-vie diplômé de la compagnie d'assurance Sun Life, domicilié aux Trois-Rivières, a été élu vice-président pour la région de l'Est du Québec au 48e congrès annuel de l'Association des Assureurs-Vie du Canada qui se déroule à Toronto.

M. C.-J. Pike, assureur-vie diplômé de la Sun Life à Montréal, a été élu au bureau de direction. Les délégués ont élu aussi un nouveau président national, C.-W. Mealing, assureurévie diplômé, de la compagnie d'assurance North American Life, à Toronto.

Les associations locales qui tombent sous la juridiction de la région de l'Est du Québec sont celles du Bas-St-Laurent (Rimouski), de Chicoutimi, Québec, Shawinigan Falls et Trois-Rivières. Elles étaient représentées à ce congrès à Toronto par MM. Roger Levesque, de Rimouski; Paul Reny, assureur-vie diplômé, de Chicoutimi; Paul-E. Lachance, de Québec; J.-P.-André Milette, de Shawinigan Falls, et Louis Allen des Trois-Rivières.

Selon Me Ivan Mignault, nos lois négligent les victimes d'accidents

Ces jours derniers, au Palais de Justice, a eu lieu une réunion conjointe de la Société des Etudes Juridiques de Québec, dont est président Mtre Jacques Taschereau, notaire, et du comité québecois de la section des assurances de l'Association Canadienne du Barreau, dont Mtre Douglas Barlow, avocat, est président.

C'est Mtre Ivan Mignault, avocat, de l'étude Barlow, Choquette et Mignault, qui a prononcé la conférence, sous le titre de l'Assurance-responsabilité: rapports juridiques entre tiers-réclamant et assureur.

Mtre Mignault discute les obligations qui peuvent exister entre la victime d'un accident, un accident d'automobile par exemple, et l'assureur de l'auteur de l'accident. Il souligne que la durable défectuosité de nos lois en ce qui concerne les droits des victimes oblige l'avocat à chercher ici et là le recours le plus efficace. Il y a l'anomalie frappante, par exemple, que lorsque l'auteur de l'accident tombe en faillite l'argent qui sera payé par l'assureur ira ordinairement au profit des créanciers du failli, tandis que la victime québecoise, dont les blessures sont la cause du paiement, sera rangée avec les créanciers non-privilégiés de la faillite, pour recevoir peu ou rien; et ce n'est pas la faute de l'assureur, lequel est obligé de payer conformément à la loi.

En Ontario la victime reçoit cet argent, qui est en toute justice son argent, mais, tout en recommandant l'adoption ici du principe de la loi ontarienne (et des autres provinces d'ailleurs), Mtre Mignault ne propose pas qu'on copie ici le texte de la loi ontarienne, vu que sa rédaction n'est pas conforme aux règles de notre droit civil.

Il est possible parfois pour l'avocat de la victime d'éviter pour son client le résultat fâcheux mentionné, en prenant des mesures appropriées. Il devra, aussitôt que possible, s'informer quant à l'assurance-responsabilité que porte l'auteur de l'accident, soit l'automobiliste dans les cas les plus fréquents. Alors, avec les précautions nécessaires pour éviter une déchéance de l'assurance, il peut parfois obtenir de l'assuré une cession des droits de celui-ci sur la police.

En certaines circonstances il peut faire saisir l'automobile qui a causé les dommages, et quoique l'automobile même ne sera pas privilégiée en faveur de la victime pour le paiement de ses dommages, le cautionnement produit pour libérer l'auto le sera.

L'avocat aura, selon les circonstances, le choix entre quelques différents recours pour mieux assurer que son client recevra la compensation — saisie-arrêt en mains de l'assureur après jugement, parfois "l'action oblique" (recours peu usité) pour obliger l'assureur à indemniser l'assuré de sa responsabilité envers la victime, et même en certains cas une action directe pour obliger l'assureur à payer l'indemnité directement à la victime.

Mais, en somme, quoique des procédures bien choisies et poursuivies garantiront la pleine indemnisation de la victime dans la grande majorité des cas — là évidemment où l'automobiliste est assuré — rien ne peut se substituer à de bonnes lois.

La conférence fut commentée par Mtres Maurice Gagné, Pierre Letarte, Yves Pratte et d'autres avocats, et le conférencier fut remercié par Mtre Henri Beaudry.

CONCOURS DE PHOTOS "CARNAVAL 1955"

La Pharmacie Brunet, département de la photographie, organise un concours qui intéressera certainement tous les amateurs. Des prix seront distribués aux gagnants. Ce concours débutera le premier février pour se terminer le premier mars inclusivement. Voici les conditions du concours: Les photos soumises devront être d'une grandeur minimum de 5 x 7.

Les photos seront jugées suivant leur originalité. La décision des juges sera finale et les photos deviendront la propriété de la Pharmacie Brunet. Le premier prix sera de $25.00, le deuxième $15.00 et le 3e, $10.00 et ils seront attribués aux gagnants le 15 mars. Les photos primées auxquelles sera attachée une preuve d'achat du département de la photographie, division détail, verront leur prix doublé. Les gagnants seront avisés par la poste. Pour renseignements ou participation au concours adressez à: CONCOURS CARNAVAL 1955, a/s Pharmacie Brunet, 139 rue St-Joseph, Québec.

Plus d'ingénieurs, mais pas aussi compétents

TORONTO, 31. — (BUP). — Les pays du rideau de fer produisent deux fois plus d'ingénieurs par année que les Etats-Unis, selon Paul-H. Robbins, directeur exécutif de la Société nationale américaine des ingénieurs professionnels.

Parlant devant 1,000 membres de l'Association des ingénieurs de l'Ontario, samedi, Robbins a noté toutefois que les ingénieurs communistes ne sont pas aussi compétents que ceux de l'Amérique du Nord. Il a ajouté que le Canada et les Etats-Unis s'attendaient tous deux à produire un plus grand nombre d'ingénieurs à l'avenir. Robbins a déclaré que la production pour la défense posait un lourd fardeau sur les membres de la profession.

POUR UNE SEMAINE ENCORE

nous continuons

NOTRE VENTE SANS PRIX FIXE

? ? ?

QU'EST-CE ?

c'est bien simple !

VENEZ CHOISIR votre MANTEAU de FOURRURE

Faites votre prix

ET AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE

Nous GARANTISSONS que tous les manteaux compris dans cette vente sont fabriqués dans nos propres ateliers

Venez tout de suite pour profiter de ce NOUVEAU GENRE DE VENTE

--- chez ---

P.-A. ALAIN Ltée

79, de L'EGLISE (*deux entrées*) 203, ST-JOSEPH

Toute vente finale

POUR CELLES QUI NE PEUVENT VENIR DURANT LE JOUR, NOUS SERONS OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30

QUARANTE-HUITIEME ANNEE, No 14,653 — CANADA

Annoncez régulièrement dans l' "ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, LUNDI, 31 JANVIER 1955 PAGE 9

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

2 compagnies conciliant les nécessités de l'heure

La Compagnie Electrique du Saguenay posait récemment deux actes que nous croyons de notre devoir de souligner. A la demande générale de ses clients de Roberval, elle faisait disparaitre de la circulation un certain nombre d'appareils dits compteurs à demande. Soulagement, accalmie générale.

Quelques jours après, à Chicoutimi, après s'être longtemps drapée dans un mutisme qui ne semblait augurer rien de bon, elle a fini par consentir à recevoir les délégués du Syndicat National de ses employés, pour discuter de salaires et de rénovation de convention collective de travail. Les discussions n'ont pas traîné en longueur et, après seulement trois ou quatre entrevues de négociations, le contrat se signait pour deux ans, à la satisfaction des deux parties et de tous les intéressés.

La compagnie —sans l'avoir nécessairement copié — suivait ainsi l'exemple de l'Alcan d'Arvida, qui avait agi de même quelques jours avant Noël. La première est d'ailleurs une filiale de celle-ci et il est intéressant de noter comme les deux savent concilier les nécessités de l'heure avec d'autres points de vue, selon les circonstances, et collaborer au maintien de la bonne entente dans la région.

Nous n'avons pas toujours été tendre pour la Compagnie Electrique du Saguenay, notamment quant à son attitude aux dernières élections et sur la question de la municipalisation du service de l'électricité à Chicoutimi. Nous voilà donc d'autant plus à l'aise pour signaler à l'attention de nos lecteurs deux de ses gestes de ces derniers temps.

Il va sans dire que ses employés syndiqués ont aussi montré une grande bonne volonté en cette même occurrence et qu'eux aussi ont droit à une part des éloges que nous nous plaisons ici à exprimer.

Antoni JOLY.

Volé par des amis d'occasion

Un jeune homme a porté plainte auprès de la Sûreté provinciale en fin de semaine, à l'effet que des amis d'occasion lui avaient volé une somme de $200. Il aurait fait leur connaissance à Québec. Il rapporte avoir été soulagé de son argent lorsqu'il fut entraîné par eux dans la banlieue. La police fera enquête.

Incendie dans une maison en construction à Giffard

Un incendie a causé des dégâts évalués à $10,000 samedi après-midi, dans une maison de trois étages présentement en construction sur le boulevard Mgr-Gauthier, à Giffard. Cette construction est la propriété de M. Gérard Cloutier, du 141,, Mgr-Gauthier.

On attribue l'incendie à une fournaise qui servait à chauffer l'édifice. Le bâtiment était complètement monté. La toiture était dressée, et les fenêtres posées.

Les sapeurs de Giffard, dirigés par le chef J. Bessette, combattirent l'élément destructeur pendant plus de quatre heures.

Le T. H. St-Laurent aura 73 ans, demain

OTTAWA, 31, (UP). — Le premier ministre Louis St-Laurent célébrera demain son 73e anniversaire de naissance. Le chef d'Etat canadien soulignera l'événement à Londres où il assiste à la conférence des premiers ministres du Commonwealth avec le ministre des Affaires extérieures, Lester B. Pearson.

Incendie allumé par un court-circuit

Un court-circuit qui aurait mis le feu à un récervoir d'huile se trouvant dans un sous-sol, serait la cause de l'incendie qui a endommagé la résidence de M. Charles Cannon, député fédéral des Iles-de-la-Madeleine, située au 201, Bougainville, hier après-midi.

La fumée abondante qui s'échappait de la cave a empêché les pompiers d'y pénétrer. Ces derniers durent perforer le plancher du premier étage pour atteindre le foyer d'incendie.

On évalue les dommages à quelques milliers de dollars.

Installation de M. l'abbé V. Fortin

M. l'abbé Vincent Fortin, curé de St-Sébastien, a été récemment nommé curé de la paroisse St-Lambert de Lévis. La cérémonie d'installation du nouveau pasteur aura lieu, mercredi, le 2 février, à 4 heures p.m.

M. Roland Gagné-Martin a été hospitalisé

Un jeune homme de Thetford-Mines, M. Roland Gagné-Martin, âgé de 27 ans, a été hospitalisé à l'Enfant-Jésus, samedi soir, souffrant d'une fracture à une jambe. Ce serait le résultat d'un accident de travail dans une mine.

15e anniversaire de fondation du 1er cercle Lacordaire, à Québec



● Plus de 800 personnes ont assisté, hier soir, à une soirée donnée au Centre Durocher, à l'occasion du 15e anniversaire de fondation du premier cercle Lacordaire à Québec. Ce cercle a, en effet, été fondé le 28 janvier 1940. Sur cette photo, on voit un groupe de fondateurs: le R. P. Ubald Villeneuve, o.m.i., aumônier général, M. Roland Lelièvre, président général, et Mme, M. et Mme Jean-Paul Bélanger, M. Maurice Huot, chef du bureau au Centre Lacordaire de la rue de l'Eglise, et Mme, et Mlle Gilberte Armstrong, directrice de la page féminine de la revue "Réaction". (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Aux détenteurs de billets pour le couronnement de la Reine

M. Maurice Désy, officier-rapporteur pour l'élection de la Reine du Carnaval, nous demande d'informer toutes les personnes qui ont encore des billets en main pour l'élection qu'elles doivent les remettre à l'organisation pour laquelle ils travaillent, aujourd'hui même lundi.

C'est en effet la dernière journée pour la remise dse billets vu que la séance de comptage a lieu demain matin.

On compte donc sur la collaboration de tous pour le retour aujourd'hui des billets encore en mains, vendus ou non.

M. Joseph Cantin, 76 ans, a succombé à la paralysie

St-Jean-Chrysostome —31, — (Spéc.) — Un septuagénaire de St-Jean-Chrysostome, M. Joseph Cantin, 76 ans, célibataire à l'emploi de la manufacture Tremblay comme gardien de nuit, est décédé, hier matin, des suites d'une attaque de paralysie, croit-on.

On avait trouvé le vieillard inconscient, vendredi matin, près des fournaises de l'usine. A chaque heure de la nuit, il devait poinçonner en divers endroits de la bâtisse. D'après les constatations, le dernier poinçonnement avait été fait vers 11 h. jeudi soir.

Des compagnons de travail le découvrirent sans connaissance, vendredi matin, à leur arrivée à la manufacture. Transporté chez sa soeur, Mlle Léda Cantin, où il demeurait, il reçut les soins médicaux que requérait son état. Il devait succomber hier matin, à une attaque de paralysie.

La Cour Supérieure siégera à Val d'Or

En vertu d'une proclamation du lieutenant-gouverneur, les termes et séances de la Cour supérieure du district d'Abitibi et des juges de ce tribunal seront aussi tenus dans la ville de Val d'Or. L'édifice portant le numéro civique 1089 de la septième rue, à Val d'Or, est désigné comme étant l'immeuble où doivent être tenus les termes et séances de cette Cour et de ses juges.

Lake of the Woods, dividende régulier trimestriel de $1.75 par action privilégiée ,payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 1er février; ex-dividende le 28 janvier.

Assemblée générale à l'U.C.C. de G.-Baie

Le syndicat de l'U.C.C. de Grande-Baie tenait il y a quelques jours son assemblée générale annuelle sous la présidence de Monsieur Henri-Paul Gagnon. Plusieurs cultivateurs assistaient ainsi que Monsieur l'abbé Savard, curé de l'endroit et Jean-Marie Couët de la Fédération. Le secrétaire Monsieur Paul Dufour présenta le rapport des activités de l'année ainsi que le rapport financier.

A la suggestion des administrateurs, il a été décidé que la campagne de recrutement dans cette paroisse débuterait en mars prochain afin de permettre aux responsables de terminer ce travail à temps cette année. Concernant le programme de la nouvelle année, il a été décidé que le syndicat de l'U.C.C. travaillerait à la réalisation d'un syndicat coopératif forestier.

Elections

Monsieur Joseph Dufour présida les élections des officiers pour la nouvelle année. Les élus sont: Messieurs Henri-Paul Gagnon, Léonce Côté, Adrien Lalancette, Athanase Simard, Raoul Lavoie, Philippe Poulin et Joseph Dufour. Les nouveaux administrateurs se réuniront sous peu pour élire leur président et leur vice-président et pour décider de l'engagement de leur secrétaire.

M. Jean-Paul Couet

Monsieur Jean-Paul Couët félicita les nouveaux élus et remercia le syndicat de l'U.C.C. de la paroisse de Grande-Baie pour le magnifique travail qu'il effectue et pour la collaboration qu'il accorde à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay. Il apprit aussi aux cultivateurs que leur nouveau curé, Monsieur l'abbé Savard, avait été l'un des premiers aumôniers diocésains de l'U.C.C.

"Sur le plan temporel, dit-il, le syndicat de l'U.C.C. dans une paroisse agricole est l'institution la plus importante parce que ce dernier voit à tous les intérêts de la profession".

"Quant à l'U.C.C. en général, elle renforcit l'agriculture familiale en la défendant et en mettant sur pied les institutions écocomico-sociales qui sont comme son prolongement".

M. l'abbé Savard

Monsieur l'abbé Savard, nouveau curé de Grande-Baie rencontrait les cultivateurs réunis sous l'égide de l'U.C.C. pour la première fois.

"Chaque membre, dit-il, doit faire sa part pour le développement de son association professionnelle. Intensifiez votre recrutement afin de doubler si possible vos effectifs. Il est donc indispensable à la base que vous ayiez confiance en votre association professionnelle. Et surtout n'allez pas trouver que votre cotisation est trop élevée.

Tenez vos assemblées mensuellement, étudiez en équipe, unissez-vous par les liens de la charité, jouez auprès de votre coopérative agricole, de votre caisse populaire, le rôle qui nous appartient afin de les rendre toujours de plus en plus prospères. C'est ainsi que vous travaillerez pour construire et que vous estimerez notre profession sur laquelle compte tant l'Eglise. En terminant je vous encourage fortement à réaliser le programme que vous vous êtes tracé pour la réalisation d'un syndicat forestier".

Avant de terminer l'assemblée, le syndicat de l'U.C.C. de Grande-Baie a décidé d'inviter la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay à tenir son Congrès du 25ième anniversaire dans cette paroisse.

Retour de voyage du Dr J. Tremblay

Le Docteur Jacques Tremblay, proctologiste, de Québec, est de retour d'un voyage d'études et a repris ses consultations à son bureau de l'avenue des Oblats. o

Accident à un garçonnet

Un garçonnet de 8 ans, Michel Simard, de Clermont, comté de Charlevoix, a subi des fractures aux deux jambes, en fin de semaine, lorsqu'un véhicule-moteur l'a renversé non loin de chez lui. Il a été transporté à Québec, pour être hospitalisé à l'Enfant-Jésus.

Nouveau bulletin de la Société Historique du Saguenay

Chicoutimi — (DNC) — Le bulletin numéro 21 de la Société Historique du Saguenay vient de paraître. Il contient une belle variété d'articles d'intérêt. D'abord, un rapport général du président sur l'activité déployée au cours de 1954; puis: une liste des subventions des municipalités, une courte biographie de deux amis disparus, le Dr Eugène Tremblay et M. Jean Dolbec, la liste des membres (par centres d'où ils sont) et d'importants "petits messages".

On peut se le procurer aux bureaux de la Société, au Séminaire.

Directeur de la chaîne

Monsieur Jean-Charles Laforest, président du syndicat de l'U.C.C. de la paroisse de Chambord, a été choisi récemment comme directeur de la Chaine Coopérative du Saguenay. Il remplace à ce poste, Monsieur Jean-Marie Jauvin de St-François-de-Sales, démissionnaire.

Monsieur Laforest a été nommé à cette fonction par les autres directeurs et il occupera ce poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle alors que le choix des administrateurs est fait par les membres.

Monsieur Laforest possède déjà une bonne expérience dans le domaine de la coopération pour avoir participé à l'organisation de la coopération agricole à Chambord en temps que président de l'U.C.C. et en temps que directeur de votre présence l'éclat de cette fête. C'est pour 8 heures précises.

Merci d'avance pour votre si charitable participation à cette bonne cause.

1100 maisons des usines d'Arvida mises en vente

Arvida est une belle petite ville de 11,895 habitants, située dans le comté de Chicoutimi. La majeure partie de sa population se compose d'ouvriers travaillant à des usines qui fournissent environ les deux-cinquièmes de la production mondiale d'aluminium. Jusqu'à cette année, de jolies maisons bâties aux frais de la compagnie et louées aux ouvriers abritaient une population industrieuse et généralement prospère.

C'est dans cette ville que M. Louis Even, dans une conférence qu'il donnait au printemps de 1953 disait, et je cite ici ses paroles: "L'ouvrier est bousculé. La petite est bousculée. La guerre bousculé. Le progrès bousculé les crises bousculent. Et le salarié est bousculé. On le fait courir à une usine de guerre aujourd'hui, on fermera l'usine demain faute de contrats. Le salarié peut bien parfois préférer un bazou à une cabane. Le bazou a des roues pour le suivre dans ses bousculades, la cabane n'en a pas. Mais on ne bouscule bien que les gens qui n'ont pas le moyen de résister à la bousculade".

Dans cette même ville de l'Aluminium depuis quelques mois, on peut constater la réalité de ces affirmations.

La compagnie de l'Aluminium a brusquement décidé de vendre environ 1100 de ses maisons. La préférence pour se porter acquéreur a bien été au locataire de la maison, mais toujours le même problème; pour le grand nombre, pas d'argent pour acheter, pas même pour verser une certaine somme sur la dette quitte à payer la balance à chaque mois. Alors un acheteur se présente, on vend la maison et on donne avis à son occupant qu'il devra quitter les lieux au printemps. Quitter les lieux pour où aller ? Encore un autre problème, crise de logements. Et l'angoisse règne à Arvida. Si sur la rue, à l'épicerie ou ailleurs, on rencontre deux personnes qui causent ensemble, c'est toujours les mêmes questions. Achetez-vous votre maison ? Où pensez-vous aller ?

Et dans cette paisible ville vantée si souvent pour sa prospérité et l'aisance de ses habitants, verrons-nous au printemps se renouveler une image de ce qui s'est passé voilà exactement 200 ans et que l'histoire a appelé **Le Grand Dérangement ?**

A noter que plusieurs Acadiens seront encore les victimes de cette nouvelle déportation. C'est la manière triste de célébrer un triste événement.

Mme Ovide Arseneault, Arvida
Secrétaire de l'Union des électeurs.

Lacordaire de Kénogami

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Ste-Cécile de Kénogami, ont tenu leur assemblée générale dimanche le 23 janvier, sous le distingué patronage de M. l'abbé Cyrille Bernier, M. Frédérick Parrot, président de district, rehaussait l'assemblée de sa présence ainsi que M. Richard Tremblay, président souhaita la bienvenue à tous et se dit enchanté de la belle assistance. Il expliqua ensuite la marche du concours Calendrier Lacordaire 1955. Un jeton est tiré à chaque assemblée et si la personne n'est pas présente le prix est gardé pour le mois suivant. Les numéros correspondants aux calendriers servent au tirage des prix de présence. Pour les visiteurs, M. le président inaugura un livre d'honneur dans lequel chacun devra se faire un devoir de signer ce qui suivra pour le prix de présence. Après l'initiation et le changement de décoration, M. le président invita tout le conseil à dire quelques mots ainsi que M. l'aumônier, M. Fortin donna ensuite le rapport financier de l'année et demanda M. Parrot pour présider aux élections. Celui-ci remercia d'abord le Conseil sortant, pour le beau travail qu'il a accompli et invita tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc à voter pour quelqu'un qui a à coeur le bien du mouvement. M. Henri Fortin, fut réélu président; M. René Perron vice-président; Mlle Marie-Jeanne Reid, présidente; Mme Julien Gagnon, vice-présidente.

Tout l'executif fut invité à dire quelques mots. M. le président ajouta des remerciements pour ceux qui lui avaient fait confiance, promit de continuer son dévouement et remercia aussi M. Parrot d'avoir bien voulu présider les élections.

M. l'abbé Bernier invité à dire quelques mots se dit heureux du résultats et promit son aide comme toujours pour l'avancement du mouvement. M. le président termina l'assemblée en invitant tous ceux qui veulent aller à la retraite fermée qui aura lieu du 3 février au soir au 6 février, de donner leur nom à M. l'aumônie..

Lacordaire de P.-Alfred

Port-Alfred, (DNC). — Les Lacordaires et Jeanne d'Arc du Conseil 123 de St-Edouard de Port-Alfred, lors de leur première réunion de l'année, ont désigné leurs dirigeants et dirigeantes pour 1955. A cette occasion, il y eut plusieurs changements de décorations et nouveaux initiés. Nous remarquions à cette assemblée, le président régional, M. Hilarion Rochefort, qui a bien voulu démontrer son encouragement à l'oeuvre Lacordaire en agissait comme président d'élections. M. le chanoine Méderic Gravel, f.v., était aussi présent, et il a insisté sur l'importance du recrutement de nouveaux membres durant la nouvelle année.

A la suite du scrutin, les dirigeants qui seront responsables de la bonne marche du cercle sont les suivants : président: M. Jean-Joseph Bouchard; vice-président, M. Gaston Bouchard; directeurs: MM. Georges Gagné, Dalmas Bouchard, Georges-Henri Gagnon, Elzéar Marquis, André Portelance, Paul-Emile Leclerc et René Simard. Pour les Jeanne d'Arc, Mme Rosario Fortin, a été réélu présidente. Mme Fortin, est une pionnière du mouvement Lacordaire, et les membres lui doivent beaucoup pour les succès remportés jusqu'à date. Mlles Esther Hachey, Claire Lavoie et Céline Gilbert, ont été choisies respectivement, vice-présidente, trésorière et secrétaire-archiviste. Les directrices sont Mmes et Mlles Stanislas Hachey, Albert Tremblay, Geo.-Henri Coulombe, Dalmas Bouchard, Claudette Desbiens et Roland Larouche. MM. Simon Larouche et Jules Tremblay, deux pionniers Lacordaire ont été nommés respectivement secrétaire-trésorier et secrétaire-archiviste. La tenue des livres est essentielle pour tout mouvement et nous rencontrons dans ces deux officiers, des hommes dévoués et ponctuels.

Mère Marie-de-la-Miséricorde a été nommée à Jonquière

Chicoutimi — (DNC) — Le 6 janvier dernier, vous appreniez, par la radio, les journaux ou par la bouche de vos enfants, la nomination de la Révérende Mère Marie-de-la-Miséricorde, directrice de l'Ecole Apostolique de Chicoutimi, au poste de supérieure fondatrice de la maison Saint-Joseph de Jonquière.

Cette nomination a eu pour effet de réjouir grandement la si magnifique population de Jonquière et de Kénogami; mais, par contre, son départ de notre Ecole Apostolique a créé un vide immense qui, fort heureusement, a été amoindri par la récente nomination de la Révérende Mère Saint-Raymond au poste de directrice.

Comment ne pas garder un souvenir vivant de cette religieuse réellement hors de l'ordinaire qu'est Mère Marie-de-la-Miséricorde ? Sa grande compréhension, son zèle infatigable, sa haute culture et, surtout, son dévouement inlassable, ont eu pour effet que les parents et les quelque deux mille enfants qui ont passé à notre Ecole Apostolique depuis onze ans, gardent de cette religieuse un souvenir et une reconnaissance ineffaçables.

Désormais, Mère Marie-de-la-Miséricorde donnera toutes ses connaissances et tout son coeur a la maison Saint-Joseph de Jonquière: une maison de repos pour les prêtres et les laïques âgés, des deux sexes. Peut-être la Providence permettra-t-elle que quelques-uns d'entre nous bénéficient dans l'avenir de ses bons soins; car il est bon de noter que cette maison, quoique située à Jonquière, desservira aussi bien les gens de toute la région.

Il arrive très fréquemment que la population s'unit pour présenter, soit à une étoile des sports, soit a un artiste, une fête en son honneur et lui remet un cadeau de valeur. En la circonstance, il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre de ces cas, mais bien d'une femme d'une valeur insurpassable, envers laquelle un fort groupe de la population garde un souvenir gravé pour longtemps dans la mémoire.

En conséquence, un groupe d'amis et de parents, d'élèves anciens et actuels de l'Ecole Apostolique, se sont réunis pour lancer une souscription dans le but de recueillir une somme d'argent appréciable qui sera remise à cette bonne soeur et applicable à son oeuvre. Ouvrons généreusement notre bourse et laissons parler notre coeur, afin de pouvoir donner un montant digne de la reconnaissance que nous devons à Mère Marie-de-la-Miséricorde. Vous savez qu'une fondation, c'est un Bethléem. . . une crèche, quoi!

Agissons immédiatement et passons sans tarder nos souscriptions au trésorier du comité, M. Duncan Bédard, a-s Gagnon Frères Nouveautés, rue Racine, Chicoutimi. Le montant recueilli sera remis à la Révérende Mère lors d'une grande soirée en son honneur, offerte par les élèves de l'Ecole Apostolique, le 21 février prochain.

Moyens de transport d'aujourd'hui et d'hier



● Les rapides et confortables voitures modernes ont succédé aux sympathiques carrioles d'hiver d'autrefois, qui étaient plus lentes, si l'on veut, mais tellement pittoresques. L'un et l'autre de ces moyens de locomotion ont été l'objet d'une attention spéciale de la part de quelques-uns de nos talentueux sculpteurs sur neige glacée, qui viennent de se révéler, grâce à un concours lancé à l'occasion du Carnaval d'hiver. Le taxi de la compagnie 5-5191 peut être admiré à l'angle des rues St-Jean et de Salaberry. Son réalisme est si frappant qu'on a même vu des touristes, le héler, ces jours derniers. Quand au cheval et à la voiture, disons qu'ils sont l'oeuvre de Mlle Hélène Poliquin, 365, 10e Rue, Limoilou. (Photos l'Action Catholique, Roger Bédard).

M. Paul Mercier à la présidence

SHAWINIGAN, (DNC). — M. Paul Mercier, chimiste en chef de la division du carbure de la Ssawinigan Chemicals Ltd, a été élu président de la section locale de l'Institut de Chimie du Canada, lors de l'assemblée annuelle tenue, le 19 janvier. Les autres membres du comité pour l'année 1955 sont: R. H. Hitesman, vice-président; C. F. Hunt, secrétaire-trésorier: René Martel, correspondant; R. E. Suksi, comité des membres.

GOE-RENE FOURNIER
AVOCAT, C.R.
Edifice Price, Ch. 328,
65, rue Ste-Anne,
Québec Tél.: 2-1531

DEJEUNERS DE NOCES
BANQUETS — RECEPTIONS
...à domicile, dans nos salons.
KERHULO

JEAN-PAUL CADRIN B.A., L.L.L.
NOTAIRE
278, RUE DU ROI
(Carré Jacques-Cartier) Québec, P.Q.
TEL.: 4-9179 — RES.: 5-9637

ECOLE LABROSSE
Cours d'Anglais à l'école
94, DE LA COURONNE, QUEBEC
TEL.: 3-9800 — 4-3115


Pour Achat Service et Rechargement de tous genres d'EXTINCTEURS A INCENDIE consultez :
PROVINCIAL FIRE PROTECTION
REG'D
401-3 Bayard, Tél.: 3-2484
Une protection temporaire vous est gracieusement fournie durant la période de temps requise pour le RECHARGEMENT de votre extincteur. VOYAGEURS DEMANDES

LOUIS XIV N'ETAIT PAS PLUS HEUREUX QUE VOUS

On se plaît parfois à regretter de n'avoir pas vécu aux époques qu'embellissent les récits historiques. On envie les héros, leur gloire, leurs richesses, leur luxe. Vous avez peut-être envié Louis XIV qui, au dix-septième siècle, était le maître absolu de la France et dont tout les écrivains chantaient les louanges. Et pourtant, il fut souvent plus malheureux que les gens de modeste aisance dans notre Canada de 1955. Ses aliments n'avaient pas la saveur de ceux d'aujourd'hui; quand il était malade, il était mal soigné et lorsqu'un jour on l'opéra, ce fut à froid, sans l'endormir. Il était mal éclairé par des bougies qui fumaient sans cesse et surtout il gelait affreusement dans des pièces que réchauffaient mal des foyers. Louis XIV n'a pas connu Flamidor le système de chauffage d'une qualité exceptionnelle, et peu coûteux.

PIERRE BEAULIEU, O.D.
VERRES CORRECTEURS, LUNETTES
Opticien-manufacturier
Bureau : 303, boul. Charest Tél.: 3-1008 — Rés.: 7-1651

TELEVISION 1955 RCA VICTOR
VENTE ET SERVICE
ALBERT BARRÉ T-V-
1095 DE LA CANARDIERE
TEL.: 2-8264
Succursale : 895, Chemin Ste-Foy — Tél. : 7-0217

NOUVELLE DECOUVERTE CONTRE LA BRONCHITE
Un pharmacien détenteur de la MEDAILLE D'OR trouve une nouvelle formule de sirop contre la bronchite chronique : CONYLIN contient des substances végétales et minérales qui agissent directement sur les muscles de l'arbre brochique et en fluidifient les sécrétions. CONYLIN, de plus, est excellent pour toux, rhumes, coqueluches, etc.,
2 formats : .75c et $1.25
EN VENTE PARTOUT OU ECRIVEZ AUX PHARMACIES BRUNET, LIVERNOIS, QUEBEC ou chez J.-A. GOSSELIN Ltée, St-Romuald, comté de Lévis

VISITEZ NOTRE MAISON MODELE MEUBLEE
611 route de l'Eglise
STE-FOY
(coin Chemin St-Louis)
6, 7 ET 8 PIECES
W. Légaré INC.
395 CHEMIN STE-FOY
Tél.: Le jour, MU-3-4446 — Le soir, 7-1687


M. Y. CLOUTIER, D.A.

L'APPAREIL AUDITIF ACOUSTICON A $69.50 EST UN MEILLEUR ACHAT
que des appareils compétiteurs se vendant jusqu'à $228.
Il n'y a qu'une manière sure de le juger : C'est de le porter vous même pendant 10 jours. Vous constaterez la plus grande valeur de TOUS ces points vitaux
1—TROIS TRANSISTORS
2—FORMAT MINIATURE
3—POIDS PLUS LEGER
4—BEAUTE DE L'INSTRUMENT
5—SERVICE LOCAL FIABLE
6—FONCTIONNE AVEC SEULEMENT QU'UNE PETITE BATTERIE. Le coût pour 30 jours de 8 heures est seulement .33 par mois.
Venez aujourd'hui. Sans aucune obligation de votre part.
GARANTIE DE REMBOURSEMENT APRES 10 JOURS D'ESSAI. APPROBATION A.M.A. $10.00 COMPTANT, 10.00 PAR MOIS, LIVRAISON IMMEDIATE.
BATTERIES FRAICHES
Pour toutes les marques d'appareils auditifs. Commandes postales rapidement remplies
CORDES POUR TOUS GENRES D'APPAREILS
ACCREDITED — soit 53 ans au service du public.
Maison fondée en 1902
Le plus grand distributeur de batteries pour appareils auditifs pour l'est de la province.
ACOUSTICON DE QUEBEC
771 est rue St-Joseph (suite 508)
Même local qu'avant, seul le numéro est changé.
QUEBEC TEL. : 3-7650
RIVIERE-DU-LOUP
1 rue St-Elzéar — Tél.: 3375
LEVIS
146, W[illegible] TEL.: TE-7-1086
LA FORET
RIMOUSKI
[illegible] — [illegible] : 3116
ST-GEORGES DE BEAUCE
La Coopérative d'Electricité, 3e Avenue — Tél.: 128
La plus ancienne et la plus puissante organisation mondiale au service des sourds

EXAMEN DE LA VUE
SPECIALISTE
Marcel Massicotte, o.d.
OPTOMETRISTE
15½, St-Joseph — Québec — Tél.: 2-2556

Remy Beaulieu, O.D.
ROBERT FOURNIER, O.D., J.-P. BLOUIN, O.D
OPTOMETRISTES
94 de la Couronne (ch. 2) Tél.: 4-2413
Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle

Dompierre gagne le derby - Frontenac gagne 4-0, perd 3-2

Le porte-couleurs de Lortie et Roussin a mérité les trois épreuves pour un gain facile; franc succès, le froid persistant

(Par L.-A. FRENETTE)

C'est par un froid sibérien qui s'est maintenu durant les trois jours de courses que Narcisse Dompierre, un musher bien connu dans le district a enlevé haut la main les honneurs du dog derby international de Québec de l'année 1955 marquant la reprise du premier Carnaval d'Hiver d'envergure en notre ville depuis les dernières années du siècle précédent.

En remportant les honneurs des trois étapes de 30 milles, le Québecois Dompierre qui courait sous les couleurs de la Maison Lortie et Roussin, a franchi la distance de 90 milles en 7 heures, 39 minutes et 12 secondes pour battre son plus dangereux rival, Wilfrid Lépine de Stadacona, également bien connu dans ce genre de courses et comme conducteur de chevaux de courses. C'est par près d'une heure que Dompierre a vaincu Lépine, soit plus exactement par 55 minutes et 33 secondes.

Le Dog Derby sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes avec la collaboration du Club de Courses sous Harnais de Québec a remporté un franc succès malgré le froid. Il y eut remise des prix et du trophée Corby hier à la Salle Angers sous la présidence de M. Robert Cloutier.

Le lecteur pourra faire toutes sortes de considérations sur le travail des équipes dans les différentes journées. Relevons par exemple que la première étape fut la plus rapide et que c'est à la deuxième course que Dompierre prit une confortable emprise en tête portant son avance de la première journée de 12 minutes et 33 secondes à 30 minutes et 50 secondes en gagnant la deuxième manche par une marge de 18 minutes et 17 secondes.

Le coureur le plus handicapé fut le vétérinaire Charles Belford de Deerfield, Mass., quand ce conducteur perdit une heure dimanche pour ramener ses chiens à l'ordre sous la direction d'un nouveau "leader".

Une seule femme était en lice, l'Américaine Mme W. H. Lane et elle compléta les trois étapes, se classant deux fois 9e et dimanche, 10e, alors que Rosario Paré réussit à lui enlever la 9e place dans l'épreuve, mais retombant 10e pour l'ensemble de la course.

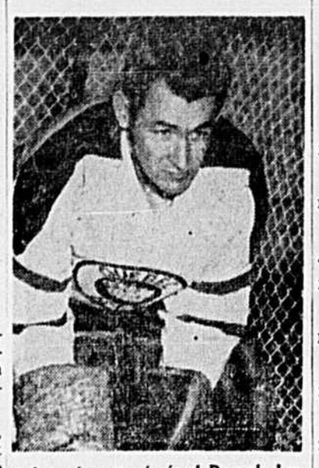
L'équipe Marcel Plante fut choisie comme l'équipage en meilleure condition, ayant continuellement amélioré son temps. Le vétéran Almanzor Hardy en surprit plusieurs aussi par sa condition améliorée, enlevant le 8e rang dans la dernière étape et terminant 11e au total. Le prix de la plus belle équipe fut accordé à celle de George Worthley.

RESULTATS COMBINES

	Total H.M.S.	Vendredi R. H.M.S.	Samedi R. H.M.S.	Dimanche R. H.M.S.
1—Narcisse Dompierre	7.39.12	(1) 2.32.30	(1) 2.35.26	(1) 2.31.16
2—Wilfrid Lépine	8.24.45	(2) 2.45.03	(3) 2.53.43	(2) 2.45.59
—Dr Charles Belford	9.02.14	(4) 2.59.50	(2) 2.45.29	(11) 3.16.55
4—Roland Fortin	9.03.01	(3) 2.53.20	(5) 3.11.25	(4) 2.38.16
5—Raymond Fortin	9.26.04	(7) 3.17.00	(4) 3.06.24	(5) 3.02.40
6—George Worthley	9.38.59	(8) 3.18.03	(8) 3.25.56	(3) 2.55.00
7—Marcel Plante	9.53.05	(10) 3.23.50	(6) 3.23.46	(6) 3.05.29
8—Lorenzo Labrecque	10.01.22	(1) 3.28.21	(7) 3.25.40	(7) 3.07.21
9—Mme W. H. Lane	10.06.54	(9) 3.22.00	(9) 3.23.55	(10) 3.15.59
10—Rosario Paré	10.25.03	(12) 3.34.04	(10) 3.37.30	(9) 3.13.29
11—Almanzor Hardy	10.41.27	(14) 3.42.11	(11) 3.50.29	(8) 3.08.47
12—Paul Sauvageau	11.24.03	(13) 3.42.10	(13) 4.01.55	(12) 3.34.38
13—Odilon Bouffard	12.22.34	(15) 4.16.48	(14) 4.05.40	(13) 4.00.00
14—Alexandre Garneau		(5) 3.06.37	abandonne	
15—Emile Martel		(6) 3.14.15	abandonne	
16—Ovide Carrier		(16) 4.18.30	abandonne	
17—Hector Chevrette		(17) 4.26.25	(12) 3.50.53	abandonne
18—Raymond Corbin		abandonne		
19—Michel Valcourt		abandonne		abandonne
20—Keith Bryard (hors concours)		3.28.05		

Les officiels étaient: les représentants du Jeune Commerce en charge du dog derby: MM. Robert Cloutier, président; Réal Moore, trésorier; Henri Bertrand, publiciste; René Fréchette, publiciste conjoint; Jean-Guy Bernier, secrétaire; collaborateurs: M. Jacques-J. Gravel, président du Club de Courses sous Harnais de Québec; organisateurs techniques: MM. Antonio Lelièvre Robert Larue, marqueur; Gaudiose Parent, chronométreur; J.-A. Asselin, service d'ordre; Arthur Roussin, déblaiement de la piste. L'organisation eut les services de plusieurs constables municipaux et des Frontiersmen.

Gélineau signe



• Le gérant général Punch Imlach nous a annoncé ce matin que Jack Gélineau avait signé son contrat comme cerbère pour les As de Québec et qu'il s'alignera probablement la semaine prochaine. A Rimouski, Gélineau a participé à la rencontre dimanche en gardant les filets pendant une dizaine de minutes.



BIENVENUE A SISTI

C'est cet après-midi que le nouveau pilote Sibby Sisti arrivera en notre ville, accompagné de George McQuinn qui présentera ainsi aux Québecois son successeur. Il nous fait plaisir de souhaiter à notre tour la bienvenue à ces deux étoiles du baseball, et d'assurer le nouveau venu que, durant l'été, la température se prête réellement au baseball, au cas où notre visiteur sportif se baserait sur le climat d'hiver que nous avons au début de l'année 1955.

LE DOG DERBY

Nous avons eu l'occasion de ressentir toutes sortes d'émotions à l'occasion du Dog Derby qui s'est terminé par la victoire d'un Québecois et un franc succès. La splendide tenue du vainqueur incitera probablement ce dernier à continuer à travailler pour la formation de ses équipes.

LE BONSPIEL

Une belle victoire a été remportée dans le domaine du curling par une équipe québécoise, celle du skip Olivier Samson, du Jacques-Cartier. Le dernier gain datait de 1950. Le succès de M. Samson mérite d'être relevé car ce sera une autre équipe qui fera connaître Québec et suivra de près le grand Carnaval d'Hiver de Québec, dont tout le monde parle à l'étranger. Aujourd'hui, plusieurs centaines de curlers de la province, du Canada et des Etats-Unis entreprendront le bonspiel de l'organisateur sans pareil, M. Curler, W. H. Weyman. La présence des curlers ajoutera de la couleur au Carnaval.

L'ARENA

C'est samedi soir, avec le concours de plusieurs invités, que le nouvel aréna de l'O.T.J. a été bénit par Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant. Depuis une dizaine d'années, a rappelé M. l'abbé Alfred Leblond, des plans étaient en marche. Nous nous rappelons également avoir travaillé pour la publication de ces plans dans nos pages sportives, et aujourd'hui, un édifice a été élevé au Parc Victoria, qui répond à un des nombreux besoins de la jeunesse de notre ville. Les plans antérieurs comprenaient beaucoup plus d'accommodations. L'occasion était belle pour rappeler ce fait et nous nous empressons de signaler qu'il faudra aider encore considérablement la cause des jeunes.

DIVERS

Les As de Québec étaient inactifs en fin de semaine du moins en ce qui concerne la Ligue Professionnelle du Québec et le résultat fut que le Royal a rejoint notre équipe au 2e rang. Le Valleyfield s'est rallié dans la soirée pour éviter que Québec tombe en 3e place. A Rimouski, les As jouèrent une exhibition qu'ils remportèrent par 9 à 4. Evidemment, il y eut échange de joueurs pour rendre la partie plus intéressante pour les 2,587 spectateurs.

Au baseball, la Ligue Nationale n'augmentera pas son effectif de huit clubs.

Il y a soirée de natation ce soir au Y.W.C.A., sous les auspices des Employés Civils pour leur reine Gisèle Poulin avec le concours de plusieurs nageuses. Cet événement sportif a été rendu possible grâce à la collaboration de Mlle Suzanne Eon. L'admission est un vote pour Mlle Poulin, athlète locale féminine de l'année 1954, reine des Civils et Mademoiselle Limoilou.

L.-A. Frenette

L'équipe Olivier Samson remporte le British Consols; Bonspiel aujourd'hui

(Par L.-A. FRENETTE)

Il y avait effervescence samedi à l'occasion des 8e et 9e rondes du tournoi British Consols provincial et l'équipe locale québecoise du skip Olivier Samson, termina les deux matches du concours de curling en beauté gagnant ses deux rencontres qui lui assurèrent définitivement le trophée. Son plus dangereux rival, l'équipe montréalaise Ken Weldon du Caledonia St-George subissait la défaite aux mains des porte-couleurs de l'équipe Montréalaise no 2, empochant l'égalité possible de se réaliser. Le skip Samson avait gagné rapidement, mais le skip Weldon pouvait tenter un effort pour se reprendre dans les derniers bauts, mais en vain. Aujourd'hui débute le Bonspiel international sur différentes places.

Relevons que c'est la première fois que le skip Samson, vainqueur de plusieurs importants tournois locaux, se classe dans la grande finale du Dominion, à l'affiche à Régina le 6 mars. L'équipe Olivier Samson eut donc le neuvième skip appelé à figurer à figurer. Pappelez que Bob Cream du Victoria gagnan à six reprises ce titre provincial tandis qu'en 1948 c'était l'équipe de Gaston Amyot du Jacques-Cartier qui l'emportait et en 1950, celle de Herb Simons du Victoria et la victoire du skip Samson complète le cycle de neuf victoires des clubs du district.

Les coéquipiers de Samson, Aimé Ouellette, Gaby Boivin et Bill McDonald y allèrent de victoires de 11-8 sur le Lachute (J.-A. MacKimmie et de 13-4 dans la 9e et dernière ronde sur Bevcourt (P. McCarthy) pour s'assurer définitivement d'une huitième victoire alors que le skil Ken Weldon, après avoir vaincu Trois-Rivières (J. Miller) 13-6, était déclassé assez rondement par le Mont-Royal de Montréal (J. Lavery) au compte de 12-5.

Signalons que la seule défaite du skip Samson, l'avait été aux mains de Weldon le grand favori, mais Pat Ross de St-Jean avait remis le change en battant Weldon.

La reine des curlers, Mlle Estelle Côté, lancera la première à l'ouverture du Bonspiel international, ce matin.

SAMEDI
HUITIEME RONDE

Samson (Jacques-Cartier) 11 ; MacKimmie (Lachute) 8.
Weldon (Caledonia) 13 ; Miller (Trois-Rivières) 6.
Cross (Sherbrooke) 15 ; Henderson (Kénogami) 4.
Lavery (Mont-Royal) 12 ; Darby (Baie-Comeau) 6.
Ross (St-Jean) 8 ; McCarthy (Bevcourt) 5.

NEUVIEME RONDE

Samson (Jacques-Cartier) 13 ; McCarthy (Bevcourt) 4.
Lavery (Mont-Royal) 12 ; Weldon (Caledonia) 5.
Cross (Sherbrooke) 12 ; Darby (Baie-Comeau) 3.
MacKimmie (Lachute) 14 ; Henderson (Kénogami) 11.
Ross (St-Jean) 12 ; Miller (Trois-Rivières) 9.

CLASSEMENT FINAL

Samson (Jacques-Cartier)	8	1
Weldon (Caledonia)	7	2
Cross (Sherbrooke)	6	3
Lavery (Mont-Royal)	6	3
Ross (St-Jean)	5	4
Darby (Baie-Comeau)	4	5
McCarty (Bevcourt)	4	5
MacKimmie (Lachute)	3	6
Miller (Trois-Rivières)	1	8
Menderson (Kénogami)	1	8

Chez les "mosquitoes" du parc Ferland, le St-Benoit a eu raison du St-André par 4-0 et le St-Marcel a défait le Ferland par 3-1. Le Laurier a perdu 6-4 contre le Ferland dans la catégorie midget B.

Aujourd'hui, chez les pee-wee, le Fleur de Lys rencontre les Commandos. Chez les midgets B aura lieu la première partie de la semi-finale trois de cinq entre le Laurier et les Gais Lurons.

LE HOCKEY

SAMEDI

Ligue Nationale
Boston 0, Montréal 4
Détroit 2, Chicago 2
New-York 3, Toronto 1

Ligue Américaine
Providence 4, Hershey 0
Buffalo 4, Pittsburgh 1
Cleveland 6, Springfield 4

Association Junior B
Rivière-du-Loup 2, Montmagny 1

Ligue de l'Ouest
Victoria 2, New-Westminster 6
Saskatoon 1, Calgary 6
Vancouver 1, Edmonton 3

Ligue Junior d'Ontario
Guelph 3, St. Catharines 6
Kitchener 3, Galt 3
St. Michael's 3, Barrie 1

Ligue Senior de l'Ontario
Windsor 2, Stratford 8
Niagara-Falls 1, Kitchener 7
Chatham 4, Owen-Sound 7

Ligue Senior Nord-Ontario
Pembroke 3, Sault (Greyhounds) 6

DIMANCHE

Ligue NATIONALE
Détroit 7, Montréal 1
Boston 3, Toronto 0
Chicago 4, New-York 2

Ligue AMERICAINE
Buffalo 4, Hershey 2
Cleveland 2, Providence 1
Pittsburgh 4, Springfield 2

Ligue du Québec
Valleyfield 4, Montréal 7
Montréal 2, Valleyfield 5
Chicoutimi 1, Shawinigan 3

Ligue Junior A du Québec
Trois-Rivières 0, Frontenac 4
Frontenac 2, Trois-Rivières 3
Canadiens 3, Mariboros 1

Association Junior B
Montmagny 2, Rivière-du-Loup 8
Victoria 5, As Juniors 0

Ligue Québec-Montmorency
Boischatel 6, Beaupré 6
Château-Richer 6, Ste-Anne 4
Chez-Fidèle 2, Courville 4

Ligue Industrielle
Goodyear 2, General Electric 1
C. A. L. Rockets 15, C.N.E. 4

Ligue Junior d'Ontario
St. Catharines 4, St. Michael's 4

Ligue Senior Nord-Ontario
Pembroke 1, Sault (Indians) 3

AUJOURD'HUI

Ligue Régionale
Pavage National vs Patro Qué.-O.
St-Emile vs Sillery

LES POSITIONS

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	50	29	13	8	163	111	66
Détroit	51	29	15	7	136	98	65
Toronto	51	20	16	15	111	95	55
Boston	48	17	19	12	110	123	46
Rangers	51	13	25	13	110	143	39
Chicago	49	9	29	11	106	168	29

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	44	22	14	8	126	117	52
Springfield	43	22	19	2	166	155	46
Cleveland	43	19	21	3	167	148	41
Buffalo	44	18	21	5	147	146	41
Hershey	43	17	20	6	134	147	40
Providence	43	17	20	6	131	156	40

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	40	27	12	1	142	84	53
Québec	41	22	18	1	149	144	46
Royal	46	22	21	3	174	156	46
Chicoutimi	41	16	22	3	129	147	35
Valleyfield	43	17	24	2	121	158	36

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Frontenac	28	15	10	3	83	74	33
Canadiens	27	13	13	1	88	80	27
Trois-Rivières	29	13	15	0	82	108	26

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Riv.-du-Loup	38	30	6	2	201	94	62
Victoria	37	21	12	4	114	84	46
Montmagny	39	20	17	2	147	124	42
Frontenac	37	11	22	4	99	142	26
As Juniors	37	5	30	2	79	193	12

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	7	6	0	1	46	16	12
McGill	4	3	1	0	19	17	6
Un. de Montréal	6	2	3	1	13	34	5
Rouge et Or	7	0	7	0	23	44	0

LIGUE QUEBEC-MONTMORENCY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	17	14	2	1	106	70	29
Beaupré	16	10	5	1	109	82	21
Château-Richer	16	9	7	0	71	70	18
Chez-Fidèle	17	7	8	2	72	61	16
Ste-Anne	16	4	11	1	68	103	9
Boischatel	16	2	13	1	55	95	4

LIGUE ARMEE DE VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dépôt R.22R.	9	6	1	2	27	6	14
3e R.22R.	9	6	2	1	22	14	13
3rd Guards	9	5	3	1	28	28	11
C. A. T. S.	9	3	5	1	16	31	7
Quartiers-Gén.	9	2	6	1	18	28	5
Le R.22R.	9	1	6	2	15	21	4

Trophée Seiberling à Jean Morin

Dévalant les 700 pieds de chute verticale du Mont Saint-Castin à une vitesse terrifiante, établissant un nouveau record de 28.9 Jean Morin du collège des Jésuites se classe premier du vingtième concours de descente interscolaire sur un champ de 52 compétiteurs et remporte le trophée Seiberling avec un temps combiné de 58.9.

Cette magnifique victoire confirme la classe de ce valeureux skieur qui en est à sa cinquième victoire cet hiver dont deux de la Zone, le Slalom spécial et le Slalom Laval classe B. Sa promotion dans la classe A de la C.A.S.A. est un fait certain.

La température qui était idéale favorisait la bataille et deux brillants athlètes, Pierre Paquet et Jacques Alméras se classèrent exaquo en 59.6. René Paquet du collège un autre virtuose prit la quatrième place en 60.3.

Dans la classe B, la lutte fut aussi ardente et André Côté du collège des Jésuites, accomplit un tour de force en se classant premier en 61.5 précédant le puissant Jacques Dupuis par 6-10ième de point seulement, suivi de Roger Champoux en 62.7. Ces trois jeunes mousquetaires du ski participeront au championnat junior du Canada le 14 février.

La piste tracée et jalonnée par Julien Chouinard était un chef-d'oeuvre admiré par tous les participants.

A la réception du Château Lac Beauport le généreux mécène Gustave Garant offrit les trophées et des prix à tous les concurrents.

Ce concours était organisé par le Ski Club de la Voirie.

CLASSE "A"

1—J. Morin (Jésuites	30.0	28.9	58.9
2—J. Almeras, Séminaire	30.1	29.5	59.6
3—P. Paquet, Bart School	30.3	29.3	59.6
4—R. Paquet, Jésuites	30.7	29.6	60.3
5—A. Champoux, Jésuites	30.7	29.8	60.5
5—C. Richard, Académie	30.6	29.9	60.5
7—P. Cloutier, Académie	30.6	30.2	60.8
8—Y. Desjardins, Jésuites	31.0	30.2	61.2
9—B. Charest, Séminaire	30.9	30.5	61.4
10—F. Jobin, Séminaire	31.7	30.3	62.0
11—M. Jobin, Séminaire	32.6	31.4	64.0
12—P. Desjardins, Jésuites	32.4	32.0	64.4
13—G. Bédard, Sém naire	32.5	32.1	64.6
14—P. Martin, Séminaire	33.2	32.0	65.2
15—J. Beauvais, Jésuites	33.6	32.2	65.8
16—R. Savard, Jésuites	34.9	33.4	68.3
17—G. Bélanger, St. Pat's	39.2	30.9	70.1
18—J.-C. Hamel, Académ.	47.3	32.7	80.0

CLASSE "B"

1—A. Côté, Jésuites	31.5	30.0	61.5
2—J. Dupuis, Jésuites	31.7	30.4	62.1
3—R. Champoux, Jésuites	31.7	31.0	62.7
4—P. Bédard, Séminaire	31.7	31.1	62.8
5—L. Mulroney, St. Pat's	31.7	31.4	63.1
6—R. Poirier, Académie	32.6	31.1	63.7
7—R. Gosselin, Académ.	32.2	31.7	63.9
8—J. Matte, Séminaire	32.8	31.7	64.5
9—Y. Tremblay, Tech.	33.3	32.0	65.3
10—A. Lamontagne, Sém.	33.9	32.8	65.7
11—Y. Gosselin, Jésuites	33.8	32.3	66.1
12—J.-P. Soucy, Séminaire	34.2	32.1	66.4
13—G. Séguin, Jésuites	34.1	33.2	67.3
14—D. St-Jacques, Jésuites	35.0	32.5	67.5
15—P. Deschamps, Acad.	34.3	33.3	67.6
16—P. Ohrt, St. Pat's	34.2	33.5	67.7
17—G. Thibault, C. S.-C.	34.5	33.6	68.1
17—R. Langlois, Académie	34.4	33.7	6881
19—M. Tassé, Jésuites	37.7	30.7	68.4
20—D. Séguin, Jésuites	36.6	31.9	68.5
21—M. Beaupré, Technique	35.5	33.7	68.8
22—M. Cooger, Sémin.	35.0	33.8	68.8
23—J. Thibault, C. S.-C.	36.5	35.0	71.5
24—M. Carpentier, Jésuites	35.2	41.3	76.5
25—T. Donohue, Jésuites	38.7	38.6	77.3
26—R. Bédard, Séminaire	40.3	38.4	78.7
27—A. Dodier, Séminaire	40.4	39.1	79.5
28—M. Bouchard, C. S.-C.	44.3	36.1	80.4
29—P. Beaudoin, Jésuites	45.6	43.6	89.2
30—H. Leclerc, Technique	33.2	33.1	90.0
31—P. Simard, Académie	33.0	34.1	91.0
32—R. Alleyn, St. Pat's	45.4	45.9	91.3
33—A. Audet, Séminaire	33.7	—	—
34—M. Venasse, C. S.-C.	35.5	—	—

CLASSEMENT PAR EQUIPES

1—Collège des Jésuites	177.7
2—Séminaire de Québec	183.0
3—Académie de Québec	185.0
4—Ste-Pats High School	200.9
5—Ecole S.-C. Victoriaville	220.0
6—Ecole Technique	224.1

OFFICIELS

Organisateur: Michel Delbouck.
Présidents: MM. Rosaire Pelletier, Gustave Garant.
Juges des départs: Henri Bergeron, Jean Carrier.
Chronométreurs: Léo Monaghan, J.-M. Poulin, Rodolphe Rolland, Pierre Lemieux.
Secrétaires: Mmes Pierre Lemieux, Rosaire Pelletier, J.-M. Poulin.
Contrôleurs: Gus Gignac, André Garant.
Traceur de piste: Julien Chouinard.
Dossards: Jacques Bussières.
Télévision: François Dussault, Radio-Canada.
Réception: M. et Mme Jos. Jolicoeur.

Shawinigan défait par 3-1 les Saguenéens; Topoll a un point

Shawinigan, (D.N.C.). — En présence d'une foule de 4,000 spectateurs les Cataractes ont remporté hier après-midi sur les Saguenéens de Chicoutimi une belle victoire de 3 à 1. Topoll a fait perdre un blanchissage à Miche Perreault vers la moitié de la troisième période. Malgré ce petit revers de Perreault qui n'a pas de conséquence, il a été très solide à défendre ses filets et a bloqué à plusieurs reprises des lancers des plus dangereux. Phil Hughes a également brillé dans ses buts et les trois points qu'il a laissé passer auraient été bien difficiles à arrêter. Les deux cerbères ont eu à peu près le même nombre d'arrêts, dont 24 pour Perreault et 23 pour Hughes. Les hommes de Roger Léger ont joué avec beaucoup d'entrain et il n'y avait pas encore une minute d'écoulée dans la première période que Dick Wray prenait Hughes en défaut après avoir reçu une passe de Lamirande. Les Cataractes continuèrent leurs attaques mais les nombreuses punitions pendant la première période ont eu pour effet de ralentir quelque peu le jeu. Six punitions furent décernées par l'arbitre Georges Gravel dont quatre aux Cataractes et deux aux Saguenéens. Les hommes de Roger Léger ont bénéficié de la punition à Taillefer alors que Gerry Desaulniers a compté le deuxième but de la partie sur des passes de Fernand Perreault et Roger Léger à 17.55. Dans la deuxième période Eddie Kachur qui n'avait pas compté de buts depuis un grand nombre de parties a enfin rejoint le fond des filets sur des passes de Talbot et F. Perreault vers la fin de la période selon leur habitude nos porte-couleurs, malgré une bonne avance continuèrent à attaquer dans la troisième période, mais ils rencontrèrent beaucoup de résistance de la part des hommes du pilote Roland Hébert et ne purent compter, tandis que les visiteurs profitèrent de l'avantage numérique pour lancer un assaut vigoureux vers les buts de Perreault et Topoll a réussi à le déjouer au cours d'un jeu de puissance sur des passes de Roy et Germain Léger. Pendant la balance de la partie, les Cataractes ont réussi, non sans difficultés à maintenir leur avance de deux buts. Cette victoire leur donne une avance additionnelle sur les As de Québec qui étaient inactifs.

PREMIERE PERIODE

1—Shawinigan, Wray (Lamirande) ... 0.50
2—Shawinigan, Desaulniers (F. Perreault, Léger) ... 17.55
Pun.: Desaulniers (3.56), Grose (12.33), Geger (12.33), Bartlett (12.33), Taillefer (16.23), Turner (18.50).

DEUXIEME PERIODE

3—Shawinigan, Kachur (F. Perreault, Talbot) ... 17.34
Pun.: Kachur (0.15), Hodgson (8.06), Glaude (11.53), Bartlett (15.20).

TROISIEME PERIODE

4—Chicoutimi, Topoll (Roy, Leger) ... 9.19
Pun.: Turner (8.30).

Trois-Rivières est blanchi au Colisée mais se rallie sur sa glace, hier soir

(Par Guy Lemieux)

Le Frontenac et les Flambeaux de Trois-Rivières ont divisé les honneurs d'une série "home and home" hier. Tout d'abord, au Colisée local, devant 3,000 spectateurs, le Frontenac a remporté une victoire de 4-0, avant d'aller subir une défaite de 3-2 hier soir, à l'arena des Trois-Rivières.

Jacques Marcotte remportait dans l'après-midi, son troisième blanchissage de la saison. On vit aussi au cours de cette partie, l'expulsion du pilote Phil Watson, alors qu'il ne restait que 10 minutes de jeu dans la troisième période. Watson avait argumenté un peu trop violemment lorsque l'arbitre Len Corriveau avait arrêté le jeu à la suite d'une blessure à un joueur des Flambeaux.

La vedette à l'offensive dans cette joute fut Willie O'Ree, qui compta deux des quatre buts des vainqueurs. O'Ree ouvrit tout d'abord le pointage après 5.20 minutes de la période initiale, et ce but aurait été suffisant pour la victoire. Lagacé laissa aller un dur lancer contre Johnston qui bloqua, mais O'Ree reprit le disque sur le retour, lança pour compter le premier but du Frontenac.

Puis, après 3.56 minutes de la seconde période, O'Ree porta le compte à 2 -0, alors que les deux clubs étaient à court d'un joueur. Se tenant près de la cage, O'Ree fit dévier un lancer de Harbinson. Ce dernier, de même que Jean-Marc Lagacé, eurent chacun une aide sur ces deux buts.

Dans la 5e minute, Jean-Guy Huneault porta le pointage à 3-0, comptant après avoir pris une passe de Carter. Et enfin, Guy Rousseau compléta le pointage dans la 17e minute de cette même seconde période. Sortant du pénitencier, Guy prit une passe au centre de la glace, longea la bande pour se défaire des défenses, puis poussa simplement le disque dans un coin de la cage.

Malgré plusieurs assauts du Frontenac dans la troisième période, le pointage demeura le même, alors que Jacques Marcotte faisait encore un bon travail dans les filets du Québec, pour réussir son blanchissage. Le Frontenac eut l'avantage dans les trois période, réussissant un total de 36 lancers contre Johnston, contre 25 sur Marcotte. Disons ici que les Flambeaux étaient privés de leurs trois meilleurs joueurs, Maxwell, Cossette et Lambert.

TROIS-RIVIERES. — Buts: Johnston; défenses: Labrosse, Hanna, Pelchat, Moreau; avants: Johnson, Fraser, Fournier, Melski, Black, Houde, Deibosco.

QUEBEC (Frontenac). — Buts: Marcotte; défenses: Amadio, Langlois, Harbinson, Presley, Huneault; avants: J. Rousseau, G. Rousseau, Bouchard, Lagacé, Bradley, Carter, O'Ree, Bergeron, Gagné, Désy.

Arbitre: Len Corriveau; juges de lignes: René Simard et René Langevin.

PREMIERE PERIODE

1—Québec, O'Ree (Lagacé, Harbinson) ... 5.20
Pun.: Fournier (7.41).

DEUXIEME PERIODE

2—Québec, O'Ree (Harbinson, Lagacé) ... 3.26
3—Québec, Huneault (Carter, Amadio) ... 5.10
4—Québec, G. Rousseau (Bradley, Langlois) ... 17.53
Pun.: Bradley (2.15), Delbosco (2.15), Harbinson (8.57), G. Rousseau (15.37), Gagné (17.05).

TROISIEME PERIODE

Aucun point
Pun.: Delbosco, Désy.

HIER SOIR

Aux Trois-Rivières hier soir les Flambeaux ont effectué un ralliement à la troisième période, pour disposer du Frontenac au compte de 3-2. Charlie Houde fut la vedette des vainqueurs à l'offensive, comptant le premier but des Flambeaux à la période initiale, avant de compter le but victorieux dans le dernier vingt. Melski compta l'autre but des vainqueurs.

Guy Rousseau et Butch Bouchard ont compté les deux buts du Frontenac.

PREMIERE PERIODE

1—T.-Riv., Houde (Pelchat, Melski) ... 3.17
Pun.: Black (7.45), Hanna (15.41).

DEUXIEME PERIODE

3—Québec, G. Rousseau (J. Rousseau, Bouchard) ... 7.01
3—Québec, Bouchard (J. Rousseau, G. Rousseau) ... 10.06
Pun.: Hanna (17.38).

TROISIEME PERIODE

4—T.-Riv., Melski (House, Black) ... 9.13
5—T.-Riv., Houde (Pelchat, Melski) ... 16.86
Pun.: Oree (3.32), Langlois (11.29), Harbinson (12.08), Melski (14.00).

Tom Monaghan gagne le slalom et Perreault la descente à Thetford

Deux skieurs portant les couleurs du club de ski de l'[illegible] Commerciale ont gagné en [illegible] semaine les championnats [illegible] cente et de slalom di[illegible] à Thetford-les-Mines. Ces co[illegible]urs servaient également d'essais préolympiques.

Samedi, Denis Perreault remporta les honneurs de la descente en 1.29 minute, suivi de Tom Monaghan, également de l'Union Commerciale, avec un temps de 1.36.

Hier, Tom Monaghan remportait les honneurs du slalom avec des temps de 69 à 67 secondes, devançant ainsi André Bertrand, du club Université Laval, qui eut des temps de 70.5 et 70.2 secondes. Denis Perreault s'est classé troisième dans le slalom avec des temps de 75.2 et 78.6 secondes.

Voici les principaux résultats du slalom :

Tom Monaghan, U.C.	69.0	67.0
André Bertrand, Laval	70.5	70.2
Denis Perreault, U.C.	75.2	78.6
Roland Beaulieu, Laval	73.5	84.2
Jacques Labrie, Laval	87.9	82.2
CLASSE B		
R. Argouin, T.M.	78.6	96.9
M. Falardeau, U.C.	78.6	98.5
J.-L. Lebeuf, Qué.	97.0	106.0
Ant. Métayer	148.5	148.5
J. Fradette, T.M.	152.0	152.0

Boston a blanchi Toronto, 3-0, hier

BOSTON, (BUP). — Le cerbère recrue John Henderson a remporté son 5e blanchissage de la saison, comme les Bruins de Boston disposaient des Maple Leafs de Toronto par 3-0, devant 9,544 spectateurs, à Boston hier soir.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Sandford (Laycoe, Quackenbush) ... 8.55
Pun.: Labine (0.57), Flaman (0.57), 10 min., Horton (3.21), Labine (9.38), Mackell (11.31), Gardner (13.59), Nesterenko (13.59), Boivin (14)57), G. Armstrong (14.57), G. Armstrong (18.26) min. et 10 min.
Arrêts: Henderson 6, Lumley 10

DEUXIEME PERIODE

2—Boston, Ferguson (Gardner, Quackenbush) ... 6.50
Pun.: Gardner (3.58), McKenney (8.31), Kennedy (13.37).
Arrêts: Henderson 13, Lumley 5

TROISIEME PERIODE

3—Boston, Labine (McKenney, Quackenbush) ... 16.36
Pun.: Flaman (0.45), Boivin (3.15), Migay (3.15), Nesterenko (5.25), Godfrey (10.53).

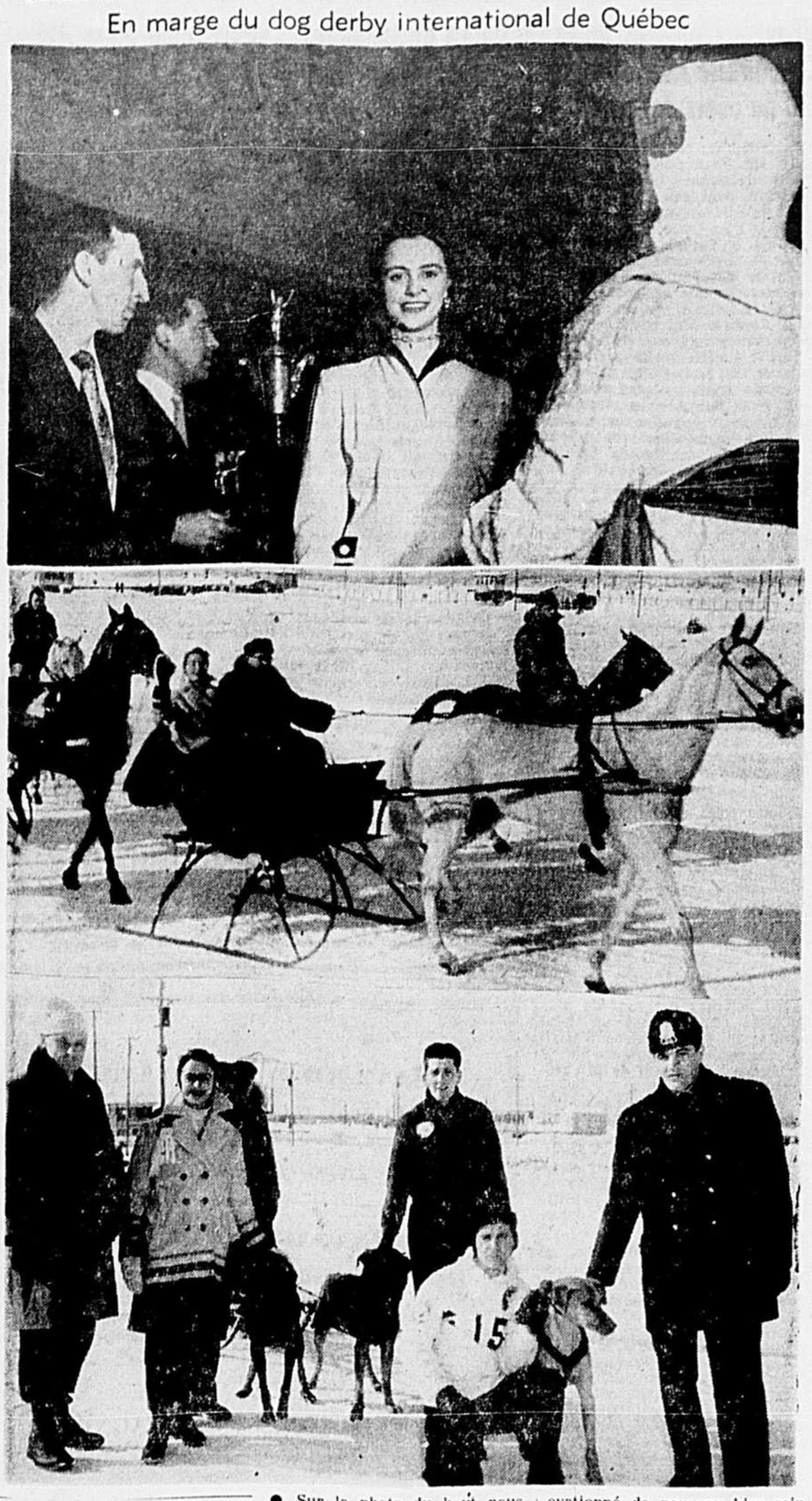
Record mondial brisé par Santee

BOSTON, (BUP). — Le fameux athlète du Kansas, Wes Santee, a brisé le record mondial du mille à l'intérieur samedi soir, au Boston Garden, avec un temps incroyable de 4.03.8 minutes. L'ancien record, de 4.04.3 avait été établi par Gil Dodds, en 1948.

Gunnar Nielssen, qui était un des gros favoris pour cette rencontre, ne pouvait simplement rivaliser avec le fameux Américain qui s'attira une ovation de la foule de 13,909 spectateurs.

Ken Rosewall, champion de l'

En marge du dog derby international de Québec



● Sur la photo du haut nous reconnaissons à gauche le vainqueur du derby de Québec pour attelage de chiens qui a été ovationné de nouveau hier soir à l'occasion de la remise des prix et trophées. Narcisse Dompierre reçut, en plus de la première bourse, le trophée Corby du représentant Jean-Jacques Martel. La reine du Jeune Commerce, Mlle Patricia Lewin, était présente ainsi que le Bonhomme Carnaval. Photo du centre, il y eut parade sur la piste avant le départ de dimanche, marqué de courses de cutters et de sulkys. Le premier départ fut donné par Mlle Lewin, photo du bas, en compagnie du conducteur Roland Fortin, entouré de M. Réal Moore, du Jeune Commerce et du constable Paul Vézina. (Photos : l'Action Catholique, Roger Bédard).

Canadien bat les Marlboros, 3-1, devant 12,919 spectateurs

TORONTO. — (BUP). — Dans une joute de la série Sir-Wilfrid-Laurier disputée hier après-midi, les rapides Canadiens de Montréal ont disposé des Marlboros de Toronto au compte de 3-1.

Une foule de 12,919 spectateurs, soit la plus grosse assistance à une joute de hockey junior depuis deux ans à Toronto, a été témoin de cette rencontre. Les Marlboros ont bien joué, mais toute la différence fut faite par Claude Pronovost, le sensationnel cerbère du jeune tricolore.

A l'offensive, André Pronovost fut la vedette, comptant deux des trois buts des Canadiens. Henri Richard a réussi l'autre but des Montréalais. Richard a compté dans un filet désert, après que le cerbère Albani eut été retiré de la cage, quelques secondes avant la fin de la joute.

Gordy Aldcorn a évité le blanchissage aux Torontois, en comptant l'unique but de son club, quelque cinq minutes avant la fin de la seconde période.

PREMIERE PERIODE
1—Montréal, Pronovst (Atwell) 19.56
Pun.: Longarani, Aldcorn (2).
DEUXIEME PERIODE
Aucun point
Pun.: McNeil.
TROISIEME PERIODE
2—Montréal, Pronovost 6.57
3—Toronto, Aldcorn (Pulford, Harris) 11.41
4—Montréal, Richard 18.47
Pun.: McNiff, Fleming, Kennedy, Fleming, McNeil, Casey, Casey (mauv. cond.).

Patro de Québec-Ouest l'emporte sur Sillery

Le club de hockey du Patro Québec-Ouest a disposé du Sillery par 5-3, hier, dans une partie de la ligue Régionale. Robert Grondin a réussi deux buts pour les vainqueurs et les trois autres furent comptés par Roger Grondin, L.-G. Raymond et E. Blais. Vallière a enregistré les trois buts des perdants.

Beauceville défait le Vallée-Jonction, 2-0, 5-2

SAMEDI SOIR
Vallée-Jonction 0, Beauceville 2
Première période
Aucun but.
Puns : Renaud (2), Dionne, Poirier, Morin (2), Boisvert, St-Hilaire.
Deuxième période
1—Beauceville, Pichette (G. Lachance) 19.40
Pun : Pichette.
Troisième période
2—Beauceville, J.-P. Lachance (G. Lachance, Renaud) 6.07
Pun : Giguère.
Arbitres : René Lachance, Fred Kovalchuk.

HIER APRES-MIDI
Beauceville 5, Vallée-Jonction 2
Première période
1—Beauceville, G. Lachance (G.-R. Poulin) 4.40
Puns: Renaud (2), Poirier, Bourgault.
Deuxième période
2—Beauceville, Dionne (Cloutier, Rancourt) 8.37
3—Beauceville, Rancourt (Cloutier, Dionne) 7.53
4—Beauceville, Pichette (Mentis) 8.43
5—Beauceville, Pichette (Mentis, Hayfield) 9.38
6—Vallée-Jonction, Boisvert (Fillion, St-Hilaire) 13.40
7—Vallée-Jonction, Boisvert (Fillion, St-Hilaire) 19.59
Puns : Gagné, Poulin.
Troisième période
Aucun but.
Aucune punition.
Arbitres : Armand-Louis Leclerc, Lucien Maheux.

Chicago a vaincu New-York par 4-2

CHICAGO. — (B. U. P.) — Les Black Hawks de Chicago ont disposé des Rangers de New-York par 4-2 hier soir, dans une joute de la ligue Nationale. Le Chicago remportait ainsi sa première victoire en 12 joutes, et sa neuvième de la saison.

PREMIERE PERIODE
1—Chicago, Mikoski (Sullivan, Stanley) 2.08
2—Chicago, Prystai (Mickoski, Mosienko) 7.57
Pun.: Fortinato (1.51), Hollingworth (6.37).
DEUXIEME PERIODE
3—New-York, Gadsby (Prentice, Chrystal) 12.45
Pun.: Popein (1.47), Worsley (7.15), Sullivan (7.15), Morston (7.45), Mortson (10.42), Lewicki (10.42), Mickoski (11.50), Gadsby (16.21).
TROISIEME PERIODE
4—New-York, Murphy

Dans la Junior B

DIMANCHE
SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Rivière-du-Loup, Martin (Rochefort) 9.28
Pun.: Rochefort (0.25), Laforest (2.39), Roy (4.07) Laforest (5.10), Dionne (9.52), Picard (12.13), Laforest (12.03), Dubeau (6.21).
DEUXIEME PERIODE
2—Rivière-du-Loup, Rochefort (Roy, Martin) 0.23
3—Rivière-du-Loup, Boivin 3.15
4—Rivière-du-Loup, Martin (Therrien, Dionne) 13.43
5—Montmagny, St-Onge (Laforest, Laflamme) 18.20
Pun.: Aubry (1.55), Martin (5.50), Therrien (9.36), Trudeau (12.20), Nicole (mauv. cond. 15.55), Therrien (18.40).
TROISIEME PERIODE
6—Rivière-du-Loup, Boivin 9.55
7—Montmagny, Laforest (Boulanger, Trudeau) 15.23
8—Rivière-du-Loup, Roy (Cloutier, Rochefort) 17.34
9—Rivière-du-Loup Picard (Hayes) 18.21
10—Rivière-du-Loup, Martin (Boivin, Caron) 19.44
Pun.: Roy (7.53) Picard (min. maj. 8.28), Laforest (8.28), Laforest et Dionne (18.31), Therrien et Boulanger (19.30).
Lancers: Létourneau; 12-9-17—38; Boucard et Pearson (3e période): 8-7-12—27

SAMEDI
Rivière-du-Loup 2, Montmagny 1
Première période
1—Montmagny: Trudeau, Desrochers, Laforest 13.14
Punitions: Aubry 2, Roussel, Boulanger, Roy, mineure et mauvaise conduite; St-Onge.
Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Boivin, Hayes, Therrien, majeure; Soucy, majeure; Martin, Trudeau, Laforest.
Troisième période
2—Loups: Picard 15.35
3—Loups: Aubry, Cloutier, Caron 17.30
Punitions: Aubry, Laforest, majeure; Rochefort.

DIMANCHE
As Juniors 0, Victoria 5
Première période
1—Victoria: Forgues, Lévesque, Gauthier 5.18
2—Victoria: Lévesque, Cantin 11.10
3—Victoria: Gauthier, Drouin, Cantin 13.18
Punitions: Racicot, Dubord.
Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Gauthier, Racicot (2), Grégoire, Drouin.
Troisième période
4—Victoria: Levesque, Forgues 2.22
5—Victoria: Cantin 5.01
Punitions: Lévesque, Racicot, Duchaine, majeure; Delaney, majeure.

(Howe, Chrystal) 2.54
5—Chicago, Mosienko (Stanley, Wilson) 7.13
6—Chicago, Sullivan 19.28
Pun.: Howell (9.36).
Arrêts: Worsley 20, Bassen 8

Champions de la province au curling



Royal rejoint les As

MONTREAL 7, VALLEYFIELD 4
PREMIERE PERIODE
1—Royal, Bownass 0.36
2—Royal, Roche (Blaine, Shvetz) 2.39
3—Royal, Dewsbury (Blaine, Laplante) 3.15
4—Royal, Denis (Tessier, Bownass) 6.04
5—Valleyfield, Joannette (Haworth, Corriveau) 10.33
6—Valleyfield, Corriveau (Bougie, Joannette) 18.10
DEUXIEME PERIODE
7—Valleyfield, Leclerc (Cline, Kwong) 2.19
8—Royal, Tessier (Blaine) 4.45
9—Valleyfield, Corriveau (Bougie, Haworth) 9.46
TROISIEME PERIODE
10—Royal, Tessier (Denis, Burnett) 16.27
11—Royal, Shvetz (Blaine, Laplante) 17.30
DIMANCHE SOIR
Valleyfield 5, Royal 2
Première période
1—Montréal, Tessier (Shvetz) 18.25
Deuxième période
2—Valleyfield, Cline (Leclerc, Haworth) 9.25
3—Valleyfield, Leclerc (Collins) 14.36
Troisième période
4—Valleyfield, Cline (Leclerc, Kwong) 2.13
4—Montréal, Hildebrand 3.11
6—Valleyfield, Gagnon (Bisaillon, Joannette) 13.03
7—Valleyfield, Leclerc (Kwong, Deslauriers) 18.56
Puns : Shvetz, 10.15; Bownass, 14.51; Bougie, 19.03.
ARRETS —
HODGE ..... 13 9 15— 37
PAYETTE ..... 11 4 11— 26

● Une victoire imposante de 13-4 en 9e ronde a assuré le championnat provincial au curling à l'équipe représentant le district de Québec, celle du skip Olivier Samson du Jacques-Cartier qui s'est mérité le trophée British Consols, emblème provincial et qui donne droit de participer au grand tournoi pour le championnat du Dominion en mars prochain à Régina. De g. à d., le lead, Aimé Ouellette, le 2e Gaby Boivin, le 3e Bill McDonald et le skip Olivier Samson. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Dans la Nationale

MONTREAL, 31. (DNC) — Voici la liste des meilleurs compteurs de la Ligue Nationale : —

	B.	A.	Pts
Béliveau, Canadiens	26	27	53
Geoffrion, Canadiens	28	23	51
Richard, Canadiens	28	23	51
Howe, Détroit	22	21	43
Mosdell, Canadiens	19	24	43
Olmstead, Canadiens	7	34	41
Smith, Toronto	25	16	41
Kennedy, Toronto	6	31	37
Sullivan, Chicago	10	28	38
Harvey, Canadiens	9	27	36
Labine, Boston	15	19	34
Lewicki, Rangers	22	12	34
Delvecchio, Détroit	10	23	33
Reibel, Détroit	14	19	33
Mickoski, Chicago	7	24	31
Bathgate, Rangers	15	14	29
Litzenberger, Chicago	15	14	29

Détroit a écrasé le Canadien, 7-1

DEROIT. — (BUP) — Glen Skov et Marcel Bonin ont compté chacun deux buts hier soir, pour conduire les Red Wings de Détroit à une victoire de 7-1 contre les Canadiens de Montréal, devant 14,983 spectateurs, soit la plus grosse foule de la saison à l'Olympia.

C'était le plus haut pointage réussi par un club contre le Canadien cette saison, et la victoire a laissé les Wings à seulement un point de la première position et des Canadiens.

Le jeu fut chaudement disputé jusqu'à la seconde période, lorsque les Red Wings comptèrent cinq buts en un peu plus de huit minutes. Marty Pavelich compta le premier but des Wings, après seulement 4.04 minutes de jeu, sur un lancer de revers. Maurice Richard égala le pointage après 14.06 minutes, comptant son 28ème but de la saison, un dur lancer de 25 pieds que ne vit pas Terry Sawchuk.

Durant les 28 dernières minutes, les Wings se contentèrent de jouer défensivement, empêchant les Canadiens de lancer sur Sawcuk, pouru conserver la marge de cette victoire écrasante.

PREMIERE PERIODE
1—Détroit, Pavelich (Pronovost, Skov) 4.44
2—Montréal, Richard (Mosdell) 14.06
3—Détroit, Skov (Kelly, Leswick) 17.55
Pun.: Howe (1.28), Olmstead (2.08), Pronovost (5.55), Leswick (10.21).
Arrêts: Sawchuk 8, Plante 10
DEUXIEME PERIODE
4—Détroit, Skov (Leswick, Pavelich) 3.14
5—Détroit, Bonin (Kelly, Reibel) 5.29
6—Détroit, Wilson (Kelly, Delvecchio) 7.22
7—Détroit, Bonin (Reibel, Dineen) 10.05
8—Détroit, Howe (Kelly) 11.36
Pun.: Richard (5 min. major 4.22), Johnson (6.39), Johnson (10.42), Bonin (10.42), Olmstead (18.26), Dineen (2 mineures, 18.26).
Arrêts: Sawchuk 7, Plante 13
TROISIEME PERIODE
Aucun point
Pun.: Moore (1.51), Hay (min. 4.39), Pronovost (6.28), Johnson (8.54), Mackay (15.34), Mackay (18.00), Hay (2 min. 18.00).
Arrêts: Sawchuk 11, Plante 3

Rangers ont gagné 3-1, samedi soir

TORONTO, (BUP). — Les Rangers de New-York ont disposé des Maple Leafs de Toronto par 3-1 samedi soir, devant 12,457 spectateurs, à Toronto.

Worsley, qui n'avait été déjoué que 11 fois dans les sept joutes précédentes, a affiché une belle tenue dans les filets des Ranngers, bloquant 40 lancers. Lumley, en comparaison, n'a que sept lancers par période.

Nesterenko, recevant des passes fréquentes de Sid Smith et Ted Kennedy, a frappé deux fois le poteau des filets, après avoir compté son but à la première période, mais Worsley fut imbattable par la suite.

SOMMAIRE
Première période
1—New-York : Bathgate, (Prentice, Lewicki) 4:22
2—Toronto : Nesterenko, (Smith, Kennedy) 11:25
Punitions : Fontinato 0:20, Migay 2:51, Nesterenko 5:13, Raleigh 11:08, Sloan 15:50.

Deuxième période
3—New-York : Prentice, (Lewicki) 18:37
Punition : Fontinato 1:35.

Troisième période
4—New-York : Murphy, (Conacher) 9:22
Punitions : Popein 5:15, Chrystal 11:10, Sloan (2) 11:35, Guidolin (2) 11:35.

ARRETS —
WORSLEY 15 10 15—40
LUMLEY 7 6 7—20

Avis Aux Sceptiques!

Une Invitation à Tous les Sceptiques du Rasoir Electrique

Voyez ce que peut être un véritable rasage . . . avec le RASOIR ÉLECTRIQUE RONSON entièrement différent. Il ne ressemble à aucun autre rasoir que vous ayez déjà vu. L'action coupante unique vous rase de très, très près chaque fois. Pourquoi ne pas en faire l'essai vous-même . . . et voir ce que peut être un rasage parfait? *Renseignez-vous sur notre période spéciale d'essai GRATUIT.*



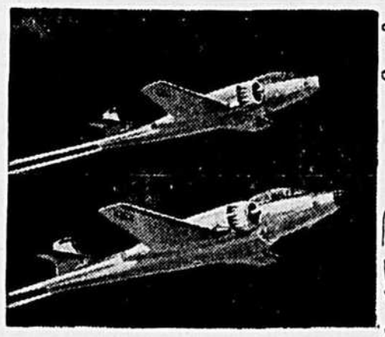
par les fabricants des meilleurs briquets au monde

55-4f

RONSON Rasoir Électrique

Cigarettes
British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

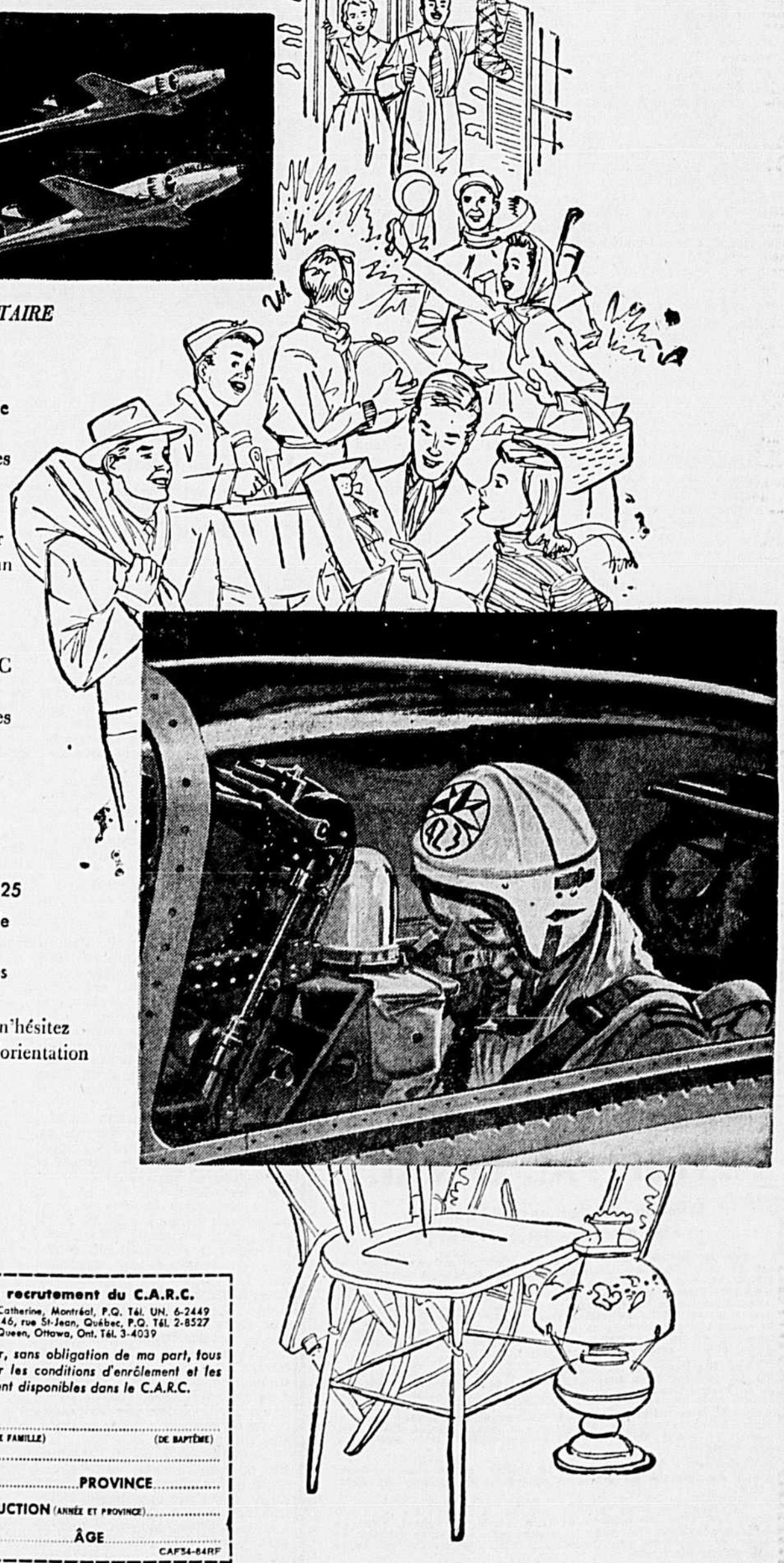
les ailes de la liberté



LIBERTÉ DE LA CHARITÉ HUMANITAIRE

La guignolée est chez nous une vieille tradition. Adaptée à notre temps, la coutume se transmet. La charité s'exprime sans contrainte; chacun se sent libre de donner selon son coeur. Car, ici, même les oeuvres de bienfaisance portent le sceau de la liberté.

C'est pour protéger notre liberté de donner généreusement que le Canada dispose d'un système de défense moderne où le Corps d'Aviation Royal Canadien joue un rôle de premier plan. Et dans son rôle de protecteur de toutes nos libertés, le CARC offre à la jeunesse canadienne des situations modernes et fières au sein de ses équipages volants, et il ouvre la voie vers une carrière *fructueuse* dans le domaine grandissant de l'aéronautique.



CONDITIONS D'ADMISSION:

- Age—au moins 17 ans et pas plus de 25
- Degré d'instruction—11e scientifique de primaire supérieure ou mieux.
- Santé—satisfaire aux normes médicales du CARC

Si vous pouvez répondre à ces exigences, n'hésitez pas à consulter dès maintenant l'officier d'orientation du CARC dans votre région.

Centres de recrutement du C.A.R.C.
678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Tél. UN. 6-2449
Edifice du Capitol, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
239, rue Queen, Ottawa, Ont. Tél. 3-4039

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et les emplois actuellement disponibles dans le C.A.R.C.

NOM (LETTRES MOULÉES) (DE FAMILLE) (DE BAPTÊME)
ADRESSE
VILLE PROVINCE
DEGRÉ D'INSTRUCTION (ANNÉE ET PROVINCE)
ÂGE
CAF54-84RF

Corps d'Aviation Royal Canadien

Excédent des importations sur les exportations pendant 1954

OTTAWA. — Suivant des chiffres provisoires publiés par le Bureau fédéral de la statistique, la valeur des exportations totales du Canada a atteint, en décembre, son plus haut point depuis 18 mois, pendant que celle des importations accusait une légère baisse. L'accroissement des exportations en décembre succédait à une légère augmentation en novembre; aussi, par suite des réductions accusées durant les mois précédents, la valeur totale des exportations de l'année a-t-elle enregistré une baisse de 5.5 pour 100. Comme les exportations ont été réduites chaque mois, en 1954, — sauf en juin et en novembre, — les importations de l'année ont reculé de 6.6 pour 100.

En décembre, les exportations ont été évaluées à $395,300,000., surplus de 9.5 pour 100 sur les $360,900,000 d'un an plus tôt. La valeur totale de 1954 a été de $3,945,700,000., comparativement à $4,172,600,000 en 1953. La valeur des denrées importées s'est modérément accrue en décembre, soit 337 millions de dollars à $338,400,000., portant la valeur de l'année à $4,094,600,000., au regard de $4,382,800,000.

Conséquence des exportations fortement accrues et des importations peu réduites, le surplus des exportations de décembre a été estimé à $58,300,000., soit le total le plus élevé en trois ans. En décembre 1953, l'excédent des exportations avait été évalué à $22,500,000. Quant à l'année entière de 1954, le surplus estimatif des importations s'est chiffré par $148,900,000., forte réduction par rapport aux $210,200,000 de 1953.

En décembre, les exportations aux Etats-Unis se sont abaissées à $219,500,000., contre $223,500,000 un an auparavant, et les importations canadiennes des Etats-Unis, à $244,200,000., contre $246,800,000. L'excédent d'importation n'a varié que de $23,300,000 en 1953 à $24,700,000 en 1954. Dans les 12 mois de 1954, les exportations aux Etats-Unis ont baissé à $2,363,100,000., contre 2,463 millions de dollars, et les importations, à $2,964,100,000., contre $3,221,200,000. Pour l'année entière, l'excédent d'importation a diminué de $758,200,000 en 1953 à $601,000,000 en 1954.

Le total des ventes canadiennes au Royaume-Uni s'est fortement relevé en décembre à $81,500,000., contre $47,600,000 un an plus tôt; les achats ayant baissé à $33,800,000., contre $38,300,000., l'excédent d'exportation a fait un bond de $9,300,000 à $47,700,000. Dans les 12 mois de 1954, les importations se sont légèrement abaissées à $661,600,000., contre $668,900,000., de même que les exportations à $392,400,000., contre $453,400,000. Il en a résulté un excédent d'exportation qui a passé de $215,500,000 à $269,200,000.

En décembre, les exportations canadiennes à tous les autres pays du Commonwealth ont augmenté à $16,500,000., contre $13,100,000., alors que les importations ont diminué à $8,900,000., contre $9,400,000. Les exportations totales des douze mois à ce groupe de pays sont tombées à $196,500,000., contre $234,500,000., mais les importations se sont relevées à $182,900,000., contre $170,500,000.

Les exportations de marchandises à tous les autres pays étrangers, en décembre, ont un peu augmenté en valeur, — $77,800,000 contre $76,700,000., — et les importations sont passées de $43,900,000 à $50,100,000. Durant 1954, les exportations à ce groupe de pays sont tombées de $806,200,000 à $724,50,000., mais les importations ont grimpé de $537,700,000 à $555,200,000.

Le tableau qui suit présente les chiffres provisoires pour décembre et la période janvier-décembre. Simples estimations, ces données sont sujettes à rectification. Les chiffres définitifs et complets ne seront pas disponibles avant quelques semaines. Les données relatives aux exportations sont définitives et leurs détails seront publiés prochainement.

	Décembre		Janvier-decembre	
	1953	1954	1953	1954
Exportations		(En millions de dollars)		
Royaume-Uni	47.6	81.5	668.9	661.6
Autres pays du Common.	13.1	16.5	234.5	196.5
Etats-Unis	223.5	219.5	2,463.0	2,363.1
Autres pays étrangers	76.7	77.8	806.2	724.5
Total	**360.9**	**395.3**	**4,172.6**	**3,945.7**
Importations		*		*
Royaume-Uni	38.3	33.8	453.4	392.4
Autres pays du Common.	9.4	8.9	170.5	182.9
Etats-Unis	246.8	244.2	3,221.2	2,964.1
Autres pays étrangers	43.9	50.1	537.7	555.2
Total	**338.4**	**337.0**	**4,382.8**	**4,094.6**

* Simples estimations, sujettes à rectification.

INDICES DES PRIX DE GROS

	Décembre 1953	Novembre 1954	Déc. 1954
	(1935-1939=100)		
Indice général	219.0	214.8	215.3
Substances végétales	197.7	195.0	195.9
Produits animaux	239.1	224.8	225.3
Textiles	235.0	227.8	226.9
Produits du bois	285.0	289.0	289.3
Produits du fer	222.0	213.5	213.5
Métaux non ferreux	166.1	168.4	170.6
Minéraux non métalliques	179.1	175.7	175.9
Produits chimiques	174.2	176.9	176.9
Indice réuni du fer et des métaux non ferreux (sauf l'or)	221.9	218.8	220.5

Ventes accrues de la brasserie Dow en 1954

Les opérations de la compagnie pour l'année financière terminée le 31 octobre 1954 ont indiqué une amélioration sensible sur celles de l'année précédente.

Les ventes dans toute l'industrie de la bière ont été moindres qu'en 1953, mais les ventes de notre compagnie ont augmenté de 12.6 p.c. Notre apport à l'industrie, surtout sur les marchés importants du Québec et de l'Ontario, a atteint le plus haut pourcentage des cinq dernières années. Grâce à notre augmentation des ventes et l'amélioration de nos facilités de production, notre profit d'opérations, avant dépréciation et impôts sur le revenu, a été de $1,980,770 plus élevé que l'année précédente. Toutefois, une dépréciation et des impôts plus élevés ont réduit ces profits à $1,393,117 comparativement à $1,061,801 en 1953, une augmentation nette de 31 p.c.

Tout indique que les résultats de nos opérations pour le premier trimestre se terminant le 31 janvier seront très satisfaisants. Les ventes ont augmenté d'environ 8 p.c. et notre apport à l'industrie de la bière sera plus grand que l'année précédente.

Néanmoins, la tendance à la baisse des ventes dans l'industrie en général peut se continuer pour quelque temps encore. Dans la province de Québec, les ventes de l'industrie ont diminué de 4p.c. durant les mois de novembre et décembre, ce qui se compare au déclin des ventes enregistré durant l'année terminée le 31 octobre 1954.

La centralisation de nos facilités de production à Montréal et les améliorations faites à nos usines nous apporteront un meilleur rendement et nous ne ménagerons aucun effort pour réduire les frais d'exploitation sans toutefois sacrifier la qualité de nos produits.

Au risque de nous répéter, nous vous assurons encore que la qualité de nos produits a été l'une des causes principales de notre succès durant les deux dernières années et nous avons la ferme intention de maintenir cette qualité.

La concurrence n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui, dans l'industrie de la bière et rien n'indique un relâchement en 1955. Plusieurs marques se font concurrence sur le marché et nos dépenses de publicité et de promotion de ventes devront demeurer à un haut niveau si nous voulons continuer à améliorer notre situation dans l'industrie ainsi que nos bénéfices. Nous avons fait des gains rapides durant les deux dernières années mais le chemin du succès n'est pas facile et nous ne pouvons nous permettre de dormir sur nos lauriers.

Avis de rachat total par anticipation

L'HOPITAL LAVAL

Emission d'obligations $331,600.00
3%, datée du 1er avril 1944

Avis est par la présente donné que conformément aux termes et dispositions de l'acte de fiducie autorisant une émission d'obligations de $331,600.00, reçu par Me P.-A. Angers, notaire, le 22 mars 1944 sous le numéro 9435 de ses minutes, la Corporation de l'HOPITAL LAVAL (ci-après appelée la Corporation) ayant son siège social à Québec, rachètera le 1er avril 1955, au prix de 100% de leur valeur nominale, toutes les obligations présentement en cours et faisant partie de l'émission à laquelle il est référé ci-dessus, lesquelles s'élèvent à la somme de Cent quinze mille six cents 00/100 dollars ($115,600.00).

Les détenteurs des obligations ci-dessus mentionnées sont donc requis de présenter leurs titres le 1er avril 1955 soit au bureau principal de la Banque Canadienne Nationale à Montréal ou à toute autre succursale de la même banque dans la province de Québec, au gré du porteur, afin d'en obtenir le paiement aux conditions stipulées ci-dessus. Toutes les obligations ainsi présentées pour rachat devront être accompagnées du coupon d'intérêt No 23 échéant le 1er octobre 1955 et de ceux subséquents.

Après le 1er avril 1955, toutes les obligations mentionnées ci-dessus et qui n'auront pas été présentées pour paiement cesseront de porter intérêt.

La Corporation donne également avis par la présente que le ou vers le 1er avril 1955, elle déposera au Trust Général du Canada, fiduciaire de la dite émission, les fonds nécessaires pour assurer le paiement de toutes les obligations ainsi rachetées plus les intérêts dus sur icelles jusqu'au 1er avril 1955.

Par ordre et pour le compte de
L'HOPITAL LAVAL
TRUST GENERAL DU CANADA
fiduciaire.

QUEBEC, le 21 janvier 1955.

Les fluctuations des titres

Bourse de Montréal

18705	Abti	28¾	27¼ 28⅝
1080	Abti pr	26	25⅝ 25⅝
510	Acadia	8⅝	8¾ 8⅝
3105	Algoma	53⅛	51 52¾
6897	Aluminium	73¼	71½ 72½
61875	Alum Rts	275	255 265
1407	Alum 4 pc pr	26½	26¼ 26½
200	Alu 5½ pc pr	107½	107 107¼
506	Anglo Tel pr	48¼	48 48
2530	Argus	22⅛	21⅜ 21⅞
510	Argus 4½ pc pr	109½	108½ 108½
4517	Asbestos	38½	37⅜ 38⅛
1430	Atlas	14¼	14 14¼
3253	Bnk Mtl	45¼	44½ 45
1150	Bnk Nov Scotia	54⅝	54 54½
976	Bnk Can Nat	37⅝	37¼ 37¼
1260	Bathurst A	61	60½ 60½
530	Bathurst B	39	38 39
8874	Bell	46	45½ 45⅝
9953	Brazil	7⅜	7½ 7⅜
8001	B A Oil	29¼	28¼ 28⅜
135	B C Elec 4⅜ pc	104½	104¼ 104½
400	B C Elec 4½ pc	52	51⅜ 51⅝
8185	B C Forest	9⅞	9¼ 9⅜
4665	B C Pow	27	26¼ 26¾
773	B C Tel	45½	45 45½
791	Can Cem pr	31½	31¼ 31¼
541	Bldg Prod	44	43½ 43½
1500	Can Iron	24	23¼ 24
826	Can Cem	145	143 144
110	Can N. Pow	14	12½ 14
455	Can Steamship 5	13⅜	13¼ 13¼
2223	Cdn Bnk Com	40	39⅜ 39⅝
6540	Cdn Bnk C Rts	320	315 320
2844	Cdn Brew	25⅞	25½ 25⅝
500	Cdn Bronze	28	27 27½
25	Cdn Canners	31½	30 31½
825	Cdn Car	21¾	20⅞ 21⅜
1035	Cdn Car A	22	21 22
1051	Cdn Cel	24¼	23⅝ 23⅝
235	Cdn Cel $1.75 pr	36½	36 36½
2010	Cdn Chem	9¼	9 9⅛
3244	Cdn Ind	22	21 21¼
225	Cdn Oil	17½	17 17½
935	Cdn Oil Wts	325	300 325
5724	C P R	29½	28¼ 29½
1970	Cdn Petrofina pr	20¾	20 20⅝
4001	Cdn vickers	34	32 33⅞
1100	Cockshutt	7⅝	7½ 7½
1172	Coghlin	16¼	15 16¼
10354	Smelters	32	30⅝ 32
4330	Cont Tex	10¼	8⅞ 10¼
540	Cons Glass	27⅜	26¾ 26⅞
1467	Corby A	17½	17⅜ 17½
7295	Seagrams	32¼	30½ 30½
7190	Dom Bridge	19½	18½ 19½
695	Dom Coal pr	10	9½ 9½
865	Dom Fdries	19¼	19 19
265	Dom Glass	37¾	37 37
5210	Dom Steel	17½	17 17⅜
7863	Dom Tar	10¾	10¼ 10⅝
540	Dom Tar pr	24	23 24
4885	Dom Tex	7¾	7½ 7⅝
1425	Donohue	30	28½ 29
1235	Dow	25½	25⅛ 25⅛
2733	Du Pont	28⅝	27⅝ 27¾
545	Electrolux	11¾	11⅜ 11¾
3055	Fam Players	28	27 27⅝
33463	Foundation	23¾	18¼ 23¼
5355	Fraser	28½	27½ 28¼
3660	Gatineau	27⅝	26¼ 27⅜
6564	Gen Dynamics	95	79½ 95
4795	Great Lakes	32	31 32
665	Gypsum	55	54½ 54½
2125	How Smith	30½	30 30¼
480	How Smith pr	51	50¼ 50¼
4895	Hud Bay Min	56⅞	53⅝ 56½
4422	Imp Oil	38	37¼ 37½
5376	Imp Tob	10⅞	10½ 10⅞
3839	Ind Accep	51⅝	51 51⅜
265	Ind Acc $2.00 pr	51½	51 51½
11822	Int Nickel	59⅝	56½ 59
105	Int Nickel pr $100	134½	134⅝ 134½
581	Int Paper	83	81 83
100	Int Pow	132	130 130
640	Int Util	37⅝	37¼ 37¼
2125	Interprov Pipe	30	28½ 30
20	Jamaica pr	106	105½ 105¼
725	Laurentide A	13⅜	13 13
3580	Mac Millan B	29¼	28½ 29¼
39310	Massey	10¼	9⅞ 10
1985	McColl	35	33 34½
135	Mitchell Rbt	23½	23½ 23½
515	Molson's A	23⅜	23½ 23⅜
2050	Molson's A	23⅜	23½ 23⅜
515	Molson's B	23⅜	23 23
1135	Mtl Loco	18	17¼ 17¼
1225	Morgan	18½	18¼ 18½
1010	Nat Stl Car	26¾	26½ 26¾
4950	Noranda	85	81 84
1611	Ogilvie	36¼	34½ 35¼
340	Placer	33	31 33
1015	Powell River	41¾	41 41¼
1488	Pow Corp	49¾	47½ 49¾
5156	Price	48¾	46 48½
1225	Prov Trans	16¼	16 16
880	Que Pow	26½	26¾ 26¾
750	Rolland	48½	34 48½
40	Rolland pr	94	93½ 94
4166	Royal	52	50½ 52
2270	Royalite	13¾	13 13
900	Royalite pr	30	29½ 30
870	St Law Corp	68½	68 68¼
5240	Shawinigan	54¾	53¼ 54
22924	Shawi Rts	82	76 78
1831	Shawi 4 pc pr	50½	50 50¼
426	Shawi 4¼ pc pr	54	53 53
101	Sherwin	28	27½ 27½
750	Simpsons	19½	19¼ 19¼
2187	Steel	45	42½ 45
2462	Thrift	34	33 33
21890	Triad Oil	570	520 520
2750	United Steel	15	14½ 14¾
700	Wabasso	13	12¼ 12½
1750	Walker G et W	68	66½ 67
2000	West Lease	565	525 540
395	Weston	62	61¼ 62
990	Wpg et Cent Gas	18	17½ 17⅝
1185	zeller's	27	26 27
55	zeller's 4½ pc pr	53	52¾ 52¾

Bourse canadienne

380	Anglo Cdn Pulp	38½	37 37
9250	Anglo Nfld	11	10½ 11
75	Belding Cort	9½	9 9
5065	Brown	15⅜	14⅜ 15⅜
98	Brown 1er pr	107¼	105 107
2001	Butterfly	22	21½ 22
400	Can Malt	69¼	68¾ 68¾
300	Cdn Marconi	6⅞	6¾ 6¾
275	Cdn Westinghouse	59	58¾ 58¾
60	Comb Enterpr pr	92	91¾ 92
17	Cons Div Sec pr	24½	24 24
7127	Cons Pap	68	65½ 67
345	Crown Zellerbach	55	54¼ 54½
1435	Dom Eng	28	25 28
640	Dom Oilcloth	35	33½ 33½
95	Fanny Farmer	27	26¾ 26¾
5900	Fleet	105½	102 104½
10	Goodyear	168	165 165
185	Maclaren	71	69 71
400	Meichers pr	11¼	10 10
457	Mexican Light	10½	9¾ 9¾
2328	Minn et Ont	52	51½ 51½
865	Moore	34½	34¼ 34½
190	Pow Corp 1st pr	52	51 52
350	Pow Corp 2e pr	67¾	66 66
200	Quebec Tel	40	39 39
200	Sangamo	12	11¾ 12
46	South Can P pr	145	141 141
2090	Trader's Fin A	43½	41½ 43
235	Trad Fin 5 pc pr	46	45¾ 45¾
2255	Trans Mt Ill Pip	35¾	34½ 35
2326	Watermans	13	12¾ 12¾

TITRES MINIERS

1850	Algom	15	14¼ 14¼
2000	Alta	10	09 10
34000	Ameranium	26	17¼ 18
7200	Anacon	315	305 315
19600	Armora	10	09½ 10
23432	Atlas Sulphur	26	21 26
6000	Aumaque	16	15 15
5000	Barnat	198	140 145
15250	Baska	64	53 54
4500	Beatrice	06	05 06
500	Beaucage	380	375 380
12000	Bellechasse	80	70 70
7500	Belle Chib	15	12 13
24345	Boreal	280	260 262
89800	Bouscadillac	17	13½ 14½
19500	Bouzan	05	02¾ 04½
6500	Brunhurst	13	11½ 13
25000	Calumet Uran	40	25 32
21825	Camp Chib	690	575 690
15900	Carnegie	31	25¼ 28
2500	Cassiar	815	750 775
21500	Celta	12	09 11
2500	Centremaque	09	08 09
2300	Chib Expl	90	85 90
9500	Citra-Lartic	23	18¾ 19
31000	Cons Cent Cad	06½	06 06¼
12200	Cons Denison	300	210 210
3000	Cons Rochette	08½	08 08
5000	Cortez	03	02½ 02½
51600	Coulée	105	80 81
76000	Cournor	17¾	12½ 13
70	Dome	17	16½ 17
23000	Dom Asbestos	19	17 19
9600	East Sullivan	565	500 540
3500	East Metals	78	74 78
400	East Smelts	240	235 235
14800	Faraday	230	190 225
19600	Fab	45	39 39
3040	Falconbridge	24	23½ 24
1900	Frobisher	430	425 425
99000	Grandines	25	19 19
42225	Gui-por	72	56 56
1250	Gunnar	13½	13 13½
4000	Headway	66	50 50
899	Hollinger	16⅜	15⅞ 16
1900	Inspiration	215	210 211
21700	Iso	49	41 47
9000	Jack Lake	04	03½ 04
18000	Jaculet	11	09 10¾
13200	Jardun	32	27 31
3700	Joliet Québec	58	54 54
159000	Kayrand	14	10½ 11½
43000	Kenmayo	06	04½ 05
17000	Lafayette	09½	09 09½
36500	Lingside	07	05¾ 07
8100	Lorado	380	325 335
29500	Louvicourt	23	19 21
435	McIntyre	69½	68¼ 69½
21000	Meta	98	70 70
115900	Merrill	70	54 67
1425	Min Corp	18⅜	17½ 18¼
52300	Mogador	70	58 70
279850	Molybdenite	150	118 148
278000	Nesbitt Labine	225	205 205
17000	New Harricana	39	35 36
3000	New Larder	102	96 102
15945	New Pacific	95	90 90
23500	New Santiago	05½	05 05¼
20300	New Thurbois	76	51 51
6000	New vinray	05½	05½ 05½
24800	Nickel Rim	151	142 142
31200	Nocana	13	10¾ 12
1600	Normetal	425	400 425
4000	Obalski	18	16 18
13700	Opemiska	330	280 310
4500	Orchan	18	17 17
1000	Pardec	17	— —
333	Pato	615	600 610
4000	Pershcourt	12	11 12
177400	Que Chib	49	25 26
163200	Que Copper	174	141 165
12700	Que Nickel	135	120 123
59500	Que Smelt	13½	11 12
6000	Que Yellow	03½	03 03
1300	Quemont	23½	22 23½
4800	Royran	12	09¾ 09¾
3700	Sherritt	510	500 510
37500	Standard	21	18 20
7000	Steeloy	10	07 10
1400	Steep Rock	770	765 770
6200	Sullivan	575	540 575
2500	Taché	09½	08 09½
18000	Tazin	15	13 13½
4500	Torbritt	140	— —
4500	Tiblemont	05½	05 05½
6100	Trabor	11	10 1
8000	Uddlen	15	11 13
4200	Utd Asbestos	635	555 590
11750	Utd. Montauban	34½	30 33
356600	virginia	155	118 147
98100	Weedon	40	30 30
32500	Wendell	06	05 05½
22000	West Tungsten	19	17 17

HUILES

2600	Altex	41	37 39
3500	Anglo Cdn	515	505 515
36600	Antone	44	40 44
20425	Bailey Selburn	870	740 870
42800	Calalta	80	75 75
7000	Calvan	645	625 625
15000	Cdn Admiral	58	55 55
1200	Cent Expl	505	480 480
10500	Cons Allenbee	21½	20 21½
6500	Cons Cordasum	34	32 34
1000	Del Rio	165	158 158
46500	Empire Oil	44	37 43
1300	Fed Pete	380	375 380
2900	Gaspé	30	25 30
3900	Jasper	160	152 154
300	New Br Dom	249	229 249
5050	Phillips	165	150 155
10500	Quebec Oil	16	12 12
1300	Sapphire	465	450 465
7200	Scurry	212	196 212
9900	Trican Pet	53	49 51
34100	Tritor	66	63 64
7400	Westburne	75	72 75

National Grocers Company Limited, dividende régulier trimestriel de .15 par action ordinaire et de .37½ par action privilégiée, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars; ex-dividende le 11 mars.

Tournée au Canada d'un expert anglais en préfabrication

Le spécialiste de constructions préfabriquées John M. Sinton, président et administrateur délégué de la Coseley Engineering Co. Ltd de Wolverhampton en Angleterre, a quitté ce pays sur le paquebot "Queen Mary" de la Cunard le mercredi 19 janvier pour entreprendre une tournée du Canada. Il arrivera à Montréal le 27 afin d'examiner de nouveau les possibilité du marché canadien pour les bâtiments à charpente d'acier de type uniforme que fabrique sa maison.

Ingénieur écossais, M. Sinton a établi son entreprise de "préfabriqués" à Wolverhampton il n'y a que six ans. Et déjà sa maison a exporté des bâtiments en sections vers plusieurs parties du monde. L'an dernier, elle a fabriqué 5 millions de pieds carrés de bâtiments. Les clients canadiens de M. Sinton ont acheté des bâtiments couvrant environ 20,000 pieds carrés de plancher depuis que cette maison anglaise a pénétré sur le marché canadien, il y a trois ans. Ces bâtiments ont servi d'entrepôts, d'ateliers, de hangars d'avions et ainsi de suite.

L'objet de la visite actuelle de M. Sinton est d'augmenter ses relations et représentations commerciales au Canada, aussi bien que de chercher à obtenir de nouvelles commandes. Il se rendra à Vancouver, Victoria, Calgary, Winnipeg, Ottawa, Toronto et Montréal, puis il prendra l'avion afin d'aller passer une journée à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Note technique

Les structures Coseley se présentent en sections de 30 à 75 pieds. Pour le Canada, on les établit selon le code national canadien de pratiques de construction. Les murs et le plafond sont faits de feuilles d'un ciment spécial, ou bien d'aluminium ou d'acier galvanisé. On les divise en vue de la manutention, puis on les met en caisse et on les marque comme il convient. L'érection, bien simple, n'exige pas de main-d'oeuvre spécialisée, puisqu'il suffit de boulonner les parties préfabriquées, conçues d'après le principe du **meccano.**

La maison entreprend l'érection sur un emplacement situé n'importe où au Canada; elle garantit d'exécuter toute commande et de transporter les produits demandés à un port britannique en moins de sept jours de la réception de la commande. Cette garantie vaut pour les bâtiments ayant jusqu'à 50,000 pieds carrés de plancher.

Toronto Elevators Limited, dividende régulier trimestriel de .20 par aciton, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 18 février.

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	61
No 1, moules d'une livre	61¼

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
Ex. gros	38 —	33 —	41½	50 —	38½-39
Gros	37-38	32-33	40-41	45-48	38-39
Moyens	33-34	27-28	36-37	42-45	35 —
Petits	30-31	25-26	33-35	38-40	32 —
B	30-31	25-26	34-35	38-40	30 —
C	28-30	20-22	25-26	32-35	23 —

A—Prix aux postes enregistrés, à la caisse.
B—Prix aux producteurs.
C—Prix aux détaillants.
D—Prix aux consommateurs.
E—Marché public de gros des produits.

TABLEAU DES VOLAILLES

POULETS

Prix aux producteurs (Poids vivants)

	Selon le poids
De gril 3-4 lbs	24-26
A rôtir 3 lbs	23-24
5 livres et plus	27-32

Prix de gros (Sujets abattus)

De gril

	Selon le poids
A	34-36
B	30-33

A rôtir

A	38-41
B	35-38

POULES

Prix aux producteurs (Poids vivants)

	5 livres et plus
Poules	20-22

Prix de gros (Sujets abattus)

	Selon le poids
A	28-31
B	25-27

PRIX AUX PRODUCTEURS

DINDONS (Sujets vivants)

A — Moins de 16 livres	32-35
B — Plus de 16 livres	24-27

Prix de gros (Sujets abattus)

A — Moins de 16 livres	46-48
B — Moins de 16 livres	41 43
A — Plus de 16 livres	38-43
B — Plus de 16 livres	36-38

Eviscérés

A — Moins de 16 livres	59-62
A — Plus de 16 livres	50-52

PRIX DES PATATES

Québec, nouv., 75 lbs	$1.85-$1.90
Nouveau-Brunswick	$1.95-$2.00
Ile du Prince-Edouard	$2.25-$2.30

Un levé géophysique de Quedon Copper Uranium

Au cours de l'automne et de la première partie de l'hiver, on a fait un levé géophysique détaillé sur la propriété de 1,100 acres que possède Quedon Copper Uranium Corporation dans le canton McCorkill, région de Chibougamau; le travail était sous la direction de M. Theodore Koulomzine, L.Sc.

On a repéré un grand nombre d'anomalies; l'ingénieur - conseil de la compagnie attache beaucoup d'importance à quelques-unes car les réactions coïncident avec des venues connues de cuivre et d'or.

Par suite des résultats qu'ont donnés les travaux, l'ingénieur-conseil a recommandé l'exécution de 15,000 pieds de forages au diamant.

VILLE DE CHARLESBOURG, COMTE DE QUEBEC

"SOUMISSIONS POUR TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'EGOUT"

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées, scellées et marquées : "SOUMISSION POUR TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'EGOUT" et adressées à Monsieur Jean-Marcel Darveau, sec.-trés. de la ville de Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'à lundi, le 21 février 1955, à 5 (cinq) heures de l'après-midi, heure normale de l'Est.

Les travaux à exécuter comprennent :

a) Des améliorations et des additions au réseau actuel d'aqueduc.
b) La construction d'un réseau séparé d'égout sanitaire et de drainage des eaux de surface, avec station de pompage et conduite forcée.

Le tout suivant plans et devis préparés par M. Zachée Langlais, ingénieur-conseil de Québec, tels que revisés par M. Roger Bernier, ingénieur de la ville.

Les soumissionnaires pourront obtenir copies des plans et devis sur dépôt d'une somme de $100.00 faite aux bureaux de l'Hôtel de ville, 20, 45ème Rue Est, Charlesbourg.

Un montant de $50.00 sera remis à ceux des soumissionnaires qui retourneront les plans et devis en bon ordre au plus tard dans les trente (30) jours suivant l'adjudication du contrat.

La ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ROGER BERNIER, Ing. P.,
Ingénieur de la ville.
Charlesbourg le 28 janvier 1955.

Nouveaux progrès de la Canada Life Assurance Co. au cours de 1954

En jetant un coup d'oeil rétrospectif sur l'année 1954, le président de la Canada Life Assurance Company, dans son discours à la 108e assemblée annuelle, remarqua que l'économie des trois nations où la Canada Life fait affaires — la Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni — confirme d'une manière remarquable les prévisions faites il y a un an.

Le Royaume-Uni a eu sa première année de prospérité réelle depuis la guerre, tandis que le Canada et les Etats-Unis ont eu la deuxième année la plus considérable dans leur histoire économique. Dans ses opérations au milieu de ce climat économique plein de challenges, la Canada Life a fait des progrès remarquables durant l'année.

"L'assurance-vie nouvelle placée à la Canada Life durant l'année s'éleva à $233,500,000, un total très considérable. Il est le plus élevé que nous ayons jamais eu et ce fut la quatorzième fois consécutive que les affaires nouvelles dépassèrent celles de l'année précédente. Ce total ne comprend pas les remises en vigueur, polices augmentées, bonis en dividendes et réassurances cédées à d'autres compagnies. Le chiffre n'indique pas pleinement les efforts de notre personnel de ventes puisque la compagnie a cédé $3,500,000 de plus qu'elle n'a reçu en réassurance.

"Notre total des affaires régulières dépassa celui de 1953 de plus de 11 p. 100, ce qui fut très agréable après le gain considérable réalisé l'année précédente. De plus, cela représente un taux d'augmentation plus rapide que celui réalisé par l'industrie dans son ensemble sur ce continent.

"Pour compléter le tableau de production pour l'année, il nous faut ajouter les affaires nouvelles en annuités qui sont de plus de $33,500,000, faisant un total de plus de $267 millions d'affaires composées d'assurance-vie et d'annuités — un gain de $10 millions sur 1953.

"Bien que 1953 fut la première année complète de la compagnie dans le domaine de l'Assurance Collective Accident et Maladie, nous y sommes bien établis et les affaires en vigueur à la fin de l'année représentent un chiffre brut de primes annuelles dépassant $2,400,000.

"Durant l'année 1954, les affaires en vigueur de la Canada Life excédèrent le chiffre de $2 billions et s'élèvent maintenant à $2,137,000,000.

"Durant l'année au delà de $32 millions furent payés aux détenteurs de polices et bénéficiaires, représentant des paiements selon pl

Responsabilité de l'industrie papetière canadienne

MONTREAL — Spéc. — "Il est important pour le Canada et pour ses industries exportatrices, celle des pâtes et papiers en particulier, de pouvoir faire face à la concurrence des marchés mondiaux", a déclaré hier midi M. R.-M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, au déjeuner annuel du 42e congrès de cette association à l'hôtel Mont-Royal.

Dans une allocution qu'il a prononcée en marge de son rapport sur l'activité de l'industrie en 1954, M. Fowler a déclaré que l'industrie papetière canadienne a la responsabilité de se maintenir dans une situation favorable vis-à-vis la concurrence mondiale, et que cette responsabilité doit primer les intérêts immédiats des compagnies.

Hudson Bay Mining and Smelting Sompany Limited, dividende régulier trimestriel de $1, par action, payable le 14 mars aux actionnaires inscrits le 11 février; ex-dividende le 9 février.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux —travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 51F

Richard vu par un gardien de buts

Le meilleur endroit — et le plus dangereux—pour observer Maurice Richard, c'est la cage du gardien de buts! Mais, qu'éprouve un goaler en face du "Rocket" et de ses lancers foudroyants?

SÉLECTION de février vous révèle Richard sous un nouvel angle et raconte quelques détails personnels sur cette étoile canadienne-française du hockey. On a de plus reproduit sur la couverture une photo unique par l'action et la couleur, montrant Richard en train de compter un but. Une photo vraiment exceptionnelle que vous voudrez conserver!

Achetez SÉLECTION de février aujourd'hui: une trentaine d'articles passionnants et profitables.



Votre CERCLE DE COUTURE SINGER vous invite à voir

"LE NEZ DE CLÉOPÂTRE"

Cette populaire émission télévisée vous est présentée

le lundi soir à 9 heures trente

Condamné à trois mois de prison

Un débardeur, demeurant à 33, rue Fleurie, a été condamné à 3 mois de prison sans option d'amende et au paiement des frais, $144.50. ou à un mois de prison additionnel, par le juge en chef Emile Morin, de la Cour municipale, hier matin. Le prévenu perd aussi la permission de conduire un véhicule-moteur, pour une durée de trois ans, dans tout le Canada.

Le prévenu a été reconnu coupable, à l'issue d'un procès où furent entendus 23 témoins, d'avoir le 25 novembre 1954, vers dix heures du soir, conduit un véhicule sur la rue St-André, d'y avoir causé un accident et de s'être enfui dans le bout de se soustraire de toute responsabilité civile ou criminelle, sans offrir d'aide ni donner son nom.

Il avait gravement blessé, avec son automobile (une Ford 1938), M. Ernest Gauvin qui fut hospitalisé pendant plusieurs semaines pour une fracture du crâne. Le blessé a quitté l'hôpital, aux dires des médecins, mais n'est pas guéri.

Dans son jugement écrit, après le résumé de la preuve et de la défense. M. le juge Morin déclare : "La loi pénale concernant les automobilistes serait inopérante et les campagnes de sécurité vaines,si les tribunaux ne punissaient pas comme il convient les automobilistes qui, après avoir causé un accident et blessé grièvement une personne, n'ont ni assez de décence ni assez de charité pour arrêter leur voiture et porter secours à leur victime".

Le juge Morin continue: "Dans la présente cause, il s'agit d'un accident grave où une personne a été violemment frappée par l'automobile conduite par l'accusé, projetée à une grande distance et trouvée inconsciente sur la chaussée par des passants qui circulaient par hasard à cet endroit. La victime a été abandonnée par l'accusé dans un endroit plutôt isolé et exposée à ne recevoir aucun secours. L'incurie et la négligence criminelle de l'accusé obligent le tribunal à imposer une sentence sévère".

Garçon de 11 ans tué d'une balle à Middle-Caraquet

Un garçon de 11 ans, de Middle Caraquet, Gérald Gionet, un fils de M. et Mme Alphonse Gionet, a été trouvé mort d'un coup de fusil dans un champ, à quelque distance de la grande route, dimanche après-midi, le 23 janvier.

Les circonstances entourant la mort ne sont pas tout à fait précises et le coroner, le Dr L. L. Frenette, a dit qu'une enquête a été ordonnée pour le 31 janvier. Le Dr Frenette et la Gendarmerie canadienne ont fait enquête sur la tragédie qui est censée être survenue samedi après-midi, bien qu'elle n'ait été révélée que dimanche matin.

Les compagnons de la victime, membres d'une malheureuse expédition dont le but était d'essayer un fusil neuf, ont fait rapport à la police à 9.30 heures dimanche matin. Le corps a été retrouvé de bonne heure dimanche après-midi.

La victime, accompagnée de Denis Gionet, 23 ans, Madore Gionet 15 ans, et Fernand Blanchard 14 ans, tous de Middle Caraquet, aurait fait partie de l'expédition dans le but d'essayer le fusil neuf. L'on n'a pas révélé au juste ce qui est survenu, mais l'on a appris que le jeune Gionet est mort blessé à la tête.

En plus de ses parents, la victime laisse quatre frères et quatre soeurs: Valère, Armand, Yvon, Gisèle, Claudette et Rosaline, en plus d'une soeur et d'un frère en bas âge.

Même les journalistes furent expulsés de la salle d'audience

MONTREAL, — (DNC). — Une très grande surprise a été éprouvée hier, au palais de Justice, lorsque le juge Omer Legrand, devant lequel comparaissait les époux Desnoyers, accusés d'avoir maltraité la fillette Pauline Desnoyers, 14 ans, a demandé la complète évacuation de la salle d'audience à tous les journalistes, avocats non intéressés directement à la cause, policiers, public, etc..

Les accusés comparaissaient à leur enquête préliminaire. Le juge Legrand a insisté que le huis clos le plus complet était dans l'intérêt des enfants Desnoyers.

Voici les remarques du juge :

"Moins il y aura de monde dans cette salle, plus il sera facile de connaître la vérité", tandis que cette décision causait un remous visible chez les quelques dizaines d'avocats, de policiers, de journalistes et de curieux, qui avaient pu avoir accès à la chambre no. 2 de la correctionnelle.

"Il faut comprendre, a dit encore le tribunal, que ce sont des enfants qui vont témoigner contre leurs parents, dans une cause qui n'a peut-être pas de précédent; et c'est pourquoi je demande à tous ceux qui sont ici, et quand je dis tous, je veux dire tous, de sortir immédiatement".

A cet instant, un journaliste a demandé la parole pour déclarer : "Mais aux assises, dans les causes à huis clos, on permet aux représentants de la presse d'assister au procès tout de même..."

"Peu importe ce qui peut se faire aux assises, rétorqua alors le juge Legrand. L'enquête qui va se dérouler est sous ma responsabilité et si je demande à tout le monde de sortir, c'est parce que je crois de mon devoir de le faire".

L'examen volontaire des époux Desnoyers a été fixé au trois février prochain.

Plusieurs avocats se sont déclarés très surpris de cette attitude et il y aurait déjà des protestations adressées au procureur général de la province contre ce huis clos.

Lettre des créditistes à M. St-Laurent

A l'occasion de la campagne actuelle qui se poursuit pour faire doubler le taux des allocations familiales, la direction du mouvement du Crédit Social a adressé la lettre suivante à l'honorable Louis St-Laurent et transmis copie de cettre letre à l'hon. Paul Marin et aux trois chefs de l'opposition, MM. George Drew, J. Coldwell et Solon Low :

Monsieur le premier ministre,

Un grand nombre de citoyens insistent de ce temps-ci auprès de leur député pour que soit doublé le taux des allocations familiales. 98% de la population accepte avec empressement de signer la requête à cet effet.

Que les allocations familiales n'aient pas pour but de couvrir tous les frais que les parents encourent pour élever leur famille, tout le monde l'admet. Mais les allocations familiales ne doivent-elles pas couvrir au moins autant de frais familiaux qu'elles en couvraient lors de leur institution, en 1945? Actuellement, elles ne couvrent plus environ que la moitié des frais qu'elles couvraient en 1945, par suite de la diminution de la valeur d'achat du dollar canadien. Cette dévaluation du dollar a bien été reconnue pour tous les autres revenus; pourquoi ne le serait-elle pas pour les allocations familiales ? Doubler le taux des allocations familiales équivaudraient simplement à faire les allocations couvrir autant de frais familiaux qu'en 1945. Rien de plus. Si la chose était possible en 1945, pourquoi ne le serait-elle plus aujourd'hui ?

Il y a, croyons-nous, une disproportion dans la répartition du budget national. La Défense Nationale absorbe une trop grande partie du revenu par rapport à la part que reçoivent les familles sous forme d'allocations. D'ailleurs, sous ce rapport, l'aide aux familles peut être considérée comme une mesure indirecte de défense nationale, puisque la formation d'une génération saine, robuste, instruite et heureuse constitue une force vitale pour le pays.

Nous comptons donc, monsieur le premier ministre, qu'au cours de la présente session, votre gouvernement tiendra compte des besoins des familles dans l'utilisation de son revenu; qu'il répartira le budget national de façon à doubler le taux des allocations familiales sans par ailleurs augmenter les taxes.

Respectueusement à vous,
(Signé) **Jean Grenier**, secrétaire.

M. P. Dansereau, doyen de la faculté des Sciences à Montréal

Montréal, 29. (DNC). — Le conseil des gouverneurs de l'université de Montréal, vient de nommer M. Pierre Dansereau, professeur de botanique à l'université de Michigan, doyen de la faculté des Sciences. Le poste était resté libre depuis le décès de M. Georges Baril. La fonction de doyen avait été assumée par le vice-doyen, M. Abel Gauthier, qui demeure directeur des études.

Ancien percepteur remis en liberté

Montréal. (DNC). — Camille Grenier, 55 ans, ancien percepteur du revenu et des permis d'automobile à Ste-Agathe, a comparu, hier, devant le juge en chef Edouard Archambault, sigéant à St-Jérôme, sous l'accusation d'avoir négligé de faire remise d'une somme de $28,422.10 au gouvernement provincial. Il avait été nommé en 1945 et fut démis de ses fonctions en septembre 1954, après visite des inspecteurs provinciaux. Il a été remis en liberté sous un cautionnement de $3,000.



Elections à la Garde d'Iberville

Lors d'une réunion récente de la garde indépendante d'Iberville de Québec, eurent lieu les élections de ce groupement, sous la présidence de M. Georges Gosselin.

M. Robert Pelletier agissait comme secrétaire d'élections. M. Robert Giroux fut alors réélu comme commandant et M. André Boulet comme président. MM. Georges Gosselin et Gérard Bouchard furent élus en qualité de 1er et de 2ième vice-présidents, alors que M. Camille Blais, a été choisi comme secrétaire, M. Lucien Bergeron, comme trésorier, M. Gilbert Denis, ass.-secrétaire, M. André Vandry, assistant-trésorier et M. Robert Pelletier, publiciste.

Dernièrement, la garde avait l'honneur de recevoir un distingué visiteur en la personne de M. Frank Hayek, commandant du Wisconsin Post 111 du Wisconsin, qui est venu rencontrer les officiers. Il a parlé de certaines propositions qui ont été laissées à l'étude, par le comité de régie et de différents autres projets sont actuellement à l'étude. Il fit part à l'assistance d'une grande soirée de variétés, organisée pour le 24 février à la salle St-François d'Assise, alors que plusieurs artistes de la radio et de la télévision seront de la partie.

MacKinnon Structural Steel Company Limited, dividende régulier trimestriel de $1.25 par action privilégiée, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février; ex-dividende le 24 février.

Television

sur les ondes de

CFCM-TV

(Canal 4)

AUJOURD'HUI, LUNDI

1 h. 35—Mire - CFCM-TV.
2 h. 35—Ouverture - A l'affiche.
2 h. 40—Long métrage français: "Perdu dans les ténèbres".
4 h. 10—A l'affiche.
4 h. 15—A la bonne franquette.
5 h. 00—Kiddies Matinee.
5 h. 15—Bobo the Hobo.
5 h. 30—Les récits du Père Ambroise.
6 h. 00—Nouvelles locales.
6 h. 05—Les pronostics de la température.
6 h. 10—Parlons Sports.
6 h. 15—Pot-Pourri.
6 h. 30—Auguste et Joseph.
7 h. 00—Voyage.
7 h. 15—Télé-Journal.
7 h. 30—Film.
7 h. 45—Rollande et Robert.
8 h. 00—14, rue de Galais.
8 h. 30—"Quat'fers en l'air".
9 h. 00—Liberace.
9 h. 30—Le nez de Cléopâtre.
10 h. 00—Fête au village.
11 h. 00—Nouvelles en anglais.
11 h. 15—Dernières nouvelles.
11 h. 25—Fin des émissions.

DEMAIN, MARDI

3 h. 10—Mire — CFCM-TV.
4 h. 10—Ouverture - A l'affiche
4 h. 15—A la bonne franquette.
5 h. 00—Small fry frolics.
5 h. 30—La boutique fantasque.
6 h. 00—Nouvelles locales.
6 h. 05—Les pronostics de la température.
6 h. 10—Parlons Sports.
6 h. 15—Pot-pourri.
6 h. 30—Madison Square Garden.
7 h. 00—Voyage.
7 h. 15—Télé-journal.
7 h. 30—Suivez le guide.
7 h. 45—Vous êtes témoin.
8 h. 00—Michèle Tisseyre.
8 h. 30—Le Survenant.
9 h. 00—Pick the tars.
9 h. 30—General Motors Theatre.
10 h. 30—Film.
11 h. 00—Nouvelles en anglais.
11 h. 15—Dernières nouvelles.
11 h. 25—Fin des émissions.

CBFT — Canal 2
LUNDI, 31 JANVIER

3 h. 00—Musique.
5 h. 30—Les récits du Père Ambroise.
6 h. 00—Musique.
7 h. 00—Ce soir à CBFT.
7 h. 15—Télé-journal.
7 h. 30—Weston présente...
7 h. 45—Rollande et Robert.
8 h. 00—14, rue de Galais.
8 h. 30—Les Quat'fers en l'air.
9 h. 00—Porte ouverte.
9 h. 30—Long métrage, "La nuit fantastique", avec Fernand Gravey et Micheline Presle.
11 h. 00—Dernières nouvelles.
11 h. 02—A l'affiche demain.

CBMT — Canal 6
LUNDI, 31 JANVIER

3 h. 00—Music.
3 h. 55—Today on CBMT.
4 h. 00—Film.
4 h. 15—Junior Science.
4 h. 30—Youth takes a Stand.
5 h. 00—Hidden Pages.
5 h. 30—Howdy Doody.
6 h. 00—Ourtown.
6 h. 15—Bill Corum.
6 h. 30—Tabloid.
6 h. 50—CBC-TV News.
7 h. 00—The Star and the Story.
7 h. 30—Living.
8 h. 00—Ceasar's Hour.
9 h. 00—Dragnet.
9 h. 30—Mr. Showbusiness.
10 h. 00—Studio One, "The Silent Woman", by Margaret Page Hood.
11 h. 00—CBC News.
11 h. 15—Life of Riley.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales, il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte de réclames des exploitants de cinémas et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempéré s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE.

1.- Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2.- Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

2R Film qui présente quelques dangers.

3.- A déconseiller parce que dangereux.

4.- A proscrire et à combattre.

?.- Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

★.- L'étoile placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience, elle veut seulement le faciliter. Munie de ces renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Jeunesse triomphante: 1.30, 4.50, 8.15 h.; Le corsaire rouge: 3.10, 6.20, 9.45 h. — Continuel de 1.30 à 11.25 h.

CINEMA DE PARIS. — Actualités: 12.30, 4.18, 8.00 h.; Cent francs par seconde: 12.53, 4.40, 8.29 h.; Le droit de naitre: 2.15, 6.00, 9.50 h.

CAPITOL. — Représentation continuelle de 1.00 à 11.00 h.; Savage Mutiny (60 min.): 1.05, 4.25, 7.40 h.; Beau Brummel (111 min.): 2.25, 5.45.

CARTIER. — Gone with the Wind: 12.45, 4.05, 7.55 h.; Nouvelles: 3.55, 7.45 h. — Dernier programme: 7.45 h. — Fin: 11.10 h.

CLASSIC. — Jeunesse triomphante: 1.00, 4.20, 7.45 h.; Le corsaire rouge: 2.35, 5.50, 9.15 h. — Fin: 11.10 h.

EMPIRE. — Nouvelles: 2.20, 8.15; China Venture: 2.50, 5.20, 8.25; Hell Below Zero: 12.50, 3.50, 6.45, 9.45; fin: 11.15 h.

LAIRET. — Take the High Groound: 1.00, 4.30, 8.00 h.; Two Weeks with Love: 2.40, 6.10, 9.40 h. — Fin: 11.10 h.

RIALTO. — Cas de conscience: 1.00, 4.30, 7.55 h.; Nouvelles: 2.35, 7.45 h.; Avril à Paris: 2.45, 6.05, 9.40 h.; Fin: 11.20 h.

SILLERY. — Un Américain à Paris: 6.15, 9.25 h.; Compagnons d'infortune: 8.00 h. — Fin: 11.20 h.

VICTORIA. — Compagnons d'infortune: 12.50, 4.20, 8.00 h.; Un Américain à Paris: 2.30, 5.50, 9.20 h. — Continuel de 12.50 à 11.15 h.

LEVIS

CINEMA DE LEVIS. — Dick Turpin, bandit gentilhomme: 6.25, 9.30, h.; Sujets: 7.50 h.; Le secret d'une mère: 8.00 h.

Moins pour l'énergie atomique au Canada

Ottawa, . — (BUP) — Les déboursés du programme d'énergie atomique du Canada subiront une diminution d'environ $2,256,047., au profit du contribuable canadien, mais la construction des deux nouveaux réacteurs atomiques se poursuivra quand même. Les estimés du gouvernement prévolent une augmentation de $4,897,843. dans le coût des opérations et des constructions à l'usine de Chalk River, mais le gouvernement réduira de $7,153,000. le montant avancé ou prêté à l'Atomic Energy of Canada, Ltd.

B. C. Packers Limited, dividende régulier semestriel de .37 1-2 par action de classe A et de .25 par action de classe B, tous deux payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février; ex-dividende le 24 février.

QUEBEC

"Cambrai"

JEUNESSE TRIOMPHANTE — — — — 2
Drame social, en version originale américaine, interprété par John Garfiled, Priscilla Lane.
LE CORSAIRE ROUGE — — — — — 1
Film d'aventures, en technicolor, avec Burt Lancaster, Nick Cravat, Eva Bartok et Torin Thatcher.

"Capitol"

SAVAGE MUTINY — — — — — — 1
BEAU BRUMMEL — — — — — — — 2
Film avec Stewart Granger, Elizabeth Taylor et Peter Ustinov. Procédé Technicolor.

"Cartier"

GONE WITH THE WIND — — — — 2
Drame psychologique, avec Vivien Leigh, Clark Gable, Olivia de Havilland et Leslie Howard.
Cette histoire fait surtout ressortir que le temps est plus fort que les sentiments les plus profonds.

"Cinéma de Paris"

CENT FRANCS PAR SECONDE — — 1
Comédie avec Philippe Lemaire, Henri Genès, Jeannette Batti et Pasquali. Film comportant quelques vrais gags et bénéficiant d'une bonne interprétation; il n'est pas dépourvu de rythme.
LE DROIT DE NAITRE — — — — 2

Vol de $3,000. dans une banque de l'Ontario

Stoney-Point, Ont., . — (BUP) — Des bandits armés ont volé une somme de $3000. à une succursale de la Banque Provinciale, ici, hier, mais la police a capturé l'un des suspects peu après. Deux hommes ont forcé le gérant de la banque, Michael Lanque, et un client, à se coucher sur le plancher, tandis qu'ils vidaient le coffre-fort. Au dire de la police au moins un homme, et peut-être deux, attendait dans une automobile à l'extérieur. Lanque a tiré cinq coups de feu alors que l'automobile fuyait et la police a bloqué toutes les routes.

CINÉMA de PARIS
A L'AFFICHE

4e GROSSE SEMAINE

Un film qui défie toute comparaison.

Une mère a-t-elle le droit de refuser l'amour pour élever son enfant ?



LE DROIT DE NAITRE

CE FILM NE SERA MONTRE DANS AUCUN AUTRE CINEMA DE QUEBEC CETTE SAISON.

En programme double avec
Philippe Lemaire
dans
CENT FRANCS PAR SECONDE

"Classic"

JEUNESSE TRIOMPHANTE — — — 2
LE CORSAIRE ROUGE — — — — — 1

"Empire"

HELL BELOW ZERO — — — — — — 1
Film avec Alan Ladd et joan Tetzel. Film qu irelate, en technicolor, une bonne aventure.
CHINA VENTURE — — — — — — ?

"Impérial"

JORDAN LE REVOLTE — — — — 2-R
LA POLKA DES MARINS — — — 2-R

"Lairet"

TAKE THE HIGH GROUND — — — 2
Film en couleurs dans le cadre d'un camp d'entrainement militaire. Semi-documentaire qui révèle tout un "climat" de vie dure ou se glisse toutefois l'intrigue sentimentale. Interprétation excellente avec Richard Widmark, Karl Malden et Elaine Stewart.
TWO WEEKS WITH LOVE — — — 1
Comédie musicale avec Jane Powell, Ricardo Montalban, Lois Calhern et Ann Harding.

"Laurrer"

ADIEU TORRERO — — — — — — 2-R
LE VOLEUR DE BAGDAD — — — ?

"Pigalle"

MADAME DE... — — — — — — — 2-R
VIOLENCES CHARNELLES — — — 2-R

"Princesse"

LA CITE DE LA PEUR — — — — 2-R
TARZAN ET LA FONTAINE MAGIQUE — — — — — — — 1

"Rialto"

CAS DE CONSCIENCE — — — — 2
Drame psychologique, avec Gary Grant, Signe Haaso et José Ferrer (96 min.)
AVRIL A PARIS — — — — — — 2
Comédie musicale en technicolor, avec Doris Day, Claude Dauphin et Ray Boiger.

"Sillery"

UN AMERICAIN A PARIS — — — 2
Comédie musicale, en technicolor, avec Gene Kelly, Georges Guétary, Leslie Caron et Oscar Levant.
COMPAGNONS D'INFORTUNE — — 1
Comédie interprétée par Wallace Berry et Mickey Rooney. Film mouvementé, bien joué, plaisant.

"Victoria"

COMPAGNONS D'INFORTUNE — — 1
UN AMERICAIN A PARIS — — — 2

LEVIS

"Bienville"

LE CIEL ROUGE — — — — — — 3
SERENADE A MEXICO — — — — 1

"Cinéma de Levis"

DICK TURPIN, BANDIT GENTILHOMME — — — — — — 1
Film avec Louis Hayward Patricia Médine et Suzanne Dalbert. Bonne réalisation, utilisant tous les procédés classiques de ce genre de film. Interprétation suffisante.
LE SECRET D'UNE MERE — — — 2
Mélodrame, avec Blanchette Brunoy, André Le Gall, Jane Marken, Grégoire Aslan, René Génin, H. Manson et la petite Zizi. Bonne réalisation.

BAIE ST-PAUL

"Clarence"

Dim. et lun.
LES AFFAMEURS — — — — — — 1

CAP-DE-LA-MADELEINE

"Champlain"

Sam. le 29 à sam. le 5
99 RIVER STREET — — — — — 3
KHYBER PATROL — — — — — — 1

"Madelon"

Sam. le 29 à sam. le 5
LES COULISSES DE BROADWAY — 2
ANNA ET LE BOURREAU — — — ?

CHICOUTIMI

"Cartier"

Dim. et lun.
NOUVELLE ORLEANS — — — — ?
UN ACTE D'AMOUR — — — — — 3

DOLBEAU

"Plazza"

LUNDI à MERCREDI
NEUVIEME SYMPHONIE — — — — ?
PLAYGIRL — — — — — — — — 3

DONNACONA

"Royal"

LUNDI
L'ENFANT DANS LA TOURMENTE — 2
LA FLECHE ET LE FLAMBEAU — 2

LA MALBAIE

"La Malbaie"

Sam. à lun.
L'ESCADRE EST AU PORT — — 2-R

LAMBTON

Théâtre "Lambton"

DIMANCHE à MARDI
C'ETAIENT DES HOMMES — — — ?

ROBERVAL

"Roberval"

Dimanche et lundi
LE MONDE LUI APPARTIENT — — 2

"Canadien"

LUNDI et MARDI
ROMAN HOLIDAY — — — — — — 2
PLAYGIRL — — — — — — — — 3

SAINT-GEORGES (Bce)

"Vimy"

Samedi à lundi
LES CORSAIRES DE L'ESPACE — — ?
SILLAGE DE LA MORT — — — — 1

STE-MARIE, (Bce)

"Centre Récréatif"

ANDROCLES AND THE LION — — 2

"Jacob"

Dimanche et lundi
MC COY AUX POINGS D'OR — — 2

ST-TITE, Champlain

"Rhéo"

Dimanche et lundi
MADEMOISELLE S'AMUSE — — ?-R

SHAWINIGAN

"Capitol"

Samedi à vendredi
LE SALAIRE DE LA PEUR — — ?-R

Samedi à mardi
TAMBOUR BATTANT — — — — — 1

TROIS-RIVIERES

"Capitol"

Samedi le 29 à mercredi le 2
THE HIGH AND THE MIGHTY — — ?

Samedi le 29 à samedi le 5
LE DROIT DE NAITRE — — — — ?
CE BON MONSIEUR DURAND — — ?

Théâtre "Tardif"

Dimanche et lundi et mardi
L'ILE AU TRESOR — — — — — 1
AU GRAND MAGASIN — — — — — 1

Une femme doit-elle dire son âge?

Faut-il blâmer ces dames de *farder la vérité* sur leur âge? . . . surtout dans une société comme la nôtre, où les hommes considèrent qu'à partir de 30 ans une femme doit renoncer aux rêves d'amour et qu'à 35 ans, elle est trop vieille pour obtenir un emploi?

Dans SÉLECTION de février, la séduisante vedette Gloria Swanson vous fait un exposé spirituel et amusant de ces préjugés masculins qui forcent les femmes à rogner les années pour se rajeunir. Lisez dans quel cas unique elle conseille aux dames de donner une entorse à la vérité sur leur âge!

Achetez SÉLECTION de février aujourd'hui: une trentaine d'articles d'intérêt durable.



CFCM-TV

14, rue de Galais

Le célèbre télé-roman du grand auteur québecois, André Giroux, vous revient tous les lundis, à 8 hres.

vait-il ordonné des réjouissances. En vain, sur les places de la ville, dansait-on la "chilena", la "zamacuca" et la valse, comme aux jours du carnaval, en se jetant à la tête de l'eau, des oeufs et des confetti. Derrière cette joie de commande, les passions continuaient de fermenter. Le mélange des races les enfiévrait. Quand la nuit venait, les auberges se remplissaient de buveurs.

A côté de cette plèbe bruyante se tenaient les vrais meneurs, ceux qui avaient pris les rênes du pouvoir et les tenaient d'une main rude. Des exécutions capitales, chaque matin, jetaient la terreur dans la ville. Le crépitement des fusillades faisait trembler non seulement les traitres, mais les suspects et les innocents. Au reste, innocents ou suspects, leur seul crime était d'avoir appartenu au gouvernement qui venait de s'effondrer, de n'avoir point donné à l'équipe actuelle des gages assez sûrs. En ces temps-là, où la crainte régnait, la lâcheté et la délation se donnaient carrière. Pour se préserver ou pour s'enrichir, l'ami dénonçait son ami, et, parfois, le frère son frère. La nuit livrait aux pillards les maisons abandonnées de la ville, quittées dans la hâte de la fuite. Quelques-uns de ces voleurs, poursuivis, avaient été pendus haut et court aux réverbères. D'autres, plus chanceux, avaient pu s'échapper, mettre à l'abri leur butin.

On s'étonnait, en ces jours où chacun essayait de se hisser aux honneurs et au pouvoir, de l'incompréhensible absence de celui qui passait pour avoir été le chef déclaré de l'insurrection. Fernando Cortès. Au lendemain de la mort de son fils, il vait disparu, laissait les autres recueillir le fruit de sa politique et de sa hardiesse. Rappelé, disait-on, par ses compagnons de lutte, il avait affirmé sa volonté de se tenir définitivement à l'écart. Les uns croyaient qu'il était allé cacher son desespoir muet dans quelque village perdu de la montagne. D'autres affirmaient l'avoir rencontré, à la tombée de la nuit, dans les ruelles qui environnent la cathédrale, aux environs de la maison de Pierre Alciat.

"Il murmura: "Va-t'en, Maria. Ils te tueraient comme moi!"

"De qui voulait-il donc parler? Je saisis ses mains, je me penchai encore. J'essuyai la sueur de son front.

"Pour moi, dit-il, c'est fini! Mais toi, va-t'en, crois-moi, des cette nuit. Cache-toi quelque jart! Rosario t'aidera! Méfie-toi des autres, de tous les autres! Pars vite, Maria— Je t'ai bien aimée. Pense à moi quelquefois!"

"Que pouvais-je faire? Je l'embrassai. Mais, déjà, il me repoussait du geste, me montrant la porte. Je lui obéis. Je partis, sans retourner la tête. Un petit escalier se trouva devant moi. Je le descendis a la hâte. Des coups de fusil éclataient devant les fenêtres. Peu m'en souciai. A ce moment, la vie ou la mort m'étaient indifférentes. Comment traversai-je sans dommage les rues et les places en proie à l'émeute? Plusieurs fois, des bandes armées me bousculerent. Un soldat ivre m'arracha ma mante. Je courais, essoufflée et sans rien voir. La porte de notre maison etait ouverte et, dans le patio, la "chola" me guettait.

"Rosario, murmurai-je Francisco se meurt. Il m'a commandé de fuir avec toi".

"Elle ne me répondit point, m'entraina dans la maison, fit des préparatifs rapides. Comment parvint-elle, dans le trouble qui régnait partout (et peut-être, d'ailleurs, fut-ce à la faveur de ce troubie), à me faire sortir de la ville, chargée d'un simple sac de voyage?

"M'ayant mise à l'abri dans une maison ecartée du quartier indien, elle me quitta et revint, escortée d'une mule et d'un guide. L'instinct nomade de sa race la ressaisissait. Elle s'était procuré un peu d'argent qu'elle fixa dans une ceinture autour de ses reins. J'avais gardé aux bras mes lourds anneaux d'or. Je n'eus ni la pensée ni le loisir d'emporter mes autres bijoux. Les pillards en ont sans doute fait leur affaire.

"Des gens chez qui nous étions me procurerent du riz et du thé, me servirent avec sollicitude Je vois encore les yeux noirs d'une femme

Reproduction autorisée par la Société des Droits de Traduction (France)

L'ACTION CATHOLIQUE

Propriété de L'AUTION SOCIALE CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN Place Jean-Talon Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication L'AUTION SOCIALE, Limitée Place Jean-Talon, Québec
Tél.: Echange privé 2-4771
EMILE CASTONGUAY, gérant général

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUM QUEBEC et LEVIS

Semaine	6 mois	12 mois
.38	$5.00	$10.00

PARTOUT AILLEURS

Semaine	6 mois	12 mois
.50	$4.50	$ 9.00

Livraison par la poste dans les comtés du Québec énumérés plus bas et au Nouveau-Brunswick.

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.50	$8.50

AILLEURS AU CANADA

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.75	$9.00

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$3.75	$5.00	$10.00

Hebdomadaire partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $4.00 par année
Angleterre et possessions anglaises Quotidien $10.00 par année
Angleterre et possessions anglaises Hebdomadaire $5.00 par année
Autres pays étrangers — Quotidien $15.00 par année
Autres pays étrangers — Hebdomadaire $7.50 par année
Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, St-Maurice, Saguenay, Sherbrooke, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe, Yamaska.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, deux cents.

RECONNAISSANCE ou REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50 cents.

Dans le carnet social, ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez 2-4771 et demandez le local 4

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion de 25 mots ou moins — 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertion titre caractère plus gras que le 6 point — maximum 14 points chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.
26 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

AGENTS EN VILLE

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classifiées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, ltée, aux tabagies J.-E. Giguère et à la tabagie Cartier.

Agents demandés

AGENTS DEMANDES pour vendre du raccommodage "sans fil", tissu liquide pouvant reprisez toutes pièces de tolis, cuir, coton, lingerie, etc. — PRODUITS EUROPA, ENR., 740, rue St-François, Québec.
75305—15-1 (1 ms) 6

HOMMES OU FEMMES, vendez à vos parents, amis, utilité domestique vendues par agents seulement. Ecrire au CASIER 109, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
75586—27-1 (1 ms) 6

AGENTS DEMANDES partout au Canada, pour vendre le célèbre rasoir électrique suisse "RIAM", le premier et le plus perfectionné au monde et le seul qui rase et tond à la perfection grâce à ses deux têtes de coupe totalement différentes. RIAM (CANADA) LTEE, 345, rue Craig (est), Montréal, 18.
75574—26-1 (1 ms) 6

Argent à prêter

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd., 61, rue D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0456.
75438—20-1 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER 6%, montants illimités sur maisons érigées ou projetées, à Québec et banlieue seulement. SAMSON, SAMSON & GASCON, notaires, 70, avenue Cartier, TEL.: 5-6083.
75547—25-1 (6 fs) 15

Articles de ménage

CROTEAU LIMITEE

VENDONS, ECHANGEONS meubles, poêles, etc., Plus haut prix payé. 327, ST-JOSEPH, Québec, TEL.: 5-9426.
75154—10-1 (1 ms) 18

A vendre divers

GERARD POULIN, INC.



Agent exclusif claviographes Smith-Corona machines à additionner "Corona" et "Precisa". Meubles de bureau. Spécialité: Classeurs en acier. — 92, COTE D'ABRAHAM, Québec, TEL.: 2-7917.
75602—27-1 (1 ms) 21

NEUFS — Vendre ou louer, costume père Noël, manteau rat musqué $150., seal brun $75., trousseau de baptême, cape fourrure L. NADEAU, 139½, Crémazie, TEL.: 5-6434.
74225—1-12 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, ECHANGEONS et VENDONS meubles, et toutes autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles, neufs et usagés à bas prix. 110, rue St-Paul, TEL.: 2-1278 — 5-9309.
75203—11-1 (1 ms) 21

LOUER OU VENDRE manteau lapin blanc, robe mariée, trousseau de baptême, peaux de fourrure pour bébé, manteau seal brun $75.00, manteau nylon, manteaux d'enfants. 5-6434.
75218—12-1 (1 ms) 21

A VENDRE à prix de sacrifice: Ameublement de magasin de mercerie pour hommes. Le tout en très bonne condition. — S'adresser à ADRIEN THIBAULT, 289, St-Joseph-Est, Québec.
75700—29-1 (6 fs) 21

PETITES MORUES blanches (poisson des cheneaux) nouvelles récoltes gelées, choisies à .08, livre f.o.b. Livraison par express ou fret C.O.D. Aussi maqueraux à .12, livre (50s) Alose à .08 (100s) filet morues à .25 livre (50s) F.O.B. D.-E. ELKIN, C.P. 138, Chatham, N.-B.
75595—27-1 (6 fs) 21

MOULIN A SCIE stationnaire, bassin ciment, centre bois mou, bois franc, permis de coupe. Prix $16,500. Comptant $6,500., balance $1,000 par année. Construit depuis 4 ans. S'adresser à 10,427, Bruchési, Montréal.
75625—28-1 (3 fs) 21

PRIX REDUIT

POCHES VIDES pour graines, patates, légumes, charbon, sable, bran de scie, etc. jute, coton, papier, toutes nettoyées à la machine. QUEBEC SACKS SUPPLY LTD, 100, Mgr-Gauvreau, Québec.
75349—17-1 (1 ms) 21

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles, articles de toutes sortes. — V. DRAPEAU, Enr., 490, STE-THERESE, TEL.: 3-7991.
75434—24-1 (1 ms) 21

MEUBLES NEUFS et USAGES, pupitres, bureaux, chesterfields, divans, poêles, laveuses, garde-robe, étagères. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, de la Couronne, TEL.: 2-2685.
75437—20-1 (1 ms) 21

BALANCES CALCULATRICES DAYTON, hache-viande et tranche-viande électriques Hobart, délicatiseur de viande Federal, scie à viande mécanique Hobart, comptoirs frigorifiques Sherer, presses à saucisse, blocs de boucher. Accessoires divers pour épiceries et boucheries. Le plus gros assortiment de machines neuves et usagées en magasin. Catalogue adressé sur demande. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, INC., 93, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC, P.Q. TEL.: 2-4934.
74954—3-1 (1 mer.s. au 2-3) 21

EQUIPEMENT COMPLET de photographie neuf, à vendre comprenant: Une camera de marque "Retina" F. 2 A. F. 16 avec vitesse d'une seconde à 1/500, filtre jaune et filtre rouge pare-soleil, photomètre, ainsi qu'un "flash" et un sac de photographe. TEL.: TE-2-2693 entre 5 heures p.m. p.m., et 7 heures p.m.
75711—31-1 (1 fs) 21

MEUBLES USAGES ET NEUFS LEMIEUX, ENR.

PIANOS, COFFRES CEDRES, garde-robes, set de salle, poêles. Vendons, achetons, échangeons. — 609, est, St-Vallier, près boul. Langelier, Québec, TEL.: 5-9321.
75175—11-1 (1 ms) 21

A vendre, divers

BRASSIERE sur mesures, marque Jouvence, très bon marché, représentante Mme F. PERRON, TEL.: 2-2373.
75458—28-1 (6 fs) 21

VERITABLE AUBAINE

Riche set de salle à diner, 9 morceaux, valeur $700. pour

$225.

MEUBLES MARCEAU Inc.
110, ST-PAUL — TEL. : 2-1278
75712—31-1 (3 fs) 21

Avis divers

PAPIER de REBUT? Non lorsque des millions de collectionneurs dépensent annuellement des dizaines de millions pour d'anciens timbres. Envoyez .30 pour un très intéressant pamphlet traitant de leurs valeurs. K. BILESKI, Station "B", Winnipeg, Man.
75611—311- (1 au 4-4) 25

Bois, charbon, huile,

A.-B. FORTIN. — Bois de chauffage de toutes sortes, aussi huile à brûleurs. Cour, 15, rue Marie de l'Incarnation. Rés.: 12, rue Marie de l'Incarnation — TEL.: 7-7490.
75252—13-1 (1 ms) 29

Bureaux à louer

3ème AVENUE — Bureaux et logements à louer, conviendraient pour professionnel, 7 grandes pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude. TEL.: le soir seulement 5-5427 — 3-8977.
75643—28-1 (8 fs) 37

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT, Ltée, 311, boul. Charest, TEL.: 5-4823. Agents exclusifs Clavigraphes Underwood, location clavigraphe, $5.00 par mois ou $12.00, par 3 mois. Réparons, vendons machine à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbone, fourniture bureaux.
75173—11-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $5.00 par mois ou 3 mois pour $12.00. GERALD MARTINEAU, 93, rue St-Pierre, Québec, TEL.: 5-5158.
75600—27-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE, agent exclusif. Clavigraphe Royal, 146, côte d'Abraham, TEL.: 4-1869. Location clavigraphe, $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. Réparations, vente clavigraphes, accessoires bureau.
75601—27-1 (1 ms) 60

Coffres-forts, clefs

PROTEGEZ tout vos papiers de valeur, avec un coffre-fort neuf. Capacité à partir de 1, 2, 4 et 6 heures. Porte, voûte, caisse etc., prix à partir de $113.75, avec conditions paiements faciles, si désirées. — ECRIRE ou TELEPHONER: CENTRAL CASH REGISTERED CO., 15, rue Gravel, Lévis, TEL.: TE-9-9021.
74910—31-12 (1 ms) 61

Commerce à louer

RESTAURANT A LOUER

avec tous les accessoires compris. Situé Près du Parlement Rue St-Michel

UNIVERSAL LAND Development Co.
213, Boul. Charest, Québec.
TEL. : 2-3968
75553—25-1 (6 fs) 65

Commerces à vendre

EPICERIE LICENCIEE rue Montmagny, près Napoléon. Prix $4,500. Bail 5 ans à $45.00 par mois. Conditions faciles. INFORMATIONS: 7-9189.
75413—19-1 (1 ms) 66

A MONTMAGNY, hôtel avec cocktail lounge, 20 chambres, salle à manger, $20,000, d'acompte, conditions faciles. INFORMATIONS Québec 7-9189, Lévis, Dumont, TE-7-7326.
75412—19-1 (1 ms) 66

LINGERIE de bébé avec magasin de chapeaux près de la 11ème Rue. Aussi différents commerces. Conditions faciles. Informations 68-A, des Erables, Québec, TEL.: 7-9189.
75285—14-1 (12 fs) 66

QUEBEC, BANLIEUE — Commerces de fleuristes, lingerie, restaurants, épiceries, hôtels, cabines, différents commerces, conditions des plus faciles, — INTER-CITE IMMEUBLES, 68-A, des Erables, Québec, TEL.: 7-9189.
75095—8-1 (1 ms) 66

COMMERCE à vendre rue St-Joseph, lingerie pour dames coin de rue, occasion. TEL.: 5-8027.
75225—12-1 (1 ms) 66

CAP-SANTE — Restaurant "Café de l'Anse", tout équipé, à vendre ou échanger pour propriété en ville. — TEL.: 7-0921, M. Arthur Marcotte, 202, Marie-Louise, Québec.
75501—22-1 (6 fs) 66

Commerces à vendre

VALET SERVICE très bon chiffre d'affaires Acompte $4,000. — LAMOTHE, TEL.: VI-2-3105.
75492—31-1 (1 fs) 66

POUR CAUSE DE DEPART
A VENDRE A TROIS-RIVIERES
BOUCHERIE - EPICERIE
LICENCIEE
établie depuis 15 ans.

Un des commerces les plus connus de la ville. Bonne clientèle et chiffre d'affaires annuel de $130,000.
Bail à long terme si désiré. Acheteur sérieux seulement. Conditions à discuter. Pour entrevue confidentielle écrire à: CASIER POSTAL 1022, bureau des Postes, Trois-Rivières.
75663—29-1 (3 fs) 66

Commerce demandé

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville, VI-2-3105.
74951—4-1 (1 ms) 66-A

QUEBEC, LEVIS, BANLIEUES. — Pour une vente rapide et discrète, profitez du service INTER-CITE IMMEUBLES, 68-A, des Erables, Québec, TEL.: 7-9189 ou Lévis, A. DUMONT, 79, rue Saint-Louis, Lévis, TEL.: TE 7-7326.
75094—8-1 (1 ms) 66-A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex externe de Forsyth Dental infirmary, Boston. Fermé les mardis et jeudis soir. 571, 3e AVENUE, Québec, TEL. BUR.: 4-3313 — RES.: 7-8375.
75122—10-1 (1 ms) 74

Ecoles

COURS CLASSIQUE PRIVE, reprise des examens; latin, grec, français, anglais. Aussi cours régulier et par correspondance. Prof. P.-E. BELLEAU, 40, d'Aiguillon, TEL.: 3-3754.
74949—3-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE. Cours commercial bilingue, cours de comptabilité ultra rapide (6 mois), cours de sténo-dactylo bilingue (dactylographe fourni). — INSTITUT DENYS, 322, rue ST-JEAN, Québec.
75693—29-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, cours commercial, classique, scientifique, conversation anglaise cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois), cours comptabilité ultra-rapide (4 mois), cours spécial 7e et 8e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322, rue ST-JEAN, Québec, TEL.: 2-5147 — 4-6868.
75174—11-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons: Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie, dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus sur demande. ADRESSEZ: COURS PRATIQUES BILINGUES, Enr., CASIER 66, St-Hyacinthe, P.Q.
75011—17-1 (1 ms) 81 jno

BART SCHOOL, 109, côte d'Abraham, Québec. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Pour entrevue, TEL.: 2-5889 — 7-6412 — 7-4333.
75149—10-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS — 96, St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français, cours d'été. Cours privés, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL.: 2-7490 ou 7-4653.
75444—20-1 (1 ms) 81

ANGLAIS par correspondance, 200 leçons faciles, garanti en 4 mois. Académie RHEAUME, 3931, St-Denis, Montréal.
75219—12-1 (20 fs) 81

Femmes, Filles demandées

BEAU REVENU pour quelques heures par semaine. Produits de beauté très connus. Clientèle assurée. DORALDINA COSMETICS CO. 576, rue Ste-Catherine-est, Montréal, ou M. A. CLOUTIER, 470, de la Salle, Québec, TEL.: 5-5771.
75318—311- (1 fs) 90

Garages à louer

GARAGE CHAUFFE à louer, coin Cartier-Crémazie. TEL.: 3-8763, demandez M. Perreault.
75691—29-1 (6 fs) 100

Hommes demandés

HOMMES DEMANDES: Faites $50. à $75. par semaine. Vendez à domicile; médecines, préparations de toilette, épices, essences, etc.. Produits garantis. Bons territoires. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (B), Kamouraska.
75371—18-1 (1 ms) 105

HOMMES. — Pensez à votre avenir. Apprenez à bon marché, métier soudeur, mécanique-machiniste, débossage, mécanique-automobile, etc.. Demandez prospectus. ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ième AVENUE, QUEBEC.
75028—5-1 (1 ms) 105

BON TERRITOIRE RAWLEIGH actuellement libre. Travailleur peut se créer situation permanente avec bon revenu. Se présenter l'avant-midi à 37, DE LA COURONNE, chambre 509.
75640—28-1 (6 fs) 105

RECURRIER DEMANDE, à St-Camille, cté de Bellechasse. S'adresser à ALPHONSE LALIBERTE, président de la beurrerie.
75622—28-1 (31-1) 105

Immeubles

POUR TOUTES TRANSACTIONS: Hôtels, avec ou sans licence, restaurants, motels, terres, etc. Tout commerce. Prêts sur constructions ou autres. Adressez-vous à: IMMEUBLES CHAREST, 251, boul. Charest (2e), TEL.: 4-8629 ou MA-3-2112.
75206—11-1 (1 ms) 111

Immeubles

NOUS SOMMES ACHETEURS
de maisons privées, à revenus, commerces, ville et banlieue.
SERVICE INDUSTRIEL & COMMERCIAL
32, DE LA COURONNE, QUEBEC
TEL.: 3-3218 et MA-3-1820
75632—28-1 (1 mer.v. au 2-2) 111

AVIS
AUX VENDEURS
DE PROPRIETES

Qui veut vendre sa propriété rapidement?
J'ai en mains tous les acheteurs sérieux pour tous les vendeurs qui me confieront leurs transactions.
Venez consulter la plus vieille maison de confiance à Québec.
MEMBRE de la BOURSE d'Immeubles de Montréal Inc. et du SYSTEME COOPERATIF de Québec.

H.-P. CIMON
14-16, PLACE D'AIGUILLON, Québec — Tél. : 5-5169
75703—29-1 (6 fs) 111

OMER ALLARD
COURTIER EN IMMEUBLES
VENTE, ACHAT, ECHANGE
PRETS HYPOTHECAIRES
DOLBEAU, LAC-ST-JEAN

COMMERCE
DE
FRUITS & LEGUMES
EN GROS

avec entrepôt de bonne construction, bureau, chambre frigorifique, et chambre chaude pour faire mûrir fruits et légumes, 4 camions, un avec boîte acier frigidaire. Plus logements de 6 pièces au-dessus de l'entrepôt.

COMMERCE ETABLI DEPUIS 20 ANS
CENTRE DES AFFAIRES
CHIFFRE D'AFFAIRE
$100,000 PAR ANNEE
COMPTANT $25,000 BALANCE FACILE

On voudra bien noter que contrairement à ce qui fut mentionné samedi, le comptant requis pour cet item est bien de $25,000.00.

OMER ALLARD
COURTIER EN IMMEUBLES
74, rue Dorval, LEVIS
Tél.: TE 7-1775
31-1 (1 fs) 111

Instituteurs - Institutrices

INSTITUTRICE BILINGUE d'expérience et ayant références, pour enseigner la 8ème et la 9ème année. — S'adresser à M. J. LAFONTAINE, président Comm. scolaire No 1, Ste-Dorothée, Laval — TEL.: MU 1-4674 — Montréal.
75669—29-1 (2 fs) 113

ON DEMANDE une institutrice diplômée pour école de l'Ile-aux-Oies, environ 4 milles du village. — Pour renseignements: GEORGES DANCAUSE, sec.-trés., Ile-aux-Grues, cté de Montmagny.
75672—29-1 (6 fs) 113

INSTITUTRICE DEMANDEE

LA COMMISSION SCOLAIRE du Lac-Beauport demande une institutrice pour le 31 janvier, de 1ère à 7e année. Salaire $130., par mois. Logée, chauffée, éclairée. — LOUIS FRECHETTE, sec.-trés., TEL.: VI 9-4758.
75479—22-1 (7 fs) 113

Instruments de musique

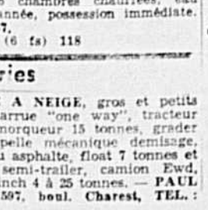


SAUVEZ DE L'ARGENT

EN ACHETANT vos instruments de musique, accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, etc.. et votre musique en feuilles chez

FRED TREMBLAY
44b 1ère AVENUE — — TEL.: 4-1090
74613—18-1½ (1 mer.s. au 9-2) 115

St-Cyr & Frère



TERMES FACILES
ASSORTIMENT COMPLET d'accordéons-piano 12-24-48-60-80 120 basses. De $45.00 à $1,000. Aussi accordéons canadiens. SPECIALITE: réparations d'accordéons.

70, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
TEL.: 2-1233 — 2-1234
75680—29-1 (1 mer.s. au 23-2) 115

Logements à louer

LOGEMENT CHAUFFE 6 appartements, chambre de bain sur la 3ème Avenue Limoilou. Information à 130, de la Couronne, Québec.
75556—29-1 (6 fs) 118

LOGEMENT, 7 pièces, non chauffé, situé 48[illegible], deviendrait aussi pou[illegible] TEL.: le soir seulement 5-5427 — 3-8977.
75642—29-1 (6 fs) 118

GIFFARD, logeme[illegible]uf, chauffé, cinq pièces, plus chambre de bain, près de l'église, $70.00 par mois. TEL.: MO-3-5262.
31-1 (2-2 3-2) 118

LOGEMENT 6 chambres chauffées, eau chaude à l'année, possession immédiate. TEL.: 3-4487.
75714—31-1 (6 fs) 118

Machineries

SOUFFLEUSE A NEIGE, gros et petits modèles, charrue "one way", tracteur loader. Remorqueur 15 tonnes, grader 20 tonnes, pelle mécanique demisage, petit rouleau asphalte, float 7 tonnes et 20 tonnes, semi-trailer, camion Ewd, 5 tonnes, Winch 4 à 25 tonnes. — PAUL MAHEUX, 597, boul. Charest, TEL.: 3-4167.
75704—29-1 (6 fs) 120

Machineries

BOUILLOIRE de 10 à 100 forces, moulin à scie complet, neuf. Moulin à scie seconde main, remis à neuf, sur "roller beering". — HOPITAL DE LA MACHINERIE, Arthur Trottier, Dolbeau, cté de Roberval, Lac-St-Jean, P.Q.
75670—29-1 (8 fs) 120

Machines à coudre

REPARATION de machines à coudre en général, 45 ans d'expérience, 1 an garantie. S'adresser: THIBOUTHOT & PELCHAT, ENR., 53, avenue Bolsdair. TEL.: 5-7615.
74945—3-1 (1 ms) 120-A

VENTE et REPARATIONS de machines à coudre, garantie un an, boutons, boucles recouverts, craquage de rupes. SAMSON SEWING MACHINE, ENR., 233, St-Vallier-ouest, Québec. TEL.: 3-0011.
74953—7-1 (1 ms) 120-A

Machine à additionner

MACHINE A ADDITIONNER neuve, fabrication de réputation, à prix défiant toute compétition, soit $116.75, capacité jusqu'à 100,000. — Conditions de paiement si désiré au montant minimum de $9.09 par mois; pourquoi vous en priver? — ECRIRE ou TELEPHONER à CENTRAL CASH REGISTERED, CO., 15, rue Gravel, Lévis, TEL.: TE-9-9021.
74911—30-12 (1 ms) 121-A

Magasin à louer ou vendre

MAGASIN ou BUREAU à LOUER, 70, avenue Cartier, vis-à-vis des magasins "Thrift", "Dominion", pharmacies, etc. TEL.: 5-6083.
75547—25-1 (6 fs) 124

Maisons à vendre

LOTS A BATIR Ste-Foy, maison 5-6-7 pièces, plain-pied, $12,500., comptant $2,500., emplacement de choix disponible. GEORGES LAROCHE & CIE LTEE, TEL.: 4-5771; soir: 7-2033.
75436—24-1 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE — 2 maisons 8 et 4 pièces sur même terrain, prix très bas, pour prompt acheteur. RAYMOND BELANGER, 32, de la Couronne, TEL.: 3-5352.
75435—24-1 (1 ms) 127

1ère AVENUE, Québec, face hôpital St-François d'Assise. 7 logements dont un poste de commerce libre si désiré, prix $47,000., conditions faciles. Informations 68-A, des Erables, Québec, 7-9189.
75284—14-1 (1 ms) 127

SILLERY: Maison de 2 logements, 7 et 8 pièces. Soubassement fini. 2 garages. Salles bain en tuile. Haut loué $80. Bas libre. Conditions.

ST-SAUVEUR: Edifice commercial. 2 commerces, 4 logements. Grand terrain. Coin de rues. Très bonne valeur à $28,500. Conditions faciles.

RAYMOND DE ROSA
INC.
130, ST-JEAN, QUEBEC
TEL.: 2-1249
29-1 (2 fs) 127

MAISON 2 logements, située 271, Kirouac, directement du propriétaire. S'adresser sur les lieux, ou TEL.: 3-8191, demander M. Lionel PROULX.
75710—31-1 (6 fs) 127

SILLERY. — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. EUGENE CHALIFOUR, CONTRACTEURS, 1601, COTE SIGNAC, TEL.: 7-1627 (le soir: 7-1108).
75152—10-1 (1 ms) 127

QUEBEC — LEVIS — ENVIRONS
INTER-CITE IMMEUBLES
VOUS OFFRE maisons neuves, différentes propriétés seules ou avec revenus. Léger acompte, conditions faciles. — Terrains, construction; prêts hypothécaires.

INTER-CITE IMMEUBLES
68-A DES ERABLES, QUEBEC
TEL. : 7-9189
LEVIS — A. DUMONT — TE 7-7326
79, RUE ST-LOUIS, LEVIS
8-1 (1 ms) 127

A VENDRE. — Maison 4 logements, avenue Cartier, 3 logements, rue St-Cyrille, autre maison seule, rue St-Cyrille. TEL.: 5-6083.
75547—25-1 (6 fs) 127

$4,000, NET — Maison à St-Sauveur, 2 logements, 3 et 5 appartements, et hangar pouvant servir de garage. Bon ordre. Acompte $2,500. — Ecrire au CASIER 113, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
75665—29-1 (2 fs) 127

AVEZ-VOUS UN PROJET

SOIT D'ACHETER une maison ou commerce ou de vous construire. Si vous ne pouvez pas faute de prêts hypothécaires, nous vous aiderons à obtenir ce prêt. — ECRIRE AU CASIER 75, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
75702—29-1 (6 fs) 127

Maisons demandées

DESIREZ-VOUS vendre propriété ou commerce. Consultez: J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron Loretteville, VI-2-3105.
74950—7-1 (1 ms) 128

QUEBEC ET ENVIRONS. — Absolument besoin de maisons et commerces. Discrétion assurée. Ecrire CASIER POSTAL 514, Haute ville, Québec.
75445—20-1 (1 ms) 128

LEVIS, QUEBEC, BANLIEUES: maisons seules ou avec logements, aussi commerces demandés pour acheteurs immédiats. DUMONT, 79, rue St-Louis, Lévis, TEL.: TE-7-7326 ou Québec, TEL.: 7-9189.
75507—24-1 (1 ms) 128

QUEBEC, LEVIS, ENVIRONS. — Pour la vente rapide de votre propriété, commerce, terrain, profitez de notre service, INTER-CITE IMMEUBLES, 68-A, des Erables, Québec, TEL.: 7-9189, ou Lévis, A. DUMONT, 79, rue St-Louis, TEL.: TE 7-7326.
75091—8-1 (1 ms) 128

POUR VENTE de propriété, il y va de votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 96, St-Joseph-Ouest, Québec. — TEL.: 3-6910.
75694—31-1 (1 ms) 128

Matelas, réparations

LOUIS ROUSSEAU, TEL.: 4-1480. — Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. — 1338, 3e AVENUE, Limoilou, Québec.
75025—4-1 (1 ms) 138

Matelas Frontenac Tél. 5-5347
MATELAS. — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. ULRIC POULIOT, PROP., 223, RUE BOISSEAU, QUEBEC.
71202—16-8 (1 mer.v. au 14-8-55) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. — Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 5, rue ST-JOSEPH, Québec, 10 à 11h., et 2 à 4h. Soir: lundi, merc., vend. 7 à 8h. — TEL.: 4-4081.
75151—10-1 (1 ms) 140

Objets perdus

PERDUE dans environs boul. Charest, rue de la Couronne: paire de lunettes modèle "Oxford", avec tour argenté. — S.V.P. TELEPHONEZ A: MU 3-7543. Récompense.
75659—29-1 (3 fs) 149

Pianos à vendre

PIANOS REPARES à neuf, et garantis. Consultez-nous pour toutes réparations de pianos. S'adresser à 132, du Manège, Beauport.
75222—12-1 (1 ms) 165

Poussins, poulets

ATTENTION AVICULTEURS — Poussins, poulettes, cochets. Certifiés d'un jour. Races: P.R.B. Leghorn, Light-Sussex, Hybride. Ainsi que dindonneaux. Livraison janvier à août. Service et qualité. Commandez vos poussins à bonne heure. Liste de prix sur demande. — COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE et ENREGISTRE, St-Raymond, cté Portneuf, TEL.: 16, B.P. 477.
75129—8-1 (1 ms) 173

QUE VOUS DESIRIEZ des poussins pour les marchés d'oeufs, les marchés de viande, ou les deux, vous pouvez être sûrs que BRAY a la race appropriée pour vous. Poulettes, cochets. Demandez le nouveau catalogue décrivant vaste choix de races et croisés, incluant le célèbre croisé "Ames", et faites-en votre guide vers un meilleur choix. — AGENTS: LA MAISON LANGEVIN, 140, de la Couronne, TEL.: 3-0619; — MARCELLIN MORIN, Ste-Claire, P.Q.; CADRIN ENR., St-Vallier, cté de Bellechasse, P.Q.
75399—29-1 (1 fs) 178

Machineries

BOUILLOIRE de 10 à 100 forces, moulin à scie complet, neuf. Moulin à scie seconde main, remis à neuf, sur "roller beering". — HOPITAL DE LA MACHINERIE, Arthur Trottier, Dolbeau, cté de Roberval, Lac-St-Jean, P.Q.
75670—29-1 (8 fs) 120

Machines à coudre

REPARATION de machines à coudre en général, 45 ans d'expérience, 1 an garantie. S'adresser: THIBOUTHOT & PELCHAT, ENR., 53, avenue Bolsdair. TEL.: 5-7615.
74945—3-1 (1 ms) 120-A

VENTE et REPARATIONS de machines à coudre, garantie un an, boutons, boucles recouverts, craquage de rupes. SAMSON SEWING MACHINE, ENR., 233, St-Vallier-ouest, Québec. TEL.: 3-0011.
74953—7-1 (1 ms) 120-A

Machine à additionner

MACHINE A ADDITIONNER neuve, fabrication de réputation, à prix défiant toute compétition, soit $116.75, capacité jusqu'à 100,000. — Conditions de paiement si désiré au montant minimum de $9.09 par mois; pourquoi vous en priver? — ECRIRE ou TELEPHONER à CENTRAL CASH REGISTERED, CO., 15, rue Gravel, Lévis, TEL.: TE-9-9021.
74911—30-12 (1 ms) 121-A

Magasin à louer ou vendre

MAGASIN ou BUREAU à LOUER, 70, avenue Cartier, vis-à-vis des magasins "Thrift", "Dominion", pharmacies, etc. TEL.: 5-6083.
75547—25-1 (6 fs) 124

Maisons à vendre

LOTS A BATIR Ste-Foy, maison 5-6-7 pièces, plain-pied, $12,500., comptant $2,500., emplacement de choix disponible. GEORGES LAROCHE & CIE LTEE, TEL.: 4-5771; soir: 7-2033.
75436—24-1 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE — 2 maisons 8 et 4 pièces sur même terrain, prix très bas, pour prompt acheteur. RAYMOND BELANGER, 32, de la Couronne, TEL.: 3-5352.
75435—24-1 (1 ms) 127

1ère AVENUE, Québec, face hôpital St-François d'Assise. 7 logements dont un poste de commerce libre si désiré, prix $47,000., conditions faciles. Informations 68-A, des Erables, Québec, 7-9189.
75284—14-1 (1 ms) 127

SILLERY: Maison de 2 logements, 7 et 8 pièces. Soubassement fini. 2 garages. Salles bain en tuile. Haut loué $80. Bas libre. Conditions.

ST-SAUVEUR: Edifice commercial. 2 commerces, 4 logements. Grand terrain. Coin de rues. Très bonne valeur à $28,500. Conditions faciles.

RAYMOND DE ROSA
INC.
130, ST-JEAN, QUEBEC
TEL.: 2-1249
29-1 (2 fs) 127

MAISON 2 logements, située 271, Kirouac, directement du propriétaire. S'adresser sur les lieux, ou TEL.: 3-8191, demander M. Lionel PROULX.
75710—31-1 (6 fs) 127

SILLERY. — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. EUGENE CHALIFOUR, CONTRACTEURS, 1601, COTE SIGNAC, TEL.: 7-1627 (le soir: 7-1108).
75152—10-1 (1 ms) 127

QUEBEC — LEVIS — ENVIRONS
INTER-CITE IMMEUBLES
VOUS OFFRE maisons neuves, différentes propriétés seules ou avec revenus. Léger acompte, conditions faciles. — Terrains, construction; prêts hypothécaires.

INTER-CITE IMMEUBLES
68-A DES ERABLES, QUEBEC
TEL. : 7-9189
LEVIS — A. DUMONT — TE 7-7326
79, RUE ST-LOUIS, LEVIS
8-1 (1 ms) 127

A VENDRE. — Maison 4 logements, avenue Cartier, 3 logements, rue St-Cyrille, autre maison seule, rue St-Cyrille. TEL.: 5-6083.
75547—25-1 (6 fs) 127

$4,000, NET — Maison à St-Sauveur, 2 logements, 3 et 5 appartements, et hangar pouvant servir de garage. Bon ordre. Acompte $2,500. — Ecrire au CASIER 113, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
75665—29-1 (2 fs) 127

AVEZ-VOUS UN PROJET

SOIT D'ACH

AUTOMOBILE

ACCESSOIRES — PIECES

AUTOS A VENDRE

REPARATION — SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et "scrapes". LUDGER FERLAND, 661,Ière AVENUE, Québec, TEL.: 4-2929.
75153—10-1 (1 ms) A.A.

OUTILLAGE, accessoires complets de garage, en plus un bon stock de pièces d'automobiles et camions. Prix d'aubaine. TEL.: 26, St-Ubald, Portneuf.
75610—28-1 (6 fs) A.A.

Autos à louer

CHARS DERNIERS MODELES, dont convertibles. Assurance protection autrui, $20,000. $40,000., feu, vol, 0.10 du mille plus $5.00 par jour. S'adresser ROMPRE & FRERES Drive Yourself, 1303, Maguire, Sillery, TEL.: 7-8575.
75379—18-1 (1 ms) A.L.

AUTOS A LOUER, $5.00 par jour, 10¢ du mille. Assurance $5,000.,$25,000.-$50,000 gazoline gratis. ROBERT JOBIDON, Enr., 20, Place D'Aiguillon, 2-5317.
74952—4-1 (1 ms) A.L.

Autos à vendre

DE SOTO 1951, convertible, en parfait ordre, à vendre. S'adresser: M. GUY LAPOINTE, Produits Diana Inc., Centre Industriel No. 5, TEL.: MU 3-3615.
75673—31-1 (1 fs) A.V.

AVANT D'ACHETER

Soyez certain
de voir nos

AUTOS
USAGEES
Reconditionnées ET GARANTIES

SPECIAL :

19-A—1952
DODGE sedan chaufferette — **$1200.**

90-8 1953
STUDEBAKER sedan, air conditionné. Très propre — **$1350.**

193-A—1951
METEOR coach air conditionné — **$890.**

Termes de paiement les plus faciles

OUVERT TOUS LES SOIRS

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tél. : 4-3591
votre vendeur
Chevrolet - Oldsmobile
Camions Chevrolet
depuis 24 ans.

20-12((l.mer.v. au 16-2) A.V.

Autos à vendre

1951 CHEVROLET sedan del..... **$995.**

1954 PONTIAC coach..... **$1620.**

1950 OLDSMOBILE sedan ..... **$945.**

Ouvert le soir
Beau choix d'autos usagées
Termes faciles

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE

1095 DE LA CANARDIERE
TELEPHONE : 2-8264
75599—27-1 (6 fs) A.V.

CITADEL AUTOMOBILES
180, DORCHESTER
COIN PRINCE-EDOUARD. — Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1952, conditions faciles. — 180, DORCHESTER. Ouvert le soir.
75194—11-1 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

PRIX D'OCCASIONS
Automobiles
A VENDRE
PONTIAC sedan V-8 1955
WYLLIS Hard Top 1954
PONTIAC sedanette Laurentien 1953
Toute offre raisonnable sera acceptée.
S'ADRESSER
130, de la Couronne, Québec
25-1 (6 fs) A.V.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave. Tél. 4-9769
75250—13-1 (1 ms) A.V.

Garages à louer

GARAGE A LOUER, 125 ouest, St-Cyrille, Téléphone 4-3218, le soir.
75510—29-1 (2 fs) G.L.

Réparations d'autos

DEBOSSAGE, PEINTURE
BOUTET & FILS
Ouvrage garanti et prix modérés
131, rue CARON, TEL.: 2-3376
74960—3-1 (l.mer.v. au 2-3) R.A.

25 chars allégoriques . . .

(Suite de la dernière page)

mandité par Garant Service; "J'ai du bon tabac", commandité par Rock City Tobacco; Le char des Beaux-Arts fabriqué par les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts; "C'était un petit sauvage"; "La légende du serpent", commandité par Canadian Breweries; "Vaisseau Fantôme"; "Souvenir d'antan"; "C'est notre grand-père Noé", commandité par Jos. Vaillancourt Inc.; "La diligence", commandité par les autobus Fournier.

M. Fortin dit qu'il est possible que deux ou trois autres chars allégoriques seront dans la parade. Parce que les sujets des chars allégoriques sont tous bien canadiens, il ne faudrait pas croire que la parade sera une répétition d'une parade du 24 juin. M. Fortin souligne qu'un esprit carnavalesque a inspiré les dessinateurs des modèles de chacun des chars.

Des groupes de bouffons et d'acrobates défileront entre chacun des chars. Différentes organisations sportives auront des membres au nombre de plusieurs centaines participant à la parade comme figurants. Comme ces derniers porteront tous des torches ou des pièces pyrotechniques, le coup d'oeil sera saisissant. Tous les clubs de raquetteurs participeront activement à la parade de même que les hockeyistes de l'O.T.J. et de la Ligue mineure de Québec, les carabins de Laval, les skieurs, les curlers, les élèves des Beaux-Arts et ceux de l'Ecole Technique avec leur "Canard".

En plus de la fanfare du Royal 22ème Régiment, on entendra aussi celle des Royal Rifles.

La parade de samedi prochain commencera à défiler à 8 hres 30. Le lieu de ralliement sera sur la place Jean-Talon en face de la Gare du Palais. Le parcours sera le suivant: rues St-Joseph et de la Couronne; traversée à Limoilou par le pont Drouin; 3e Avenue jusqu'à la 18 Rue et démembrement à l'angle de la 18e et de la 4e Avenue.

Ce parcours permettra à des milliers de personnes de voir cette grande parade de nuit sous tous ses angles et sans encombrement. Il a même été prévu que la traverse du passage à niveau se fera sans interruption, aucun passage de convoi prévu durant le défilé de la parade.

Pour ajouter à l'esprit du carnaval, les organisateurs suggèrent à la population de Limoilou de décorer leurs maisons, voire même de les illuminer, là où passera la parade car le Carnaval d'Hiver de Québec, c'est une occasion de réjouissance non seulement pour ceux qui prennent une part active aux démonstrations, mais pour tous.

La parade de nuit de samedi sera en même temps une fête de nuit. Pour les spectateurs rangés sur les bords des rues qui attendront la venue de la parade, du côté de Limoilou, peu après le départ de la place Jean-Talon, un brillant spectacle s'offrira à leurs yeux. Sur la rue St-Joseph, on a demandé à tous les établissements commerciaux de décorer leurs devantures et de laisser les lumières allumées dans les vitrines.

Pour montrer l'intérêt que suscite cette parade de nuit à l'étranger, on souligne que cinq compagnies de cinématographie ont réservé des espaces à certains endroits stratégiques où passera la parade pour en filmer des scènes qui seront ensuite montrées sur les écrans de télévision et des cinémas tant par tout le Canada qu'aux Etats-Unis.

A cause des conditions topographiques de la ville de Québec, il était difficile de faire passer la parade dans la Basse Ville et la Haute Ville le même jour. La parade de nuit de samedi prochain défilera dans la Haute Ville à la fin du Carnaval d'Hiver, soit dans l'après-midi du Mardi Gras. Parce que cette dernière aura lieu le jour, le coup d'oeil sera différent en sorte que ceux qui la verront passer samedi prochain et, plus tard, le jour du Mardi Gras en Haute Ville, verront deux défilés carnavalesques assez différents sauf en ce qui a trait aux chars allégoriques qui demeureront les mêmes.

Déclaration de guerre aux . . .

(Suite de la page trois.)

comme objectif l'assainissement du journalisme.

"Il y a actuellement toute une poussée de journaux de sexe, d'information et de déformation sexuelle, de points sexuels. De divers milieux, nous arrivent des appels pour que cesse la publication de ces feuilles qui se donnent de belles missions, mais qui en fait n'en n'ont qu'une, la perdition de la jeunesse.

"Je veux faire savoir à ces feuilles que leurs jours sont comptés. Je veux faire savoir à toute la population que je m'emploierai à leur faire la guerre. Ne soyez pas surpris si les publicistes de ces feuilles goûtent à la prison. Il y a telle chose que la pornographie écrite et en images. Il n'y a de place ni pour l'une ni pour l'autre.

On ne laisserait pas des enfants jouer avec des armes chargées. Cela serait de la complicité. Les journalistes sans consciences ne doivent pas être laissés en possession d'armes aussi puissantes que des journaux.

"Les détruire, cela n'est pas faire atteinte à la liberté de la presse. Car si on laisse répandre la pire éducation qui soit, on se fait complice des suppôts de Satan.

"Il y a eu de nombreux appels lancés par les autorités. Ils recevront une réponse très bientôt.

"Ce n'est pas de l'étroitesse d'esprit que d'entreprendre le nettoyage de nos kiosques à journaux. Cela demande du courage, mais je suis certain d'avoir l'appui de la population.

Quant aux autres journaux qui vivent des récits de crimes, M. Drapeau a dit qu'il n'ont aucune justification pour déterrer des crimes jugés depuis longtemps pour satisfaire les instincts les plus bas.

"J'invite donc ces gens, dit-il, a s'en tenir aux nouvelles courantes et je souhaite qu'on fasse preuve d'un peu de décence".

Le maire a terminé en invitant les gens à coopérer à cette oeuvre d'assainissement, en n'achetant pas et en ne lisant pas ces feuilles.

Des CF-100 pour l'Europe

OTTAWA, (U.P.). — Le ministre de la Défense, Ralph O. Campney, a déclaré hier que le Canada commencera l'an prochain à diriger sur la ligne de front des défenses de l'OTAN, en Europe, des avions de chasse à jet CF-100 capables de faire face à toutes les intempéries.

Il a déclaré aux Communes que les chasseurs à réaction Sabre, dans 4 des 12 escadrilles canadiennes outre-mer, seront remplacés l'an prochain par les chasseurs à réaction à long rayon d'action, capables d'affronter toutes les températures, dont les plans ont été conçus et exécutés au Canada.

Participant au débat sur le discours du trône, le ministre a dit que le comité militaire de l'alliance Atlantique insiste depuis quelque temps sur la nécessité d'une défense aérienne accrue en Europe. "Nous avons été l'objet d'une pression constante pour que nous apportions notre aide étant donné que le Canada produit le CF-100 qui est considéré généralement comme l'un des meilleurs chasseurs à toute température dans l'OTAN.

Mort de monsieur Alphonse Pomerleau

THETFORD-MINES, (Spéc.). — On apprend avec regret la mort de M. Alphonse Pomerleau, époux de dame Rose-Anna Cyr, décédé à l'hôpital St-Joseph de Thetford-Mines le 27 janvier 1955 à l'âge de 66 ans et 3 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, ses enfants, MM. Lucien, Florian, Paul-Emile, Jean-Guy Pomerleau; ses filles, Mme Joseph St-Pierre (Cécile), Mme Roger Paré (Emilienne), de Montréal; Mme Fernand Leclerc (Rose-Aline), Mlle Gratienne Pomerleau, ses gendres, MM. Jos. St-Pierre, Roger Paré de Montréal; Fernand Leclerc; ses brus, Mme Lucien Pomerleau, Florian Pomerleau, Paul-Emile Pomerleau, Mme Vve Eloi Pomerleau, tous de Thet-ford-Mines; ses frères et soeurs, MM. Aristide et Napoléon Pomerleau, Mmes Emile Bureau (Mathilda), Gédéon Pomerleau (Alice), Achille Lacroix (Marie-Louise), Mlle Lydia Pomerleau; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mmes Aristide Pomerleau, Nap. Pomerleau, M. Em. Bureau, M. Gédéon Pomerleau, M. Achille Lacroix, Mme Vve Philémon Pomerleau, MM. et Mmes Onésime Cyr, Louis-Richard Cyr, Moïse Cyr, Wilfrid Morissette, Ulric Lessard, Philias Croteau, ainsi que ses petits-enfants, Normand, Gilles, Roger, Jocelyn, Suzanne St-Pierre, Allain et Gina Pomerleau, Jocelyn Pomerleau, Jacques Pomerleau, Colette Leclerc, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 9 h. Départ des salons mortuaires de la maison J.-A. Dussault Enr., 207, rue Notre-Dame-Nord, à 8 h. 30 pour l'église Notre-Dame de la Présentation et de là au cimetière de la paroisse St-Alphonse.

Nos plus sincères condoléances.

Tempête de neige en Nouvelle-Ecosse

Halifax, N.-E., 31, (BUP). — Les résidants de la partie est de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, ont pu se dégager un peu aujourd'hui de la neige. Dans certaines régions, il est tombé 10 pouces de neige avec la perspective d'en avoir encore davantage. La tempête a été plus violente sur 50 milles d'étendue autour d'Halifax.

COIFFURES

SALON PAULETTE. — 190, rue St-Vallier ouest, Québec. TEL.: 4-2754; RES.: 7-8937 — Nouvelle spécialité, coupe de cheveux shortwave, coiffure de tous genres. MME A. LAUZIER, propriétaire.
74962—3-1 (1 ms) S.C.

FOURRURES



W. & M. BESHRO
57, rue ST-JOSEPH
SPECIALITE :
FOURRURES
Choix varié de MANTEAUX et BOLEROS à des prix défiant toute compétition. . Escompte spécial accordé à nos clients Faisons l'échange. — TEL.: 4-6755.
74948—3-1 (1 ms) 95

FOURRURES THIBAULT
283, RUE ST-JEAN, QUEBEC
Dernières créations en fourrures, manteau, garnitures, collets, parures de cou. Réparations, réfections, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites. Achetons peaux vertes.
75439—20-1 (1 ms) 95



SERVICES SPECIAUX

Salon Fleuri
Fleuriste
345, RUE ST-JOSEPH
TEL. : 4-5218
75195—11-1 (1 ms) S.S.

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste. — Heures de bureau : de 9h. à midi, et de 2h. à 5 heures. — 503, 3e AVENUE, Limoilou. TEL. bureau : 4-1253 ; Rés.: 7-2201
75378—18-1 (1 ms) S.S.

ARTHUR JOBIN & FILS
MANUFACTURIERS DE FOURRURES. — Spécialités : manteaux sur mesures, casaques. Parures de cou et de toutes sortes. Prix avantageux. Satisfaction absolue. 96, ST-JOSEPH, Québec, TEL.: 5-9016.
75348—17-1 (1 mer.s. au 12-3) S.S.

MONTREAL JOBBING LTEE
MARCHANDS, COLPORTEURS. Demandez notre nouveau catalogue de marchandises sèches, automne-hiver 1954-55 envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE, 21-23, St-Joseph, Québec.
75150—10-1 (1 ms) S.S.

ATTENTION SPECIALE
SEULEMENT pour marchands, jobbers et colporteurs. Gratis catalogue de prix défiant toute compétition dans habits, trench-coat, chemises, pantalons, bas, sous-vêtements, marchandises en général de travail et de toilette, ainsi que marchandises pour dames et enfants. LA COMPAGNIE ASSH, INC., 30, rue St-Joseph, Québec.
75350—17-1 (1 ms) S.S.

FOURRURE
JOS. ROBITAILLE, ENR., marchand et manufacturier de fourrure, capes, jaquettes et manteaux tout faits, aussi réparation et transformation. — 108, rue RICHELIEU, Québec. TEL.: 2-3288.
75431—20-1 (1 ms) S.S.

POUR RETROUVER VOTRE SANTE
NOUS AVONS le remède approprié dans votre cas, que vous soyez diabétique, obèse, nerveux, etc. (tablettes, liquide, céréales). Nous vous aidons à établir votre régime. Faisons expédition par malle. HEALTH FOOD STORE REG'D, (Produits alimentaires de santé), 443, rue St-Jean, Québec, TEL.: 3-3010.
75281—14-1 (1 ms) S.S.

Vaine poursuite de 2 bandits après un vol à main armée

Montréal, 31 (DNC) — Une quarantaine de policiers et de détectives ont fait irruption, samedi après-midi, dans la salle du cinéma "Alouette" en vue de retracer deux bandits qui avaient commis un vol à main armée, quelques instants auparavant et qui étaient censés s'y être réfugiés.

Par malheur, les bandits n'ont pu être localisés. Ils ont apparemment pris la fuite par les sorties arrière de l'immeuble qui donnent dans la ruelle de la rue Ste-Catherine.

Vers 4 heures, deux jeunes gens entraient au restaurant Mayflower, rue Bleury, et forçaient Mlle Marie-Paule St-Michel, à la pointe du revolver, à leur remettre le contenu de la caisse, soit la somme de $400. Puis les suspects prirent la fuite sur la rue Bleury vers le nord, jusqu'à la rue Ste-Catherine, ou ils tournèrent vers l'est. Durant tout ce trajet, les bandits étaient talonnés par la caissière qui criait : "Arrêtez les deux bandits".

Les fugitifs entrèrent au cinéma "Alouette". Les policiers à leurs trousses firent suspendre la représentation, mais les bandits avaient eu le temps de fuir par une porte d'urgence.

Aux Lundis creditistes

Le problème de piastres n'a jamais empêché un gouvernement de mettre toute la production en oeuvre pour des guerres ou des armements. Pourquoi le problème de piastres est-il insoluble quand il s'agit d'aider les familles qui élèvent des enfants? C'est en ces termes que s'exprimait M. Gérard Mercier au foyer créditiste de Québec tenu à la salle Dieppe, rue Turgeon, hier soir.

Il n'existe aucune raison de rationner ainsi les enfants du Canada. Le pays est aussi capable qu'en 1945 de fournir la quantité de produits par enfant qu'obtenaient les allocations familiales en cette année-là, de continuer M. Mercier. En coupant cette quantité de moitié, ça reflète simplement un mépris de famille.

Les créditiste réclament le doublement des allocations familiales pour les familles. Nous avons entrepris de faire signer des requêtes à cet effet par toute la province et au-delà et nous ne lâcherons que lorsque le gouvernement fédéral aura voté la loi.

M. Cyrille Lajoie présidait cette assemblée.

M. Alex. Bertrand organisa la sortie de fin de semaine après avoir lu un message aux travailleurs. Les créditistes se réuniront à 32, rue Henderson.

M. Bertrand s'en prit ensuite aux travaux publics que des associations, des unions ouvrières, des Conseils demandent sans relâche. Où vont-ils prendre l'argent pour exécuter ces travaux, de demander M. Bertrand? La demander au gouvernement? Où le gouvernement la prend-il l'argent lui? Si nulle part les populations n'ont le moyen de payer des travaux publics pourtant urgents, comment le gouvernement en aura--il les moyens puisqu'il puise ses moyens de payer dans les mêmes poches que les Conseils municipaux? Quand il ne fait pas cela, il doit emprunter l'argent pour payer, et emprunter, c'est s'endetter pour avoir le droit de travailler, et c'est absurde pour une communauté d'emprunter pour exécuter des choses qu'elle est capable de faire. C'est faire les réalités dépendre de la finance, au lieu de faire la finance servir la réalité. Le Crédit Social mettrait de l'ordre dans cela et les créditistes doivent faire connaître leur message à toute la population, conclut M. Bertrand.

M. Ls-Ph. Bouchard était présent au foyer créditiste. Il continue sa tournée de conférences à travers la province et au delà et il remporte beaucoup de succès.

Le public est cordialement invité à se rendre au foyer créditiste tous les lundis soir, à la salle Dieppe, rue Turgeon, 8 heures.

S. Exc. Mgr Garant bénit le petit . . .

(Suite de la page trois.)

S. Exc. Mgr C.-O. Garant

Pour mettre en relief l'importance des loisirs bien organisés chez la jeunesse Son Excellence a rappelé une parole du regretté cardinal Villeneuve qui se demandait, dans le cas où il aurait à organiser une paroisse, s'il commencerait par construire un centre paroissial ou une église et qu'il se serait peut-être décidé en faveur du centre paroissial où la jeunesse aurait la possibilité de se récréer dans la paix et l'honnêteté. Je suis venu bénir cet arena dans ces mêmes sentiments. Je crois de mon devoir, au nom de l'Eglise, de remercier ceux qui ont contribué à la réalisation de cet arena qui est tellement nécessaire pour la formation physique et la vie surnaturelle de notre jeunesse, et qui concourra à faire des jeunes, plus tard, des citoyens honnêtes et intègres.

S. H. le maire Hamel a particulièrement remercié l'autorité provinciale qui a permis la construction de cet édifice. Pour sa part M. l'abbé A. Leblond, a remercié Son Excellence d'avoir accepté l'invitation de venir bénir l'arena, et tous ceux qui ont aidé à réaliser la construction. Il a rendu hommage à la mémoire de son prédécesseur, M. l'abbé Arthur Ferland, fondateur de l'oeuvre et l'ingénieur Arthur Piché. Le député Boudreau a fait part d'un message de l'hon. Duplessis, où il exprimait son regret de n'avoir pu, à cause de ses occupations, assister à la cérémonie. Me Bherer a rappelé que depuis le début, quelque 200,000 enfants avaient passé sur les terrains de l'oeuvre depuis les débuts. L'emploi du temps à l'arena en donne une part de 90 pour cent à la jeunesse des écoles élémentaires, secondaire et universitaire, a dit Me Bherer.

Notons quelques caractéristiques de l'arena. Au point de vue structure, la charpente est en acier, monté en bois et fini en bardeaux d'amiante blanc. La bâtisse a une dimension de 227 pieds de longueur, par 115 pieds de large à l'extérieur. La patinoire, à l'intérieur, mesure 189 pieds de long par 85 pieds de large. Mille sièges sont disposés dans l'arena qui peut contenir environ 2,200 personnes à pleine capacité.

Le système de glace artificielle comprend deux compresseurs Carrier au gaz fréon. Un réseau de 40,000 pieds de tuyaux serpentent sous la surface glacée. L'aréna est chauffé par un dispositif à air chaud au moyen d'une fournaise à l'huile bunker et d'une bouilloire à basse pression. Onze radiateurs (heaters) à air chaud réchauffent la bâtisse elle-même. Un système de "Tele-Vox" avec deux séries de haut-parleurs, dont une pour la patinoire et une autre pour le hockey donnent un excellent rendement. L'acoustique est très bon. Un grand total de 21 chambres, dont huit avec douches, lavabos et toilettes sont à la disposition des joueurs et servent à disposer l'équipement des clubs.

Yma Sumac, fille de Dieu . . .

(Suite de la page trois.)

Mais pourquoi avoir installé des haut-parleurs dans la salle? Incontestablement, le plaisir de plusieurs a été diminué. Des haut-parleurs pour nous faire "mieux" entendre la voix d'une artiste de réputation internationale, la musique de huit instrumentistes, les cris de six danseurs? L'installation de haut-parleurs a beau être à point, ce sont des haut-parleurs. Dans une salle, ils ne peuvent toujours rendre justice à un artiste, car ils altèrent la voix, et ce n'est plus la voix de l'artiste qu'on entend, mais le haut-parleur. A la radio ou la télévision, c'est différent, et l'audition peut être parfaite tenant compte des circonstances, mais dans une salle, les haut-parleurs sont de trop. Une partie du programme comportait l'interprétation de chants par Yma Sumac accompagnée à la guitare par son mari. Tout ceci était très beau, mais n'oublions pas que la guitare, telle qu'on la joue en Espagne, doit s'écouter dans le plus profond silence avec absolument rien qui puisse en changer la tonalité. Ici, encore les haut-parleurs étaient de trop, de même d'ailleurs que pour l'interprétation des oeuvres confiées uniquement à l'ensemble instrumental.

Pour donner plus de couleur locale au spectacle, on avait imaginé des cratères qui à deux reprises crachèrent un feu . . . artificiel, cela va de soi (c'était en réalité une écharpe de soie de couleur rouge agitée par un souffleur), mais durant une pièce chantée par Yma Sumac, on entendait aussi fort bien le bruit des souffleurs qui étaient vraiment de trop.

La voix d'Yma Sumac était merveilleuse ,l'ensemble musical homogène, les danseurs splendides, mais il y avait les haut-parleurs. Sans eux, la soirée eut été parfaite .

Maurice Allaire

P.S. On aura noté que les musiciens ont exécuté seulement le "Dieu sauve la Reine" au début du concert. L'assistance attendit l'"O Canada" à l'issue de l'audition, mais il ne vint pas. Inutile de discuter longtemps sur la question. La coutume veut qu'au pays l'"O Canada" soit considéré comme hymne national au même titre que l'autre .Pourquoi l'avoir oublié surtout à Québec? Les organisateurs de spectacles ou de concerts devraient s'assurer que les artistes étrangers n'omettront pas ce "détail" quand ils viennent en notre ville.

La Croix-Rouge tient sa . . .

(Suite de la dernière page)

AUTRES RAPPORTS

On procéda également à la lecture des différents rapports. M. J. Perrin lut celui du comité de prévoyance et de secours aux sinistrés, rédigé par le lieut.-col. Alex. Gagnon, président du comité des désastres. Mme Jules Savard donna lecture du rapport du comité de natation et de sécurité aquatique, préparé par le président, M. Harold Braff. Mme Bernard Hamel, présidente du comité de Prêt d'accessoires pour chambres de malades fit part à l'auditoire, du travail accompli par le groupement dont elle assume la responsabilité. Mlle Ruth Robinson, présidente du comité de l'Ouvroir lut son propre rapport. Après quoi le colonel A.-S. Price, président 1955 donna lecture du rapport annuel du comité de Bien-être, préparé par le brigadier J.-H. Réal Gagnon.

Mme Thivierge proposa ensuite que des remerciements soient adressés au nom de la Croix-Rouge locale, au premier ministre, M. Maurice Duplessis, qui met gracieusement les locaux de 47, St-Eustache, à la disposition de cet organisme; à la presse, à la radio et à la télévision, pour leur collaboration; au Château Frontenac, qui met un local à la disposition des membres, pour leur assemblée annuelle, et aux présidents des divers comités.

L'EXECUTIF DE 1955

On présenta enfin à l'assistance, le nouvel exécutif constitué comme suit : Président, le lieut.-colonel A.-S. Price; vice-prés. de l'exécutif, M. G.-Fernand Caron; vice-présidents: l'hon. J.-Albiny Paquette, Mme J.-Ross Strang, M.B.E., le major C.-W. S. Dunn, M. R.-F. Cream, Esq., le Dr Armand Rioux, le commandant Renault St-Laurent, A.D.C., Q.C., Mme T.-H. Dunn et M. J.-V. Perrin; Trésorier honoraire, M. John H.C. McGreevy; secrétaire honoraire, M. J.-A. Spénard; directeurs : Mme A.W. Jamieson, le lieut.-colonel F.M. Stanton, le brigadier J.-H. Réal Gagnon, O.B.E., C.D., Mme Jules Savard, M. Stan Brock, le lieut.-col. Simon Parent, lieut.-col. Paul Brunet, M. Jacques de Billy, le brigadier F.-T. Atkinson, M.C., E. D., M. Camil Noël, C.R., Mme S.L. Pollack.

Présidents des sous-comités : M. G.-Fernand Caron, M. S.-G. Bickley, le lieut.-col. Georges Couture, le brig. J.-H.-Réal Gagnon, O.B.E., C. D., lieut.-col. Alex. Gagnon, M.B.E., Mlle Ruth Robinson, Mme Bernard Hamel, Harold Braff, Mme Raymond Thivierge, M. Marcel Drolet.

Représentants au Conseil du district : le lieut.-col. F.-M. Stanton, le brigadier J.-H.-Réal Gagnon, O. B.E., C.D., le lieut.-col. Paul Brunet, R.-F. Cream, Esq., M. C.-Fernand Caron, Dr Armand Rioux, le brigadier F.-T. Atkinson, M.C., E.D., Mme J.-Ross Strang, M.B.E., Mme Raymond Thivierge, le commandant Renault St-Laurent, A.D.C., Q.C., le major A.-C.-M. Thompson, Mlle Frances Dinan, et M. F.-Donald Ross.

- Aujourd'hui tout comme hier -



Avis de décès

ALAIN. — A l'Ancienne-Lorette, le 31 janvier 1955, à l'âge de 90 ans et 5 mois, est décédée dame Julia Trudel, épouse de feu M. Edmond Alain.

Les funérailles auront lieu, jeudi, à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, chez son fils, M. Octave Alain, demeurant au rang Bel-Air, à 9 heures, pour l'église de l'Ancienne-Lorette, et de là au cimetière paroissial.
75726—31-1 (3 fs)

BEAUPRE. — A Québec, le 29 janvier 1955, à l'âge de 74 ans et 5 mois, est décédé M. Joseph Beaupré, époux de dame Florida Langlais, demeurant à 485, rue Taschereau.

Les funérailles auront lieu, jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison J.-Wilfrid Dubois, Inc., 240, rue Durocher, à 8 h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, et de là au cimetière St-Charles.
75723—31-1 (3 fs)

BERGERON. — A Québec, le 30 janvier 1955, à l'âge de 30 ans, est décédée dame Rita Provençal, épouse de M. Roger Bergeron, demeurant à 71, rue Churchill.

Les funérailles auront lieu, mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau, Inc., 270 Marie de l'Incarnation à 8 h. 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Pitié et de là, au cimetière Saint-Charles.

BERNIER — A Bienville, le 29 janvier 1955, à l'âge de 64 ans et 3 mois, est décédé M. Thomas Bernier, employé civil, époux de dame Albertine Simoneau. Il demeurait au no 21, rue Samson.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Gilbert & Turgeon, Ltée, 9, rue Commerciale, Lévis, à 8 h. 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Lauzon.
31-1—2 fs

BOUCHARD — A Québec, le 28 janvier 1955, à l'âge de 71 ans, est décédé le lieutenant-colonel Georges-R. Bouchard, époux de feu dame Berthe Lamontagne, demeurant à Loretteville.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heuers.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 261, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 8 hres 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal.
75715—31-1—1 fs

BUSSIERES — A St-Casimir, le 30 janvier 1955, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Marie Hardy, épouse de feu M. Narcisse Bussières.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-A. Lacoursière, à 8 h. 45, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.
75721—31-1—1 fs

GENOIS — A St-Raymond, le 30 janvier 1955, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Robert Genois, fils de M. Raymond Genois et de dame Yvonne Gauvin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires de la maison Raoul Alain, à 9 hres 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.
75718—31-1—2 fs

LAMONTAGNE — A Québec, le 28 janvier 1955, à l'âge de 55 ans, 1 mois, est décédée dame Marie-Rosa dit Caroline Lavoie, épouse de M. Joseph-Arthur Valmore-Lamontagne, constable à l'Information à la Cité de Québec, demeurant à 9, de la Martinière.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.
75707—29-1 (2 fs)

LAQUERRE — A St- Casimir, le 30 janvier 1955, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Hermance Douville, épouse de M. Lacasse Laquerre.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de J.-A. Lacoursière, à 9 hres 45, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.
75720—31-1—2 fs

LECLERC — A Québec, le 29 janvier 1955, à l'âge de 61 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Alice Lallemand, épouse de feu M. Edmond Leclerc, demeurant à 206, rue des Franciscains.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 ouest, boul. St-Cyrille, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame du Cremin et de là au cimetière Belmont.
31-1—2 fs

LEMAY — A Portneuf-Village, le 29 janvier 1955, à l'âge de 96 ans, est décédé M. J.-Alphonse Lemay, époux de feu dame Denise Bernard.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 hres 45, pour l'église de Portneuf-Village, et de là au cimetière paroissial.
75716—31-1—1 fs

PLANTE — A Québec, le 30 janvier 1955, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph-Alfred Plante, époux de feu dame Léa Pouliot.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1079, 1ère Avenue, à 9 hres 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière de Giffard.
31-1—1 fs

POULIOT — A Québec, le 28 janvier 1955, à l'âge de 51 ans, est décédé M. François d'Assise (Des) Pouliot, dessinateur pour Payeur Publicité, fils de feu François d'Assise Pouliot et de dame Agnès Tobin, demeurant à 36 est, St-François.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, Ltée, 96, St-Cyrille, coin Turnbull, à 9 h. 45, pour l'église de St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Charles.
31-1—1 fs

RIVARD — A Québec, le 31 janvier 1955, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Georges Rivard, époux de dame Louisette Bilodeau, demeurant à 529, rue St-Ignace.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 h. 30,
de la maison J.-Wilfrid Dubois, inc., 240 Durocser, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur et de là, au cimetière St-Charles.

SAMSON — A Bienville, le 30 janvier 1955, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Philias Samson, ingénieur à la cale-sèche Champlain, époux de dame Renée Lamontagne.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Gilbert & Turgeon, Ltée, 9, rue Commerciale, Lévis, à 8 h. 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.
31-1—3 fs

THIBAULT — A Québec, le 29 janvier 1955, à l'âge de 75 ans et 10 mois, est décédée dame Arthémise Beaudry, épouse en premières noces de feu M. Edmond Provençal et en secondes noces de M. Omer Thibault, demeurant à 128, rue Latourelle.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 hres 15.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 252, d'Aiguillon, à 9 h. 05, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
75717—31-1—1 fs

VACHON — A Sainte-Marie de Beauce, le 30 janvier 1955, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Amédée Vachon, vice-président de la compagnie J.-T. Vachon & Fils, époux de dame Emérilda Savoie.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 hres 30, pour l'église de Sainte-Marie de Beauce et de là au cimetière paroissial.
75722—31-1—3 fs

VERMETTE — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 28 janvier 1955, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Anne Beatty, épouse de M. Joseph Vermette.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison F.-X. Bouchard, 4100, boul. Ste-Anne, à 8 hres 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.
75719—31-1—1 fs

WHITE — A Québec, le 29 janvier 1955, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Alice White, fille de feu M. S.-R

Sur la place du Manège militaire

Lancement de deux "unités de glace" — Brillante fête de nuit

Une brillante et joyeuse fête de nuit, par une température sous zéro, a marqué samedi soir le lancement de deux nouvelles unités, un superbe contre-torpilleur en glace, construit par les hommes du HMCS d'"Iberville", avec le concours du lieutenant de marine Derek Arnould et un avion à réaction très impressionnant, fabriqué par les membres de l'escadrille de radar 2452 et de l'organisation CARDE, sous la direction du lieutenant d'aviation W. Hill. Il s'agit de deux magnifiques monuments de glace érigés à l'occasion du carnaval, sur la place George V.

Le contre-torpilleur a été baptisé "HMCS Boule-de-Neige" et l'avion à réaction, "Daphné". Cet appareil est une réplique fidèle du fameux Sabre-jet.

Après une promenade en carriole, à travers la ville et une réception au "HMCS Montcalm", le Bonhomme-carnaval, accompagné de quatre reines, se rendit présider la cérémonie aux deux monuments de glace. Ces quatre reines étaient Mlles Roberte Dufour, des étudiants de Laval, Patricia Lewin, du Jeune Commerce, Nan Paterson, du Junior Board of Trade et Gisèle Poulin, des employés civils. La présence de ces charmantes québecoises, à des places d'honneur, donnait beaucoup d'éclat à la démonstration. On remarquait également, outre les membres du comité des Fêtes, plusieurs représentants de la marine et de l'aviation, entre autres, les commandants Dunn Lantier et W.-J. Mylett, le commandant d'escadre F.-L. Baudoux, le chef d'esquadrille Gabriel Taschereau, les lieutenants de section Neil Graham et Robert Hill et l'officier-coordonateur Gerry Beaudet, accompagnés de leurs épouses.

Chacune des reines reçut comme cadeau-souvenir, un bérêt de matelot au ruban de "HMCS Boule-de-Neige", et des ailes d'aviateurs leur furent épinglés. Durant la cérémonie, un bombardier survola la place et lança des pièces pyrotechniques. Quelques allocutions furent prononcées.

Grâce à un procédé spécial d'enregistrement et à de puissants haut-parleurs, le vrombissement d'un Sabre-jet fut entendu dans le ciel, alors qu'on procédait au "baptême" du réacté'

La fête se termina à la salle des exercices militaires, place George V, après un feu d'artifice que la plupart des citoyens de la ville et des environs purent admirer, sans même quitter leurs demeures.

Calendrier

LUNDI, LE 31 JANVIER 1955

S. Jean Bosco, c.

Demain :

S. Ignace, m.

QUARANTE - HEURES

Probation des Miss.-Etrangères

SOLEIL	Lever :	7.11
	Coucher :	4.49
LUNE	Lever :	10.44
	Coucher :	1.09

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 0.09 a.m. — 12.32 p.m.
Basses : 7.12 a.m. — 8.19 p.m.

LUNES DE JANVIER

Premier quartier	le 1 à 3 h.	29 p.m.
Pleine lune	le 8, à 7 heures	44 a.m.
Dernier quartier,	le 15, à 5 h.	13 p.m.
Nouvelle lune,	le 23, à 8 heures	06 p.m.
Premier quartier	le 31 à 0 h.	05 p.m.

L'illumination de l'hôtel de ville

L'illumination permanente de l'hôtel de ville est maintenant commencée et le coup d'oeil que cela représente ne manque pas d'être fort beau et d'intéresser les gens.

Ces deux derniers jours, les experts de la maison Langlais et Frère ont parachevé l'installation des onze réflecteurs, sur trois façades de l'hôtel de ville.

Le Comité administratif, il y a une couple de semaines, avait voté une somme de $1,000. pour cette illumination, cédant à une demande réitérée de l'échevin David Burns, du quartier Champlain.

Québecois attendus à Seattle, le 5

Ottawa, 29, (Spéc.) — La dernière unité à quitter la Corée en vertu du plan de rapatriement s'appliquant aux deux tiers des forces canadiennes, doit atteindre Seattle le 3 février. Elle comprend 150 hommes; une partie de l'unité est demeurée à l'oeuvre en Corée, toutefois, pour aider à l'entretien de l'équipement et des véhicules tombés en surplus après la réduction de la 25e brigade.

Les militaires suivants sont sur la liste des rapatriés : L. Jacques, 142, rue Vitré, Québec; H.-P. O'Neill, 1, Calixa-Lavallée, Québec; A. L. Gravel, de Jonquière; L.-P. Levesque, 313 avenue Turcotte, Québec; G.-H. Lechasseur, Luceville, Rimouski, et G.-J. Guérette, de Drummondville.

Mort du Rév. Frère Octave, des F.E.C.

Le 28 janvier est décédé subitement à la Maison Provinciale des F. E. C. Le R. F. Maubert-Octave, du Juvénat de Compton. Le défunt, âgé de 75 ans, né à St-Jean-Port-Joli, de Zéphirin Deschênes et de Henriette Fournier, avait fréquenté le collège de l'Islet. Il entra au Noviciat de Maisonneuve, en 1895, pour y poursuivre sa formation religieuse et pédagogique.

Le R. F. Octave bien connu dans la métropole exerça son apostolat dans les écoles suivantes: Sacré-Coeur (1898-1909), Salaberry (1909-1915), Sacré-Coeur (1915-1918), St-Charles (1918-1924), Maisonneuve (1924-1930), St-Henri (1930-1936), Hull, St-Rédempteur (1936-1937), Lachine (1937-1938).

En 1938, il séjourna en France et en Italie, puis revint au Canada remplir la charge d'assistant-procureur de sa province (1934-1944). Ses dernières résidences furent le collège St-Jérôme et le juvénat St-Michel de Compton.

Les funérailles ont eu lieu au Mont-de-La-Salle, à Laval-des-Rapides, lundi, le 31 janvier, à 9 heures.

Aujourd'hui

Aux Employés civils. — 9h. p.m., au Chalet des Employés civils, bal en l'honneur de la reine des employés civils, Mlle Gisèle Poulin. Avant, spectacle aquatique à la piscine du Y.W.C.A.

Conseil St-Pascal de la Société St-Jean-Baptiste. — 8h. 30 p.m., à la salle paroissiale, conférence de M. Marcel Bélanger, c.a.. Partie artistique.

Société St-Jean-Baptiste de St-Roch, section féminine. — 8h. 30 p.m., à la crypte de l'église paroissiale, soirée récréative avec le "Quatuor Collégien", et projection de films. Entrée libre.

Club Renaissance. — De 6h. à 9h. p.m., buffet mixte en l'honneur des adjoints parlementaires récemment nommés.

Centre espagnol de Laval. — Inauguration de la bibliothèque ibéro-américaine de l'Université Laval, à 6h. p.m., à la faculté des Lettres, 25, rue Ste-Famille, suivie d'un banquet chez Marino, à 7h. p.m.

A l'école St-Roch. — 8h. 15 p.m., soirée de l'Association des parents et maîtres de St-Roch. Causerie du R. P. Raymond Boutet, s.v.. Sujet : "Comment aider l'enfant à bien utiliser ses loisirs". Film sur les associations de parents et maîtres.

Ecole des Parents de Québec. — 8h. 45 p.m., à la salle paroissiale, de St-Coeur de Marie, entrée rue Scott, causerie de Mme Hubert Chêné. Sujet : "A la fois épouse et mère".

Maîtres-électriciens. — 8h. p.m., salle 512, Edifice Québec Power, assemblée. Conférencier : M. Lucien Tremblay, président provincial.

Assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge



● L'assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge du district a eu lieu, samedi après-midi, au Château Frontenac. La photo ci-dessus nous montre les membres de l'exécutif de cette association, pour l'année en cours. Sur la première rangée, de gauche à droite, nous remarquons Mme A. W. Jamieson, directrice; M. J.-A. Spénard, secrétaire honoraire; le lieut-col. A.-S. Price, président de la Croix-Rouge et président sortant de charge de l'organisme qui porte ce nom; M. J.-V. Perrin, vice-président, et le Dr Armand Rioux, également vice-président. Seconde rangée, M. Stan Brock, directeur; Mme Bernard Hamel, présidente de comité; le brigadier F.-T. Atkinson, directeur; Mlle Ruth Robinson, présidente de comité; Mme Jules Savard, directrice; Mme S.-L. Pollack, directrice; M. J.-S. McAneeny; le lieut.-col. Simon Parent, directeur, et M. G.-Fernand Caron, vice-président de l'exécutif. (Photo de l'"Action Catholique", par Roger Bédard).

Samedi, le 5 février

25 chars allégoriques à la parade du Carnaval

Vingt-cinq chars allégoriques, deux fanfares militaires, une locomotive marchant sous sa propre pression, un millier de figurants dont plus de deux cents bouffons, des raquetteurs, skieurs et hockeyistes portant des torches enflammées ainsi que la Reine du Carnaval dans son carosse royal et le Bonhomme Carnaval composeront la parade monstre du Carnaval d'Hiver de Québec, qui défilera durant près d'une heure, samedi soir prochain, dans le quartier commercial de la Basse Ville et dans Limoilou sur un parcours de deux milles et demi.

Le Comité du Carnaval d'Hiver de Québec, a annoncé, hier soir, les précisions de cette parade nocturne attendue depuis longtemps par la population québécoise et qui marquera l'un des grands événements du Carnaval.

M. Thomas Fortin, président du Comité des Parades et décorations, a déclaré qu'il n'est pas exagéré de dire que jamais l'on aura vu une telle parade carnavalesque défiler dans les rues du Québec.

Les chars allégoriques, a-t-il ajouté, ont été fabriqués avec goût et les sujets choisis sont pour la plupart des légendes canadiennes, ce qui donnera un ton tout particulièrement québécois à cette parade de nuit.

Le premier des chars allégoriques dans la parade sera celui du Bonhomme Carnaval, commandité par la maison Pollack. Le Bonhomme Carnaval sera précédé d'une voiture de radio-police, de policiers en motocyclettes et de raquetteurs portant les drapeaux.

Le Bonhomme Carnaval sera suivi de la fanfare du Royal 22e Régiment commandé par le capitaine Edwin Bélanger.

La reine du Carnaval, dont on connaitra le nom le 1er février lors de son couronnement au Colisée, fermera la parade, montée dans son carosse, une réplique du carosse de la Reine Elizabeth. Le carosse de la reine du Carnaval a été commandité par la maison Paquet. Il sera précédé du char portant les six dames d'honneur.

Tous les autres chars allégoriques sont inspirés de légendes ou de sujets purement canadiens. Mentionnons:

"Le St-Laurent refoule ses entraves", commandité par les Gâteaux Vachon; "La Fée des Glaces", commandité par la maison Paquet; "Au Clair de Lune"; "La Chasse-galerie", commandité par la Cité de Québec; "La première livraison du courrier", commandité par les bureaux de poste de Québec; "Les Sorciers de l'Ile", commandité par la Vitrerie Citadel; "Une histoire de pêche", commandité par Napoléon Côté; "Le Soulier Mou"; "La locomotive à vapeur", commandité par la ville de Charny; "C'est la Mère Michel"; "Meunier, tu dors", com-

(Suite à la page 15, 4e col.)

Accusation de fraude au montant de $123,000.

Il aurait détourné à des fins personnelles l'argent prêté à la Commission scolaire

ST-HYACINTHE, (DNC). — Les neuf témoins de la poursuite entendus dans la première des sept plaintes portées contre Florimond Ducharme, de St-Césaire de Rouville, accusé de malversation et détournement de fonds au montant de quelque $123,000., ont éclairé le Tribunal sur les méthodes employées par le présumé fraudeur pour convertir à son usage le plus clair des économies d'une quarantaine de ses concitoyens. Une cinquantaine d'autres personnes seront entendues d'ici la fin de l'enquête préliminaire, que préside M. le juge Victor Chabot, de la Cour du Magistrat de St-Hyacinthe.

Chacune des plaintes portées contre Ducharme, qui assumait à St-Césaire les fonctions de secrétaire-trésorier de la corporattion municipale du village ainsi que des deux commissions scolaires, comprend huit chefs d'accusations. Ce qui donne un total de 56 chefs, mentionnant des sommes allant de $300. à $16,500.

Outre les huit plaignants de la première plainte, Me Gaétan Sylvestre, procureur de la Couronne, a questionné Mlle Jacqueline Beaudry, qui est à l'emploi de M. Ducharme depuis neuf ans, à titre de commis de bureau.

Les huit premiers témoins, qui se plaignent d'avoir perdu dans l'aventure des sommes variant entre $500. et $3,000., ont raconté devant la Cour qu'ils s'étaient eux-mêmes présentés chez Ducharme pour prêter de l'argent à la Commission scolaire du village de St-Césaire. Chaque fois, l'accusé leur répondit qu'il ne restait aucune obligation à vendre, mais que la Commission serait heureuse d'emprunter sur billet à ordre, à un taux d'intérêt égal à celui payé pour les obligations.

Chaque fois, Ducharme, signa un reçu attestant qu'il recevait telle somme d'argent de telle personne, en guise de prêt à la Commission Scolaire. Puis il déclara que M. Henri Tétreault, président de la Commission scolaire, étant absent du village, il ferait préparer un billet dès le retour de celui-ci, et qu'il remettrait la formule remplie en bonne et due forme dans les quelques jours suivant le prêt.

Or, personne des huit témoins entendus n'a encore le billet promis. Les uns ont entamé des démarches pour l'obtenir, d'autres pas. Mais dans ces derniers cas, Ducharme se présenta lui-même chez ses "clients" pour les avertir que le billet allait venir sous peu.

Quant à Mlle Beaudry, elle confirma les dépositions des témoins précédents, ajoutant qu'elle avait elle-même signé des reçus pour et au nom de M. Ducharme, et qu'elle avait déposé l'argent reçu dans un coffre-fort appartenant à la Commission scolaire, sans cependant savoir ce qu'il en était advenu par la suite.

"Lancement" d'un contre-torpilleur en glace



● Samedi soir, le Bonhomme Carnaval cassait la traditionnelle bouteille de champagne sur la coque du contre-torpilleur du "HMCS Boule-de-Neige", construit sur la place George V, par les hommes du HMCS d'Iberville". Quatre reines du carnaval ont participé à la démonstration, de même que plusieurs représentants de nos unités navales et aériennes. Le froid intense n'a pas affecté l'éclat de la fête. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Congrès de la fédération de l'U.C.C. à Saint-Georges

La fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud organise un grand congrès de propriétaires de boisés. Cette fédération comprend les comtés de Beauce, Frontenac et Dorchester. Nos lecteurs trouveront ci-après le programme de ces assises qui se tiendront au Centre paroissial de St-Georges de Beauce, le 10 février, à 9 h. 30 a.m.:

Thème du congrès: Conservons nos terres à bois et nos érablières pour conserver la prospérité de nos paroisses rurales :

9 h. 30 a.m.: Ouverture: allocution par M. Josaphat Marcoux, président régional de Québec-Sud.

Situation actuelle, et potentiel des boisés dans les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac par M. Dusseault, I.F. du Service des Renseignements Forestiers.

Forum: Protection des boisés contre le feu et les insectes. Situation actuele ? Ce qui pourrait être fait. Par M. Geo.-H. Bernier, Service de la Protection du ministère des Terres et Forêts.

Forum: Mise rationnelle du bois sur les marchés, par Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C.

Forum: Serait-il opportun de former un syndicat spécialisé de propriétaires de boisés.

Forum: Voeux du congrès.

Mot de la fin: M. l'abbé J.-A. Nadeau, aumônier régional de la Fédération de Québec-Sud.

A Vallée-Jonction



● La population de la municipalité de Vallée-Jonction a réélu comme maire pour un 4e terme, M. Antonio Labbé. Quelques jours avant son élection une forte délégation composée de représentants de tous les organismes paroissiaux s'était présentée chez M. Labbé pour l'inviter de nouveau à accepter la direction des affaires municipales à Vallée-Jonction. Cette délégation avait à sa tête M. Vital Cliche, ancien maire de Vallée-Jonction. Notons que M. Labbé n'a pas eu d'adversaire et a donc été élu par acclamation.

La Croix-Rouge tient sa réunion générale annuelle

Sous la présidence de Mme Raymond Thivierge, présidente du Corps de la Croix Rouge, et présidente sortant de charge de la section québecoise de cet organisme, a eu lieu samedi après-midi, au Château Frontenac, l'assemblée générale annuelle de la Croix Rouge.

Cette séance a donné lieu à l'intronisation du président 1955, le lieutenant colonel A.-S. Price, et de l'exécutif pour l'année en cours. A l'issue de la lecture des différents rapports, M. Stan-E. Brock, président-conjoint avec M. Jacques de Billy de la campagne de souscription de 1954, a énoncé que la dite campagne a rapporté la belle somme de $58,637.00.

Après la lecture du procès verbal de la dernière assemblée annuelle, par le secrétaire honoraire, M. J.-A. Spénard, la présidente sortant de charge, Mme Raymond Thivierge voulut remercier tous ceux qui, de près ou de loin ont collaboré avec elle, au cours de l'année écoulée, pour promouvoir cette oeuvre admirable entre toutes, qu'est la Croix Rouge. Mme Thivierge a aussi annoncé que la prochaine Campagne de souscription en faveur de la Croix Rouge aura lieu du 28 février au 19 mars. Les présidents conjoints de cette souscription seront le lt-colonel Georges Couture et M. S.-G. Bickley.

Mlle Suzanne DesRivières donna ensuite lecture du rapport annuel du Corps de la Croix-Rouge pour l'année 1954, rédigé par Mme Thivierge. Nous publions ici les grandes lignes de ce rapport :

L'effectif du détachement québecois du Corps de la Croix-Rouge est de 57 membres qui ont donné, cette année, 5,389 heures de travail, réparties comme suit: visites aux hôpitaux; campagne de souscription; vente des violettes, qui a rapporté $1,935.18; entraînements; désastres, aide aux immigrants: La Croix-Rouge eu à répondre à plusieurs demandes des commissaires provinciaux pour rencontrer et aider les jeunes enfants arrivant ou partant pour l'Europe, des personnes âgées ou malades. Plusieurs de ces cas étaient vraiment intéressants, et les membres du Corps ont eu l'occasion de se servir de leur initiative, surtout lorsqu'il leur fallait prendre une décision rapide.

Les heures de travail fournies par les membres du Corps furent également consacrées aux bien-être des vétérans; aux cours sur la défense civile; à une clinique mobile; la réalisation de paniers de Noël; au transport de ces paniers et autres dons de la Croix-Rouge; à la célébration de l'Armistice; au transport de patients à l'hôpital des Anciens Combattants à l'arrivée de Corée de nos militaires, etc.

(Suite à la page 15, 3e col.)

Il doit verser $500. pour sa mise en liberté provisoire

Un garagiste de 47 ans, de Québec, a dû fournir un cautionnement de $500. en Cour municipale, pour sa mise en liberté provisoire après avoir été accusé d'avoir conduit son auto alors qu'il était ivre.

Le procès ne sera pas entendu avant que la personne qu'il a heurtée, M. Robert Bernier, 36 ans, demeurant à 70, rue des Commissaires, ne puisse témoigner. Ce dernier est présentement à l'Hôtel-Dieu souffrant probablement d'une fracture du bassin. L'accident s'est produit à 2 h. ce matin, sur la rue de la Couronne, au coin de la rue Prince-Edouard.

NASH 1954
DEMONSTRATEURS
à prix
TRES SPECIAUX
$1395.
et plus
Autos usagés
très beaux choix à bas prix
CAUSE :
DEMENAGEMENT
GIGUERE AUTO
249, St-Vallier-Est
Qué. Tél.: 5-8230
28-1 (1 ms) A.V.

NETTOYEURS BUANDIERS
Pari-TONE
Pfeiffers INC.
A.-E. Boivin, prop.
4, McMAHON, 5-4925


RENE MARCOUX
importateur de diamants, montres, chapelets, bijoux, etc.
MARCHANDS
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
Tél. : 4-8722
37, de la Couronne (2e étage), Edifice Guilmette

CARRIERE D'AVENIR
Québec, Montmorency, Portneuf et toute la région de la Mauricie. Quelques vendeurs désirés pour Compagnie d'assurance-vie. Si vous êtes ambitieux, travailleurs et dsireux de vous créer une carrière, nous vous aiderons, en vous fournissant les moyens nécessaires. Salaire garanti, commission généreuse, boni, etc.
Communiquez avec: Caisse Nationale d'Assurance-Vie, Em. Fortin, gérant. 325, Blvd Charest, Québec. Tél.: 2-4824.

HEMORROIDES VARICES
TRAITEMENT AMBULATOIRE SUR RENDEZ-VOUS
JACQUES TREMBLAY, M.D.
270, des Oblats, Québec. 7-2815

RENE CHALOULT C. R.
AVOCAT
400, boul. Charest, Québec
Tél. : 2-8241

OCULISTE
Dr A. TREMBLAY
YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE
75, rue St-Jean - Tél.: 3-7390
Rés.: 29, Monument Giffard
TEL.: MO-3-6242

Bureaux à louer
3 bureaux actuellement libres, situés à 11, Place George V (près du Manège militaire). Pour renseignements s'adresser à Ubald Desilets, avocat. Tél. : 3-9376

TAPIS
TOUTES MARQUES
Grande variété de dessins
POSAGE MUR-MUR méthode
NETTOYAGE SUR PLACE méthode
SMOOTHEDGE • SHAMPOO
AUSSI LINOLÉUM et TEXTILES
ROCHETTE & FILS
352 ST-VALLIER TEL. 2-5233

SPECIAUX
NETTOYAGE A SEC
à partir du 30 décembre au 28 février 1955
Complet, costume, paletot léger, manteau léger, robe unie.
2 pour $1.49
Couverture de laine, jupe, pantalon, gilet, sweater, blouse 2 pour .89
Chemises lavées 4 pour .59
Ces prix sont livraison comprise.
TEINTURERIE
MATHIEU, Ltée
Tél.: 2-8997 — 4-1600
Succursale : 320, 3e Avenue et 700, rue St-Albert, Limoilou
Lévis TE 7-1984

DU NOUVEAU
pour Québec et les environs !
Canadian Auto Corporation
Distributeur des automobiles "Packard"
est heureux d'annoncer à sa distinguée clientèle, aux propriétaires d'automobiles Hillman et au public en général qu'il a été choisi pour être distributeur exclusif pour Québec et les environs
DES AUTOMOBILES ANGLAISES
"Hillman Minx"
ET DES CAMIONS
"Commer"
Nous invitons tous les propriétaires de "Hillman à nous confier leur problème de mécanique et nous les assurons d'une satisfaction entière basée sur notre grande expérience de véhicules anglais sur :
• Réparation • Débossage • Peinturage
● 20 mécaniciens experts à votre service
● $28,000.00 de pièces variées.
● Equipement de garage moderne tel que : machine à aligner les roues, etc.
● Instruments de précision pour carburateur, électricité, etc..
Canadian Auto Corporation
Distributeur de "Packard" et "Hillman"
Auto Moderne Ltée
Distributeur de "Morris" "Willys" et "Jeep"
25 DE LA COURONNE, QUEBEC, TEL.: 5-8188

GEORGE McQUINN
et
SIBBY SISTI
à LA TELEVISION, CE SOIR
7 h. 30 à 7 h. 45
avec
LOUIS CHASSE
Commentateur sportif bien connu.
Une courtoisie de
LA BIERE D'EPINETTE "LA CANADIENNE" et de ORANGE CRUSH